Le Monde

LE MONDE DES LIVRES



■ Au sommaire : Modiano, Wharton, Juan Goytisolo, Diogène Laërce

55e ANNÉE – N° 16811 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

VENDREDI 12 FÉVRIER 1999

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Bill Clinton, le président acquitté

● La procédure de destitution du chef d'Etat américain dans l'affaire Lewinsky va échouer
● Les républicains n'obtiennent pas la majorité nécessaire des deux tiers au Sénat ● Ils subissent une sévère défaite au terme de quatre ans et demi d'enquête du procureur Starr

LES SÉNATEURS américains devaient voter, jeudi 11 février ou vendredi 12 dans la matinée, contre la destitution du président Clinton dans l'affaire Lewinsky. Les cinquante-cinq républicains ne sont pas parvenus à désunir les quarante-cinq démocrates qui soutiennent le président. La majorité des deux tiers nécessaire pour destituer M. Clinton, soit soixante-sept voix sur cent, ne pouvait être atteinte, ni pour la première accusation, celle de parjure, ni pour la seconde, celle d'obstruction à la justice.

Les démocrates et plusieurs républicains, qui voulaient que l'acquittement du président soit suivi d'un vote de censure condamnant fermement son inconduite, avaient fait une proposition commune dans ce sens. Cette procédure se heurte à l'opposition d'une majorité des républicains qui ne veulent pas que les démocrates tirent les bénéfices d'une condamnation uniquement symbolique.



Après quatre ans et demi d'enquête, le procureur Kenneth Starr a échoué et il pourrait lui même faire l'objet de poursuites pour ses méthodes musclées. Tout au long du procès dont il sort innocenté, Bill Clinton a bénéficié du soutien d'une opinion plus tolérante et plus respectueuse de la vie privée, fût-elle celle des hommes politiques, que ne l'ont cru les républicains.

Trop soumis à l'influence de son aile droite et ayant donné l'impression de s'acharner dans une croisade moralisatrice d'un autre âge, le Grand Old Party est le grand perdant de la procédure. Les démocrates, qui ont su mieux coller aux aspirations pragmatiques des Américains satisfaits des bons résultats de l'économie, vont essayer d'en tirer profit pour soutenir le vice-président Al Gore lors de la prochaine élection présidentielle.

Lire pages 2 et 3 et notre éditorial page 16



■ Edmond Hervé se défend

Pendant cinq heures, mercredi 10 janvier, l'ancien secrétaire d'Etat à la santé a répondu aux questions désordonnées de la Cour de justice de la République. p. 10

■ La carte des ZEP

Près de mille établissements scolaires supplémentaires vont être classés en zone d'éducation prioritaire. p. 11

■ Les 35 heures et les « grandes »

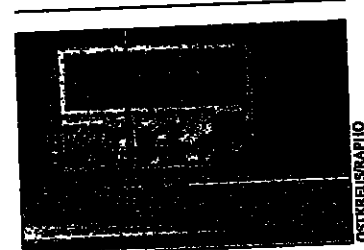
Après les PME, les grandes entreprises se lancent dans la négociation sur la réduction du temps de travail. Non sans mal. p. 17

■ Européennes : le vote volatil

Les partis politiques tentent d'éviter la dispersion de leur électorat. p. 6

■ L'âge de la retraite

Le Commissariat du Plan et l'OFCE jugent que le système français de répartition ne pourra faire l'économie d'un recul de l'âge de la retraite. p. 32



OSTKREUS/RAPHO

■ Le Berlin alternatif à Paris

Amarré au pied de la Bibliothèque François-Mitterrand, le Batofar accueille pendant deux semaines la scène alternative berlinoise. p. 27

■ Les réfugiés d'Otrante

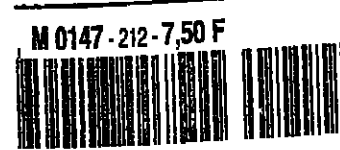
Un reportage de Tahar Ben Jelloun dans le talon de l'Italie, où arrivent chaque nuit des réfugiés d'Albanie et d'ailleurs. p. 14

■ Allemagne, mémoire troublée

Régine Robin décrypte la polémique qui a agité l'Allemagne, après les déclarations controversées de l'écrivain Martin Walser à propos du futur Mémorial berlinois aux victimes de la Shoah. p. 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 18 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 212 - 7,50 F



La difficile réconciliation de la Norvège avec le défenseur des phoques

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

Longtemps indésirable dans son propre pays, le Norvégien Odd Lindberg s'en est retourné, pour la première fois depuis 1992, sur le territoire de ses pires ennemis : le port de Tromsoe, au nord du Cercle polaire arctique, fief des chasseurs de phoques. Il y a onze ans, il embarquait à bord d'un phoquier en tant qu'inspecteur, chargé de s'assurer du respect de la réglementation encadrant cette activité aussi traditionnelle que controversée. Le navire avait beau s'appeler *Harmoni*, c'est la discorde qui éclata après la publication dans le journal local du rapport, classé confidentiel, écrit par Odd Lindberg à son retour à quai. Il y décrivait les *« irrégularités »* qu'il avait observées lors de la chasse, affirmant notamment que des bébés phoques avaient été écorchés vifs. Les images qu'il ramena de l'océan Arctique furent diffusées dans de nombreux pays, contraignant Oslo à interrompre momentanément la chasse aux plus jeunes de ces mammifères.

Il n'en fallait pas plus pour provoquer un tollé général en Norvège, toujours prompte à défendre les chasses au phoque et à la baleine face aux critiques internationales orchestrées par des organisations écologistes. Qualifié de *« Judas »* par la presse populaire, ruiné par les dédommagements qu'il fut condamné à payer et victime, selon lui, de *« menaces de mort »*, Odd Lindberg quitta son pays en 1992. Depuis, il vit dans la semi-clandestinité en Suède, avec sa famille. Les chasseurs de phoques lui réclament encore près d'un demi-million de couronnes (58 000 euros). Agé de cinquante-trois ans, le paria soutient ne pas avoir les moyens de payer.

Onze ans après le déclenchement de l'affaire, la tendance semble à l'apaisement, alors que se poursuit une complexe bataille juridique. Par *« sympathie »* pour Odd Lindberg, un promoteur immobilier souhaite l'héberger gratuitement et des artistes ont créé un comité de soutien. *« C'est important pour moi que des personnes aient fait ces premiers gestes »*, a commenté l'ex-inspecteur. Plus symbolique encore de l'évolution des états d'esprit devait être son incursion à Tromsoe. L'association des journalistes locaux l'avait convié à un débat sur la liberté d'expression, lundi 8 février, thème qui fut également au menu le lendemain à l'université. *« Il est grand temps de se demander si nous avons traité cet homme de façon équitable »*, explique Bjoern Erik Jansen, l'un des initiateurs de sa visite.

Mais le dialogue tant attendu a tourné court, tant les deux parties campèrent sur leurs positions lors du débat tenu dans une salle comble du musée d'histoire. La plupart des chasseurs de phoques évitèrent même de croiser l'écologiste au chapeau noir. Celui-ci ne prit pas de gants, de son côté, pour réitérer ses critiques à l'égard de la chasse aux bébés phoques, de nouveau autorisée par Oslo à coups de subventions généreuses. Le ministère des pêcheries affirme que le nombre de ces mamifères est tel que l'écosystème maritime serait menacé si rien n'était fait pour réduire leur population dans certaines zones, au nord du pays. La dernière saison de chasse, au printemps 1998, fut mauvaise pour les pêcheurs qui se livrent à cette activité quelques semaines par an. Ils ont ramené à peine neuf mille phoques, alors que, selon Oslo, il en naît près de quatre cent mille par an dans les zones de chasse norvégiennes.

Antoine Jacob

La surprise de l'euro faible

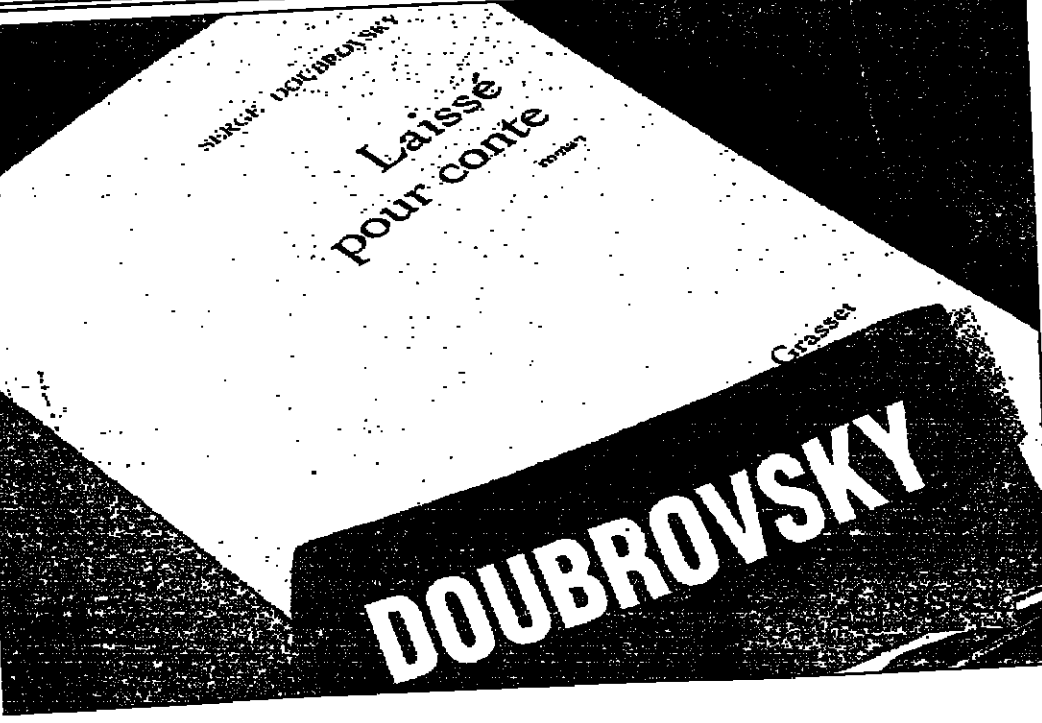
UNE FOIS ENCORE, les pronostics des experts financiers ont été déjoués. Ils avaient prédit sinon une envolée, du moins une forte hausse de l'euro face au dollar. A les écouter, les investisseurs internationaux allaient se ruer vers la nouvelle monnaie européenne, les banques centrales asiatiques s'empresser de convertir en euros une partie de leurs réserves libellées en billet vert. A ces données financières positives devaient s'ajouter, pour l'euro, des considérations économico-psychologiques favorables. A travers la réussite de ce projet monétaire sans précédent, les marchés étaient censés saluer la renaissance économique d'une Europe se posant désormais en rival direct des Etats-Unis.

Rien de tel ne s'est produit. Depuis le 4 janvier et son premier jour de cotation, l'euro n'a cessé de perdre du terrain face à la devise américaine. Son cours est revenu en un mois de 1,19 à 1,12 dollar, ce qui, exprimé de façon plus évocatrice, correspond à une hausse de 30 centimes de la monnaie américaine vis-à-vis du franc. Nul n'avait imaginé que l'euro entamerait son existence par un tel accès de faiblesse. *« La baisse récente de l'euro nous laisse perplexe »*, a admis le président de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg.

Plusieurs éléments peuvent être avancés, a posteriori, pour expliquer ce départ inattendu de la monnaie unique européenne et la relative désaffection des marchés à son égard. Depuis un mois, les déceptions se sont accumulées pour l'Euroland. D'abord, la création de l'euro n'a pas réussi à susciter un climat durable d'« europhorie » dans les opinions publiques. L'excitation qui avait accompagné la fixation des taux de conversion est vite retombée. Ceux qui avaient fait l'effort de mémoriser les cinq chiffres après la virgule se sont empressés de les oublier. Et l'utilisation de la monnaie unique par les particuliers reste marginale.

Pierre-Antoine Delhommais

Lire la suite page 16



Avalanche du Tour : le préfet veut modifier les zones inconstructibles

LA VALLÉE DE CHAMONIX, frappée mardi 9 février par une avalanche qui a fait dix morts et deux disparus, est protégée par un plan d'exposition aux risques naturels. Des paravalanches y sont installés et 120 couloirs d'avalanche répertoriés. L'espace entre le village du Tour et le hameau de Montroc est en « zone blanche », théoriquement sûre. Pourtant, réglementation et mesures de protection ont été insuffisantes. Selon le préfet de Haute-Savoie, il *« faudra redélimiter les zones inconstructibles, développer les contraintes dans les zones constructibles »* au village du Tour. Dans la nuit du 10 au 11 février, un paravalanche géant a stoppé une énorme masse de poudreuse qui descendait vers Les Houches, dans la vallée de Chamonix.

Lire page 13

L'usure du jean

LE BLUE JEAN est usé. Quoique encore omniprésent il traverse une crise commerciale et, surtout, identitaire. Les modèles classiques dits à « cinq poches » sont en recul et les ventes s'essoufflent, en particulier celles du leader mondial, Levi-Strauss. Objet fétiche et contestataire, le pantalon de toile apparu en 1873 pour habiller les chercheurs d'or du Far West a perdu de son côté « rebelle ». Les adolescents et les jeunes adultes se détournent du modèle James Dean ou Ronald Reagan, qui appartient à la génération de leurs parents et grands-parents. Ils préfèrent les pantalons *baggy* plus amples, les matières plus confortables. Ils rejettent aussi tout ce qui peut ressembler à un uniforme.

Lire page 25

Et un, et deux zéro !



NICOLAS ANELKA

APRÈS UNE SÉRIE de défaites humiliantes, l'équipe de France s'est brillamment imposée (2-0), pour la première fois de son histoire à Wembley, face à l'Angleterre, mercredi 10 février. Auteur des deux buts, Nicolas Anelka, dix-neuf ans, apparaît comme le grand attaquant qui faisait défaut aux champions du monde.

Lire page 23

MONICAGATE Les sénateurs américains devaient voter jeudi 11 ou vendredi 12 février dans la matinée contre la destitution du président Clinton. La majorité nécessaire des deux tiers, soit 67 voix, ne sera atteinte ni pour la première accusation, celle de parjure, ni pour la seconde, celle d'obstruction à la justice. ● UN VOTE DE CENSURE qui suivrait l'acquittement de Bill Clinton est incertain. Les démocrates et plusieurs républicains avaient fait une proposition commune, mais la majorité républicaine semble s'y opposer. ● LE MINISTÈRE de la justice a décidé d'ouvrir une enquête pour déterminer si le procureur indépendant Kenneth Starr et son équipe ne l'ont pas délibérément trompé sur l'affaire Lewinsky. ● LE PARTI RÉPUBLICAIN sort affaibli du procès. Soumis à l'influence de ses extrémistes de droite, il déplaît à une majorité des Américains. *(Lire aussi notre éditorial page 16.)*

Le procès en destitution de Bill Clinton va s'achever sur un acquittement

Les sénateurs américains devaient voter, jeudi 11 ou vendredi 12 février, sans parvenir à trouver la majorité des deux tiers nécessaire pour condamner le président. *La croisade moralisatrice des républicains a excédé les Américains*

WASHINGTON
de notre correspondant

A quelques heures du vote final pour ou contre la destitution du président américain Bill Clinton, la principale incertitude est sur l'heure à laquelle le Sénat mettra fin au Monicagate : jeudi 11 février en fin d'après-midi, si les cent sénateurs s'en tiennent à la limite de quinze minutes qui leur est impartie pour expliquer leur position ; sinon, vendredi en milieu de journée au plus tard. Car personne n'a de doute sur l'issue de l'affaire : le président sera acquitté sur les deux chefs d'*impeachment*, pour parjure et pour obstruction à la justice, qui nécessitent un vote à la majorité des deux tiers, soit soixante-sept voix. Or les républicains ne sont que cinquante-cinq et il est rien moins que certain qu'ils se prononcent tous en faveur d'une condamnation de M. Clinton.

Depuis mercredi après-midi, à huis clos comme le veut la tradition, les sénateurs sont descendus à la barre l'un après l'autre pour prononcer leur discours. La tentative de cinquante-neuf d'entre eux pour ouvrir les débats au public n'a pu aboutir, faute de cette majorité qualifiée de soixante-sept votes, si difficile à atteindre. Il faut donc se contenter des confidences de couloirs pour savoir ce qui se passe dans l'hémicycle. Et ces révélations ne peuvent que réjouir la Maison Blanche. En effet, alors qu'il semble que les démocrates seront unanimes, ou presque, à voter *« non coupable »*, plusieurs défections se sont fait jour dans le camp républicain. Trois sénateurs, les libéraux John Chafee et James Jeffords, et le conservateur Arlen Specter, ont déjà annoncé qu'ils voteraient contre les deux articles de destitution. Le sénateur Slade Gorton votera pour l'obstruction de justice et contre le parjure. Selon M. Jeffords, six ou sept républicains pourraient ainsi faire défection.

PREUVES INSUFFISANTES

Le vote à la majorité simple contre le président risque d'être serré. Il est même possible qu'il ne se trouve pas cinquante et une voix pour une condamnation symbolique pour parjure. Pour justifier sa position, le sénateur Jeffords a expliqué que Bill Clinton *« a menti et fait obstacle au bon fonctionnement de la justice mais ses actions ne remplissent pas les critères élevés de l'*impeachment *»*.

Son collègue Arlen Specter s'est référé au droit écossais *« qui autorise trois différents verdicts : coupable, non coupable et non prouvé »* pour dire que les preuves lui semblaient insuffisantes pour voter la destitution.

*Désireux que la session sénato*riale s'achève à temps, le chef de la majorité républicaine, Trent Lott, a fait appel à ses collègues pour qu'ils tempèrent leur éloquence ou donnent le texte de leur allocution sans la prononcer. Il leur a rappelé que le fameux appel de Gettysburg de Lincoln n'avait duré que trois minutes. *Mais la lassitude gé*nérale de la Chambre haute après un mois d'audience est un argument au moins aussi puissant pour conclure au plus vite un procès sans espoir pour l'accusation.

Par contre, la proposition des démocrates et de plusieurs républicains de voter un texte de censure commun fustigeant en des termes très fermes l'inconduite du président semble mal en point. Alors qu'il y a quelques jours on pensait que les sénateurs pour*raient se mettre d'accord sur une* telle procédure, l'opposition déterminée de quelques républicains a réduit les chances de succès.

ACTE DE CONTRITION PUBLIC

Certains d'entre eux, comme Phil Gramm, estiment que la censure n'est pas prévue par la Constitution et craignent de créer un précédent qui pourrait être appliqué inconsidérément à un futur président. On n'exclut toutefois pas que, une fois les congés parlementaires terminés dans huit jours, les sénateurs se remettent à l'ouvrage.

Ces hésitations ne peuvent que servir le président, qui a ainsi de bonnes chances de sortir non seulement indemne mais blanchi d'une procédure qui avait pour objet de le détruire. Pour ne pas heurter l'opinion, la Maison Blanche a annoncé que Bill Clinton ferait, juste après le vote, un acte de contrition public.

Son porte-parole a promis qu'il n'y aurait aucune manifestation d'autosatisfaction malséante, au contraire de ce qui s'était produit côté républicain juste après le vote d'*impeachment* de la Chambre le 19 *décembre*. Et Bill Clinton a déjà tendu la main à ses partisans comme à ses adversaires pour travailler ensemble pour le bien de l'Amérique.

Patrice de Beer

Le Parti républicain, trop extrémiste, enregistre une sévère défaite

WASHINGTON
de notre correspondant

Le rideau tombe sur le « procès du siècle » avec un acquittement pour Bill Clinton. Les sénateurs vont partir une semaine en vacances – il est cocasse que le vote de la Chambre haute soit intervenu à la veille du long week-end de la Saint-Valentin et de la Journée du Président –, la vie va reprendre son cours. Les Américains *vont pouvoir à nouveau regarder la télé*vision sans risquer l'ennui mortel de débats politico-juridiques infinis. L'Amérique va redevenir l'Amérique, c'est-à-dire un pays plein de sens pratique tourné vers l'avenir et pour qui ce qui est fini est fini. Seule la frange extrême du Parti républicain, cette droite chrétienne qui, depuis le début, a fait pression pour la destitution *du président*, refuse de désarmer.

EN RÉACTION AU WATERGATE

Mais, les conséquences du procès sont multiples. A commencer pour Bill Clinton. Car la fin de ce « soap opera » juridique ne signifie pas la fin de ses ennuis. Les *managers* (procureurs) républicains ont peut-être perdu la guerre, mais ils n'ont pas renoncé à *livrer bataille* et poursuivront toutes les pistes pour humilier le président, Hillary Clinton et leurs proches. Cela pourrait commencer très vite par une enquête contre son conseiller Sidney Blumenthal, accusé de parjure par un journaliste anglais. Mais surtout l'obstination du procureur Starr continue de faire peser sur M. Clinton comme une épée de Damoclès la menace de poursuites civiles ou pénales. Son équipe, citée par le *New York Times* affirme qu'il envisagerait de poursuivre le président avant la fin de son mandat *en janvier 2001*. Nombre de juristes jugent cette option inconstitutionnelle, mais ces objections pourraient être contournées par une inculpation tenue secrète et rendue publique dans deux ans. L'image, et le portefeuille, de Bill Clinton en souffriraient encore plus.

Ce dernier est prêt à tout pour regagner la confiance de ses compatriotes pendant ses deux dernières années, les plus difficiles car un président en fin de mandat manque traditionnellement de moyens de pression sur le Congrès. Il entend poursuivre les objectifs avancés dans son dis*cours sur l'état de l'Union de janvier*, en particulier la refonte des retraites, sa nouvelle priorité. Avec ses réformes sociales basées sur une santé insolente de l'économie, il a volé la vedette aux républicains dont l'unique slogan – repris à Ronald Reagan – d'une baisse des impôts ne fait plus recette. Ce qui lui permettrait de passer dans l'Histoire comme le président qui a *« sauvé les retraites »* de millions d'Américains au moins autant que celui qui aura été frappé d'*impeachment*... pour ne pas parler de cette image qui lui colle à la peau de *« président priapique »*.

C'est aussi pour cela que Bill Clinton s'implique dans la campagne présidentielle d'Al Gore, dont il veut faire son successeur à la Maison Blanche. Une élection *qui semble difficile face à la* concurrence de George W. Bush Jr. ou d'Elizabeth Dole mais qui serait en quelque sorte la consécration *a posteriori* de l'ère Clinton. Celui-ci compte aussi sur un Parti démocrate resté uni derrière lui et qui rêve de reconquérir la Chambre des représentants. Pour cela le discours-programme de Bill Clinton est une plate-forme idéale. Mais que l'on ne s'y trompe pas, l'appui des parlementaires démocrates lors de la procédure de destitution ne signifie nullement un soutien à la conduite du pré*sident, voire même à sa personne*.

Les élus démocrates ont été embarrassés, révoltés par l'affaire Lewinsky. Ils ne l'ont soutenu que parce qu'il était menacé par une vendetta républicaine en réaction au Watergate et à la démission de Nixon ; certains ont même dénoncé une *« tentative de coup d'Etat constitutionnel »*. Les excès de l'accusation, les vociférations de la droite militante comme le soutien apporté par l'opinion à un président surfant sur un miracle économique expliquent cette mobilisation. Mais des voix se sont fait entendre, comme celles du vénérable séna*teur Byrd, selon lequel le président a* commis des actes punissables de destitution. Et les efforts des sénateurs démocrates pour obtenir une censure officielle de Bill Clinton montrent qu'ils sont conscients des dégâts moraux causés. Ils veulent convaincre les électeurs que les Républicains sont devenus un parti obsédé par l'*impeachment* aux dépens de tout *autre objectif mais ils ne veulent pas appa*raître comme le parti de l'acquittement à tout prix. Au cas où un autre scandale serait révélé d'ici aux prochaines élections.

DÉDOUBLEMENT DE L'ÉLECTORAT

En somme, ils utilisent à leur profit le génie politique du président tout en s'efforçant de se démarquer de sa conduite. Car *ils* savent ce qu'ils lui doivent. Bill Clinton a revivifié un parti qui était à la dérive, l'a recentré. Il a capté à son profit le conservatisme des Américains et façonné un programme à leur image, pillant si nécessaire le garde-manger électoral des républicains, qui ne le lui ont jamais pardonné. Le président caracole dans les sondages et son parti est redevenu celui des idées alors que les républicains peinent à regagner l'initiative. La popularité et le talent d'Hillary Clinton pour attirer de généreux donateurs font aussi mer*veille et l'on parle de la candidature de la* « First Lady » au siège de sénateur de New York après la retraite en l'an 2000 de Patrick Moynihan.

Les républicains divisés et otages de leurs extrêmes, pourraient en 2002 perdre la Chambre et peut-être même le Sénat. Pendant le procès, la droite a mené le jeu, alternant pressions et cajoleries, car le Grand Old Party est victime d'une sorte de dédoublement de son électorat. Si ceux qui le soutiennent aux élections sont souvent modérés, il n'en est pas de même lors des primaires, au cours desquelles les *candidats sont départagés par les mili*tants. Or ces derniers sont de plus en plus infiltrés par les intégristes qui menacent de faire voter contre les sortants refusant de se plier à leurs oukazes. En décembre, plusieurs représentants avaient, en dépit de leurs doutes sur la culpabilité du président, cédé à ces menaces et voté l'*impeachment*. Treize des dix-neuf sénateurs *républicains soumis à réélection repré*sentent des Etats ayant voté Clinton lors de la présidentielle. Ils risquent leur siège.

C'est ainsi que, depuis la « Révolution » de 1994 qui redonna aux républicains le contrôle du Congrès sous la houlette de Newt Gingrich, la représentation du parti a viré de plus en plus à droite. Plusieurs *managers* (procureurs) font partie de cette Génération 1994 dont certains membres sont proches de Kenneth Starr. Mais aujourd'hui, une droite encore plus dure menace l'avenir électoral des républicains par son fanatisme contre l'avortement, les homosexuels et l'Etat et pour le droit à porter des armes. Cette droite risque de se venger des sénateurs modérés qu'elle juge responsables de l'acquittement de Bill Clinton. La haine que celui-ci a suscitée, surtout dans le Sud, où il est considéré comme l'Antéchrist, est viscérale. Mais, après avoir failli venir à bout du président, *elle risque de devenir un ferment de divi*sion chez ses adversaires.

P. de B.

Le procureur Kenneth Starr est menacé d'être à son tour poursuivi

WASHINGTON
de notre correspondant

Chacun son tour. Après avoir passé quatre années à traquer Bill Clinton, Kenneth Starr risque de jouer le rôle de l'arroseur arrosé. Le ministère de la justice a décidé *d'ouvrir une enquête pour déter*miner si le procureur indépendant et son équipe l'ont délibérément trompé sur l'affaire Lewinsky. Quand, au début de 1998, Kenneth Starr avait demandé à l'Attorney general, Janet Reno, la permission d'étendre son enquête aux relations entre la jeune femme et le président, il avait affirmé n'avoir eu aucun contact avec les avocats de Paula Jones, cette autre femme qui poursuivait Bill Clinton pour harcèlement sexuel. Or de plus en plus d'éléments montrent que le bureau de M. Starr était en contact avec des juristes ultraconservateurs travaillant pour Paula Jones ; l'un d'entre eux a d'ailleurs rejoint le procureur. Il pourrait y avoir là conflit d'intérêts.

Autre reproche envers Kenneth Starr : la manière dont il a traité Monica Lewinsky en janvier 1998, lors de son premier interrogatoire. Ses enquêteurs sont accusés d'avoir violé l'éthique professionnelle en menaçant l'ex-stagiaire à la Maison Blanche si elle appelait son avocat ; ils lui avaient également suggéré de prendre un autre défenseur qu'ils avaient eux-mêmes choisi. A cela s'ajoute l'enquête ouverte il y a plusieurs mois par une juge sur les multiples violations du secret de l'instruction imputées à l'équipe de M. Starr et qui toutes allaient dans le même sens, défavorable au président Clinton. Mais ces critiques n'ont aucun effet sur cette minorité de conservateurs qui le considère comme un saint inquisiteur.

Nommée par Bill Clinton, Mme Reno en est évidemment proche. *Il serait donc politique*ment suicidaire pour elle de destituer Kenneth Starr, comme elle en a le droit. Quand Richard Nixon avait fait de même avec le procureur chargé du Watergate, cela avait causé un énorme scandale. Mais, une fois le procès en destitution clos, rien n'empêche l'Attor*ney general de lancer ses inspec*teurs aux basques de l'homme qui a failli faire trébucher le président et qui est sans doute la personne la plus détestée en Amérique. La loi qui régit son statut arrive par ailleurs à son terme ; sera-t-elle renouvelée ?

P. de B.

L'économie s'est avérée la meilleure alliée de la Maison Blanche

L'ÉTONNANTE SANTÉ de l'économie américaine a sans doute largement contribué à protéger Bill Clinton face aux attaques de ses adversaires. A chaque fois qu'il a frôlé le bord du gouffre au cours des derniers mois, le président américain a rappelé à ses compatriotes qu'ils connaissaient *« l'expansion économique en temps de paix la plus longue de* [leur] *histoire... le taux de chômage le plus bas depuis 1957 »* (discours sur l'état de l'Union, prononcé le 19 janvier face aux députés du Congrès).

De fait, les Etats-Unis connaissent depuis 1991 une phase d'expansion historique. Le chômage (4,4 %) et l'inflation (2 %) n'ont jamais été aussi bas. Avec ou sans Bill Clinton, le mérite de cette expansion revient surtout à un contexte économique dominé par la désinflation et des *gains de productivité sans pré*cédent. Baisse du prix des matières premières, gigantesques restructurations industrielles des années 80 et « boom » des nouvelles technologies ont contribué à préparer le terrain de ce que certains appellent désormais la *« nouvelle économie »* américaine. Aujourd'hui, 37 % des nouveaux emplois créés aux Etats-Unis le sont dans les secteurs de la communication, de l'informatique, des services financiers...

Le rôle de Bill Clinton a été d'accompagner les événements. En 1993, il a mis en œuvre un budget de rigueur en augmentant les impôts et cela de manière suffisamment équilibrée pour ne pas étrangler l'activité. L'équilibrage budgétaire a permis à la Réserve fédérale américaine (Fed) de baisser progressivement ses taux d'intérêt et de nourrir plusieurs années de croissance ininterrompue : celle-ci n'aurait pas été possible sans une heureuse action combinée de Bill Clinton et d'Alan Greenspan, le président de la Fed.

Avec l'éclatement de la crise financière internationale, tous les observateurs s'attendent à un retournement de conjoncture, mais *celui-ci tarde à se manifester. La* plupart des indicateurs sont au vert : le dernier trimestre de 1998 a été exceptionnellement bon, permettant d'enregistrer pour l'ensemble de l'année 1998 une croissance du PIB approchant + 4 %. Les consommateurs américains, résolument confiants, ne cessent d'acheter des voitures et d'investir dans l'immobilier. Dopée par la bonne santé de Wall Street et le bas niveau des taux d'intérêt, la demande intérieure a alimenté l'essentiel de la croissance américaine en 1998. Quant aux échanges extérieurs, ils ne se portent pas aussi mal que prévu : on observe une reprise des commandes à l'exportation en janvier, malgré la crise en Asie et en Amérique latine.

Les points d'interrogation s'accumulent néanmoins pour 1999 : les dépenses d'investissement vont-elles continuer à progresser sur leur lancée ? L'économie américaine a connu au cours des dernières années le cycle d'investissement le plus fort depuis cinquante ans, avec un pic en 1998. Cette évolution, favorisée par les nouvelles technologies, a permis d'alimenter la croissance grâce à des gains de productivité considérables, sans danger d'inflation.

L'investissement, au même titre que le dynamisme de la consommation, est suspendu à la santé de Wall Street. Les entreprises américaines, endettées, sont vulnérables à un retournement boursier. Or la progression de la Bourse *« semble insoutenable »*, écrivent les économistes de la Caisse des Dépôts, qui prévoient un *« arrêt brutal »* de cette évolution en cours d'année. Une correction brutale à Wall Street peut être entraînée par la dégradation des perspectives de profit des entreprises, dans un contexte de ralentissement de l'économie mondiale.

Le procès en destitution du président américain a peu d'influence sur ces évolutions. Tout au plus peut-on dire qu'il *« réduit la capacité de Clinton à convaincre le Congrès d'adopter des compromis bipartisans »*, ainsi que l'écrivait récemment une ancienne conseillère économique de Bill Clinton dans l'hebdomadaire *Business Week*. Les patrons américains soulignent de leur côté que le procès en destitution retarde l'adoption par le Congrès de textes clés pour eux : loi sur la modernisation financière, réforme des banqueroutes, renouvellement ou non de la procédure du *fast-track* permettant au président de légiférer en matière commerciale...

Lucas Delattre

Wall Street indifférente à l'affaire Lewinsky

INDICE DOW JONES DE LA BOURSE DE NEW YORK

10 500 / 9 500 / 9 000 / 8 500 / 8 000 / 7 500 / 7 000

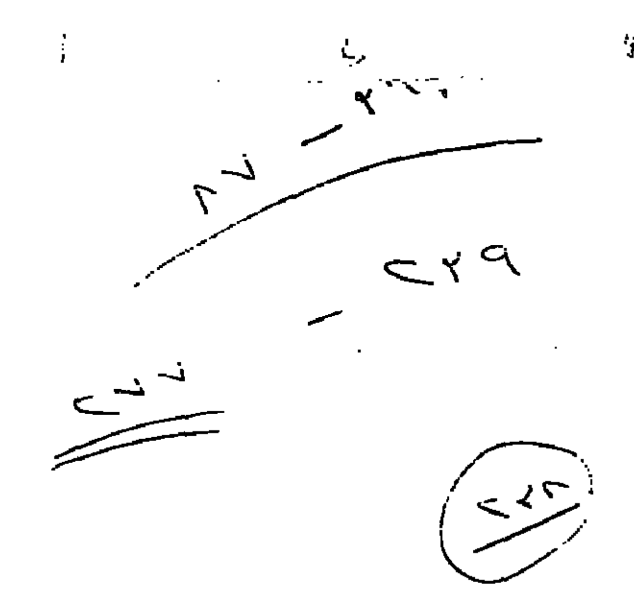
9 177,31

dévaluation du rouble

J F M A M J J A S O N D J F

1998





L'AFFAIRE CLINTON

LES GAGNANTS

▶ Bill Clinton

À PREMIÈRE VUE, le grand gagnant. Il y a un an, puis de nouveau en septembre après la publication du rapport Starr, experts et analystes ne donnaient pas cher de sa peau. Mais il a fait le pari de s'appuyer sur l'opinion publique et il l'a gagné : sa cote de popularité ne l'a trahi à aucun moment. Contrairement aux élites de Washington, Bill Clinton avait compris que cette Amérique qui l'avait élu en 1992 puis réélu en 1996 avait évolué : elle est plus tolérante, plus respectueuse de la vie privée d'autrui. Le charisme du président, sa ténacité face aux attaques, sa relation directe avec l'électorat stupéfient ; certains le comparent à Ronald Reagan, « le grand communicateur ». Il a transformé le Parti démocrate et rétabli la confiance dans un rôle diminué, mais plus efficace, de l'Etat fédéral. Le talent avec lequel il a déplacé le débat de son procès au placement des retraites en Bourse, lors de son dernier discours sur l'état de l'Union, restera dans les annales du génie politique.

▶Hillary Rodham Clinton



HAÏE il y a quatre ans, elle est aujourd'hui si populaire que le Parti démocrate de l'Etat de New York fantasme sur son éventuelle candidature au Sénat américain en l'an 2000. Vedette de la campagne électorale législative de l'automne 1998, en l'absence d'un mari quelque peu paralysé par l'affaire Lewinsky, elle a parcouru le pays pour soutenir les candidats démocrates au Congrès. Un mois plus tard, elle était la première First Lady à faire la couverture du magazine *Vogue*. La manière dont elle a assumé, la tête haute, le rôle de l'épouse humiliée, tout en s'accrochant fermement à son rôle politique officieux, l'a confirmée comme l'un des personnages-clés de la présidence Clinton.

▶ Paula Jones



SANS la petite réceptionniste de Little Rock, il n'y aurait pas eu d'affaire Lewinsky : c'est... dans le cadre de sa plainte pour harcèlement sexuel contre l'ancien gouverneur de l'Arkansas que Monica Lewinsky a été convoquée comme témoin à charge. La plainte de Paula Jones, qu'elle a mis trois ans à déposer, n'a jamais abouti, mais elle y a gagné la célébrité, un nouveau look et un nouveau nez, la reconnaissance éternelle de la droite radicale qui l'a beaucoup aidée, en particulier financièrement, et un chèque de Bill Clinton, d'un montant de 850 000 dollars (748 000 euros). Insuffisant, souligne-t-elle, pour payer ses avocats.

▶ La gauche démocrate

APRÈS MOULT HÉSITATIONS, flairant le bon combat politique, elle s'est ralliée derrière ce président centriste dont elle se méfiait tant et peut à présent espérer récolter quelques fruits de ce soutien. La communauté noire, dont l'histoire est riche en persécutions judiciaires, a fourni l'appui le plus indéfectible au président, suivie par les organisations de femmes et, surtout, les élus démocrates de la Chambre des représentants – en particulier ceux de l'aile gauche. Leur chef, Dick Gephardt, a livré un combat sans faille et a déjà obtenu la promesse d'un renvoi d'ascenseur : Bill Clinton l'aidera à regagner la majorité au Congrès en 2000, ce qui lui assurerait la présidence de la Chambre des représentants.

▶ Internet

LA DÉCISION du Congrès de diffuser le rapport Starr sur le Web, en septembre, a consacré le rôle primordial d'Internet dans l'univers médiatique de cette fin de siècle : instantanément et dans le monde entier, n'importe qui, à condition d'être correctement équipé, a pu ce jour-là accéder directement à ce document brut sans passer par le filtre des médias traditionnels. Pour leur part, les webmagazines, tels que *Slate* ou *Salon Magazine*, ont fait preuve d'une indépendance et d'une fraîcheur de ton dans leur traitement du « Monicagate » qui a souvent tranché avec la couverture obligée, moralisatrice et compassée de nombreux médias classiques, audiovisuels et écrits.

▶ Wall Street

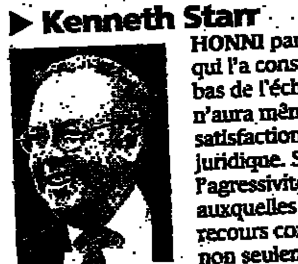
EN UN AN de scandale, tandis que la capitale fédérale n'avait d'yeux que pour ses institutions « en danger », secouées par ce que l'éminent sénateur Patrick Moynihan qualifia de « *crise de régime* », à New York l'indice industriel Dow Jones a augmenté de 20 %. En 1973, Wall Street avait été très sensible aux fluctuations du Watergate ; cette fois-ci, les marchés ne se sont pas laissé émouvoir. Cette évolution des relations entre Wall Street et la politique a été favorisée par deux facteurs : la disparition du déficit budgétaire fédéral, qui rend les marchés financiers plus imperméables aux états d'âme de Washington, et la mondialisation, qui expose davantage Wall Street aux soubresauts de l'économie mondiale qu'aux caprices washingtoniens.

LES PERDANTS

▶ Bill Clinton

SI LE SURNOM de « Comeback Kid » est désormais inséparable de son nom, le président américain ne gagne pas pour autant sur tous les tableaux. Sur celui de l'Histoire, d'abord, qui lui tient très à coeur, l'épisode Lewinsky entache Bill Clinton d'une marque indélébile : il sera, dans les manuels, le second président des Etats-Unis à avoir fait l'objet d'un vote de destitution au Congrès. Et plus d'un potache ricanera des circonstances qui ont conduit à ce vote.
Criblé de dettes, il va devoir se vendre au plus offrant dès la fin de son mandat, auprès des éditeurs et des organisateurs de conférences, pour rembourser les 4 millions de dollars (3,5 millions d'euros) qu'il doit à ses avocats.
Le nombre de ses amis qui se sont estimés trahis par son attitude ne se compte plus, et il n'est pas exclu qu'il ait encore à répondre de parjure et d'entrave à la justice devant une juridiction de droit commun lorsqu'il ne sera plus président.

▶ Kenneth Starr



HONNI par l'opinion publique qui l'a constamment placé au bas de l'échelle des sondages, il n'aura même pas eu la satisfaction d'une victoire juridique. Son acharnement et l'agressivité des tactiques auxquelles son équipe a eu recours contre des témoins ont non seulement dégoûté l'électorat de l'institution du procureur indépendant, héritée du Watergate, mais ont aussi jeté le doute sur les méthodes du parquet dans le système judiciaire américain. En dépit de tous les sobriquets dont il a été affublé, de « Torquemada » à « l'inspecteur Javert », sa place dans l'Histoire est incertaine : le « starrisme », relève l'historien Alan Brinkley, ne peut guère rivaliser avec le maccarthysme.

▶ Monica Lewinsky



SANS LA CONNAÎTRE, on l'avait définitivement jugée si niaise que le monde politico-médiatique s'est émerveillé de la voir s'exprimer avec assurance lors du premier de ses vingt-trois interrogatoires dont on ait pu voir la vidéo. A vingt-cinq ans, Monica Lewinsky voudrait « *récupérer sa vie* », mais la route sera longue. Elle n'a pas travaillé depuis un an, doit des sommes astronomiques à ses avocats et continue d'être astreinte au silence par M. Starr, ce qui retarde ses chances de gagner de l'argent : 600 000 dollars prévus pour les droits étrangers d'un entretien télévisé avec Barbara Walters et autant pour un livre écrit par le biographe de Diana.

▶ La droite républicaine

LORSQUE viendra le moment pour le Parti républicain de recoller les morceaux, l'aile droite siégera au banc des accusés. C'est elle qui, aveuglée par sa haine de Bill Clinton et de ses valeurs, a encouragé Kenneth Starr ; c'est elle qui a fini par réduire le programme électoral et législatif du Parti républicain à un seul mot : *impeachment*, provoquant par ricochet la chute de Newt Gingrich et de Bob Livingston au Congrès. La révolte gronde parmi les modérés et tout particulièrement parmi les gouverneurs des Etats, qui ne cachent plus leur mépris pour la façon dont la direction du parti à Washington a géré l'affaire. A l'approche des primaires présidentielles de l'an 2000, la bataille promet d'être sanglante.

▶ Matt Drudge



À FORCE de l'introniser en héros de la liberté de la presse sur le Web, on avait un peu trop vite oublié qu'il n'avait fait que recycler sur son site une information de deuxième main que *Newsweek* cherchait à recouper avant de la publier : l'existence de Monica Lewinsky et sa convocation dans l'enquête Paula Jones. Matt Drudge s'est fait un nom grâce à ce scoop qui n'était pas le sien, mais a été incapable de rééditer l'exploit : son dernier « coup », emprunté au tabloïd *Star*, sur un prétendu fils naturel de Bill Clinton, a été démenti.

▶ Washington

DANS UNE TRIBUNE publiée par le *Washington Post* au plus fort du scandale, Sally Quinn, qui, avec son mari Ben Bradlee, héros du Watergate, règne sur les soirées du Tout-Washington, a amèrement reproché à Bill Clinton d'avoir bafoué les règles de l'establishment de la capitale. Traumatisées par l'affaire Lewinsky, Sally Quinn et les élites washingtoniennes avaient simplement oublié qu'au-delà de la capitale, de Wall Street à la Silicon Valley en passant par le Texas, vivait un pays qui n'avait que faire de ces règles. Quand ils l'ont enfin compris, les médias ont baptisé ce phénomène « The Big Disconnect ».

PHOTOS WASHINGTON POST ET AP PHOTOS

Désormais, les Américains préfèrent l'exigence économique au « modèle moral »

WASHINGTON
de notre correspondant

Il est de bon ton aux Etats-Unis de parler de conflit de cultures, entre les valeurs d'aujourd'hui apportées par la génération du « baby boom » et celles d'hier, valeurs rustiques héritées de la conquête de l'Ouest, religieuses et morales issues des pèlerins du *Mayflower*. Un conflit symbolisé par deux hommes, Ronald Reagan, moribond et porteur des valeurs, souvent mythiques, d'un passé idéalisé et Bill Clinton, le miraculé de la politique. Un conflit qui a éclaté au grand jour avec le procès en destitution qui s'achève et que rien ne symbolise mieux que la confrontation entre Monica Lewinsky et ses juges, treize hommes blancs conservateurs.

Le 1er février nous a apporté ce dialogue surréaliste entre l'ex-procureur sudiste Ed Bryant et la jeune femme de Beverly Hills : « *Je veux vous parler de la première de ces prétendues occasions salaces.* » « *Ne pourriez-vous pas parler autrement ? Il s'agit de ma relation avec le président.* » Incompréhension entre deux générations, deux cultures, la californienne, libérée, influencée par la télévision et le cinéma, et la traditionnelle, fondée sur la Bible et pour laquelle la fornication reste un péché.

Il s'agit, entend-on parfois en Europe, du rejet d'un puritanisme décrit par Arthur Miller dans ses *Sorcières de Salem*. Peut-être. Mais l'étranger est vite mis en garde contre toute généralisation. E. J. Dionne, de la Brookings Institution, auteur de *Pourquoi les Américains haïssent la politique*, rappelle que ses compatriotes n'ont pas été regardants sur la vie privée de Kennedy ou de Roosevelt et que Cleveland avait été réélu en 1892... bien qu'il ait eu un enfant illégitime. « *Le cliché du puritanisme est simplement faux, l'idée que nous avons abaissé les critères moraux aussi. La vie privée est un problème, mais il n'est pas primordial* », dit-il.

E. J. Dionne explique que ce qui a changé, c'est que les Américains ne votent plus pour des dirigeants en fonction de leur vie privée mais de leur politique. « *Certes, ce serait idéal pour eux qu'ils aient ces deux qualités. Ils leur demandent de s'assurer que les trains arrivent à l'heure et leur pardonnent le reste. Mais ils n'ont pas abandonné l'espoir de retrouver un jour une figure exemplaire. Entre un homme moralement parfait qui conduit le pays à la récession et un homme aux mœurs imparfaites, la majorité a fait son choix : c'est pour cela que Carter a été battu en 1980.* » Pour une opinion pragmatique, et parfois un peu cynique, un Bill Clinton compétent et crédité d'une situation économique et sociale sans précédent mérite qu'on le soutienne, quoi que l'on pense de sa vie privée.

On n'attend plus d'un président qu'il soit un « modèle » à suivre. Mais c'est vrai depuis longtemps : à quel président a-t-on pu s'identifier depuis Kennedy ? Et encore, c'était avant que sa vie privée ne soit étalée dans les médias. Il s'agit là aussi d'une question de priorités car les Américains ne sont pas dupes, encore moins stupides. Les sondages montrent qu'ils ont su « compartimenter » leur opinion à l'égard du locataire de la Maison Blanche : premier de la classe pour sa gestion de l'économie, très bien noté pour sa politique en général mais zéro pointé en morale. Et c'est en connaissance de cause qu'ils l'ont réélu en 1996, même s'ils ne savaient pas que le Monicagate allait leur gâcher plus d'une année.

Premier président « baby boomer », Bill Clinton a su s'identifier à cette génération dans la force de l'âge, qui a connu les manifestations contre la guerre du Vietnam, le cannabis et les Beatles, la libéralisation sexuelle, qui a secoué la tutelle de ses aînés. Il a su leur parler, faire les gestes médiatiques et prendre les décisions qui leur plaisaient pour qu'eux aussi s'identifient à lui. « *J'ai eu une tante qui disait que les Beatles étaient responsables de la guerre du Vietnam. Les gens qui pensent comme ça sont des fous. Comment peut-on combler le fossé qui nous sépare d'eux ?* », disait au *Los Angeles Times* un commerçant new-yorkais à propos de ce que les conservateurs appellent le « *virus moral des années 60* ».

Premier président « baby boomer », Bill Clinton a su s'identifier à cette génération dans la force de l'âge, qui a secoué la tutelle de ses aînés

Les Américains ont donc un président faillible comme eux, qui a trompé son conjoint comme des dizaines de millions d'entre eux, sympathique et chaleureux mais aussi menteur et cachottier, grand amateur de « *junk food* » (hamburgers) et de *Diet Coke*. Un homme qui attire sympathie ou colère comme n'importe quel voisin. Un politicien qui a su prendre ses distances du petit monde politico-médiatique de Washington, qui ne l'a jamais vraiment accepté et qui n'a jamais été aussi déconnecté du reste du pays. Bill Clinton ne fait pas la morale, au contraire de ses accusateurs, dont la vie privée est loin de correspondre toujours à leurs prêches. En fait, c'est la croisade moralisatrice – plus que morale – de la droite ultraconservatrice chrétienne qui a à la fois failli conduire Bill Clinton à sa perte et l'en a sauvé.

L'ère des prêcheurs en politique est passée de mode

L'inquisition menée par le procureur Kenneth Starr a choqué les Américains par son acharnement ; elle les a peut-être même retournés. Le procès en destitution poursuivi par la droite républicaine – droite qui l'a toujours détesté, qui attendait la faute que le président lui a servi sur un plateau avec l'affaire Lewinsky – les a confortés dans leur opinion. Cet intégrisme a fini par occulter leurs arguments contre la conduite, jugée inqualifiable par tout le monde, du président. « *J'ai toujours voté démocrate, mais je n'aimerais pas que ma fille adolescente le rencontre à la maison.* » « *Beaucoup d'entre nous ont été dégoûtés par ce qu'il a fait, mais nous nous sommes rangés derrière lui après avoir vu ces gens d'extrême droite.* » « *Les années 60 nous ont apporté la liberté personnelle et le droit à l'avortement. Ces droits pourraient être menacés si la droite gagne cette guerre* », disent des démocrates.

En fait, pour les deux tiers des Américains, qui pensent que les fautes du président ne justifient pas sa destitution, le remède proposé par la droite est pire que le mal. L'ère des prêcheurs en politique est passée de mode.

Les gens comprennent mal, explique Paul Beck, de l'Ohio State University, « *cette curieuse contradiction chez les républicains, qui disent que le gouvernement doit sortir de votre portefeuille mais qu'il peut rentrer dans votre chambre à coucher* ». D'autant que les Etats-Unis ne sont pas exempts de cette constante en politique : quand un parti attaque la faillite morale d'un autre parti ou d'un dirigeant rival, ces dénonciations finissent, aux yeux de l'opinion, par coller à toute la classe politique. L'accusation d'hypocrisie contre un Bill Clinton qui, « *quand il brandit sa Bible à l'église, fait l'effet d'un chiffon rouge agité devant les républicains du Sud* », selon les termes d'Earl Black, professeur à la Rice University de Houston (Texas), s'est retournée contre ces pères-la-pudeur.

Curieux homme, néanmoins, que Bill Clinton : il a parfaitement compris l'évolution d'une société dont il s'est fait le porte-parole. Les gens ne veulent plus d'idéologie, il a réinventé le pragmatisme et ramené le Parti démocrate au centre en reprenant à son compte les thèmes républicains qui étaient populaires. Ils en ont assez du rôle envahissant de l'Etat dans leur vie, il a remplacé la « *présidence impériale* » de Kennedy et de Reagan par « *une présidence miniaturisée* », comme lui reproche le sénateur démocrate Patrick Moynihan. Il s'est concentré sur des micro-initiatives, préparées par une analyse fine de l'opinion et des campagnes de marketing pour qu'elles soient des succès à coup sûr et à court terme. Fini ces grandes idées qui sont passées de mode et les conflits qui agacent : vive la « troisième voie » adoptée depuis par la gauche européenne. Son pragmatisme l'a sauvé et il fait école : le slogan du candidat démocrate à la présidentielle de 2000, Al Gore, est l'« *idéalisme pratique* », celui du républicain George W. Bush Jr., le « *conservatisme compatissant* ».

P. de B.

L'Union européenne suspend son aide à la Russie pour protester contre des blocages administratifs

La crainte d'un détournement des envois de nourriture s'est accrue

La Commission européenne a proposé, mercredi 10 février, la tenue *« dès que possible »* d'une réunion à Bruxelles avec de hauts responsables russes pour discuter de la suspension, début février, de l'assistance alimentaire de l'Union à la Russie. Les Occidentaux critiquent notamment les coûteux contrôles *sanitaires pratiqués par* Moscou et évoquent une utilisation de l'aide à des fins politiques dans les régions russes.

FRUIT d'une *« incompréhension »* selon Moscou, d'un *« malentendu »* d'après Bruxelles, la procédure de fourniture d'aide alimentaire à la Russie a été interrompue au début du mois de février par le comité de gestion de l'Union européenne, ulcéré par les *« exigences injustifiées »* de la partie russe. Le mémorandum signé en 1998 entre la Commission européenne et la Russie prévoyait la fourniture, dès la fin du mois de février, à diverses régions russes économiquement sinistrées, de 1 million de tonnes de blé, de 500 000 tonnes de seigle, de 150 000 tonnes de viande de bœuf, de 100 000 tonnes de porc, de 50 000 tonnes de riz et d'autant de lait en poudre en provenance des stocks européens, soit l'équivalent de 400 millions d'euros. Les ressources dégagées par ces envois devaient être affectées à des objectifs sociaux prioritaires, comme le paiement des arriérés de salaires, de retraites, etc. Or les opérateurs commerciaux choisis par Moscou pour assurer la vente des produits affichent des exigences exorbitantes en matière de contrôle sanitaire et de qualité des produits.

TARIFS EXORBITANTS

Cette qualité doit *« être égale à celle de marchandises livrées lors d'un échange commercial »*, a demandé le département vétérinaire du ministère russe de l'agriculture. La viande de bœuf, par exemple, provient des stocks dit « d'intervention » de l'Union ; elle a donc été congelée depuis plusieurs mois et répond aux normes sanitaires européennes. *« Les Russes considèrent qu'au-delà de dix-huit mois de congélation, la viande est impropre à la consommation, ce qui est exagéré : tant que la chaîne du froid n'a pas été brisée, le produit est bon »*, explique René Laporte, représentant en France de la Confédération des entreprises Bétails et viandes. *« Les demandes russes en matière sanitaire sont outrées et on a parfois l'impression qu'ils cherchent plutôt à prélever leur dîme »*. Il raconte : *« En juillet 1998, 120 échantillons ont ainsi été prélevés sur des carcasses de bœufs congelées puis expédiés à Moscou pour examens complémentaires. Cela nous a coûté 1 200 francs par analyse. A ce jour, nous n'avons toujours pas reçu les résultats. »*

Les exportateurs de porc se plaignent des tarifs exorbitants (1 000 francs) pratiqués par le vétérinaire russe installé à Rungis depuis quelques années pour la délivrance des certificats sanitaires. Ses exigences sont drastiques : formulaires remplis d'une même écriture, à l'encre bleue, avec un tampon bleu, pas de ratures, etc. *« Les 1 000 francs vont dans la poche du vétérinaire, et encore, nous sommes heureux : nous n'avons qu'un vétérinaire : dans certains pays, ils sont deux ou trois : ça revient beaucoup plus cher... »*, fulmine un exportateur ulcéré. *« C'est justement pour éviter ces problèmes et ne pas risquer de nous voir opposer un refus de déchargement au poste-frontière que nous avons suspendu l'aide. Nous allons régler les détails techniques ; c'est une question de quelques semaines »*, rassure Mme Merlin, fonctionnaire à la Commission.

Mais au-delà de ces querelles techniques, une question demeure : l'aide parviendra-t-elle à destination ? La revue américaine *Journal of Commerce* indiquait récemment, citant des sources au département d'Etat américain à l'agriculture, que l'aide alimentaire fournie par les Etats-Unis pourrait servir les intérêts des gouverneurs de région russes à des fins électorales. Des élections législatives doivent se tenir en décembre 1999 en Russie, et les mandats de plusieurs potentats locaux seront remis en jeu cette année. L'attribution de l'aide risque de se faire en fonction de l'assise politique du chef de l'exécutif de la région. *« Les gouverneurs jouent leur va-tout »*, dit un négociant en viande américain installé à Moscou, cité par le journal. A Bruxelles, Mme Merlin confirme cette crainte : *« Nous allons placer des contrôleurs tout au long de la chaîne de distribution. Au moindre dérapage, nous suspendrons les opérations. Mais on ne peut pas mettre un gendarme derrière chaque colis »* Elle déplore le manque d'interlocuteurs russes et confie *« être rentrée bredouille »* d'un voyage effectué à Moscou, le 24 décembre, au cours duquel elle n'a vu personne pour évoquer ces problèmes.

« Il ne serait pas étonnant que ces produits soient vendus à prix d'or », résume René Laporte. D'autres difficultés auraient surgi entre les deux parties, les opérateurs commerciaux russes ayant insisté, dans le cas des céréales, pour que celles-ci soient déchargées dans des ports ou des villes de leur choix quand les destinations avaient d'ores et déjà été fixées en fonction des besoins des populations locales. Car, dans plusieurs régions russes, l'Extrême-Orient et le Grand Nord notamment (Tchoukotka, Magadan, Kamtchatka), la situation est particulièrement alarmante.

« SITUATION D'URGENCE »

La Croix-Rouge russe a lancé lundi un appel à l'aide pour 82 000 personnes en *« situation d'urgence »* faute de nourriture, de médicaments, de fuel. La pénurie de carburant a ainsi conduit à une diminution des vols d'hélicoptères, seul moyen d'atteindre des groupes de population vivant, coupés du monde, dans des zones où la température peut tomber à moins 50 degrés. Les troupeaux de rennes, principale richesse des autochtones, ont été divisés par trois... Cette situation ne date pas d'hier. Ces deux dernières années, la presse russe s'est plusieurs fois fait l'écho des pénuries de nourriture subies par des jeunes recrues de l'armée, contraintes de tuer des chiens errants pour se nourrir. Les officiers ont, quant à eux, reçu en 1998 du président russe l'autorisation de chasser à toute période de l'année pour assouvir leurs besoins en viande.

Marie Jégo

Moscou accuse l'Occident de chantage

La Russie a accusé, mercredi 10 février, *« des responsables occidentaux »* de chercher à conditionner l'octroi d'une aide financière à un changement de la politique extérieure russe, selon le porte-parole du numéro deux du gouvernement russe, le communiste Iouri Masloukov. *« Lors des négociations officielles, la question n'a pas été posée : mais elle l'a été non officiellement »*, a indiqué M. Sourikov. *« Les représentants des pays étrangers exposent clairement* [ce marché] *lors des conversations privées »*, a-t-il ajouté. *« Sont concernés le traité anti-missiles (ABM), toutes les formes de coopération avec l'Iran »*, la position de la Russie en Irak et au Kosovo. *« Ils nous demandent de modifier notre politique étrangère »*, a encore dit M. Sourikov, qui a laissé entendre que ces responsables étrangers *« n'étaient ni des Européens ni des Asiatiques »*. Les Etats-Unis, qui s'opposent vivement à la Russie sur plusieurs dossiers de politique internationale, n'ont jamais officiellement lié ces questions à celle de l'aide financière. – *(AFP.)*

Tony Blair veut mettre un terme à la « culture d'assistance »

« Nous serons durs », prévient le premier ministre

LONDRES
de notre correspondant

Objectif, défini par le premier ministre britannique lui-même dans un texte publié mercredi 10 février par le tabloïd conservateur *The Daily Mail* : *« En finir avec la culture de l'assistance. »* Moyen législatif soumis le même jour à la Chambre des communes pour y parvenir : un projet de loi visant à obliger tous les allocataires sociaux du pays en âge de travailler à se rendre régulièrement dans les bureaux de main-d'œuvre pour y répondre à des questionnaires et se voir éventuellement proposer un emploi.

De l'art de présenter une simple modernisation de l'Etat-providence en véritable révolution ? L'opposition conservatrice le pense, et le dit. L'aile gauche de la majorité, pour qui le « Welfare State » demeure l'héritage le plus précieux du travaillisme, n'est sûre de rien et se méfie comme de la peste de la fièvre moderniste du premier ministre de la « troisième voie ».

« Le temps des droits automatiques à l'allocation sociale est révolu », écrit Tony Blair, ajoutant : *« Nous serons durs. »* Le projet, tel que présenté mercredi au Parlement, vise essentiellement deux catégories sociales : les 2,8 millions de bénéficiaires de pensions d'invalidité et les 1,1 million de chefs de famille monoparentale qui reçoivent une aide sociale pour élever des enfants en bas âge.

Se disant *« stupéfait »* d'apprendre que certains touchent des indemnités depuis des années *« sans que personne n'ait l'idée d'aller vérifier qu'ils y ont toujours droit »*, le premier ministre veut stopper les abus, empêcher le recours aux pensions d'invalidité comme pré-retraite déguisée pour les quinquagénaires avancés et inciter le maximum d'intéressés à *« retourner au travail »*.

L'idée est de les faire entrer dans le système dit du « New Deal », qui a apparemment réussi avec les jeunes de moins de vingt-cinq ans dont le chômage a été réduit de moitié en deux ans. Pas question pour autant d'obliger les invalides graves ou les mères seules de jeunes enfants non scolarisés à reprendre le harnais.

Croissance zéro au premier semestre

La Banque d'Angleterre a annoncé, mercredi 10 février, qu'elle revoyait en baisse ses *prévisions* de croissance pour l'année en cours. Le PIB national, qui devait enregistrer une croissance *« proche de zéro »* pour le premier semestre, ne devrait finalement progresser, pour l'année tout entière, que d'un demi à un pour cent. Le gouvernement, qui avait fondé son budget annuel de dépenses et recettes sur une prévision de croissance de *« 1 à 1,5 % »*, a considéré que la révision de la banque centrale ne remettait pas en cause ses grandes orientations. Selon la Banque d'Angleterre, l'inflation annuelle resterait dans la fourchette de 2 à 2,5 % prévue par le gouvernement. – *(Corresp.)*

Simplement, à partir de l'an 2000 pour tout le pays et, dès maintenant, dans une douzaine de régions-pilotes, tous les autres devront se rendre aux convocations des services sociaux et de main-d'œuvre à dates fixes, faute de quoi ils s'exposeront à perdre leurs indemnités. Aujourd'hui, plus de 90 % des allocataires ignorent purement et simplement ces convocations et continuent de recevoir leur aide.

Bien que le premier ministre ait invité les intéressés *« à se montrer flexibles dans les emplois qu'ils doivent accepter s'ils peuvent travailler »*, Alister Darling, le ministre des affaires sociales, a assuré mercredi que le gouvernement *« n'a pas l'intention de forcer les gens à accepter des emplois dont ils ne veulent pas »*.

Couplé avec la réduction des pensions versées aux veuves et veufs de plus de quarante-cinq ans et sans enfant à charge, et avec la fiscalisation prochaine des allocations familiales reçues par les ménages les plus prospères, le projet gouvernemental vise à économiser 700 millions de livres par an (environ 1 milliard d'euros) sur un budget social total évalué à 98 milliards de livres (141 milliards d'euros) l'an.

Question posée mercredi aux Communes par le ministre « fantôme » conservateur des affaires sociales : *« Au moment où notre économie entre en récession, où sont les emplois dont parle Tony Blair ? »*

Patrice Claude

Hubert Védrine et Robin Cook tentent à nouveau d'enclencher les négociations sur le Kosovo

AUCUNE AVANCÉE n'avait encore été annoncée, jeudi 11 février en début de journée, dans les pourparlers sur le Kosovo. Les ministres français et britannique des affaires étrangères, Hubert Védrine et Robin Cook, devaient à nouveau se rendre à Rambouillet pour tenter de donner une impulsion aux négociations alors que l'on approche d'une première échéance : en fin de semaine, les organisateurs de la conférence doivent procéder à une évaluation et décider ou non de prolonger l'exercice d'une semaine supplémentaire. Cette décision pourrait être prise lors d'une réunion à Paris des ministres du Groupe de contact pour l'ex-Yougoslavie (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, Allemagne, Italie, Russie), dont la tenue n'a cependant pas encore été confirmée.

Lors d'une émission spéciale de France 3 sur le Kosovo, mercredi, la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, s'est déclarée encore incertaine de sa venue à Paris pour une telle réunion : *« Je viens de parler avec Hubert Védrine. Nous sommes d'accord pour faire le point ce week-end sur le déroulement des négociations. Mais je vais attendre de voir comment les choses progressent avant de prendre une décision définitive concernant ma venue »*, a-t-elle dit.

S'exprimant dans la même émission, Hubert Védrine a rappelé la difficulté des négociations : *« Je dis depuis le début que c'est difficile, mais il faut tout faire pour surmonter ces difficultés. Notre objectif est d'arracher un accord, le statu quo n'est pas tolérable. »*

POSITIONS INCONCILIABLES

France 3 a consacré un volet de son émission aux témoignages de personnes ayant fui le Kosovo, aujourd'hui réfugiées en Suisse, après avoir perdu des membres de leur famille. Elle a montré d'insoutenables images de séquelles d'actes de torture.

Outre Robin Cook et Hubert Védrine, le président de la République de Serbie, Milan Milutinovic, était également attendu jeudi à Rambouillet, où il devait s'entretenir avec la délégation serbe et avec les deux ministres. Le porte-parole du médiateur américain Christopher Hill a indiqué mercredi que les deux délégations étudiaient le projet d'accord proposé par le Groupe de contact : *« Ils y réfléchissent ; ils travaillent à leur rythme »*, a-t-il dit.

Cependant, à Belgrade et à Pristina, des positions inconciliables ont été réaffirmées mercredi. Le président yougoslave, Slobodan Milosevic, recevant le chef de la diplomatie grecque, a insisté pour que le Kosovo reste partie intégrante de la Serbie.

M. Milosevic et son interlocuteur ont exprimé, selon le communiqué, leur *« attachement commun à un règlement politique dans le cadre du système constitutionnel de la Serbie, ce qui implique le strict respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la Serbie et de la RFY »*. M. Milosevic a estimé que le seul moyen de régler avec succès le problème du Kosovo consiste à amener *« tous les protagonistes à s'engager à respecter les principes qui ne sont pas litigieux »*, afin de déterminer le *« cadre du dialogue politique »*. La délégation serbe aux pourparlers de Rambouillet demande comme préalable que les dix principes édictés par le Groupe de contact dans son projet de règlement soient signés par la délégation albanaise. L'un de ces principes est le maintien de l'intégrité territoriale de la Fédération yougoslave.

Côté serbe encore, l'ex-opposant devenu vice-premier ministre yougoslave, Vuk Draskovic, s'en est pris violemment mercredi aux dirigeants kosovars indépendantistes, les accusant de travailler à l'avènement d'une *« Grande Albanie »*. Il a déclaré que le gouvernement yougoslave était *« absolument prêt à tous les compromis dans le cadre de la Serbie »*.

Pour sa part l'Armée de libération du Kosovo (UCK) a affirmé à Pristina qu'elle ne renonçait pas à sa revendication d'indépendance. *« Nous insistons sur la reconnaissance de l'indépendance du Kosovo dans un délai précis avec un mécanisme approprié. »* – *(AFP, Reuters.)*

Le marché de l'ivoire est rouvert malgré les menaces sur la survie des éléphants

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Vous cherchiez l'éléphant ? Erreur. Il fallait trouver le marché. C'est lui qui se cache dans la forêt touffue de la bataille diplomatique sur l'autorisation du commerce de l'ivoire. Est-il la meilleure solution pour assurer la survie du plus grand mammifère terrestre de la planète ? Ou une politique de conservation assortie de règles strictes fixées par la communauté internationale est-elle préférable ? Le marché, a répondu, hier à Genève, la Convention sur le commerce international des espèces en danger (Cites). Son Comité permanent a jugé que les conditions étaient remplies pour que trois pays d'Afrique australe – le Zimbabwe, la Namibie et le Bostwana (sous réserve pour ce dernier pays) – puissent exporter 59,1 tonnes d'ivoire vers le Japon. En juin 1997, la conférence plénière de la Cites avait ouvert cette possibilité, transférant les populations d'éléphants de ces trois pays de l'annexe I de la Convention (commerce interdit) à l'annexe II (commerce réglementé). L'expédition d'un premier lot d'ivoire restait soumis à des conditions qui ont donc été jugées hier satisfaites.

Cette décision rompt avec l'interdiction du commerce international de l'ivoire édictée en septembre 1989 et qui a permis, de l'avis général, une remontée des populations d'éléphants. Elle résulte d'un efficace *lobbying* des pays d'Afrique australe dont les populations de pachydermes sont florissantes (56 000 au Zimbabwe selon l'Union internationale de conservation de la nature, 63 000 au Bostwana). Ce nombre pousse les animaux à sortir des parcs nationaux, abîmant les cultures et provoquant à l'occasion des morts d'homme. Le seul moyen pour éviter que les populations ne cherchent à détruire les éléphants est, selon les responsables de la faune d'Afrique australe, de les intéresser à leur survie : il s'agit de « valoriser » la faune sauvage, en vendant des permis de chasse à des touristes ou en commercialisant les produits animaux, les recettes revenant aux populations locales. *« Les hommes et les animaux partagent la Terre »*, explique Marianne Couroubie, d'Africa Resources Trust, une organisation qui promeut la *« gestion renouvelable de la faune »*. *« Les éléphants sont souvent considérés comme une menace. Ce processus peut être enrayé si la faune sauvage devient économiquement plus rentable que l'élevage ou l'agriculture »*, dit-elle.

Conclusion de cette approche : le commerce de l'ivoire est le meilleur moyen de préserver l'espèce.

Mais, dans le reste du continent, les populations d'éléphants ne sont pas aussi bien gérées qu'en Afrique australe. Et même si la Cites souligne que l'expédition d'ivoire vers le Japon est *« expérimentale »* et ne concerne qu'un stock d'ivoire légal et limité, de nombreux experts estiment que le signal envoyé à tous les « opérateurs » est celui de la reprise du commerce : *« Cette décision a un impact psychologique sur les trafiquants d'ivoire en Asie et en Afrique, qui comprennent que le marché est rouvert »*, dit Vivek Menon, délégué de l'Inde à la Cites. Des signes multiples de reprise du braconnage, depuis la décision de la Cites en 1997, ont été relevés dans de nombreux pays : il a vivement remonté en Inde depuis 1997, ainsi qu'au Tchad en 1998. Le 2 décembre, deux gardes ont même été tués dans le parc de Zakouma par des braconniers qu'ils avaient surpris. La Cites n'a pas jugé suffisants ces signaux. Mais les contrôles stricts qu'elle entend mettre en place paraissent peu crédibles dans un continent où l'Etat est le plus souvent faible et qui compte de surcroît de nombreux pays en guerre. Le bassin du Congo, notamment, abrite la deuxième plus grande population d'éléphants du continent africain : la guerre – où le Zimbabwe est d'ailleurs impliqué – ne devrait pas favoriser un contrôle efficace du braconnage. En Asie également, on constate des troubles ou la faiblesse de l'appareil d'Etat au Cambodge, en Birmanie et en Indonésie. Au total, si la Cites a voté pour le marché, il semble qu'elle ait oublié qu'un marché sans Etat pour l'encadrer est propice au trafic. Dans le cas de l'éléphant – et des ressources naturelles en général – trafic signifie grave menace.

Hervé Kempf

Quand la France « blanchit » l'ivoire illégal...

En principe, la France a une position ferme sur le commerce de l'ivoire. Elle a même pris, le 30 juin 1998, un arrêté interdisant l'importation de *« certains spécimens d'éléphants d'Afrique »*. Mais cette noble posture – qui pourrait valoir à la France une remontrance de la Commission européenne qui n'a pas la même position – côtoie un arrêté d'un sens très différent. Il prolonge, jusqu'au 1er juin 1999, la déclaration des stocks d'ivoire détenus par des citoyens français, déclaration réglée par un arrêté du 28 mai 1997. Ce petit échafaudage juridique vise en fait à légaliser la possession d'ivoire... Dix ans après l'interdiction de son commerce en 1989. Mieux, il ouvre la possibilité, *« en l'absence de tout justificatif »*, de déclarer *« sur l'honneur »* les stocks n'excédant pas un kilogramme. Cette clause, et le flou de certaines autres conditions de déclaration, est jugée par des bons connaisseurs du dossier comme la porte ouverte à la légalisation d'ivoire illicite.

Une loi sur l'immigrati[...] provoque une crise entre H[...]

Une loi sur l'immigration des enfants provoque une crise entre Hongkong et Pékin

La Cour d'appel du Territoire revendique sa souveraineté juridique

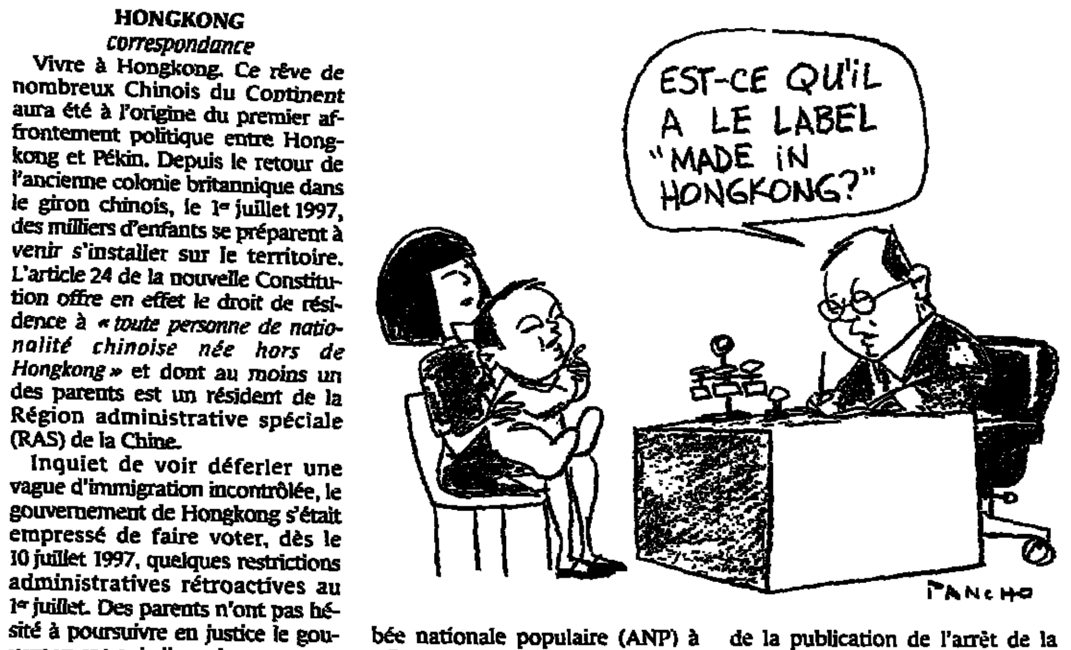
A la fin janvier, la Cour d'appel de Hongkong a invalidé une loi passée par le gouvernement de la « Région administrative spéciale » pour empêcher l'afflux d'enfants venus de Chine continentale. Elle manifeste ainsi sa souveraineté en matière d'application des droits. La question de l'immigration provoque la première crise politique entre Pékin et Hongkong depuis la rétrocession de l'ancienne colonie britannique à la Chine, en 1997.

HONGKONG
correspondance

Vivre à Hongkong. Ce rêve de nombreux Chinois du Continent aura été à l'origine du premier affrontement politique entre Hongkong et Pékin. Depuis le retour de l'ancienne colonie britannique dans le giron chinois, le 1er juillet 1997, des milliers d'enfants se préparent à venir s'installer sur le territoire. L'article 24 de la nouvelle Constitution offre en effet le droit de résidence à *« toute personne de nationalité chinoise née hors de Hongkong »* et dont au moins un des parents est un résident de la Région administrative spéciale (RAS) de la Chine.

Inquiet de voir déferler une vague d'immigration incontrôlée, le gouvernement de Hongkong s'était empressé de faire voter, dès le 10 juillet 1997, quelques restrictions administratives rétroactives au 1er juillet. Des parents n'ont pas hésité à poursuivre en justice le gouvernement qui, d'appels en recours, a tenté pendant dix-huit mois de limiter le droit de résidence aux enfants légitimes dont un des parents était résident au moment même de leur naissance.

Le 29 janvier 1999, coup de théâtre : la *Court of Final Appeal*, ultime juridiction de la RAS, inflige un camouflet au gouvernement : tout enfant, affirme la Cour, légitime ou naturel, dont un des parents est résident permanent – même récent – de Hongkong, bénéficie d'un droit de résidence inscrit dans la Constitution. Mieux : dans son arrêt, la Cour affirme pour la première fois qu'elle a, sur les affaires intérieures du territoire, le pouvoir de veiller à l'application du droit et à la constitutionnalité des lois, sans en référer préalablement au Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire (ANP) à Pékin.



A Hongkong, l'accueil a reçu un accueil partagé. D'un côté, la communauté des juristes salue haut et fort cette affirmation de l'autonomie de la justice locale, à l'égard du gouvernement de la RAS d'abord, suspecté à maintes reprises d'interventions dans les affaires du parquet local, mais aussi et surtout vis-à-vis de l'ANP à Pékin, qui dispose d'un droit d'interprétation de cette Loi fondamentale, lequel n'avait pas encore été précisé.

De l'autre, le gouvernement de Hongkong et sa population d'anciens réfugiés voient d'un très mauvais œil l'arrivée de centaines de milliers de Chinois du continent sur un territoire désormais frappé par le chomâge et des problèmes de logements chroniques. Au lendemain de la publication de l'arrêt de la Cour, on évoquait le chiffre de 13 000 enfants ayant fait acte de candidature à l'immigration. Puis, s'appuyant sur une enquête réalisée il y a quatre ans, on a évoqué 162 000 enfants susceptibles d'arriver. Enfin, en intégrant les enfants illégitimes des « concubines » des Hongkongais, on parvient au chiffre de 320 000. Le gouvernement, qui a diligenté une enquête auprès de 20 000 personnes, estime qu'au moins 650 000 enfants sont concernés. Ce chiffre n'a pas été rendu public.

CALMER LE JEU

Dans un premier temps, Pékin a semblé se conformer à l'avis de la Cour de Hongkong. Mais, une semaine plus tard, quatre juristes de Chine populaire ayant participé à la rédaction de la Constitution en 1990 ont attaqué, de manière concertée et à la télévision publique CCTV, sa décision : la Cour s'est arrogé un droit d'interprétation qui revient à l'ANP de Pékin, et elle tend à faire de Hongkong une entité politiquement indépendante, dénoncent-ils. Le lendemain, le porte-parole du Conseil des affaires de l'Etat, Zhao Qizheng, confirmait que ces propos reflètent les vues du gouvernement central. *« La décision de la Cour est une erreur qui va à l'encontre de la Loi fondamentale »*, a-t-il spécifié, ajoutant : *« La Loi Fondamentale ne peut être changée. La Cour doit modifier son arrêt. »*

Pris entre le marteau et l'enclume, le chef de exécutif hongkongais, Tung Chee-hwa, déclare qu'il *« respecte l'indépendance de la justice »*, mais pour affirmer tout de suite après qu'*« il attache beaucoup d'importance au point de vue exprimé par les juristes chinois. »* Alarmés, avocats et éminents constitutionnalistes du territoire crient au malentendu, et prient instamment le chef de l'exécutif d'aller plaider le dossier en haut lieu : en aucun cas l'arrêt de la Cour ne remet en cause le pouvoir d'interprétation de la Constitution de l'ANP, disent-ils. Pour calmer le jeu, Pékin a rappelé qu'il soutenait résolument le concept *« un pays, deux systèmes »*, sans préciser les véritables intentions du Bureau des affaires de Hongkong et de Macao, en charge de l'affaire. Chacun semble vouloir éviter à tout prix une issue radicale à ce conflit. *« Hongkong n'a d'autre solution que d'intégrer progressivement ces centaines de milliers d'immigrés du Continent, quitte à créer de nouvelles lois pour l'avenir »*, juge un diplomate européen.

Valérie Brunschwig

En Syrie, hormis l'ascension du fils du président Assad, rien ne change...

DAMAS
de notre envoyé spécial

Le sang a coulé en Syrie, mercredi 10 février. Par dizaines, des électeurs se sont entaillé le pouce pour remplir leur bulletin de vote. Les résultats du référendum présidentiel organisé ce jour devaient être annoncés jeudi en fin de journée. L'intense campagne développée depuis deux semaines en faveur d'un cinquième septennat consécutif pour le président Hafez El Assad et les millions de portraits diffusés pour l'occasion ne laissent guère de doute sur le verdict des urnes. Les bureaux de vote ayant fait l'économie des enveloppes et des isoloirs, la seule interrogation était en fait de savoir si un seul « non » serait recensé à l'issue de ce véritable plébiscite.

La consultation de pure forme des Syriens, ce « carnaval », pour reprendre l'expression d'un opposant désireux de conserver l'anonymat, intervient après un semestre agité. En octobre 1998, le pays s'est retrouvé directement menacé par la Turquie, qui lui reprochait d'héberger le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), contre lequel Ankara mène une guerre impitoyable. Le rapport des forces étant clairement en sa défaveur, la Syrie a satisfait aux demandes turques. Puis, en décembre, les frappes aériennes militaires américaines et britanniques contre l'Irak ont eu en Syrie un prolongement impensable. Pour la première fois, une manifestation tolérée, sinon suscitée par les autorités, a semblé, selon certains témoins, échapper à leur contrôle. La lapidation de l'ambassade américaine, ses bannières déchirées, la mise à sac de la résidence de l'ambassadeur et du bureau du British Council ont donné l'image à peine croyable d'un régime incapable de canaliser le mouvement de colère d'une partie de sa population.

Fort d'un nouveau mandat de sept ans, le président syrien, qui est apparu en bonne forme mercredi lorsqu'il s'est rendu aux urnes, n'a plus guère qu'une seule échéance devant lui : l'issue – ô combien plus incertaine – des élections générales israéliennes, dont le premier tour est fixé au 17 mai.

EFFET D'AFFICHAGE

Dans l'attente d'une éventuelle reprise de négociations bilatérales entre Damas et Jérusalem, évoquée par Benyamin Nétanyahou lui-même à Amman lors des obsèques du roi Hussein, ces élections ne lui interdisent pas de prendre d'ores et déjà des décisions. Car les dernières élections législatives, organisées en octobre 1998 et contrôlées de très près par le pouvoir, n'ont pas mis en évidence une évolution ou un choix, comme cela avait été le cas lors des scrutins précédents. Ceux-ci avaient notamment vu l'arrivée d'entrepreneurs parmi le personnel politique.

Sans doute très éloignées des attentes d'une société civile silencieuse, les mesures espérées par les observateurs tournent désormais autour de la personnalité du fils du président, Bachar, présenté comme *le dauphin présomptif. Dans un entretien accordé à un journal libanais, le 4 février, ce dernier a évoqué une possible entrée officielle en politique. « Je ne cherche pas un poste*, a-t-il dit, *mais si la direction ou la base du parti me charge d'une responsabilité quelconque, je suis prêt. En tout cas, nombre de mes idées peuvent être adoptées par les institutions concernées. Je ne trouve pas nécessaire de le faire personnellement. Que je sois à un poste ou non, je ne manquerai pas d'assumer mes devoirs. »*

Au-delà d'une possible amnistie, dont les plus optimistes se prennent à espérer qu'elle puisse s'étendre à certains prisonniers politiques, ce nouveau mandat présidentiel, qui prendra effet à la mi-mars, pourrait s'accompagner d'un remaniement ministériel. *Compte tenu de l'extrême concentration de tous les pouvoirs dans les mains d'un seul, la modification du gouvernement n'aura guère qu'un effet d'affichage*, même si l'arrivée de nouveaux responsables pour le secteur de l'économie et des finances est attendue avec impatience par de nombreux hommes d'affaires syriens. Deux autres hypothèses sont également avancées : un changement au niveau des vice-présidents, dont un poste est vacant depuis la déchéance du frère du président, Rifaat, intervenue en janvier 1998 ; ou l'arrivée du fils du président à un poste de responsabilité au sein du parti Baas, qui conforterait une autorité limitée pour l'instant à l'armée. Mais il faudra alors compter avec la « vieille garde » du régime, qui semble accueillir avec assez peu d'enthousiasme l'ascension de cet héritier.

Gilles Paris

La fille d'un couple d'opposants iraniens assassinés à Téhéran demande une enquête internationale

PARIS. Parastou Forouhar, fille d'un couple d'opposants iraniens assassinés en novembre 1998 à Téhéran, a déploré, mercredi 10 février, que l'enquête sur la mort de ses parents soit confiée au Parquet militaire, et a demandé qu'une commission d'enquête internationale puisse se rendre en Iran. Lors d'une conférence de presse au siège de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) à Paris, Mme Forouhar a évoqué les conditions *« atroces »* de l'assassinat de son père, Dariush, ancien ministre de la République islamique, et de sa mère Parvaneh. Ils ont reçu respectivement 11 et 24 coups de couteau à la poitrine. Elle a regretté qu'aucun coupable n'ait été identifié et a affirmé que son avocat n'avait pu consulter le dossier, s'étant vu opposer *« la sécurité du pays »*.
Le président de la FIDH, Patrick Baudoin, a déploré qu'aucune commission d'enquête internationale n'ait pu se rendre en Iran et a annoncé que ses démarches se poursuivaient auprès des autorités iraniennes pour que des organisations non-gouvernementales puissent évaluer sur place la réalité des faits. – *(AFP.)*

Pékin pointe « plus de cent missiles » contre Taïwan

LONDRES. Selon un rapport américain classifié, dont le quotidien britannique *Financial Times* a publié certains extraits, la Chine a accru le nombre de ses missiles balistiques sol-sol, du type M9 et M11, qui sont déployés dans le sud du pays en direction de Taïwan. En 1995-1996, cet arsenal ne comptait que 30 à 50 missiles. Il est évalué aujourd'hui à 150, voire 200 missiles et, selon ce rapport secret-défense américain, l'état-major chinois prévoit d'en installer 650 dans les années à venir. Le ministère taïwanais de la défense a affirmé, jeudi 11 février, que *« plus de cent missiles de courte portée sont déployés »*.
Cette accumulation ne peut que faire courir à la région des risques de tension grave, selon un expert cité par le *Financial Times*, qui craint que Pékin spécule sur une absence de réponse de Taïwan pour, ainsi, moderniser et amplifier entre-temps sa panoplie. Les Etats-Unis ont vendu à Taïpeh des batteries de missiles anti-missiles Patriot et se proposent de livrer des frégates équipées d'un système de détection.

DÉPÊCHES

■ **ÉRYTHRÉE : le gouvernement d'Asmara a annoncé une accalmie**, mercredi 10 février, dans les combats qui opposent ses forces à l'armée éthiopienne depuis quelques jours. Mais à Addis-Abeba, le porte-parole du gouvernement a accusé des unités érythréennes de s'en être prise à des positions éthiopiennes sur les deux fronts pour tenter de reprendre des postes perdus les quatre jours précédents. – *(Reuters.)*

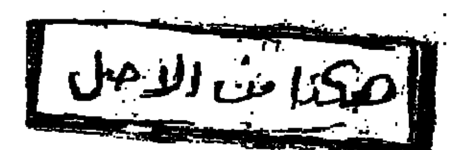
■ **GHANA : quatre civils ont été condamnés à mort**, mercredi 10 février, pour avoir tenté de renverser le gouvernement ghanéen en 1994. Les quatre hommes, tous Ghanéens, avaient été arrêtés le 2 septembre 1994. Le chef de l'Etat, Jerry Rawlings, avait pris le pouvoir en 1979, puis en 1981, à la faveur de deux coups d'Etat, avant d'être confirmé dans ses fonctions par un vote démocratique en décembre 1992 et de nouveau en 1997. – *(AFP.)*

■ **IRAK : un civil irakien a été tué et plusieurs autres ont été blessés** quand des *« avions ennemis »* ont bombardé, mercredi 10 février, un site de la DCA irakienne, dans la zone d'exclusion aérienne du sud de l'Irak, a rapporté l'agence officielle INA. Le Pentagone a confirmé ces tirs. – *(AFP.)*

■ **VATICAN : Jean Paul II pourrait se rendre à Hongkong** pour annoncer les conclusions du synode consacré à l'Asie, a indiqué l'évêque (officiel) de Shanghaï, Mgr Aloysius Jin Luxian, dans un entretien publié par le mensuel catholique italien *30 Giorni*. Il a ajouté qu'un dialogue entre Pékin et le Saint-Siège est en cours. *« Hongkong fait partie de la Chine, mais est en même temps autonome et peut prendre des décisions tout seul. Toutefois, c'est aussi une zone spéciale et il serait difficile pour nous d'y aller pour voir le souverain pontife »*, a ajouté l'évêque chinois. – *(AFP.)*

La Commission européenne reste ferme face aux manifestations paysannes

STRASBOURG. *« Le paquet Santer nous enterre »*, et *« Quel avenir pour les jeunes agriculteurs ? »*, étaient les slogans les plus remarqués du cortège franco-allemand de 1 700 tracteurs qui ont défilé, mercredi 10 février à Strasbourg, contre la réforme de la politique agricole commune (PAC). Une délégation a été reçue par MM. Santer, président de la Commission de Bruxelles, Fischler, commissaire à l'agriculture, et José Maria Gil-Robles, président de l'Assemblée de Strasbourg. M. Santer s'est contenté d'*« écouter avec attention les doléances des agriculteurs »*. M. Fischler s'est montré le plus négatif : *« La Commission négocie avec les Etats-membres et pas avec les syndicats »*. M. Bastian, maître d'œuvre de la manifestation de Strasbourg, a convenu que *« l'état des discussions ne laisse rien augurer de positif »*. C'est pourquoi il *« compte sur une détermination forte du chef de l'Etat et du gouvernement pour défendre le financement de la PAC »*.
Jacques Chirac, qui a affirmé, mercredi 10 février, sa détermination à défendre les intérêts de l'agriculture française dans les négociations sur l'Agenda 2000, a par ailleurs *« fait état de son sentiment de désapprobation, voire de condamnation »* des exactions paysannes commises le 8 février, a déclaré le président de la FNSEA, Luc Guyau, après l'entretien qu'il a eu à l'Elysée. – *(Corresp.)*



ÉLECTIONS A quatre mois des élections *européennes du 13 juin*, les principales formations politiques, qui ont arrêté leurs stratégies et choisi leurs têtes de liste, s'interrogent sur ce que pourrait *être le comportement de certaines* composantes de leurs électorats, susceptibles de leur faire défaut en raison de mécontentements catégoriels ou d'appréhensions face aux *progrès* de l'intégration. ● CHARLES PASQUA centre sa campagne, commencée mercredi 10 février dans les Alpes-Maritimes, sur la *« désertion »* des dirigeants politiques, qui s'intéressent aux choix politiques européens plutôt qu'aux préoccupations de leurs concitoyens. ● LE GOUVERNEMENT va présenter aux parlementaires un article additionnel, de nature *consensuelle, au projet* de loi de ratification du traité d'Ams*terdam*.

Les partis politiques aux aguets face à des électorats instables

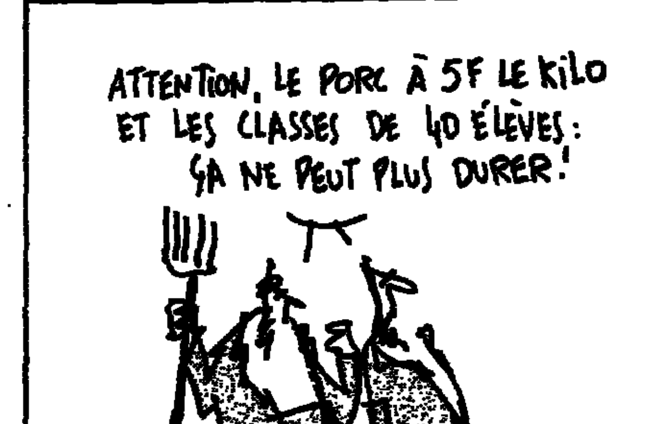
Scrutin sans conséquence directe sur les équilibres politiques, les élections européennes sont propices à l'expression des intérêts ou des mécontentements catégoriels. Les principales formations redoutent, en outre, un retour de flamme « souverainiste » dans l'année de l'euro

FRANÇOIS HOLLANDE s'est résigné à y aller, Philippe Séguin a renoncé à renoncer : on a connu des débuts de campagne plus enthousiastes pour une campagne européenne dans les deux principales formations. Au RPR, comme au PS, on n'accorde guère de valeur, à ce stade, aux sondages d'intention de vote réalisés depuis deux ou trois mois. Trop tôt. Trop flous. Trop flatteurs pour M. Hollande. Déjà si déprimants pour M. Séguin. Aujourd'hui, on se méfie terriblement et on rappelle volontiers *la leçon électorale de* 1994.

A pareille époque, il y a cinq ans, Dominique Baudis, qui portait les couleurs RPR-UDF, avait commencé sa campagne en fanfare. Rien n'indiquait encore que Michel Rocard n'obtiendrait que 14 % des *voix au soir du* 12 *juin*. Il avait fallu attendre le mois de mai, à quatre ou cinq semaines du scrutin, pour voir émerger les deux listes qui allaient chambouler l'élection, celle de *Philippe de Villiers* à droite, celle de Bernard Tapie à gauche.

Ce scénario-catastrophe est, aujourd'hui, dans toutes les têtes. Et l'on multiplie les commandes d'enquêtes qualitatives aux instituts de sondage pour tenter de mieux cerner les attentes des Français, les points de crispation éventuels, les craintes qui n'attendent qu'un dé*clic pour s'exprimer. Qui seront* les Villiers ou Tapie de 1999 ?

● **La droite inquiète des bourgonnements du monde rural.** Cette semaine, députés et sénateurs de droite sont arrivés de sale humeur à Paris. Plus encore que le spectacle des déchirements de leurs chefs, ils redoutent les conséquences du calendrier européen sur leur électorat. Pour les élus, majoritaires, des zones rurales, deux mots font *frémir* : Agenda 2000 et Natura 2000. La violence des manifestations paysannes, lundi 8 février à Paris, n'est, selon eux, que le témoignage exacerbé d'un mécontentement plus général du monde rural, qui se sent menacé *à la fois* par la renégociation de la politique agricole commune



(PAC) et par la redéfinition des critères d'attribution des fonds structurels européens. Ceux-ci en effet *ne tiennent plus compte désormais* de la spécificité « rurale ». Le débat, en apparence technique, mobilise de très nombreux élus locaux et un vaste réseau socio-profes*sionnel : agriculteurs bien sûr, mais* aussi artisans, chefs de petites entreprises. Il occupe aussi largement *les colonnes de la* presse quotidienne régionale.

L'agressivité manifestée à l'égard de Dominique Voynet, devenue le symbole de la défense de « l'environnement » au détriment de *celui* de la « ruralité », est révélatrice de la montée des tensions dans cet électorat. Aussi se montre-t-on très attentif, dans les partis de l'opposition, à la façon dont le premier ministre, et surtout le président de la *République, s'engagent dans* les négociations européennes. Pour Jacques Chirac, l'enjeu est important : la France inquiète de l'Agenda 2000 est la sienne. Ces catégories-là – agriculteurs, chefs de petites et moyennes entreprises, *artisans – sont les seules à droite* à ne pas avoir désavoué le chef de l'Etat au lendemain de la dissolution et elles constituent aujourd'hui son socle électoral. Du sentiment qu'elles auront d'être bien ou mal défendues à Bruxelles, *peut dépendre leur vote* aux européennes : en faveur de la liste RPR-DL, soutenue par le président de la République ou au profit de celle, protestataire, de Charles Pasqua.

L'ancien ministre de l'intérieur est en effet considéré comme le *principal bénéficiaire potentiel de* ce mécontentement. Son discours souverainiste, très favorable à l'Etat, peut recevoir un écho favorable dans une France qui se sent remisée de toutes parts.

● **Le PS anxieux de la grogne du peuple de gauche.** Du *côté* de François ~~Hollande, ce sont~~ évidemment les états d'âme du « peuple de gauche » qui nourrissent l'inquiétude. ~~Ils commencent~~ par ceux des enseignants. Les quelque quinze mille enseignants qui se sont retrouvés dans les rues de Paris, le 4 février, pour exprimer leur malaise ne s'en prennent, pour l'heure, qu'à Claude Allègre pour demander sa démission. Mais s'ils n'utilisent pas encore le slogan rituel – *« On s'en souviendra le 13 juin ! »* –, ils brandissent déjà, comme la coordination du Nord-Parisien, leurs cartes d'électeurs en guise de menace.

Au-delà de cet abcès de fixation, c'est tout le monde des fonctionnaires, majoritairement à gauche *mais volontiers* plus revendicatif que les salariés du secteur privé, qui voit s'accumuler les menaces : incertitudes sur les retraites dans le cadre de la mission Charpin, mise à plat sans concession des conditions et du temps de travail dans la fonction publique (*Le Monde* du 11 février). Pour l'heure, rien n'indique, dans les enquêtes d'opinion, qu'ils sont prêts à exprimer leur défiance à l'encontre du gouvernement. *Mais rien ne garantit qu'ils* seront disposés, le 13 juin, à manifester leur confiance à la liste socialiste.

Les classes populaires, enfin, sont, à l'évidence, les plus inquiètes de la construction européenne. *Selon un sondage de la* Sofres, réalisé du 27 au 29 janvier auprès d'un échantillon de 1 000 personnes et publié, le 11 février par un groupe de journaux de province, il se trouve toujours 41 % de Français (ils étaient 46 % en juin *1994*) pour craindre les conséquences de la construction eu*ropéenne*. Parmi eux, les ouvriers (42 %) et surtout les employés (49 %) sont les plus nombreux. M. Hollande ne renierait sans doute pas les propos désabusés que son adversaire et compagnon de galère européenne, Philippe Sé*guin*, a tenus le *6 février* : *« Les conséquences politiques des élections européennes sont généralement assez imprévisibles. Quoique à peu près toujours aberrantes. Elles s'apparentent à un vrai jeu de massacre (...), à un véritable attrape-nigaud. Il est ainsi fortement déconseillé à tout homme politique responsable de se lancer dans une pareille aventure, où il n'y a que des coups à prendre. »*

Gérard Courtois et Pascale Robert-Diard

Charles Pasqua entre en scène au son des Négresses vertes

VILLENEUVE-LOUBET
(Alpes-Maritimes)
de notre envoyé spécial

La règle est éternelle : pour exister, mieux vaut, d'abord, se démarquer de ses plus proches amis. Pour la première réunion publique de sa campagne, mercredi 10 février, à Villeneuve-Loubet, dans les Alpes-Maritimes, Charles Pasqua s'est employé, devant un gros millier de personnes, à attaquer férocement son ancien partenaire de la lutte anti-Maastricht, Philippe Séguin, qu'il a accusé de se préparer à *« déserter l'Assemblée nationale »*.

« " Battons la gauche pour faire une Europe de droite !" Voilà la dernière trouvaille de ceux qui ont déjà transporté leurs ambitions du Palais-Bourbon au Palais de l'Europe, sans même se retourner une dernière fois. Dieu, que tout cela va vite ! Voilà tous nos partis, bien rangés derrière leurs chefs, préparant leurs cantines pour Strasbourg (...), laissant leurs doublures à l'Assemblée nationale, des fois qu'il s'y passe encore quelque chose », a lancé le sénateur des Hauts-de-Seine, avant de conclure : *« Le dernier sorti éteint la lumière... »*

M. Pasqua n'a que faire de *« battre les socialistes »*. *« Pourquoi pas,* demande-t-il, *mais pour quoi faire ? La même politique qu'eux ? »* L'ancien ministre de l'intérieur a, du reste, *rendu un hommage appuyé à son successeur* place Beauvau, Jean-Pierre Chevènement. *« S'il ne se décide pas* [à présenter une liste], *j'essaierai de le suppléer, vu qu'après tout, il ne me remplace pas si mal là où il est »*, a-t-il affirmé. Le cofondateur du RPR – il n'oublie jamais de le rappeler – se veut désormais hors des partis, seul contre le président de la République et son premier ministre, *« qui vont aller main dans la main aux prochains sommets européens »* ; seul contre *« les vaillants stratèges de la cour de Chirac »* et contre *« les chefs de* [son] *propre parti, qui ont failli »*. *« C'est un côté un peu Don Quichotte, qui n'est pas pour me déplaire »*, glisse-t-il.

Entrant en scène sur un air des Négresses vertes, il espère tenir à distance, le plus longtemps possible, son *« ami Philippe de Villiers »*. Mercredi après-midi, devant 500 étudiants de la faculté de droit de l'Université d'Aix-Marseille III, M. Pasqua a pu constater que le nom du président du Mouvement pour la France *déclenche des sifflets. Les deux hommes font* la même analyse de la construction européenne, mais n'ont pas la même stratégie. *« Je lui ai dit : "Creuse ton propre sillon. On verra bien au mois d'avril" »*, confie M. Pasqua.

Face aux divisions de la droite et de l'extrême droite, face aux contradictions du PCF *et aux hésitations du MDC*, il compte *« susciter une sorte de "non" multiple »* ou, comme il le dit plus crûment en privé, récupérer *« tous ceux qui veulent dire merde aux appareils politiques »*. *« Et ça peut faire beaucoup de monde à la sortie ! »*, rêve-t-il à voix haute.

Jean-Louis Saux

Amsterdam : le gouvernement propose un amendement consensuel

LA RÉVISION constitutionnelle du 18 janvier ayant ouvert la voie à la ratification du traité d'Amsterdam, *les 2 et 3 mars à l'Assemblée* nationale, puis le 16 mars au Sénat, les parlementaires devraient discuter en séance publique le texte autorisant cet acte. Le projet de loi approuvé par le conseil des ministres, le 3 février, sur proposition *du ministre des affaires étrangères*, Hubert Védrine, et du ministre délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici, ne comporte qu'un seul article, autorisant la ratification. Le gouvernement devrait y ajouter, après consultation des parlementaires, un article 2, dont la rédaction devrait être à peu près la suivante : *« La France souligne la nécessité de réaliser, au-delà des stipulations du traité d'Amsterdam, des progrès substantiels dans la voie de la réforme des institutions de l'Union, préalablement à la conclusion des négociations d'adhésion. »*

Cette rédaction, proche de celle de la « déclaration » exprimée par la France, la Belgique et l'Italie en *annexe au traité, respecte deux* interdits : elle n'apparaît pas comme une injonction du législatif à l'exécutif, ce qui serait contraire à la Constitution ; *elle n'impose pas de* conditions à la ratification du traité d'Amsterdam, ce qui serait contraire aux obligations communautaires de la France, le traité ayant été signé sans conditions.

Le gouvernement n'a pas d'em*blée inscrit cet article 2 dans son* projet de loi pour des raisons juridiques et politiques. Il craignait que le Conseil d'Etat n'émette un avis défavorable. En règle générale, les projets de ratification ne comprennent qu'un seul article. Il y a certes eu une exception, en 1977, avec le projet autorisant l'élection au suffrage universel direct des députés européens, mais cet article 2 se contentait d'énoncer une interprétation, *faite par le Conseil* constitutionnel, du droit positif.

Surtout, le gouvernement tenait à montrer qu'il tient compte des demandes des parlementaires qui ont réclamé cette réforme institutionnelle. Ceux-ci n'ont pas le droit d'amender les projets de ratification. Le règlement de l'Assemblée nationale l'interdit formellement et, dans la pratique, le Sénat considère les amendements comme irrecevables. *C'est d'ailleurs sans* grande chance de succès que M. Giscard d'Estaing a déposé un amendement, jeudi 11 février. MM. Védrine et Moscovici ont vérifié que les parlementaires souhaitent toujours que le gouvernement *introduise cet article* 2 en consultant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée le 3 février, celle du Sénat le 11.

Rafaële Rivais



« Passe devant avec la lampe, je te suis avec le revolver »

LA ROUTE est longue qui mène à Strasbourg, et pas seulement parce que les TGV n'y arrivent pas encore. Les état-majors sont partis en éclaireurs, à la débrouille. *« Sarkozy et Séguin sont tous les deux à l'entrée d'un tunnel*, commente Charles Pasqua, *et Sarkozy dit à Séguin : "Passe devant avec la lampe, moi je te suis avec le revolver." »* Derrière encore, la caravane des impétrants. Certains, volontiers sans gêne ou bernard-l'hermite, *misent sur leur opiniâtreté* pour gagner la capitale alsacienne. D'autres se sont déjà retirés de la compétition, déboutés résignés d'un droit de concourir très sélectif. Sur la route, les « carrés » et les « cubes » initient les bizuths aux gaités de l'Union.

● **Les « crampons ».** Les plus difficile à éconduire sont ceux qui se recommandent d'un précédent employeur ou d'un ami haut placé. *Plusieurs ont déjà frappé à la porte* de Philippe Séguin. Comment résister à un Eric Raoult, ancien ministre d'Alain Juppé, qui arrive au siège du RPR avec un bristol du président de la République lui-même ? Comment dire « non » à un Frédéric de Saint-Sernin, M. « sondages, enquêtes et opinion » de l'Elysée, qui y a eu longtemps un bureau ?

D'autres frappent à la porte sans lettre *de crédit. Antoine Waechter* est allé trouver les responsables socialistes, avec pour seule référence un joli score (10,59 %), mais vieux de dix ans déjà. *« On ne va pas refaire aux Verts le coup de Brice Lalonde ! »*, s'est excusé, la main sur cœur, Jean-Christophe Cambadélis. Parmi les anciens amis de Génération écologie, on joue facilement les pique-assiette, les pique-écrans. Dans chaque cadre de caméra, sur chaque tréteau de Daniel Cohn-Bendit, on trouve toujours un *« mamérien » – comprenez*, un ami de l'ancien présentateur d'Antenne 2 Noël Mamère – passé par GE avant d'être élu, en 1994, sur la liste de Bernard Tapie. Presque aussi fort que les chasseurs qui, suivant à la trace la tête de liste des Verts, s'offrent une campagne gratis, avec présence assurée à tous les « vingt heures » des télévisions.

Une fois tous les cinq ans, lorsqu'il s'agit de s'assurer une place *éligible* au Parlement européen, où elle siège depuis trois lustres, Nicole Fontaine condescend à jouer de la caméra. Nicole Fontaine ? La première vice-présidente (UDF) du Parlement de Strasbourg, voyons ! Une expérience irremplaçable, un carnet d'adresse *européen, et, dis*tille-t-elle pour que François Bayrou comprenne tout à fait bien, un tapis rouge déroulé par Philippe Séguin si elle consent à trahir son *propre camp. Une intempestive* interview à *Ouest-France* a éventé sa manœuvre la veille du lancement de la liste UDF à Bordeaux, le 7 février. Qu'importe la bienséance : devant les militants, elle s'empare du micro, et met au compte de la malveillance *de la presse son* double jeu.

André Sainjon, lui, traque les responsables socialistes au téléphone. Elu en 1989 sur la liste de Laurent *Fabius, puis sur celle de Bernard* Tapie, l'« ancien syndicaliste » professionnel ne fait pas confiance à son nouveau patron, Jean-Michel Baylet, pour défendre ses intérêts catégoriels. Autre sortante radicale, Odile Leperre-Verrier préfère le *mailing* (CV, photo, *lettre de motivation*) suivi du *phoning*, à l'adresse des journalistes : ils n'ont plus qu'à la mettre sur leur liste.

● **Les déboutés.** Certains, déjà, ont décroché. Quelques têtes de liste madrées ont déjà eu raison de leur *ambition. Alors que François* Bernardini, parrain de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, contraint de démissionner de la présidence du conseil général pour avoir été déclaré comptable de fait, racontait, de la Cannebière à la rue de Solférino, *que son bureau était* déjà réservé à Strasbourg, François Hollande, d'un seul rendez-vous, l'a proprement décramponné. A l'UDF, on a choisi des méthodes plus douces. François Léotard et Gérard Longuet ont d'eux-mêmes annoncé, dans la presse, *qu'ils* n'étaient pas, mais pas du tout demandeurs d'une place sur la liste de François Bayrou. Michel Barnier n'a pas eu à s'exécuter : « sa » liste *d'union de l'oppostion* n'a jamais vu le jour.

Jean-Pierre Chevènement, lui, a fait d'un simple congrès biannuel du Mouvement des citoyens trois déboutés : Georges Sarre, Béatrice Patrie, et le corpus antimaastrichtien du MDC. Alors *que le PS ne lui* proposait que des places « femmes », le ministre de l'intérieur a consacré Sami Naïr comme chef de file d'une liste de la gauche républicaine. *Georges Sarre* n'en est pas revenu. Béatrice Patrie a compris qu'on venait de lui souffler sa place sur la liste socialiste. Et les militants en ont oublié de remar*quer qu'entre la* nation-Europe de M. Chevènement, et l'Europe-nation de Lionel Jospin, il n'y a désormais plus vraiment d'incompatibilité.

● **Les bizuths.** Loin de ces bassesses parisiennes, on reconnait *vite les « pros »*. *Le pro a ses* appartements à Bruxelles et à Strasbourg, mais juste un pied-à-terre à Paris. Le pro tutoie les journalistes du *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et trinque avec ceux du *« FT »*, qui le suivent de Valenciennes à Mon*tauban. Le pro quitte un meeting* pour attraper l'avion de Zurich et revenir le lendemain sur un vol de la Sabena. Au journaliste qui croit le piéger, il donne du tac au tac son indemnité d'élu en euros. Il faut bien reconnaître que, pour l'ins*tant, parmi les têtes de liste, le seul* pro s'appelle Daniel Cohn-Bendit.

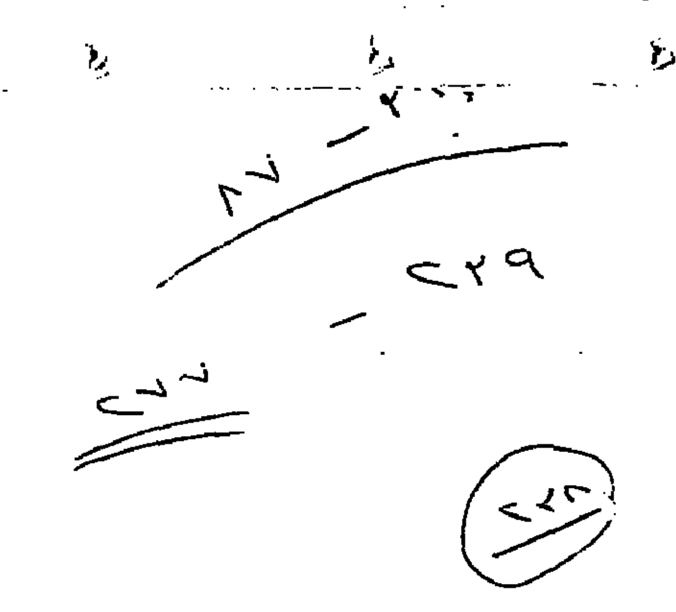
Le pro a déjà fait des paris sur le prochain président de la Commission européenne. Le pro se passionne pour le prochain titulaire de la sous-commission des droits de *l'homme, tandis que le bizuth en* est encore à découvrir que le président anglais de la commission des affaires étrangères a dû démissionner de ses fonctions lorsque des douaniers ont trouvé, dans sa valise, des produits strictement interdits à la vente dans tous les pays de l'Union. Pendant que le pro épate son monde, le bizuth cherche à se mettre au parfum.

Les députés UDF sortant ont ex*pliqué à un François Bayrou* légèrement ébahi que, non seulement il n'est pas nécessaire de porter la cravate dans l'hémicycle de Strasbourg, mais qu'encore il est permis d'y donner le sein à son nourrisson, depuis que l'allemande Hiltrud Breyer a donné un jour l'exemple. Daniel Cohn-Bendit raconte devant ses colistiers Verts, en conférence de presse, quel souvenir ému il garde de cette élue féministe des Grünen *allemands décrivant, dans* le même hémicycle, la condition de femme, son *« plaisir »*, mais aussi les affres de la *« pénétration douloureuse »*.

Parfois, certains bizuths se demandent s'ils ont vraiment envie de devenir pros.

Cécile Chambraud et Ariane Chemin





La droite cherche une position commune sur l'égalité hommes-femmes en politique

Le courant hostile à la parité se renforce parmi les intellectuelles

Le débat sur la parité – l'inscription dans la Constitution de la possibilité de faire des lois pour assurer l'égal accès des hommes et des femmes aux fonctions politiques – continue au sein de la droite, partagée entre ses députés et ses sénateurs, lors d'un colloque organisé, jeudi 11 février, au Sénat. Dans le même temps, le courant « universaliste », hostile à la parité, s'exprime davantage, en particulier dans la gauche intellectuelle.

« FEMMES EN MARCHE » au Sénat... Deux semaines après le démantèlement, par les sénateurs, du projet de loi constitutionnelle sur la parité, l'affiche du colloque *sur la « modernisation de la vie* publique », organisé jeudi 11 février au Palais du Luxembourg, pourrait faire sourire. Mais le temps presse. Depuis le 26 janvier, sous la pression de l'Elysée, le président du Sénat, Christian Poncelet (RPR), se démène pour tenter de convaincre ses collègues de se rapprocher du projet initial du gouvernement, approuvé par le chef de l'Etat (*Le Monde* du 4 février).

Mercredi, la commission des lois de l'Assemblée nationale a voté le rétablissement du texte adopté en première lecture au Palais-Bourbon. Selon toute probabilité, les députés suivront cette position, en séance publique, le 16 février. En commission, Claude Goasguen (DL, Paris) a défendu en vain un amendement, cosigné par le président du groupe DL, José Rossi, visant à ce que seule une loi *« organique »* – nécessitant l'accord du Sénat lorsqu'elle lui est relative – puisse mettre en œuvre le principe de parité. Dominique Bussereau (DL, Charente-Maritime) a voté contre le rétablissement du texte voté en première lecture.

La balle reviendra donc dans le camp des sénateurs, en deuxième lecture, le 4 mars. M. Poncelet saisira-t-il l'occasion de son intervention au colloque organisé dans ses murs, jeudi soir, pour esquisser les bases d'un compromis avec les députés ? Acquis à la cause de la parité, ses hôtes attendaient de lui un geste significatif. « Femmes en marche », organisateur de cette réunion, est un collectif de onze associations de femmes engagées *dans la « droite républicaine »*. Parmi elles, Catherine Dumas, déléguée pour les femmes au sein de l'association des Amis de Jacques Chirac, s'est chargée d'organiser ce colloque prévu, selon elle, depuis le mois d'octobre.

Elue conseillère régionale d'Ile-de-France en mars 1998 sur la liste conduite par Edouard Balladur, elle a convaincu l'ancien premier ministre d'y participer. M. Balladur devait aborder le sujet de la parité parmi d'autres thèmes touchant à la modernisation de la vie publique : réforme des institutions, *décentralisation et structures* administratives, simplification de la législation. L'ancien premier ministre qui, en 1995, avait préconisé l'instauration de quotas à titre provisoire, *devait dire son souci de* voir le Sénat et l'Assemblée parvenir à un compromis. Auparavant, Lucien Neuwirth aura rappelé, au cours de cette séance de rattrapage, son plein et entier accord avec le projet du gouvernement : héraut sénatorial de la cause des femmes, l'élu RPR de la Loire confie que, le 26 janvier, il était retenu à Bruxelles par une réunion de la... commission de l'égalité des chances entre les hommes et les *femmes, présidée par la socialiste* Yvette Roudy.

« COMBAT D'ARRIÈRE-GARDE »

Ce colloque, au moment où la droite cherche le moyen de parvenir à une position commune entre ses députés – le texte avait été adopté à l'unanimité des présents, au Palais-Bourbon, le 15 décembre – et ses sénateurs, intervient alors que le courant « universaliste », hostile à l'idée même d'une parité inscrite dans la Constitution, se renforce. Robert Badinter, sénateur des Hauts-de-Seine, avait été seul, à gauche, à exprimer cette position, argumentée, par ailleurs, par son épouse, Elisabeth Badinter. Or, *Le Monde* a publié, dans ses éditions du 11 février, les *« points de vue »*, allant dans ce sens, d'Evelyne Pisier, d'Elisabeth Roudinesco et de Danièle Sallenave, auxquels s'ajoutent, dans *L'Express* (daté 11-17 février), les déclarations de plusieurs autres personnalités, telles que l'historienne Mona Ozouf, la mathématicienne Stella Baruk, Françoise Cachin, directrice des *Musées de France*, Patricia Barbizet, directrice générale d'Artémis, et la sociologue Irène Théry. *« Nous sommes tous différents, mais, comme citoyens, nous sommes tous les mêmes »*, écrit, par exemple, la sociologue Dominique Schnapper.

Dans l'éditorial de *La Lettre des femmes*, bulletin de l'association chiraquienne Femmes pour la France, la présidente de celle-ci, Christine Mame, écrit : *« Le projet sera probablement enterré. A moins que le président de la République (...) ne fasse comprendre aux sénateurs qu'il faut cesser ce combat d'arrière-garde, ou alors qu'il en appelle au peuple par référendum... »*

J.-B. de M.

Les députés communistes veulent préserver le monopole d'EDF

AU GOUVERNEMENT, nul ne prend la menace à la légère. Dans une déclaration rendue publique mercredi 10 février, les députés communistes se disent prêts à voter contre le projet de loi ouvrant le secteur de l'électricité à la concurrence. Ce texte, dont l'Assemblée nationale doit débattre le 16 février, vise à transposer dans le droit français une directive européenne déjà ancienne (*Le Monde* du 15 janvier). Acceptée dans son principe par le gouvernement d'Alain Juppé, le 19 décembre 1996, elle organise la fin du monopole d'Electricité de France (EDF) dans l'Hexagone, en permettant notamment aux plus gros consommateurs d'électricité de s'approvisionner auprès des fournisseurs de leurs choix.

Par peur des résistances au sein de l'entreprise publique, rien n'avait été fait pour inscrire cette directive dans l'ordre juridique national. Le temps presse : l'article 27 de la directive prévoit que, faute d'aménagements particuliers, elle sera intégralement applicable dans les pays de l'Union à partir du 19 février 1999, sans respect des particularités ou traditions locales. Désireux de préserver les missions de service public d'EDF, le gouvernement de Lionel Jospin a donc décidé de bâtir un projet de loi dont chacun sait, depuis le début, qu'il risque de mettre à mal la cohésion majoritaire.

A l'approche du but, c'est donc le scénario-catastrophe qui se profile. « *En l'état*, lit-on dans la déclaration des députés communistes, *ce texte est inacceptable car, d'une part, il ne prend pas suffisament en compte (...) les exigences du service public de l'électricité et, d'autre part, il va favoriser les intérêts privés au détriment de l'intérêt général.* » Si, lors de la discussion publique, les élus PCF mêlent leurs voix à ceux de l'UDF et du RPR, eux aussi critiques, le gouvernement risque d'être mis en minorité.

Pour éviter cette extrémité, Alain Bocquet, président du groupe communiste, suggère donc de différer le débat. *« Nous demandons que cette directive soit renégociée*, a-t-il expliqué mercredi. *Nous demandons le report de la discussion de ce texte et nous demandons une grande consultation des salariés d'EDF-GDF et des usagers avant de prendre toute décision.* » Pour l'instant, le gouvernement refuse d'accéder à la demande du député du Nord. La discussion reste fixée au 16 février. D'ici là, dans les coulisses, les négociateurs tenteront de trouver un compromis.

Cette position s'appuie sur la menace de représailles qu'agite la Commission européenne en cas de non-transposition rapide de la directive. *« Elle pourrait engager une procédure de "manquement" »*, a expliqué Christian Bataille (PS), rapporteur du projet de loi, devant la commission de la production et des échanges, le 28 janvier. Surtout, les responsables gouvernementaux ont la désagréable impression d'être victimes, dans cette affaire, de débats internes au PCF. Fin janvier, Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, avait longuement négocié avec André Lajoinie (PCF), président de la commission de la production et des échanges, quelques amendements susceptibles de calmer la grogne des députés communistes. Robert Hue lui-même, sondé par divers responsables socialistes, avait paru très conciliant.

Lorsque M. Jospin avait fait le point sur ce dossier, le 2 février, lors du petit-déjeuner hebdomadaire des responsables socialistes à Matignon, ses interlocuteurs l'avaient tous rassuré. Changement de ton une semaine plus tard : le 9 février, Daniel Vaillant, ministre chargé des relations avec le Parlement, et Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée, ont tout deux fait part de l'hostilité des députés communistes à ce projet de loi. C'est qu'entre-temps M. Bocquet était entré dans la danse et avait remis en question les équilibres patiemment négociés.

D'où la volonté gouvernementale de s'en tenir au calendrier initial, en espérant qu'une fois de plus les communistes finiront par camoufler leurs désaccords sous le manteau de l'abstention.

Jean-Michel Aphatie et Jean-Baptiste de Montvalon

Mécontentement croissant sur l'intercommunalité

La grogne croissante des députés communistes à l'égard du projet de loi sur l'intercommunalité rend le gouvernement perplexe. Le principe de coopération intercommunale heurte déjà un certain nombre d'élus PCF. Le 9 février, l'adoption d'un amendement qui marque un premier pas vers l'élection au suffrage universel des conseils de communautés urbaines (*Le Monde* du 11 février) a été la goutte d'eau qui fait déborder le vase, comme l'a indiqué Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée, à Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, mercredi 10 février. En qualifiant la disposition sur le suffrage universel de *« bonne idée »*, mercredi, sur la radio bordelaise Wit FM, Alain Juppé, *président de la communauté urbaine de Bordeaux*, a aussi agi en porte-parole de Jacques Chirac. Matignon en est conscient... et les communistes aussi : retirer l'amendement ferait paraître Lionel Jospin moins *« moderne »* que M. Chirac. Les députés PCF vont donc essayer de faire pression sur le volet fiscal du texte.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Jean-Pierre Chevènement

À la suite de la chronique parue dans la page « Kiosque » de nos éditions du 9 février, nous avons reçu de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, la lettre suivante :

Dans un billet d'humeur intitulé *« M. Chevènement et l'éthique »*, Alain Rollat m'attribue, dans *Le Monde* du 9 février, l'épithète outrageante de *« xénophobe »*. Invité au journal de France 3, dimanche 7 février, j'ai été amené à commenter un reportage (annoncé à mon insu par la chaîne pour la promotion de l'émission) décrivant l'action des pouvoirs publics comme celle d'un Etat policier.

Il eût été inconcevable qu'un ministre de l'intérieur placé dans cette situation ne rappelât pas aux téléspectateurs les dizaines d'assassinats et la dérive quasi mafieuse dont les deux départements de la Corse sont les victimes depuis des années.

Ces éléments ne figurant pas dans le reportage de France 3, il m'a semblé indispensable de rappeler à cette chaîne de service public l'éthique professionnelle qui doit prendre en compte une présentation équilibrée de faits particulièrement graves. J'ajoute que la même éthique me semble devoir s'appliquer à tous les médias concernant l'enquête sur l'assassinat *du préfet Erignac*.

C'est dans ce contexte que j'ai indiqué également mon sentiment sur le rapport de la Fédération internationale des droits de l'homme rédigé par un avocat italien et par un avocat britannique qui assimilent la situation de la Corse à celle de l'Irlande du Nord ! Ne pouvant développer en quelques minutes des explications détaillées sur le contenu d'un tel rapport, j'ai effectivement précisé qu'il provenait d'avocats étrangers n'ayant consacré que fort peu de temps à l'examen de la situation née des attentats terroristes en Corse.

Le français étant une langue qui devrait nous demeurer commune, je serais heureux qu'Alain Rollat consente à réviser le qualificatif de *« xénophobe »*. Il me semble que défendre l'intérêt du pays – ce que je n'ose plus appeler l'intérêt national – contre une violence fanatique ne devrait pas être assimilé à de la xénophobie.

Le gouvernement et les radiologues parviennent à un accord

La profession accepte un contrôle de ses dépenses

APRÈS six mois de conflit, le gouvernement et les radiologues ont conclu un armistice, peut-être une paix durable. La ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, le secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, et le président de la Fédération nationale des médecins radiologues (FNMR), Jean-François Mazoyer, ont signé, mardi 9 février, un accord global, portant sur l'amélioration de la *qualité des soins, le développement* de la prévention et l'« optimisation » des dépenses. Ce dernier point est essentiel pour un secteur où Mme Aubry avait constaté, en 1998, une dérive importante des dépenses, ce qui l'avait décidée, en août, à réduire brutalement de 13,5 % les tarifs de ces spécialistes.

Pour obtenir cet accord, les pouvoirs publics ont fait un geste significatif : ils ont relevé la valeur de leur lettre-clé (« Z 1 »), qui passera de 9,47 francs à 10,60 francs à compter du 25 février, sans pour autant la ramener à sa valeur initiale de juillet 1998 (10,95 francs). Les radiologues ont accepté que, conformément à la loi de financement de la « Sécu » pour 1999, un bilan de leur activité soit réalisé quand les données des quatre premiers mois de l'année (jusqu'à fin avril), puis des huit premiers mois (jusqu'à fin août), seront disponibles. Un suivi mensuel de leur activité est même prévu.

CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE

En cas de dérapage, précise le protocole, *« la valeur du Z 1 sera alors éventuellement modifiée* [à la baisse] *pour garantir une évolution globale des dépenses de radiologie, sur 1998 et 1999, conforme aux objectifs fixés pour les honoraires des spécialistes sur ces deux années »*. Les radiologues acceptent ainsi ce que les autres spécialistes refusent encore : un accord prix-volume autorisant l'Etat à réduire la valeur de leurs actes – et donc leurs revenus – si la progression de leur activité est médicalement injustifiée. Un « observatoire de la radiologie » sera créé (autoévaluation, études épidémiologiques, « références de bonne pratique »).

En outre, l'Etat, les caisses et les radiologues mettront en place une instance de concertation pour rendre plus efficace l'extension du dépistage du cancer du sein et améliorer le suivi des femmes dépistées. Les pouvoirs publics comme les professionnels souhaitaient aussi un développement du contrôle technique des appareils de radiologie et d'échographie. Après concertation, un décret sera pris, avec effet au second semestre 1999, les signataires souhaitant qu'*« une attention particulière soit portée à la maîtrise et à la réduction des doses délivrées aux patients et aux opérateurs en imagerie médicale »* lors des examens.

Enfin, alors que le programme Sesam-Vitale (transmission électronique des données entre les professionnels de santé et les caisses) connaît des débuts pour le moins poussifs, la Fédération des radiologues *« s'engage à favoriser activement »* le développement de la télétransmission des feuilles de soins des cabinets vers les organismes de Sécurité sociale. Conscient des particularismes de cette profession, Mme Aubry va confier à une personnalité qualifiée *« une mission de réflexion »* sur l'avenir de l'imagerie médicale (libérale et hospitalière).

« Cet accord améliorera de manière significative la situation de nombreux cabinets confrontés à de très sérieuses difficultés économiques », s'est réjouie, mercredi, la FNMR. Les radiologues cherchent depuis des années un accord avec les pouvoirs publics. Médecins libéraux, mais aussi patrons de PME qui ont à gérer du personnel et des investissements parfois lourds, ils ont besoin d'une visibilité économique qu'ils ne peuvent avoir s'ils sont en conflit permanent avec l'Etat ou les caisses d'assurance-maladie.

Jean-Michel Bezat

Des revenus qui varient du simple au triple

Le revenu libéral moyen des médecins (hors débutants et fins de carrière) variait, en 1997, du simple au triple, indique la DRESS, la nouvelle direction de la recherche et des études du ministère de la solidarité. Après charges et avant impôt, les radiologues touchaient 942 000 francs/an (près de 143 600 euros) et les chirurgiens 722 00 francs. Venaient ensuite les ophtalmologues (557 000 francs), les cardiologues (547 000 francs) et les stomatologues (521 000 francs). Les « gastro » avaient 471 000 francs, les ORL 461 000 francs, les gynécologues 445 000 francs, les pneumologues 427 000 francs. Enfin, pédiatres, généralistes et psychiatres gagnaient respectivement 329 000 francs, 337 000 francs et 335 000 francs. Ces revenus se sont accrus depuis le début des années 90, mais la progression s'est ralentie dans la plupart des cas, sauf pour les radiologues : plus faible au début des années 90, la hausse de leurs revenus s'est accélérée ensuite, notamment en raison du développement des examens coûteux.

Le Sénat crée un délit de conduite sous l'empire de stupéfiants

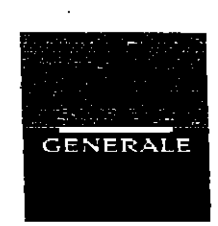
LE PROJET de loi sur la sécurité routière a été adopté en deuxième lecture par le Sénat, à l'unanimité, mercredi 10 février. Ce texte qui instaure, notamment, un délit d'excès de grande vitesse, avait été adopté par l'Assemblée, en première lecture, le 10 décembre 1998. Les sénateurs ont supprimé les articles prévoyant un contrôle des infrastructures routières ainsi qu'une formation pour les conducteurs de « voiturettes » sans permis (*Le Monde* du 10 février). Les sénateurs ont aussi voté un amendement qui fait de la conduite *« sous l'empire »* de stupéfiants, en cas d'accident corporel, un délit passible de deux ans de prison et de 30 000 francs d'amende, au même titre que la conduite sous l'empire de l'alcool.

DÉPÊCHES

■ **FRONT NATIONAL : le tribunal de grande instance de Nanterre a nommé**, mercredi 10 février, un administrateur judiciaire pour gérer, jusqu'au 30 septembre 1999, la société civile immobilière (SCI) Clergerie Hugo, propriétaire du siège du Front national à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine). Le tribunal avait été saisi en référé par le FN de Jean-Marie Le Pen, actionnaire majoritaire de la SCI, pour qu'il nomme un administrateur en remplacement de l'ancien gérant, Serge Martinez, exclu du FN et aujourd'hui secrétaire général du FN-Mouvement national, le parti de Bruno Mégret.

■ **PARTI SOCIALISTE : Alain Claeys, chargé de la coordination et de la trésorerie au secrétariat national du PS, a été nommé**, mardi 9 février, directeur de campagne pour les élections européennes du PS. En annonçant cette décsion, François Hollande, premier secrétaire du PS, a précisé que, pendant la campagne électorale, le secrétariat national élargi assurerait la direction de la campagne et que le bureau national jouerait le rôle de comité de campagne. Une convention extraordinaire, au cours de laquelle sera ratifiée la liste socialiste, lancera officiellement la campagne le 10 avril.

(Publicité)





Société Générale et Paribas unissent leurs forces et créent
SG PARIBAS

Madame, Monsieur

Société Générale et Paribas ont décidé de se rapprocher afin de donner naissance à une nouvelle banque européenne d'envergure mondiale, SG PARIBAS.

Ce rapprochement constitue un événement majeur dans l'histoire de deux banques parmi les plus anciennes d'Europe. Il marque une étape importante dans l'adaptation du paysage bancaire européen. La complémentarité des activités et des réseaux ainsi que notre communauté de vue et d'ambition placent cette opération dans des conditions particulièrement favorables.

Quelques jours après l'arrivée de l'euro créant un marché unifié de 300 millions de personnes, SG PARIBAS, puissante et diversifiée, devient un acteur leader sur ses métiers.

Forte de près de 80 000 collaborateurs, SG PARIBAS sera la 1ère banque française et la 4ème banque mondiale par le total de ses fonds propres. Au service de 10 millions de clients, elle est leader européen des services financiers spécialisés et présente dans 80 pays. Dans plusieurs activités, elle se classera parmi les 5 premières banques d'investissement dans le monde, elle détiendra le plus important portefeuille européen de participations et gérera plus de 200 milliards d'euros d'actifs.

Cette union conforte notre objectif commun de rentabilité nette sur fonds propres de 15 % à l'horizon 2000.

SG PARIBAS créera de la valeur pour les clients, pour les salariés et pour les actionnaires de Société Générale et de Paribas.

SG PARIBAS disposera de tous les atouts et de l'élan nécessaire pour réussir.

Daniel Bouton
Président-Directeur Général de la Société Générale

André Lévy-Lang
Président du Directoire de Paribas

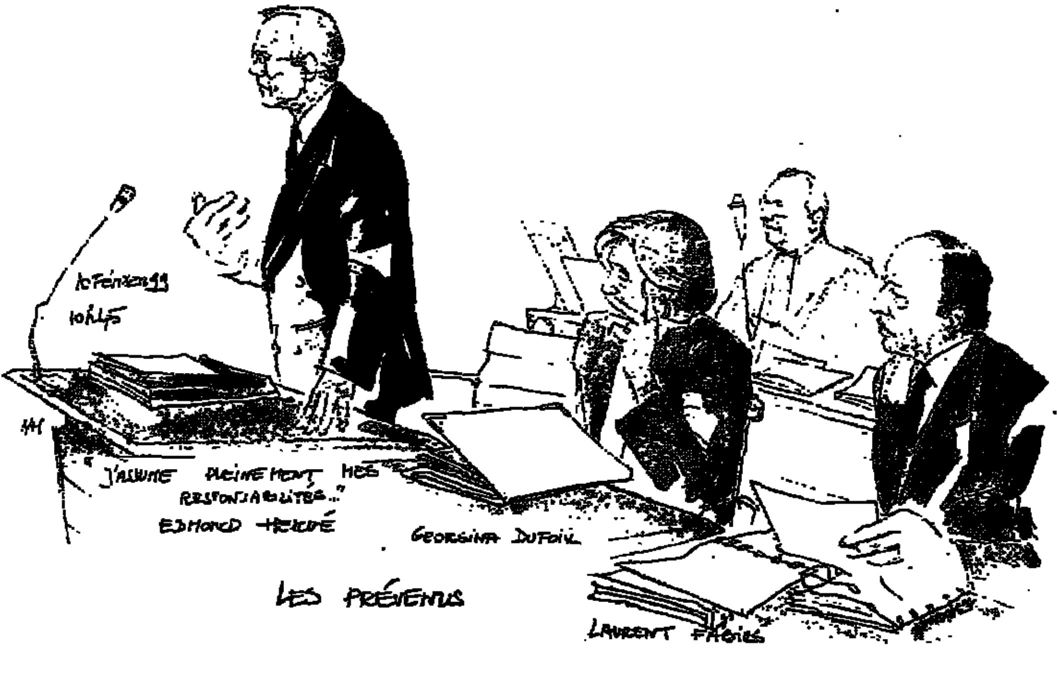
N° Vert Paribas : 0 800 05 17 88. N° Société Générale : 01 42 14 52 16 Internet : www.socgen.com / www.paribas.com

M. Hervé et Mme Dufoix réfutent l'accusation de « dysfonctionnement gouvernemental »

Au cours de la deuxième journée d'audience, l'avocat général et le procureur général ont fustigé l'organisation des ministères concernés par l'affaire du sang contaminé. Très confus, les débats ont souffert de l'absence de chronologie et de découpage thématique

LA COUR DE JUSTICE de la République est-elle faite pour comprendre l'affaire du sang contaminé ? Au deuxième jour du procès, mercredi 10 février, le président Christian Le Gunehec n'a pas eu le temps de poser cinq questions, sur le fond du dossier, qu'on est déjà interloqué. Le juge, chargé de conduire l'audience, n'a prévu aucun récit, aucune charpente, aucune chronologie. Où sont la pédagogie et la clarté ? Pêle-mêle, cinq heures durant, une masse de questions désarticulées vont tomber sur Edmond Hervé, l'ancien secrétaire d'Etat à la Santé, puis pendant un peu plus de deux heures, en fin de journée, sur Georgina Dufoix, ancienne ministre des affaires sociales et de la solidarité. Un fourre-tout pour procès d'initiés.

A la logique d'un découpage par dossiers – sélection chez les donneurs de sang, dépistage systématique, chauffage des produits antihémophiliques –, le président a préféré l'interrogatoire successif des prévenus. Il pose deux ou trois petites questions de son cru, puis, tel Monsieur Loyal, lit les interrogations qu'ont glissées vers lui chacun des membres de la cour, sur de grandes feuilles de papier. La procédure étant calquée sur celle d'un tribunal correctionnel, les quinze juges, qui ont reçu trois CD-ROM compilant les milliers de cotes, sont censés connaître le dossier. Mais au rang de cette justice d'exception, où est l'éclatante et publique recherche de la vérité ?



« TILT EN TEMPS RÉEL ! »

Qu'importe. *« Surréaliste »*, la justice est en marche. Edmond Hervé, masque de fer, toujours aussi tribun, saisit les premiers mots de son interrogatoire pour dire d'abord combien il fut, en ces années 1983-1985, lui, l'élu breton qu'on a dit *« apathique »*, au contraire *« un acteur gouvernemental présent, actif et sérieux »*. *« J'arrivais* [au ministère] *le mardi matin et je partais le vendredi soir. Mes journées de travail étaient excellemment garnies. »* Puis il décline sa vie de ministre. *« J'ai l'habitude de travailler en équipe et de faire confiance. »* Délégation de pouvoir, délégation de signature. *« Dans un domaine aussi spécialisé, vous sentiez-vous compétent ? »*, demande le président. *« J'avais un devoir d'exercice de responsabilité politique. Sinon, il y avait des directions techniques avec des spécialistes et des commissions qui m'informaient, comme la commission consultative de la transfusion sanguine, majoritairement composée de médecins. »*

L'expert et le politique, au cœur du procès. Mais le président aborde curieusement le dossier par une réunion du Conseil de l'Europe de 1983, rarement évoquée, pour mettre en doute la vigilance des pouvoirs publics, à cette date, quant aux risques de transmission du sida par voie sanguine. *« Mais ça a fait tilt en temps réel ! »*, proteste Edmond Hervé. Et de citer la circulaire du 20 juin 1983, signé du directeur général de la santé (DGS), le professeur Roux, enjoignant aux centres de transfusion d'écarter les sujets « à risque » des dons du sang. *« C'est un acte fondamental, qui prouve que j'ai pris mes responsabilités ! »*, clame Edmond Hervé, mâchoires crispées.

Verbe sec, il explique pourquoi cette circulaire fut si mal appliquée : *« On a crié à l'exclusion, on nous a traités de liberticides ! Et dans le milieu médical, on se méfie de l'Etat, de l'autorité publique, des ministres. »* Devant l'aggravation de la situation, une nouvelle circulaire sera publiée en janvier 1985. Le président observe qu'entre-temps, le 13 janvier 1984, une circulaire de l'administration pénitentiaire encourageait, à contre-courant des dispositions sanitaires, les collectes dans les prisons. Edmond Hervé coupe : *« Je n'ai pas été informé de cette circulaire ». « Bon… Nous allons passer à autre chose »*, conclut le président. Un ange passe. Une question d'un juge ramènera un instant, mais un instant seulement, l'attention sur le sujet. Et puis plus rien. Rien sur la *« spécificité française »* de l'affaire du sang contaminé : ces collectes en milieu pénitentiaire, associées aux collectes de rue, responsables de 40 % des contaminations pour la seule année 1985.

QUESTIONS SANS ORDRE

Et les questions tombent. Sans ordre. Au risque des amalgames, de l'anachronisme… et de la langue de bois. Le chauffage des produits antihémophiliques qui aurait été mis en œuvre trop tard ? *« La question n'a jamais fait l'objet de débats entre moi-même et mes collaborateurs. » « C'était une question technique. » « Il y avait des incertitudes. »* La décision de laisser sur le marché jusqu'au 1er octobre 1985 des produits non chauffés ? *« Cette décision résultait d'un consensus. » « Je n'ai jamais donné d'ordres pour écouler les stocks ! »*

Le dépistage ? *« La France, grâce à M. le premier ministre* [regard appuyé vers Laurent Fabius], *est allée très vite en matière de dépistage. Je ne connais pas de décision qui ait été aussi vite. »* Le favoritisme envers Pasteur ? *« C'est faux ! »* (vives réactions de victimes). Et d'enchaîner sur une série de pièces, provenant de l'instruction de la juge d'instruction Marie-Odile Bertella-Geffroy et versées tardivement aux débats de la Cour de justice. Selon ces pièces, le test américain Abbott, en concurrence avec le test français, n'était en réalité pas fiable au moment où la firme américaine annonçait pouvoir le diffuser massivement en France. *« Il nous a été fait un faux procès ! Et c'est au nom de la santé publique que je m'exprime. »*

Un brin bafouillant, le président Le Gunehec rappelle cependant qu'en droit seule l'intention compte. Qu'Abbott ait été ou non en mesure de fournir le marché français importe peu, puisque ce fait n'a été su que plus tard. Or, sur le terrain de l'intention, il énumère des lettres dilatoires visant à retarder l'enregistrement du test américain au Laboratoire national de la santé (LNS). *« Je ne connaissais pas ces discussions, mais j'assume »*, répond Edmond Hervé, qui fait remarquer qu'Abbott n'a jamais protesté.

Longuement, l'ancien secrétaire d'Etat insiste sur la nécessité, selon lui, qu'il y avait d'évaluer les tests avant de les généraliser. Ce qui aurait fait reculer la mise en œuvre du dépistage. *« Jamais des considérations financières n'ont bloqué des décisions d'importance »*, assure le maire de Rennes. Mais, fait observer le président, au cours de la réunion interministérielle du 9 mai conduite à Matignon, où il est décidé de retarder *« encore quelque temps le test Abbott », « on ne parle pas de la fiabilité des tests, il semble que la décision soit économique. C'est très curieux».*

« Souhaitiez-vous annoncer le dépistage le 22 mai 1985 au congrès d'hématologie de Bordeaux [soit quatre semaines avant l'annonce de Laurent Fabius à l'Assemblée nationale] ? », lui demande-t-on enfin. *« Je souhaitais annoncer une décision de principe. Le cabinet du premier ministre m'a dit que je ne le pouvais pas parce qu'un certain nombre de modalités financières n'étaient pas arrêtées et que les évaluations des tests étaient en cours. »*

Sur ce, le calme et l'apparente sérénité de Georgina Dufoix viennent trancher sur la longue déposition acérée d'Edmond Hervé. A sa gauche, Laurent Fabius est toujours impassible. Ministre des affaires sociales, Georgina Dufoix disposait sous sa tutelle de trois secrétariats d'Etat : la santé, les personnes âgées et les rapatriés. Elle assurait également les fonctions de porte-parole du gouvernement. Par choix, son propre cabinet ne comportait aucun médecin. Et, à l'entendre, le secrétariat d'Etat à la santé semblait jouir, pour son fonctionnement, d'une large autonomie, les échanges n'ayant lieu qu'en cas de besoin de financements. Or, *« par décret, le secrétariat d'Etat était clairement placé sous son autorité »*, rappelle le procureur général Jean-François Burgelin, qui voit dans cette autonomie de fait *« une manifestation du dysfonctionnement gouvernemental »*.

PAS « CE SENTIMENT D'ALERTE »

Du sida, Georgina Dufoix se souvient d'*« une inquiétude »*. Mais pas de *« ce sentiment d'alerte que suggèrent* [les] *questions »*. Cependant, elle ajoute : *« Nous voulions aller très vite. Nous nous posions la question de savoir comment écarter de la collecte des sangs positifs et nous avions peur de manquer de sang. »* Aussi tire-t-elle de la chronologie sa conviction que la procédure a été rapide, entre le 9 mai 1985 (réunion interministérielle à Matignon) et le 1er août (mise en œuvre du dépistage obligatoire), compte tenu des usages de l'administration, et que l'*« on était dans le brouillard des connaissances ». « J'estime que le premier ministre a mis en application les principes de précaution »*, dit-elle encore. L'avocat général Roger Lucas tempère aussitôt sa vision et prend date : quid du rappel des transfusés ? De l'utilisation de produits chauffés ? Du remboursement des tests par la Sécurité sociale ?

Haussant le ton, amer, le représentant du parquet s'en est pris juste avant au fonctionnement des ministères : *« Nous voyons qu'il y a eu un grand nombre de lettres et d'échanges… Et aussi bien M. Hervé que vous, vous nous dites que vous n'en avez pas eu connaissance, que vous avez su ultérieurement ou que vous l'avez appris pendant l'instruction. Les citoyens français élisent un président de la République, qui nomme un premier ministre, qui forme un gouvernement. Ils croient qu'ils sont dirigés par des gens investis personnellement. Et en fait, ils sont gouvernés par des gens irresponsables* [les membres des cabinets] *qui font des choses que les ministres ignorent. »*

Jean-Michel Dumay
Dessin : Noëlle Herrenschmidt

INSTANTANÉ

ROGER LUCAS, VRAI MENEUR DU DÉBAT

Sans cette silhouette et cette voix un peu sèches, à l'extrême gauche de la salle, que serait devenu le procès ? Dans l'ombre du procureur général Jean-François Burgelin, l'avocat général Roger Lucas pose une, puis deux, puis trois questions. A la fin de la deuxième journée, il est maintenant le vrai meneur du débat. Etrange déplacement du centre de gravité de l'audience. Aux bégaiements, gaffes et approximations du président Le Gunehec s'opposent les incises de cet homme de dossier, tranchantes, précises, documentées, à l'image d'une parfaite connaissance du sujet.

Sensiblement, Roger Lucas modifie l'image passive que pouvaient laisser envisager les deux réquisitoires de non-lieu prononcés en faveur des ministres, par le parquet général, en mars 1997 et juin 1998, même s'ils n'étaient déjà pas tendres pour les ministres. Il est donc, pour cette deuxième journée, un accusateur qui peut aussi accuser.

Edmond Hervé dit n'avoir pas été saisi du chauffage des dérivés sanguins antihémophiliques ? Le représentant du parquet assène une série de lettres et de documents adressés à l'entourage du ministre. Celui-ci dit avoir trouvé un élément *« en regardant le dossier d'instruction»* ? *« Ça démontre des défaillances dans l'articulation des responsabilités »*. Il affirme, en outre, qu'on ne pouvait généraliser plus tôt le dépistage ? L'avocat général, chiffres à l'appui, démontre que Pasteur pouvait, dès avril 1985, alimenter un dépistage partiel, *« ciblé»* sur des personnes *« à risque »*. *« C'était contraire au principe d'éthique et d'égalité auquel je crois »*, répond l'ancien secrétaire d'Etat sous les huées de victimes.

Soulignant enfin, par son travail, la fragile conduite d'audience du président, Roger Lucas se paie le luxe de rabrouer celui-ci sur des points de b. a. ba. Lorsque le président de la Cour de justice s'égare à parler une énième fois dans la journée du *« sang chauffé »*, agacé, l'avocat général lui rappelle l'impropriété du terme, car quiconque a ouvert le dossier sait qu'en transfusion seuls les dérivés plasmatiques – et non le *« sang total »* – peuvent se chauffer.

Et si Me Bernard Cahen, avocat de Georgina Dufoix, s'insurge contre l'arrêt de renvoi de la commission d'instruction, au motif que celui-ci a tronqué la déclaration d'un témoin, Roger Lucas pointe le nez, quand le président n'a pas fini de s'étonner. *« La citation est complète dans le réquisitoire,* dit l'avocat général. *Page 360. » « Quelle page, dites-vous ? »* Ainsi, quand il s'égare, le président sait désormais vers qui se tourner : *« Monsieur l'avocat général, pouvez-vous nous éclairer ? »*

J.-M. Dy

De juin 1983 à juin 1985, une série de textes officiels peu ou mal appliqués

PARMI les dizaines de documents – circulaires, notes, arrêtés – évoqués en vrac au cours de l'audience du 10 février, plusieurs, parmi les plus essentiels, ont été peu ou mal appliqués.

● **La circulaire du 20 juin 1983 « relative à la prévention de l'éventuelle transmission du syndrome d'immunodépression acquise (sida) par la tranfusion ».**

Adressée par le directeur général de la santé, Jacques Roux, aux préfets, elle précise que le sida représente *« un risque nouveau et grave pour la santé qui pourrait être dû à un agent infectieux dont la transmission par le sang et les produits dérivés du sang a pu être suspectée mais non établie »*.

Annexées à la circulaire, des *« instructions aux établissements de transfusion sanguine »* précisaient un certain nombre de recommandations du secrétariat d'Etat chargé de la santé. Parmi celles-ci : *« la recherche de signes cliniques suspects »* chez les donneurs. Et *« l'identification des personnes appartenant aux populations à risque : les personnes homosexuelles ou bisexuelles ayant des partenaires multiples ; les utilisateurs de drogues injectables par voie intraveineuse ; les personnes originaires d'Haïti et d'Afrique équatoriale ; les partenaires sexuels (femmes ou hommes) des personnes appartenant à ces catégories »*.

« En cas de simple appartenance à une de ces populations considérées comme à risque, demandait la circulaire aux médecins chargés de la collecte, *le don du sang sera réservé à la préparation de plasma destiné au fractionnement, à l'exclusion de toute préparation de produits de coagulation. »*

● **La lettre adressée le 16 janvier 1985 par le directeur général de la santé, Jacques Roux, aux directeurs de centres et postes de transfusion sanguine.**

Indiquant que les dispositions de la circulaire du 20 juin 1983 ont été *« peu appliquées »*, et que les *« incertitudes »* liées à l'éventuelle transmission du virus par la transfusion sanguine *« sont partiellement levées »*, il écrit : *« Il convient dans l'immédiat d'appliquer strictement les instructions de la circulaire de 1983* (…) *La responsabilité des établissements de tranfusion sanguine qui n'appliqueraient pas les mesures de prévention recommandées pourrait être mise en cause. »*

● **La note adressée le 10 mai 1985 au docteur Claude Weisselberg, conseiller au cabinet de Edmond Hervé, par Marie-Thérèse Pierre, sous-directrice à la direction générale de la santé.**

Qualifiée, lors de l'audience du 10 février, de *« note d'attente »* par M. Hervé, ce document traite à la fois du *« dépistage des donneurs anti-LAV+ »* et du *« chauffage des fractions coagulantes »*. Sur ce dernier point, Mme Pierre écrit : *« La fréquence des anticorps anti-LAV indiquant la présence du virus est d'environ 50 % chez les 4 000 hémophiles français. On peut estimer la progression annuelle de la contamination à 10 %, 20 %* (…). *Parallèlement au dépistage systématique, et peut-être de façon plus urgente, il devient nécessaire que les centres de transfusion sanguine français proposent aux hémophiles des produits où le virus a été inactivé. »*

Elle ajoute que le ministère de la santé devra prendre position sur les différentes mesures qu'elle propose dès qu'il sera en possession d'un rapport sur le « Sida et la tranfusion sanguine » et qu'il connaîtra la position d'un comité européen d'experts en transfusion sanguine et immuno-hématologie devant se réunir le 28 mai 1985 à Manchester.

● **Le rapport « Sida et tranfusion sanguine » remis au gouvernement le 30 mai 1985 par la Société nationale de transfusion sanguine.**

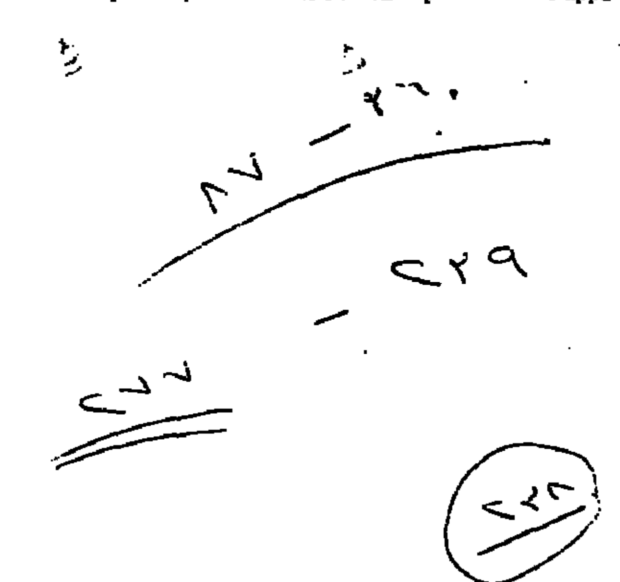
Indiquant que face à l'extension de l'épidémie de sida, *« des décisions s'imposent d'urgence »*, ce document, dont le contenu est révélé par *Le Monde* (daté 23-24 juin 1985), précise qu'il *« est souhaitable que la préparation des stocks* [de plasma constitués avant l'application du dépistage systématique] *soit dès maintenant freinée* (…) *En second lieu, il est souhaitable de bloquer les produits restant en stock à cette date, en attendant la vérification de l'absence d'anti-LAV sur un échantillon de chaque pool »*. Les auteurs du rapport demandent que les dérivés plasmatiques fassent l'objet d'un traitement d'inactivation du virus LAV (en particulier par chauffage du plasma). *« Il s'agit là,* insistent-ils, *d'un objectif prioritaire à atteindre dans les délais les plus courts »*.

● **La note adressée le 11 juin 1985 par Jacques Roux à Claude Weisselberg.**

Favorable à la mise en place du dépistage systématique *« des anticorps anti-LAV sur chaque prélèvement de sang »*, le directeur général de la santé écrit que ce dépistage ne *« doit pas constituer un acte réservé pour éviter que les populations à risque affluent dans les établissements de transfusion. Les laboratoires de biologie médicale doivent donc être en mesure d'effectuer ce test* (…). *Une structure de soin pour accueillir les personnes positives devra être mise en place »*. Il ajoute que l'inactivation du virus par la chaleur paraît *« une nécessité urgente »*. Une semaine plus tard, Laurent Fabius annonçait à l'Assemblée nationale sa décision de rendre *« obligatoire »* le test de dépistage du sida *« pour tous les donneurs de sang »*.

Le 23 juillet était publié au *Journal officiel* un arrêté relatif *« au tarif de cession des produits sanguins »* précisant que les dérivés sanguins non chauffés *« ne seront plus pris en charge par les organismes d'assurance-maladie lorsqu'ils auront été prescrits après la date du 1er octobre 1985 »*. De fait, cet arrêté, signé par les directeurs de cabinet de Mme Dufoix et de M. Hervé, autorisera implicitement la distribution de produits non chauffés, potentiellement contaminés. Plusieurs mois auparavant, le 12 mars 1985, le professeur Roux avait reçu une note l'informant de la probabilité que *« tous les produits sanguins préparés à partir de pools de donneurs parisiens sont actuellement contaminés »*.

Franck Nouchi



ÉDUCATION La ministre déléguée aux enseignements scolaires, Ségolène Royal, a présenté, *jeudi 11 février*, la nouvelle carte des zones d'éducation prioritaires (ZEP). Longtemps retardée pour des raisons politiques, cette révision se traduit par *une augmentation du nombre d'établissements concernés.* ● CETTE REDISTRIBUTION se traduit par la « sortie » de ZEP de 640 établissements et l'entrée de 1 613 autres. ● LES ÉLÈVES concernés seront au nombre de 1 380 000 (11,2 % de la population scolaire). ● LES ZONES D'ÉDUCATION PRIORITAIRES, créées en 1981 pour compenser les inégalités sociales, *bénéficient de moyens pédagogiques supplémentaires* ; les enseignants y perçoivent une prime spécifique. ● LA FOCALISATION de la gestion des ZEP sur la question des moyens *matériels et non sur les* contenus pédagogiques est critiquée par le sociologue Jean-Yves Rochex.

Un millier d'établissements supplémentaires entrent dans les ZEP

Ségolène Royal a achevé la redéfinition de la carte des zones d'éducation prioritaire, qui se traduit par quelques « sorties » d'établissements du dispositif et un grand nombre d'« entrées ». La ministre envisage de donner le choix aux personnels des ZEP entre prime et avantages de carrière

L'EXERCICE *« délicat »* que constituait, selon Ségolène Royal, la révision de la carte des Zones d'éducation prioritaires (ZEP) est terminé : sans surprise, les ZEP prennent de l'ampleur. La ministre déléguée aux enseignements scolaires a présenté la nouvelle carte à la presse, jeudi 11 février, faisant état d'un solde positif de 977 établissements scolaires supplémentaires classés en ZEP : 825 écoles de plus, 142 collèges, 2 lycées et 8 lycées professionnels.

Dans cette nouvelle géographie de l'éducation prioritaire, 96 600 enseignants au lieu de 81 000 toucheront l'indemnité de sujétions spéciales de 6 861 francs par an (1 045,9 euros). La prime des directeurs d'école est augmentée de 20 %, tandis que les chefs d'établissement verront leur rémunération majorée en fonction de la taille du lycée ou du collège. Les instituteurs de ZEP bénéficieront d'un *« avantage relatif »* pour devenir professeurs des écoles. Le passage en ZEP sera valorisé dans les demandes de mutation des professeurs du second degré. A ces mesures s'ajoutent 99 milions de francs (15 millions d'euros) de crédits pédagogiques supplémentaires. *« L'effort global en faveur des élèves de ZEP ou de réseaux d'éducation prioritaires (REP) est l'équivalent d'une année de scolarisation supplémentaire »* sur les dix ans que compte la scolarité obligatoire, souligne le ministère.

Ségolène Royal a rappelé que la nouvelle carte des ZEP était *« l'aboutissement d'un long processus de deux années »*, jalonnées par la tenue d'Assises nationales des ZEP en 1998, à Rouen (*Le Monde* daté 7-8 juin 1998), tandis que se poursuit le travail de *« relance »* engagé alors. *« Il ne faut pas oublier que la droite avait laissé les ZEP à l'abandon et que le terrain avait tenu bon, comme il le pouvait »*, a souligné la ministre. *« C'est la reconnaissance d'une mutation du travail des enseignants et une reconnaissance de l'aggravation des difficultés »*.

Reste que ce redécoupage ne s'est pas fait sans douleur. C'est pour éviter de gérer les crises que ne manqueraient pas de susciter les sorties de ZEP (et donc la perte des moyens afférents) que les ministres précécents s'étaient tous prudemment refusé à élaborer une nouvelle géographie de l'éducation prioritaire. Les textes prévoient pourtant que celle-ci doit avoir lieu tous les trois ans. Les problèmes se sont cristallisés à Paris et dans la région parisienne, en particulier dans l'académie de Versailles, où après des mouvements de grève et d'occupations d'établissements, la plupart d'entre eux a réussi à rester en ZEP.

« Ce n'est pas forcément facile de proposer une sortie de ZEP, admet Ségolène Royal, *cela demande un gros travail de conviction. L'important était de montrer que l'objectif, à terme, est de sortir de ZEP »*. Il n'a pas été aisé pour le ministère de faire face à la grogne conjuguée des enseignants, des parents d'élèves et des élus. Autant le label ZEP a pu être considéré comme « infamant » pendant des années, autant il est aujourd'hui synonyme de la reconnaissance, entre autres financière, d'une difficulté.

REVIREMENT CULTUREL

Ce revirement culturel, même s'il doit être relativisé, a corsé l'élaboration de la nouvelle carte : à ceux qui refusaient de sortir de ZEP se sont ajoutés tous ceux qui réclamaient depuis des années à cor et à cri d'y entrer, la dernière révision datant de 1990. Le classement en ZEP n'a d'ailleurs pas apaisé les revendications de certains établissements, notamment dans les Hauts-de-Seine, lorsque ceux-ci ont découvert que leur dotation horaire pour la rentrée baissait. Etiquetés *« sensibles »* depuis la dénomination inventée par Jack Lang en 1992 et recevant à ce titre 10 % de moyens en plus, ils imaginaient que le classement en ZEP accroitrait considérablement leur dotation.

L'invention des réseaux d'éducation prioritaire (REP), dans lesquels les avantages des ZEP (crédits pédagogiques, heures de cours supplémentaires) sont maintenus, hormis la prime destinée aux enseignants, pour rendre moins douloureuse la sortie de ZEP, n'a pas non plus convaincu tout le monde. C'est pourtant le seul moyen, vendu au nom de la *« mutualisation des ressources »*, que le ministère a imaginé pour sortir du système relativement pervers des primes.

A l'avenir, c'est dans cette direction que souhaite s'orienter Ségolène Royal. Les avantages de carrière proposés aux enseignants dans ce plan *« sont un premier pas »*, précise Mme Royal. *« Il faudra peut-être à l'avenir que les enseignants choisissent entre l'indemnité de sujétions spéciales, qu'ils perdent en quittant la ZEP, ou une accélération de carrière bien formalisée »*. Les enseignants passés par les ZEP bénéficieraient ainsi d'un « acquis définitif ». Au-delà, la ministre souhaite *« donner du temps aux enseignants »* confrontés aux situations difficiles et parfois explosives des ZEP. *« C'est une aspiration profonde sur le terrain »*, ajoute Mme Royal.

La politique des ZEP ne se résume pas à l'élaboration d'une nouvelle carte : les grandes lignes de cette politique ont été tracées dans la circulaire sur *« la relance de l'action prioritaire »* parue au *Bulletin officiel* du 28 janvier. Celle-ci explique le fonctionnement des réseaux d'education prioritaires et définit ce que doivent être les *« contrats de réussite »*, signés entre les ZEP et leurs autorités académiques. Leur objectif premier est de *« réaffirmer les exigences communes* [en matière de programmes] *pour assurer un égal accès de tous aux savoirs »*. Vaste ambition qu'il reste à faire vivre, ce qui sera sans doute le plus difficile.

B. G.

Le nombre d'établissements classés en ZEP augmente de 18 %

RÉSEAUX D'ÉDUCATION PRIORITAIRE (REP) ET ZONES D'ÉDUCATION PRIORITAIRE (ZEP) EN FÉVRIER 1999

	TOTAL REP	TOTAL ZEP	ÉTAIENT EN ZEP	SORTENT DE ZEP	ENTRENT EN ZEP
ÉCOLES	1 438	5 537	4 712	562	1 387
COLLÈGES	207	823	681	63	205
LYCÉES	9	30	32	3	1
LYCÉES PROFESSION.	31	104	96	12	20

Source : ministère de l'éducation

La nouvelle carte des ZEP concernera environ 1 380 000 élèves (11,2 % du total) au lieu de 1 160 000, et 96 600 enseignants au lieu de 81 000.

Des ZEP aux réseaux d'éducation prioritaires (REP)

● **1981** : les zones d'éducation prioritaire apparaissent dans une circulaire d'Alain Savary du mois de juillet. *« Il s'agit*, écrit le ministre de l'éducation nationale, *de contribuer à corriger l'inégalité sociale par le renforcement sélectif de l'action éducative dans les zones où le taux d'échec scolaire est le plus élevé. »*.

● **1983** : première carte de 363 zones regroupant 8,7 % des élèves du 1er degré, 10,6 % des collèges et 8 % des lycées d'enseignement professionnel.

● **1990** : Lionel Jospin, ministre de l'éducation, crée une indemnité de *« sujétion spéciale »* (2 000 francs par an) pour les enseignants en ZEP (qui passe à 6200 francs en 1992). Le nombre des zones passe à 544 (11,4 % de la population scolaire).

● **1992** : Jack Lang créée le label *« établissements sensibles »* pour 167 établissements (surtout des lycées).

● **1995-1996** : François Bayrou adopte deux plans contre la violence qui prévoient le renforcement des aides dans les *« zones sensibles »*.

● **1998** : Ségolène Royal annonce, en janvier, un plan de relance des ZEP, et en juin, la création de *« réseaux d'éducation prioritaire »*. A la rentrée, 15 % des enseignants exercent dans 558 ZEP scolarisant 11 % de la population scolaire, dont 700 000 dans les écoles et 400 000 en collèges.

Jean-Yves Rochex, sociologue à l'université Paris-VIII

« Les ZEP posent les problèmes centraux » de l'école

« Pour mieux lutter contre l'échec scolaire et la ségrégation sociale, fallait-il réviser aujourd'hui la carte des zones d'éducation prioritaires (ZEP) comme le fait Ségolène Royal ?

– La carte devait être révisée parce que les ministres précédents n'avaient pas eu le courage politique d'affronter les élus locaux pour l'adapter à des réalités changeantes. Il est normal de créer et de supprimer des ZEP pour tenir compte de l'évolution des conditions socio-économiques.

» L'ennui est que ces décisions ont été prises sans que soit saisie l'occasion de remettre à plat l'empilement des dispositifs existants (ZEP, REP, zone sensible, plan violence, politique de la ville, etc.) et pour rompre avec l'opacité institutionnelle. Faute de dynamique sur le fond, l'opération risque de se résumer à un affrontement sur des critères statistiques et sociaux où chacun – enseignants, administration, élus –, utilise les chiffres selon ses intérêts, au détriment de la nécessité de tenir un cap de politique éducative. Le risque est que les ZEP se résument à l'octroi de moyens supplémentaires, y compris dans l'esprit des enseignants.

– Seize mois après le rapport très complet de l'inspection générale sur "les conditions de la réussite scolaire en ZEP", sept mois après la "relance" officielle de cette politique par Ségolène Royal, considérez-vous que la redynamisation promise soit au rendez-vous ?

– Malheureusement, la "relance" annoncée est loin d'avoir suffisamment permis aux équipes éducatives de ZEP de s'approprier les fruits de cet excellent rapport ni de susciter de mobilisation collective. L'essentiel des discussions s'est focalisé sur la révision de la carte, avec des enjeux essentiellement financiers et politiques. Passer directement à la négociation de la carte, notamment lorsque l'on propose une sortie de ZEP, revient à désavouer l'action des personnels concernés. On n'a pas été capable d'inventer des modes de sortie de ZEP par le haut.

– L'éducation nationale est-elle seule responsable ?

– Bien sûr que non : la lutte contre l'échec scolaire et les inégalités s'inscrit dans un cadre plus large que l'école. Ainsi, la situation des quartiers sensibles concernés par les ZEP s'est dégradée sans que la politique de la ville ait permis d'améliorer le contexte de l'action scolaire.

» Il se trouve, tout de même, que la mise en place des ZEP s'est accompagnée d'une politique d'assouplissement de la sectorisation, donnant ainsi libre cours aux stratégies d'évitement des parents. Résultat : les établissements en ZEP subissent une homogénéisation sociale par le bas de leur recrutement. Les écarts sociologiques croissants entre écoles, ou entre collèges, ne viennent pas seulement des quartiers, du chômage, mais aussi de la politique éducative. Ce problème essentiel est désormais extrêmement difficile à résoudre.

– Quelle marge de manœuvre possèdent encore les établissements ?

– Le rapport de l'inspection générale montrait que les politiques d'établissement ayant des effets positifs sur la démocratisation de l'accès au savoir, mettent les apprentissages au centre. Ce sont celles qui réussissent à construire un lien entre les actions ponctuelles (les sorties scolaires ou les interventions extérieures) et l'ordinaire des situations de classe. *A contrario*, dans les établissements où ça ne marche pas, on voit une accumulation d'actions sans cohérence, l'une chassant l'autre. Dans certains quartiers il y a une telle "offre", que les enseignants sont sollicités plusieurs fois par mois par une association, le conseil général, la municipalité... Le rapport entre l'objectif visé par ces actions et la cohérence des apprentissages sur le long terme ne va pas de soi. L'important n'est pas de dire aux enseignants "vous sortez trop", ou "vous ne sortez pas assez", mais "qu'est-ce que vous faites quand vous rentrez ?". La politique des ZEP souffre moins d'un défaut d'engagement des enseignants que de l'absence d'une politique claire sur les questions essentielles dont l'école a la charge : les apprentissages. Mais cela ne signifie pas un repli sur le tryptique classique "lire-écrire-compter".

– Faudrait-il désormais sortir d'une logique purement territoriale ?

– C'est la question, difficile, que l'on commence à se poser. Pour l'heure, il faut poursuivre la politique volontariste des ZEP qui rompt avec l'idée que l'égalité c'est l'uniformité de traitement. Doit-on parler de "discrimination positive" ? Je n'en suis pas sûr, mais le cadre reste pertinent. Il faut continuer de travailler dans cette logique, mais avec l'objectif d'en sortir. Les ZEP ne posent pas des problèmes au système éducatif, elles posent les problèmes centraux du système éducatif. J'ai conscience qu'en affirmant cela, je désigne un espace de travail plutôt que de proposer des réponses. Mais si l'on oublie cette réalité, je crains fort que l'on se contente d'une politique de pacification sociale qui revient à construire des frontières entre les "barbares" et nous. »

Propos recueillis par
Béatrice Gurrey

DISPARITIONS

■ **HENK BREUKER**, écrivain hollandais, est mort samedi 6 février à Montpellier, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Le romancier Jef Last avait encouragé la publication de son premier livre, *Kinderen spelen toneel (Les enfants font du théâtre)*. En 1942, il fut obligé d'aller travailler en Allemagne, puis sur le mur de l'Atlantique d'où il s'enfuit à Montpellier.
Découvert par Joseph Delteil, il allait fonder le groupe de la Licorne en compagnie de Frédéric Jacques Temple, puis les *Cahiers de la Licorne*, où Olivier Todd, Jean Joubert, Peter Handke, Marie Rouanet, Christian Dedet, entre autres, ont publié leurs premiers textes. Devenu écrivain de langue française, Henk Breuker est l'auteur de romans, *La Peste grise* (P. J. Oswald) – apprécié par Jean Paulhan –, *Oluf* (LEO), *Monsieur Dril ou les Nuits d'Amsterdam* (L'Harmattan), ainsi que de recueils de poèmes et de nouvelles. Il laisse un épais manuscrit, *Janus II*.

■ **Mgr YOHANNAN ISSAYI**, archevêque chaldéen catholique de Téhéran, est mort dimanche 7 février dans la capitale iranienne, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Né à Senna (Iran) le 27 juin 1914, ordonné prêtre en 1940 après des études à Rome, Mgr Yohannan Issayi était devenu archevêque de Téhéran en avril 1970.
C'est lui qui célébra la messe de Noël 1979 pour les cinquante-deux otages de l'ambassade américaine. C'était un grand spécialiste de l'araméen. La communauté assyro-chaldéenne compte en Iran environ quatorze mille fidèles, dont une moitié de catholiques, dépendant du patriarcat de Chaldée-Babylone.

■ **MUNEYUKI MATSUSHITA**, président du quotidien japonais *Asahi Shimbun*, est mort d'une pneumonie mardi 9 février à Tokyo à l'âge de soixante-cinq ans.
Né à Tokyo, Muneyuki Matsushita était entré très jeune comme reporter à l'*Asahi Shimbun*, où il a fait toute sa carrière. Il y a été successivement chef du service politique, rédacteur en chef, puis directeur. Il était président du quotidien depuis juin 1996. Fondé en 1879, l'*Asahi Shimbun* est le second quotidien japonais avec 8 millions d'exemplaires.

NOMINATIONS

RELIGION

Paul Thibaud est devenu président de l'Amitié judéo-chrétienne de France, le 7 février. Il succède à l'historien Pierre Pierrard, qui était à la tête de l'ACJF depuis 1985. Fondée en 1948 autour de Jules Isaac, cette association, qui compte deux mille adhérents, cherche à surmonter l'antijudaïsme chrétien et à développer la compréhension mutuelle entre juifs et chrétiens.

[Né en 1933, Paul Thibaud, après des études d'histoire et de sciences politiques, est entré en 1957 à la revue *Esprit* où il a été successivement secrétaire général, rédacteur en chef et directeur, à partir de 1977, succédant à Jean-Marie Domenach. Il quittera cette fonction en 1988. Devenu journaliste et essayiste indépendant, Paul Thibaud écrit principalement sur des sujets de philosophie, de politique, d'éthique et de droit. Il a publié en particulier *Entrer dans le XXIe siècle* et, avec Philippe Raynaud, *La Fin de l'école républicaine*.]

Patrick Descourtieux a été nommé recteur de la Trinité-des-Monts, l'une des quatre paroisses françaises de Rome, succédant ainsi à Mgr Jean-François Arrighi, décédé.

Né en 1957, ce prêtre du diocèse de Paris collaborait, depuis 1989, à la section francophone de la secrétairerie d'Etat au Vatican. Il a été nommé recteur par Jean Guéguinou, ambassadeur de France près le Saint-Siège, président de la *Congrégation des pieux établissements à Rome*. Celle-ci est une fondation héritée de l'Ancien Régime, qui regroupe les églises françaises de Rome et un patrimoine immobilier. Recteur de Saint-Louis des Français, Mgr Max Cloupet vient d'être nommé administrateur des Pieux établissements, fonction qui était également occupée par Mgr Jean-François Arrighi.

DÉFENSE

Le conseil des ministres de mercredi 10 février a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Terre**:– Sont promus : commissaire général de division, le commissaire général de brigade **Bernard Carré**, nommé directeur du service central d'études et de réalisations du commissariat de l'armée de terre ; général de brigade, le colonel **Raymond Borgiali**.

Sont nommés : directeur central du service national, le général de division **Jean-Louis Vincent** ; directeur du commissariat de l'armée de terre en circonscription militaire de défense de Bordeaux, le commissaire général de brigade **Pierre Fossey**.

● **Air**.– Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne **Claude Chiffaut** ; général de brigade aérienne, le colonel **Adrien Besombes**.

● **Gendarmerie**.– Sont nommés : commandant la région de gendarmerie Nord-Est et la circonscription de gendarmerie de Metz, le général de division **Paul Rocher** ; chef du service des plans et moyens à la direction générale de la gendarmerie nationale, le général de brigade **Jean-François Lefèvre** ; inspecteur technique de la gendarmerie nationale, le général de brigade **Claude Lepetit**.

● **Armement**.– Est promu ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef **Xavier Marchal**.

POLICE

Pierre Antonmattei, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale, a été nommé directeur de la formation de la police nationale, une direction nouvellement recréée, lors du conseil des ministres de mercredi 10 février.

[Né le 20 octobre 1946 à Magnac-Laval (Haute-Vienne), Pierre Antonmattei est diplômé de l'Institut des études politiques de Paris, et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, promotion Robespierre (1968-1970). D'abord chargé de mission auprès du recteur de l'académie de Toulouse (Haute-Garonne), il a été successivement adjoint au chef de la division de la formation professionnelle au ministère de l'industrie (1971-1975), chef de la division du livre au ministère de la culture et de la communication (1975-1978), et chargé de la sous-direction des affaires sociales à la direction de l'artisanat du ministère du commerce et de l'artisanat (1978-1981). Pierre Antonmattei a ensuite occupé plusieurs fonctions dans des cabinets ministériels. Il a notamment été chargé de mission auprès de Jean-Pierre Chevènement (1982-1983) au ministère de la recherche et de l'industrie, et directeur de cabinet de Geoges Sarre au secrétariat d'Etat aux transports (1988-1989). Pierre Antonmattei était depuis juillet dernier rapporteur général des assises de la formation et de la recherche de la police nationale.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 8-mardi 9 février est publiée :
● **Corse** : une décision du Conseil supérieur de l'audiovisuel relative aux conditions de production, de programmation et de diffusion des émissions de la campagne officielle radiotélévisée pour l'élection des conseillers à l'Assemblée de Corse des 7 et 14 mars.

Au *Journal officiel* du mercredi 10 février sont publiés :
● **Air France** : un décret autorisant le transfert au secteur privé de participations de sociétés du secteur public et d'établissements publics au capital de la société Air France ; un arrêté relatif aux modalités du transfert de participations minoritaires de l'Etat, de sociétés du secteur public et d'établissements publics au capital de la société Air France ; un décret fixant les modalités de cession d'actions de la société Air France aux salariés de cette société ayant consenti à des réductions de salaire ; un arrêté portant approbation de la décision de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) de céder la participation financière qu'elle détient dans la société Air France ; un avis favorable de la commission des participations et des transferts relatif à l'ouverture du capital d'Air France et à l'échange salaires-actions.
● **Hôpitaux** : un décret fixant les conditions d'intégration dans la fonction publique hospitalière des personnels d'établissements privés à caractère sanitaire ou social.
● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Malte relatif à la coopération en matière d'affaires intérieures, signé à Paris le 9 mars 1998.

Au *Journal officiel* du jeudi 11 février sont publiés :
● **Fichiers** : un décret portant application des dispositions de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, au traitement automatisé d'informations nominatives de gestion de la population pénale. L'administration pénitentiaire est autorisée, pour les besoins exclusifs de l'affectation des détenus, de la sécurité des établissements et de la sécurité des transfèrements, à collecter et conserver des informations nominatives relatives à l'appartenance des détenus à une organisation criminelle susceptibles de faire apparaître leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses.
● **Evaluation** : un arrêté nommant Sylvie Trosa rapporteuse générale du Conseil national de l'évaluation.

« Le Monde de l'éducation » de février

LE MONDE DE L'ÉDUCATION consacre son dossier central à la responsabilité. L'avocat et écrivain, Jean-Denis Bredin, invité de la rédaction et, notamment, Dominique Bourg, Anne Brunel, Evelyne Burguière, Bernard Defrance, Alain Garrigou, Emmanuel Laurentin, Véronique Pierron, Marie-Pierre Subtil, analysent, commentent et expliquent les notions de responsabilité civile et pénale, la responsabilité des journalistes, des historiens, des chercheurs ou des médiateurs, l'apprentissage des droits de l'homme à l'école, l'enseignement de la Shoah, mais aussi le ras-le-bol des maires sous la multiplication de leurs responsabilités, la responsabilité parentale et familiale, la responsabilité de l'enseignant dans sa pédagogie, sa notation ou les activités qu'il développe... Dans sa chronique, le philosophe Michel Serres lance un appel aux scientifiques à prêter serment d'éthique et de responsabilité.

Au sommaire également, en pages Education, le premier volet d'une enquête-visite au sein d'un collège de la région parisienne, et en pages Culture, un dossier sur la culture scientifique. Le Forum du mois rassemble les réponses de nos lecteurs à la question : « Les profs peuvent-ils encore punir ? ».

Et, comme chaque mois, les chroniques de Jean-Michel Gaillard (« *1870, la guerre est perdue, l'école a gagné* »), Hervé Hamon (« *Lettre ouverte aux irresponsables* ») et Michel Serres (« *Le serment du scientifique* »)...

★ **www.lemonde.fr/educ**
★ **En kiosque. 30 francs.**

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Blieux (Alpes-de-Haute-Provence).

Ambroise MAZAL-LOCATELLI,

Tu viens d'avoir vingt ans.
D'avoir compris tant de choses,
tu surprends tout le monde.
Maintenant que tu sais tout ou presque,
tu vas donc t'ennuyer ?
Craignons plutôt qu'il ne te reste encore à comprendre... la complexité ?

Bon anniversaire.

Papa.

Décès

– Mme Assia Akram,
son épouse,
Mlle Farida, MM. Mahmoud, Massoud, Assem Akram,
ses enfants,
Ses amis et élèves,
Les associations CEREDAF et AFRANE,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Mohammad AKRAM,
ancien ambassadeur d'Afghanistan en France,
et président du CEREDAF,

survenu le lundi 8 février 1999.

Une cérémonie religieuse à la mémoire du défunt aura lieu à la Grande Mosquée de Paris, le dimanche 14 février, de 14 heures à 17 heures.

– M. et Mme Rémy Bordaz,
M. et Mme Jean-Pierre Bordaz,
Mme Marie-Claire Bordaz,
ses enfants,
Marie, Mathilde, Alice, Margaux, Laure, Olivia,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, après une longue et douloureuse maladie, de

Mme Robert BORDAZ,
née Mathilde LACOSTE,
membre des Forces françaises combattantes au sein du réseau « Wisigoth-Lorraine » 1943-1944,

survenu le 8 février 1999, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 15 février, à 10 h 30, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

Dons à la Fondation Claude-Pompidou.

15, rue Gay-Lussac,
75005 Paris.

– Mme Chantal Andrieu,
née Millac,
son épouse,
Isabelle et Kristel,
ses filles,
M. et Mme Andrieu,
ses parents,
Monique et Christiane,
ses sœurs,
Claire, Cédric, Marie,
Elise et Pauline,
ses neveu et nièces,
Les familles Millac, Vives, Fournier, Cassagnes, Bailleux et Grandgirard,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Claude ANDRIEU,
directeur du groupe SOFIP,

survenu le 9 février 1999, dans sa quarante-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 13 février, à 10 heures, en *l'église Saint-Simon, à Toulouse*.

Cet avis tient lieu de faire-part.

28, rue Antoine-Bayès,
31100 Toulouse.

– M. Hervé Zékian,
son associé,
Et les collaborateurs de SOFIP,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Claude ANDRIEU,
directeur du groupe SOFIP,

survenu le 9 février 1999, dans sa quarante-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 13 février, à 10 heures, en l'église Saint-Simon, à Toulouse.

5, rue Michel-Labrousse,
31106 Toulouse Cedex.

– Mme Paule Bensoussan,
M. et Mme Alain Bensoussan,
M. et Mme Yves Bensoussan,
ses enfants,
M. et Mme Hervé Brami,
M. Denis Brami,
M. et Mme Pascal Saguez,
Mlle Raphaëlle Bensoussan,
ses petits-enfants,
Raphaël, Benjamin, Louis et Damien,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice BENSOUSSAN,

survenu le 9 février 1999, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 12 février, à 14 h 15, au cimetière de Fontenay-aux-Roses, 31, avenue J.-et-M.-Dolivet.

2, rue Beautemps-Beaupré,
92260 Fontenay-aux-Roses.

– Mme Suzanne Zuili,
son épouse,
M. Guillaume Zuili,
son fils,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Henri ZUILI,
ancien professeur au collège hospitalier Pitié-Salpêtrière,
ancien radiologiste des hôpitaux,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 10 février 1999.

L'inhumation aura lieu le vendredi *12 février, à 10 h 45, au cimetière de* Montmartre, avenue Rachel, Paris-18e.

Anniversaires de décès

Jean-Baptiste NIEL,
écrivain,
12 avril 1962-12 février 1995.

Il vit pour nous à la source du Temps.

Sa famille,
Son ami,
Ses amis.

Conférences

CONFÉRENCES DE L'ÉTOILE : SCIENCE, CONSCIENCE ET SENS

Chaos et organisation (10 mars) : Henri Atlan et *J.-P. Dupuy, philosophes* des sciences ; A. Houziaux, pasteur.
Temps et progrès (17 mars) : J.-M. Lévy-Leblond et B. Nicolescu, physiciens ; P. Gisel, théologien.
Cerveau et conscience (24 mars) : P. Buser et J.-D. Vincent, neurobiologistes ; G. Martelet, jésuite.
Evolution et finalité (31 mars) : A. Danchin et X. Le Pichon, universitaires ; L. Pernot, pasteur.
Hasard et création (7 avril) : M. Cassé, astrophysicien ; R. Lestienne, scientifique ; A. Guiderdoni, astrophysicien et théologien musulman.
Le protestantisme, une religion pour le XXIe siècle ? (14 avril). A. Houziaux, L. Pernot, pasteurs.
Six mercredis à 20 h 30. Eglise protestante de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e. Entrée libre. Libre participation aux frais.

Samedi 13 février,
de 10 heures à 18 heures,
La Maison des Orientalistes,
SYRIE-JORDANIE : PASSÉ-PRÉSENT
5 conférences par les meilleurs experts, à travers l'histoire, l'archéologie, les religions...
Rens. et réserv. : 01-40-51-95-16

Communications diverses

MÉDIATION
Institut de formation à la médiation.
Initiation théorique et pratique à la médiation. Le nouveau cycle (2 ans) *commence en septembre.*
Adresser candidature à IFM, 127, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. Fax 01-43-25-00-96.

La Maison des Écrivains,
53, rue de Verneuil, 75007 Paris.

Cycles : **Revues en vue**
mardi 16 février, 19 heures.

La Maison des écrivains vous invite à découvrir la revue **Cargo** à l'occasion de la sortie du numéro 17-18, spécial Paris-Los Angeles, intitulé *En Exil/Beyond Exile*. Seront présents, autour de **Catherine Cazalé**, directrice de la revue : **Colette Deblé, Pierre Bourgeade, Frank Smith** et les Américains **Suzy Brown, Dona Tracy, Mathias Viegener.**

Renseignements au 01-49-54-68-87/83.
Participation aux frais : 20 F.
Entrée libre pour les membres de l'association MdE, les étudiants et les demandeurs d'emploi.

Le **FW SYMPOSIUM,**
Carrefour mondial des technologies de l'information
Du 1er au 5 mars 1999
au Futuroscope, à Poitiers

La société mondiale de l'information / acteurs et victimes

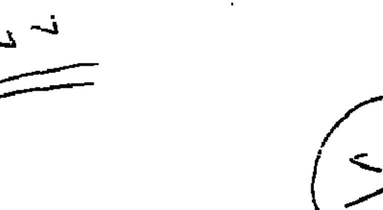
Renseignements et inscriptions
Tél. : 01-47-04-45-25
http://www.fwsymposium.org

Collège des études juives de l'Alliance israélite universelle :

Les beaux lendemains de l'antisémitisme...

forum
sous la présidence du prof. Ady Steg, avec N. Hansson, R. Redeker, D. Sibony, P.-A. Taguieff, J. Tarnero, S. Trigano

dimanche 14 février
de 14 heures à 18 heures
établissement Georges-Leven
30, bd Carnot, 75012 Paris
Mo Pte-de-Vincennes - P.C. Sahel (PAF)
Renseignements : 01-53-32-88-55
Site Internet : http://www.aiu.org





L'avalanche de la vallée de Chamonix a déjoué les dispositifs de sécurité

Le préfet de Haute-Savoie a annoncé, mercredi 10 février, que les zones inconstructibles seront redéfinies au village du Tour et les contraintes accrues sur les zones constructibles. La coulée de neige a frappé une « zone blanche », hors d'atteinte d'après la cartographie des risques

L'AVALANCHE MEURTRIÈRE qui a frappé la vallée de Chamonix, en Haute-Savoie, en passant entre le village du Tour et le hameau de Montroc (*Le Monde* du 11 février), va conduire les pouvoirs publics à réévaluer les dispositifs locaux de protection : « *Nous allons réétudier les règles de construction au village du Tour et rouvrir notre grand livre des avalanches. Il faudra redélimiter les zones inconstructibles, développer les contraintes dans les zones constructibles* », a indiqué, mercredi 10 février, au lendemain de la coulée de neige, le préfet de la Haute-Savoie, Pierre Breuil.

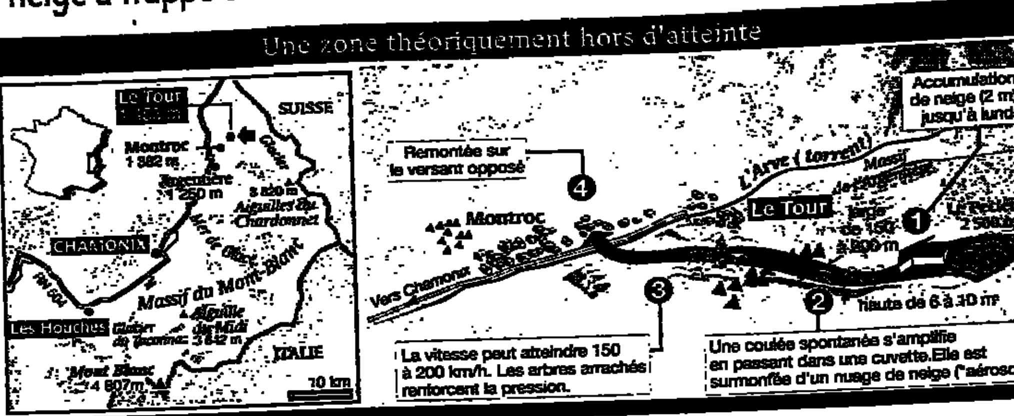
Les dispositifs sont déjà très importants : l'hiver, en effet, la vallée de Chamonix est un espace à hauts risques. 120 couloirs d'avalanches forment d'immenses entonnoirs qui transportent en quelques minutes, comme ce fut le cas le 9 février, d'énormes quantités de neige.

Depuis des siècles, les Chamoniards se sont résignés à vivre avec ce danger. Michel Charlet (div. d.), maire de Chamonix (Haute-Savoie) et conseiller général, qui préside la commission locale de sécurité, toute-puissante en cas de risques sérieux d'avalanche dans la commune, vit comme ses prédécesseurs à l'hôtel de ville, avec la hantise d'un départ de « *lave blanche* ». Le conseil municipal n'a jamais ménagé ses efforts pour améliorer la sécurité et accompagner par des mesures de protection le développement d'un village peuplé de 600 habitants au milieu du XIXᵉ siècle, qui en compte aujourd'hui 12 000 hors saison, mais trois à quatre fois plus pendant la saison de ski.

INTÉRÊTS LOCAUX

En 1946, Chamonix fut l'une des toutes premières communes à se doter d'une carte locale des avalanches. Elle ne servait alors qu'à informer la population et à l'inciter à éloigner ses habitations des zones à risques. On recueillit les souvenirs des anciens et les conseils des meilleurs observateurs de la montagne pour tracer, très approximativement, les lieux soumis à la menace. La tragédie de Val-d'Isère (Savoie) qui fit 39 morts dans un chalet de l'UCPA en février 1970 décida les pouvoirs publics à doter les communes de montagne de cartes officielles d'avalanches. Il était temps : des mines d'« or blanc » avaient vu le jour un peu partout, dans les principaux massifs montagneux, en oubliant parfois certaines règles élémentaires de sécurité. Le Centre national du machinisme agricole, du génie rural et des eaux et forêts (Cemagerf) fut chargé de réaliser les premières cartes de localisation probable des avalanches. Ses ingénieurs utilisèrent les archives de l'Office national des forêts et des photographies aériennes montrant des différences de couleurs de la végétation entre les zones soumises à avalanches et celles qui y échappent.

Ces documents, d'une grande précision, servent aujourd'hui encore de base de travail pour les études scientifiques sur les trajectoires des avalanches. A partir de 1982, cet inventaire détaillé a servi à l'élaboration des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles (PERN) réalisés au niveau communal. Ceux-ci sont appelés depuis la loi du 2 février 1995, dite « loi Barnier », plans de prévention des risques naturels (PPRN). Ils établissent à partir des cartes de localisation probable l'aire d'emprise maximale des avalanches. Mais ils émettent également des recommandations en matière d'occupation des sols et de techniques de prévention à mettre en œuvre.



Prescrits par le préfet, élaborés par les services de restauration des terrains en montagne (RTM), ces PPRN prévoient tout d'abord l'élaboration d'une première carte, dite d'aléas, à partir de l'inventaire du Cemagref des avalanches connues et des couloirs empruntés. Cette carte est ensuite comparée avec l'emplacement des activités économiques et humaines et des habitations. Ce croisement aboutit à la construction d'une « carte du risque ». Une fois approuvés, les PPRN sont opposables aux tiers et rétroactifs. Le zonage s'impose aux plans d'occupation des sols (POS) des 10 200 communes soumises à des inondations, des mouvements de terrains, des avalanches, des tempêtes, des irruptions volcaniques, des cyclones ou des incendies.

Trois zones sont définies : une première où toute nouvelle construction est interdite, une deuxième où elles sont soumises à une autorisation sous réserve de mesures de protection, et une troisième sans contrainte, dite « *zone blanche* ». Les préfets peuvent en outre prescrire la construction de dispositifs de protection dans les couloirs identifiés. Lorsque la sécurité d'un domaine skiable, d'une route départementale ou nationale est en question, les maires peuvent mettre en œuvre avec les préfets des plans d'intervention pour le déclenchement préventif des avalanches (PIDA).

Le PPRN, plus souple que le PERN, permettra à un plus grand nombre de communes de se doter de ce dispositif. L'Etat s'est d'autre part engagé à financer intégralement les plans de prévention des risques pour les 2 000 communes exposées à un danger majeur. Mais le coût élevé et la lourdeur des PERN ont ralenti la mise en œuvre de cette procédure. D'autre part, elle heurte de nombreux intérêts locaux : à la Direction de la prévention des pollutions et des risques du ministère de l'environnement, on souligne que la carte des risques est ainsi délimitée après discussion avec les élus sur leur propre appréciation des dangers... et de leurs projets. Selon les données du ministère de l'environnement, le hameau de Montroc et la zone atteinte par la dernière coulée se trouvent dans la zone blanche. Environ 152 communes ont adopté un PPRN d'avalanches et 33 nouveaux plans ont été prescrits par les préfets.

« NOTRE BIBLE »

« *C'est un document indispensable pour essayer de gérer, en toute équité, les permis de construire. Je suis très demandeur de ce document. Pratiquement tous les maires sont comme moi. On ne joue pas avec les avalanches. C'est une sécurité pour tous les habitants de la vallée de Chamonix* (...) *Notre PERN, qui a été approuvé par le Conseil d'Etat en 1992, est notre bible* », explique le maire de Chamonix. Dans sa commune, environ 200 logements et maisons abritant 15 % des habitants de la vallée sont encore exposés à des glissements de terrain, des inondations ou des avalanches : « *Nous habitons* [les zones] *entre* [les] *couloirs* [d'avalanches] *qui constituent les zones blanches, à l'abri des coulées. Mais ici beaucoup de maisons sont en zone bleue. Leurs propriétaires les ont aménagées pour résister au souffle des avalanches. Je vis dans l'une d'elles. Enfin, quelques vieilles bâtisses se trouvent dans des zones classées avalancheuses. A la moindre alerte, nous les faisons évacuer* », explique M. Charlet.

Sa commune s'est dotée de dispositifs techniques très lourds. Des ouvrages paravalanches ont été édifiés en altitude. Chamonix encourage le reboisement des pentes les plus raides. Certains axes de communication sont recouverts par d'épaisses dalles de béton sur lesquelles s'écoulent les avalanches. L'une d'entre elles, qui prend naissance à 4 300 mètres d'altitude, défie régulièrement les habitants du hameau de Taconnaz, situé sous le glacier du même nom, ainsi que deux hôtels et la route d'accès au tunnel du Mont-Blanc. Pour contrôler ces écoulements catastrophiques, les communes de Chamonix et des Houches ont construit un paravalanche géant, qui s'étend sur 24 hectares, formé de « dents déflectrices », de « dents freineuses » et de digues pour canaliser la neige vers trois aires de stockage. Un mur de terre de 12 mètres de haut sert d'ultime rempart. Dans la nuit du 10 au 11 février, ce dispositif, qui a coûté 25 millions de francs, a une nouvelle fois fait la preuve de son efficacité en stoppant une grosse avalanche de neige poudreuse descendue du couloir glaciaire de Taconnaz.

Claude Francillon et Sylvia Zappi

Dix morts, deux disparus

Le bilan de l'avalanche survenue près du hameau de Montroc et du village du Tour, mardi 9 février, était de dix morts, deux disparus et un blessé grave, mercredi soir au moment de la suspension des recherches, selon la préfecture de Haute-Savoie. Les recherches ont repris jeudi matin, alors que les secouristes estiment que les chances de retrouver vivantes les deux personnes disparues sont minimes. Une trentaine de personnes avaient pu être dégagées à temps grâce à la rapide intervention des secours. Jacques Chirac, Lionel Jospin et Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, ont exprimé leur sympathie aux victimes. Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, s'est rendu sur place et a également évoqué le drame lors des questions d'actualité à l'Assemblée nationale.

Par ailleurs, le corps sans vie d'un skieur hors piste néo-zélandais, emporté mardi par une coulée de neige à Courchevel, a été retrouvé mercredi après-midi par les secouristes.

Trois scénarios pour déstabiliser le manteau neigeux

« *LES PRÉCIPITATIONS neigeuses à l'origine de l'avalanche de Chamonix étaient remarquables, mais pas exceptionnelles : en 1988 déjà, il était tombé deux mètres de neige en quelques jours dans la vallée. Il ne s'était alors rien passé.* » Le rappel de François Sivardière, directeur de l'Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches (Anéna), souligne combien les spécialistes restent désarmés face à ce risque naturel qui fait, en France et en Europe, le plus de victimes.

Certes, depuis la catastrophe de Val-d'Isère (le 10 février 1970, 39 occupants d'un centre de plein air avaient été ensevelis), la connaissance de ces phénomènes et la prévention ont beaucoup progressé. Le Cemagref (Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts) a cartographié plus de 600 000 hectares de zones menacées, dans les Alpes et les Pyrénées. Il a établi, à partir de photographies aériennes mettant en évidence les traces (éboulis, trouées forestières) de coulées passées ainsi que de témoignages de montagnards ou d'archives, des « cartes de localisation probable des avalanches », qui sont l'un des éléments permettant d'élaborer les « plans de prévention des risques naturels prévisibles » réglementaires.

Mais, insiste Gilles Borel, ingénieur au Cemagref, « *la carte fait état de faits connus et rapportés au jour où elle est dressée. Le cartographe n'effectue aucune étude prospective destinée à cerner des secteurs de risques ou des zones susceptibles d'être atteintes un jour par une avalanche.* » Autrement dit, l'inventaire géographique des accidents passés ne suffit pas à déterminer avec certitude les secteurs exposés à une future coulée. Les annales de Chamonix gardent le souvenir d'une avalanche partie, en 1908, dans le même secteur que celle qui vient d'endeuiller la vallée, mais qui, de plus faible amplitude, n'avait pas emprunté le même itinéraire.

De son côté, Météo-France, chargée par les pouvoirs publics de la prévision du risque d'avalanche, a déployé sur les Alpes, les Pyrénées et la Corse un réseau de 140 postes de mesures manuelles et de 17 stations automatiques, qui collectent des informations sur l'état et l'épaisseur du manteau neigeux, le vent ou la température. Ces données alimentent non seulement les neuf centres départementaux chargés de la prévision du risque, mais aussi un organisme de recherche spécialisé, le Centre d'études de la neige (CEN) de Grenoble.

Les propriétés physiques et mécaniques du manteau neigeux, donc les processus qui déterminent une rupture d'équilibre, sont aujourd'hui bien connus (*Le Monde* du 13 janvier). Les chercheurs distinguent, schématiquement, trois cas.

● **Les avalanches de poudreuse**, comme celle qui s'est produite près de Chamonix, surviennent pendant ou aussitôt après des chutes abondantes. Des masses de neige pulvérulente et légère (moins de 200 kilos/m³) peuvent alors dévaler la pente à des vitesses de plus de 200 km/h, sous forme d'aérosol, acquérant une énergie considérable et repoussant l'air devant elles, ce qui provoque une onde de choc dévastatrice. A Chamonix, les chalets ont été soufflés avant que la neige, arrivée au terme de sa course, se tasse par compactage. Ces avalanches de neige fraîche, qui suivent généralement des tracés connus et contre lesquelles les bulletins météo mettent en garde, ne font, en général, que peu de victimes.

● **Les avalanches de plaques** sont les plus redoutées, parce que les plus difficiles à prévoir et les plus meurtrières. Elles résultent du dépôt, par le vent, de couches de neige dure et compacte (200 à 400 kilos/m³), mal solidarisées avec une sous-couche fragile. La surcharge provoquée par le passage d'un skieur ou d'un randonneur suffit à rompre cet équilibre précaire, la plaque « décrochant » alors brutalement sur plusieurs centaines de mètres.

● **Les avalanches de fonte**, enfin, se produisent au printemps ou lors des redoux hivernaux. Déplaçant des masses de neige mouillée et lourde (jusqu'à 500 kilos/m³), elles ont, malgré leur vitesse réduite (20 à 60 km/h), un pouvoir d'érosion important et peuvent donc provoquer d'importants dégâts matériels.

La meilleure compréhension de ces phénomènes naturels, le recours à des modèles numériques de plus en plus sophistiqués ou encore l'expérimentation de nouvelles techniques – comme la détection sismique des avalanches – ont permis d'affiner efficacement la prévision des risques. Mais nul n'est encore capable de prédire où et quand se déclenchera une coulée, ni quelle sera sa violence. « *La fatalité n'est pas de mise, mais, contre une avalanche exceptionnelle comme celle de Chamonix, il n'y a pas grand-chose à faire*, estime François Sivardière. *L'homme doit se rappeler qu'il est petit devant la nature.* »

Pierre Le Hir

Le danger n° 1, dans les Pyrénées, ce sont les glissements de terrain

TOULOUSE
de notre correspondant

La cartographie des zones « avalancheuses » les plus exposées des Pyrénées concerne 110 000 hectares. Mais les quatre équipes du service de Restauration des terrains de montagne (RTM), disposées à Perpignan, Foix, Saint-Gaudens et Tarbes, travaillent sans cesse sur des cartes à petite échelle et fouillent dans les archives pour affiner leur connaissance des zones à risque, en relation avec les maires concernées. Sur quelque 1 000 communes montagnardes, 80 sont déjà dotées d'un « plan de prévention des risques naturels prévisibles » (PPR). Mais il en reste plus d'une centaine à instruire, selon Antoine Hurand, qui coordonne le RTM à Toulouse. Ces plans prennent également en compte les inondations, les éboulements et les glissements de terrain, la population étant d'ailleurs plus sensible à ce dernier risque qu'aux avalanches.

La neige est ici un bien trop précieux pour qu'on l'incrimine si elle tombe en abondance. Les avalanches sont moins nombreuses que dans les Alpes. « *Nous avons une climatologie différente et des dénivelés moindres* », commente Patrice de Bellefon, ancien guide de haute montagne. Les derniers grands sinistres dans les Pyrénées remontent à février 1986. On relèvera deux morts dans le village de Porté-Puymorens (Pyrénées-Orientales). Depuis, la commune s'est équipée de filets paravalanches et a déclaré certaines zones non-constructibles. Un plan d'évacuation a été élaboré, mais qui n'a vocation à être déclenché que si les précipitations neigeuses sont supérieures à 80 cm. Un niveau record, comparable dans l'esprit des villageois aux crues millénaires de certaines localités de bord de rivière.

Jean Ribot, responsable de la sécurité de la station et maire adjoint de Porté-Puymorens, pratique régulièrement des déclenchements de « petites » coulées pour sécuriser le domaine skiable et la route nationale. Pour lui, le risque est en grande partie maîtrisable et maîtrisé. Ce n'est pas l'avis de Marc Maillet, de la Commission interrégionale des associations de protection des Pyrénées. Il ferraille contre la commune qui envisage une extension de son domaine skiable avec ses voisins andorrans.

La vallée de Barèges (Hautes-Pyrénées) fut longtemps considérée comme la « capitale » pyrénéenne des avalanches puisqu'au XVIIᵉ siècle, deux villages furent rasés et jamais reconstruits. « *On démontait les maisons en bois à la fin de chaque été* », raconte une habitante. Le début du tourisme à grande échelle à Barèges fut saluée, dès 1907, par une avalanche qui rasa une vingtaine de maisons et le casino. Depuis, Barèges (où le reboisement imposé porte ses fruits) est devenue le laboratoire pyrénéen du RTM.

Stéphane Thépot

L'Alsace, première région à enfouir des « déchets ultimes »

MULHOUSE
de notre correspondant

C'est une première. Et c'est un échec pour les opposants au projet StocaMine. Ceux-ci, à peine une cinquantaine malgré le renfort d'une délégation d'écologistes allemands, se sont regroupés une dernière fois, mercredi 10 février, devant l'entrée de l'ancien carreau de mines Joseph-Else à Wittelsheim (Haut-Rhin), comme pour un baroud d'honneur.

C'est là, dans le bassin potassique qui se situe à quelques kilomètres de Mulhouse, que commençait le même jour l'enfouissement d'un premier chargement de déchets dits ultimes, c'est-à-dire qui ne peuvent plus être traités dans les conditions techniques et économiques du moment, aux termes de la loi sur les déchets du 13 juillet 1992. Il s'agit de quatre-vingts fûts de produits chimiques au cyanure stockés à 600 mètres de profondeur, dans de nouvelles galeries creusées dans le sel gemme. « *Quel bel héritage pour nos enfants !* », ont ironisé les manifestants, bâillonnés en signe « *de résignation et d'impuissance* », face à un projet qu'ils ont combattu en vain pendant dix ans, ne voulant y voir qu'une « *histoire de fric* ».

COCKTAIL DE PRODUITS À RISQUE

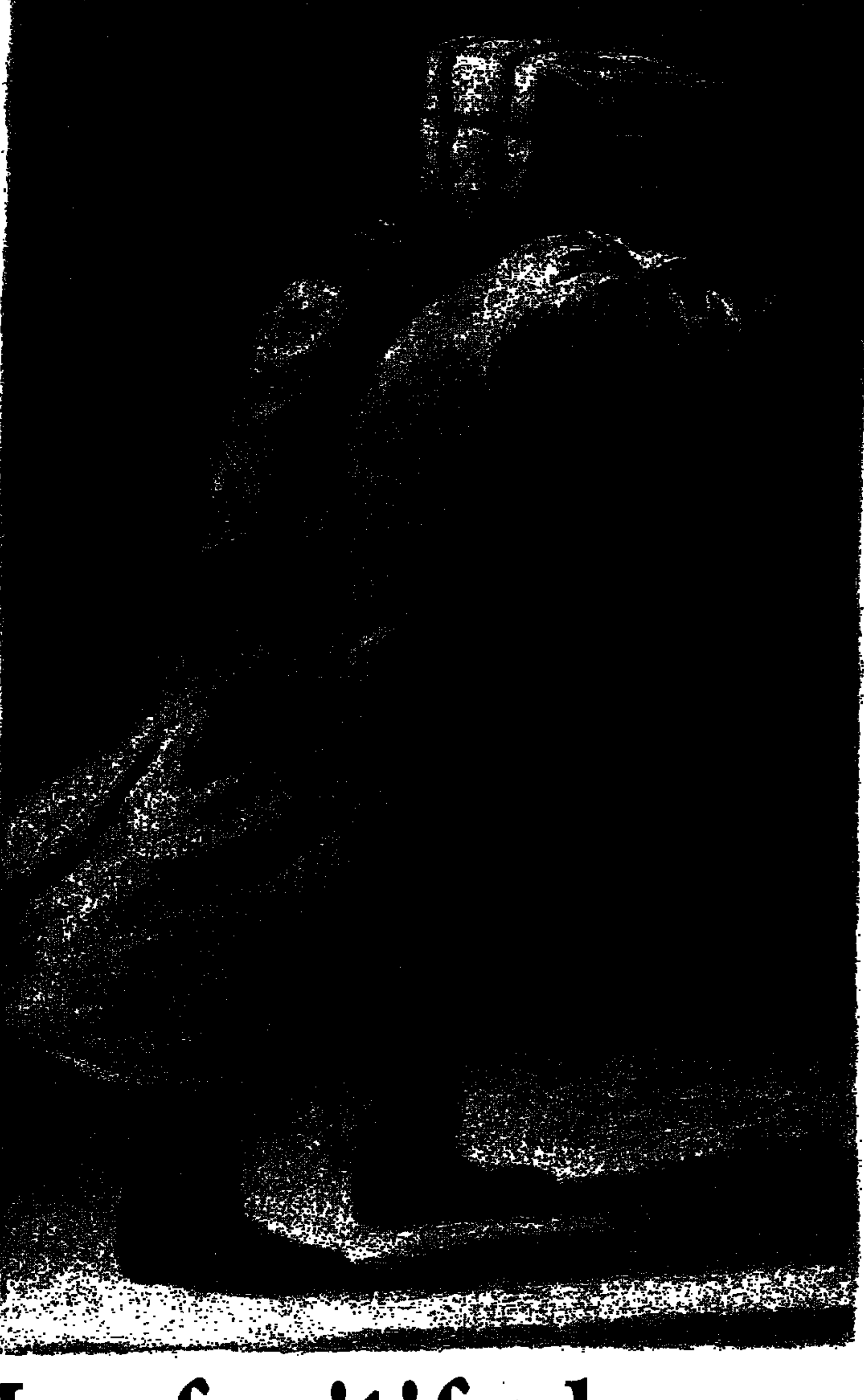
Le démarrage de ces opérations de stockage souterrain (pouvant aller jusqu'à trois cent vingt mille tonnes de déchets autorisés) apparaît d'abord comme une reconversion économique. C'est celle d'une région longtemps dominée par l'extraction de la potasse, où, à l'image du carreau historique Joseph-Else, fermé depuis 1966, les puits se sont arrêtés les uns après les autres. A cinq ans de l'échéance de 2004, qui verra la fin de l'exploitation, les deux dernières mines n'occupent plus que 1 700 mineurs, alors qu'ils étaient jusqu'à 15 000 dans les années 50. L'idée de stocker en sous-sol des produits toxiques jusqu'alors exportés en Allemagne, en offrant de maintenir sur place une centaine d'emplois, procède de la diversification dans laquelle est engagé le bassin potassique dans ce climat de fin d'activité où un autre slogan des opposants, la « *diversification-poubelle* », n'a pas fait mouche.

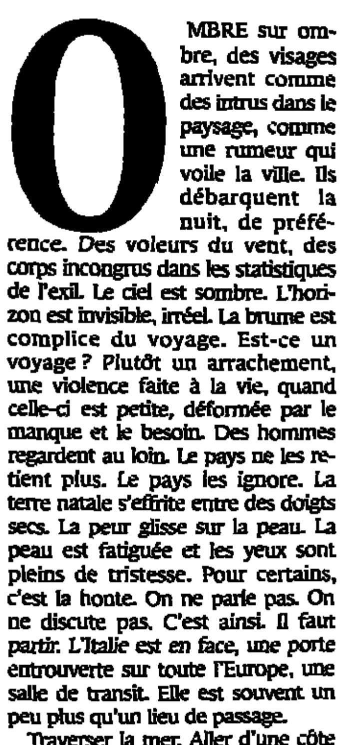
Et c'est un cocktail varié de produits à risque qui se composera en sous-sol. Déchets métalliques divers, produits phytosanitaires, déchets de laboratoires et résidus de l'électronique... Dix mille tonnes, la première année, puis quarante mille tonnes par an doivent être acheminés par le rail et par la route à Wittelsheim, après conditionnement sur le site proche de Tredi, à Hombourg. 80 % des déchets seront alsaciens, 20 % proviendront des autres régions de France, selon une proportion toutefois susceptible d'être modifiée, alors que le principe de réversibilité imposera à StocaMine de pouvoir récupérer les produits pendant au moins trente ans. L'exploitant industriel s'y est engagé.

Lucien Naegelen

Les fugitifs du canal d'Otrante

L'écrivain Tahar Ben Jelloun s'est rendu sur cette côte italienne qui regarde l'Albanie et reçoit, par nuit sombre, son quota régulier d'exilés. De centres d'accueil en lieux de fortune, rencontres avec des ombres tristes venues du pays d'en face, mais aussi du Kosovo, d'Algérie ou d'Irak





MBRE sur ombre, des visages arrivent comme des intrus dans le paysage, comme une rumeur qui voile la ville. Ils débarquent la nuit, de préférence. Des voleurs du vent, des corps incongrus dans les statistiques de l'exil. Le ciel est sombre. L'horizon est invisible, irréel. La brume est complice du voyage. Est-ce un voyage ? Plutôt un arrachement, une violence faite à la vie, quand celle-ci est petite, déformée par le manque et le besoin. Des hommes regardent au loin. Le pays ne les retient plus. Le pays les ignore. La terre natale s'effrite entre des doigts secs. La peur glisse sur la peau. La peau est fatiguée et les yeux sont pleins de tristesse. Pour certains, c'est la honte. On ne parle pas. On ne discute pas. C'est ainsi. Il faut partir. L'Italie est en face, une porte entrouverte sur toute l'Europe, une salle de transit. Elle est souvent un peu plus qu'un lieu de passage.

Traverser la mer. Aller d'une côte à l'autre sans perdre de vue le pays dont les lumières s'éteignent et les clameurs s'éloignent. Sept heures. Dix heures. Une petite éternité où il fait froid, où les corps sont crispés, où le regard cherche une maison où se poser sans déranger les gens. Une longue nuit payée 1 000 dollars par tête. C'est le tarif quel que soit le passeur, quelle que soit la mafia. Comme le bétail. Comme les otages. Et puis les lumières s'éteignent. Plus le droit de fumer une cigarette. Il faut se faire petit car le passeur n'ira pas jusqu'au quai. On ne débarque pas sur un quai. On débarque dans l'eau. Comme dans un naufrage. Tout le voyage est sous le signe du naufrage. Il faut savoir marcher dans l'eau et porter sur les épaules les enfants. Le passeur a terminé sa tâche. Il jette sa cargaison à cinquante ou même à cent mètres du sable. C'est ainsi que les choses se passent. Toutes les nuits, c'est le même rituel. On arrive, les vêtements mouillés. C'est comme une pluie qui surgit de la mer. La tête est sauve. Le sable est gris comme les visages, comme l'asphalte qui mène vers Casa Regina Pacis, un centre d'accueil à San Foca, un village au nord de Lecce. Là, deux carabiniers ouvrent un grand portail et font attendre les nouveaux arrivés dans la cour. On se regarde. On s'épie. On n'est pas les seuls à quitter le pays. Il fait froid. On parle plusieurs langues. On entend sa langue maternelle prononcée avec des accents différents.

Ce soir, c'est une dame qui est chargée de l'accueil. Elle compte les hommes, les femmes puis les enfants. Elle calcule à haute voix : *« 110, vous êtes 110 ; plus 389, cela fait 499, dont 189 enfants. »*

La dame s'appelle Tonia. Elle fait partie de Caritas, une association humanitaire chrétienne. Elle est bénévole, comme Carla, qui se bat pour trouver des lits supplémentaires pour les nouveaux arrivés. Dormir dans le couloir, en attendant. Quels rêves fait-on quand on dort à même le sol, assommé par la fatigue, les nuits d'insomnie et d'attente ? On ne rêve pas. On s'absente, on meurt un peu. Pour le moment, personne ne dort. C'est l'heure de la rupture du jeûne. Des hommes et des femmes rappellent à Tonia qu'il est l'heure d'ouvrir le réfectoire pour qu'ils mangent. Tonia court d'un bureau à l'autre. Elle est débordée. Elle n'avait pas prévu cette histoire de ramadan. La plupart des Albanais et des Kurdes qu'elle a accueillis sont musulmans, comme Fatma, une jeune femme kurde d'Irak, qui a accouché à l'hôpital de Lecce le lendemain de son arrivée. Elle a appelé sa fille Regina, du nom du centre. Fatma et son époux ont l'intention d'aller en Allemagne parce que c'est ainsi, une question de filière. Un cousin les attend.

Les premiers jours de l'exil ressemblent à une mer démontée. Tout s'agite et part dans tous les sens. Des hommes jouent frénétiquement au babyfoot dans le hall. D'autres sont groupés autour d'une cabine téléphonique. Quand ils arrivent à avoir la ligne, ils crient. Le Kosovo est loin. C'est nerveux. Les émotions sont fortes et puis l'avenir est incertain.

Le bureau de Tonia est une petite cour des miracles. Trois téléphones qui ne cessent de sonner. Elle se trompe systématiquement d'appareil. Des dossiers, des factures, des affiches. Des hommes impatients et inquiets investissent ce lieu et s'adressent à elle en anglais. Tonia ne perd pas son sang-froid. Elle répond calmement à une mère albanaise qui appelle de Turin pour demander si son fils Ali se trouve parmi les derniers arrivés. Ali comment ? Ali fils de Hmed, vingt-huit ans, grand de taille, grosse moustache. Tonia monte au premier étage, là où est installée la partie administrative du centre. Tout rappelle que c'est du provisoire. Des bénévoles établissent des fiches avec empreintes digitales, photos d'identité de face et de profil avec une ardoise portant un numéro. La plupart arrivent après avoir brûlé leur passeport. Ici, on renoue avec son identité ou, dans certains cas, on s'en donne une nouvelle. Tous les Kurdes se disent irakiens, et la plupart des Maghrébins se disent algériens. Pays à risques. Qui a le coeur de renvoyer un réfugié chez Saddam ou en Algérie, où des fous furieux égorgent des enfants dans leur sommeil ? Ces fiches ainsi établies sont des demandes d'asile politique ou de séjour. Elles sont transmises au ministère de l'intérieur, qui doit statuer rapidement sur le sort de ces « touristes » d'un type particulier. Comment les appeler ? Ce ne sont pas des clandestins ni des immigrés. Disons qu'ils sont des réfugiés.

LE centre ne désemplit pas. Tonia est même prévenue de l'arrivée d'une autre vague d'Albanais. La mafia qui assure le transport prend soin d'annoncer le nombre de ses prochaines « livraisons ». *« 98 personnes arrivent cette nuit ! »*, m'annonce Tonia. Il faut faire de la place. Vider quelques chambres. Délivrer les précieux papiers du ministère, un permis de séjour de quarante-cinq jours, ce qui donne largement le temps de traverser l'Italie et de rejoindre l'Allemagne ou la Hollande.

Les Albanais et les Maghrébins espèrent trouver du travail dans le Nord du pays. De petits boulots que les Italiens ne font plus ou ne pensent pas à faire. A Turin, les Marocains ont succédé aux Polonais qui lavaient les pare-brise aux feux rouges. Ils vendent des bricoles *made in Taiwan* sur les trottoirs. Parfois, ce sont des enfants qui travaillent dans les rues. Abdeslam, un animateur marocain œuvrant au côté du sociologue Francesco Ciafaloni, m'explique : *« A partir de 1990, tout un trafic d'enfants du Maroc a été mis sur pied par des parents. Les familles offraient jusqu'à 30 000 dirhams (18 000 francs) pour que leur enfant soit pris par la filière du travail de rue en Italie. Cela veut dire que les enfants rapportent plus que les adultes pour le même travail. Les gens ont pitié et leur achètent des objets qui ne servent à rien. »* Ces enfants arrivent sous des couvertures dans des camionnettes. Ils ne passent pas par le centre d'accueil ni les services sociaux.

Le centre Controinformazione Terzo Mondo (CTM) est à Squinzano, à 15 km de Lecce. Une ancienne ferme, La Badessa, a été transformée en structure d'accueil. Vinicio Russo, militant de la première heure pour le tiers-monde, consacre la majeure partie de son temps à faire de ce centre un lieu de vie décent, moins précaire et plus humain. *« Ce ne sont pas des immigrés comme les autres. Ils ont fui la guerre, la famine ou la mafia. C'est un droit légitime de l'homme de circuler librement. On parle de globalisation de produits mais on oublie celle qui concerne les droits de l'homme. Ces personnes viennent chez nous dans une grande détresse. Personne parmi nos dirigeants ne se préoccupe de ce qu'ils vont devenir. L'Etat nous donne une somme de 30 000 lires (100 francs) par jour et par personne. Dès qu'il délivre un document pour que la personne puisse se déplacer, il n'envoie plus d'argent. Nous avons ici des gens qui n'ont nulle part où aller et nous devons les prendre en charge. C'est notre devoir de solidarité. »*

C'EST le cas de Laurent, un Congolais de l'ex-Zaïre, un jeune homme souriant et raffiné : *« J'ai vingt-quatre ans. Je m'appelle Laurent Kibango, vous pouvez écrire mon nom. Je suis une victime, parmi des milliers, de Paul Kagamé, un Rwandais qui a envahi Kindu, ma ville. Quand les rebelles sont entrés, ils ont tué beaucoup de monde. J'avais un travail, je vivais bien, mais devant l'avancée de ces barbares, j'ai dû m'enfuir. Je suis allé à Pointe-Noire, ensuite à Conakry. On a changé de bateau dans la nuit. J'ai payé 1 300 dollars au propriétaire du bateau, un Blanc. Après quarante-cinq jours, je suis arrivé à Brindisi puis on m'a conduit ici. Je ne sais pas où aller. J'aimerais bien rentrer chez moi mais j'ai peur. »*

Le port d'Otrante a acquis de la célébrité. Deux arcs en pierre donnent sur la mer et surtout sur un horizon où on peut voir, par temps clair, les côtes albanaises. Ce sont les lumières d'Otrante qui font rêver les candidats à l'exil. Un petit port de plaisance où règne une tristesse étrange. Les carabiniers s'ennuient. Ils n'ont rien à faire. Il y a longtemps que les passeurs ne viennent plus par là. Quatre boxes métalliques ont été installés là, au début des années 90, pour l'accueil d'urgence. Des barques albanaises ont été confisquées. Sur certaines, on a inscrit *« Guardia costiera »*. Elles sont là sur le quai, comme des reliques du temps de la résistance, à se dégrader au soleil.

Dans cette région de Salento, on aime rappeler que c'est un haut lieu de la culture grecque. *Hydruntum* est l'ancien nom d'Otrante. Un lieu de passage et de métissage. Depuis quelques années, la plage Laghi Alimini, station balnéaire très prisée des Italiens, est traversée la nuit par des hordes hagardes, des gens qui ont été dépouillés par les passeurs de la Mafia et qui avancent dans l'obscurité vers les premiers bras tendus. Les habitants de cette région sont devenus des experts en météo : ciel couvert et mer calme, cela signifie qu'il y aura plusieurs débarquements la nuit.

Mais où est passé l'Etat ? Pour Raffaele De Giorgi, professeur de sociologie à l'université de Lecce, *« on a pris l'habitude de constater que l'Etat n'est pas toujours présent là où agit la mafia. Aujourd'hui, la traversée des Albanais est assurée par les mafias italienne et albanaise. Mille dollars par personne la traversée, ça fait de l'argent. L'Etat n'est pas prêt à se battre militairement avec la mafia, alors il laisse passer »*.

Les Albanais ont mauvaise réputation. Quelques attaques à main armée, des règlements de comptes entre mafiosi, des morts, et voilà l'image de l'immigration albanaise entachée à jamais. La presse a même publié *« la carte du pouvoir du clan albanais à Milan »*, avec le nom des chefs dont certains, comme Agim Gashi ou Dedinka Ismet, sont détenus.

Lidia est arrivée d'Albanie par avion. Une association italienne lui a donné une bourse d'études. Elle a fait venir son frère, qui est entré clandestinement. Il a travaillé dans une pizzeria, tout en partageant le petit studio de sa sœur. Puis sa femme l'a rejoint. Elle a accouché quelques semaines après son arrivée. Le couple avait besoin d'assistance, mais, pour cela, il fallait que le mari fût régularisé. Le patron de la pizzeria a refusé de le déclarer. Le frère de Lidia a insisté, il a été renvoyé. Sa situation s'est aggravée et il a fait une dépression. Il a fini par trouver du travail dans une usine à 50 km de son domicile. Comme dans le film de Vittorio De Sica, il s'est acheté un vélo. Au bout d'un mois, son vélo a été volé et il s'est retrouvé de nouveau au chômage. Comme dans un mélodrame, Lidia a abandonné ses études et travaille comme secrétaire dans une société d'import-export. Un jour, la société est inspectée par la police, qui découvre ses liens avec la mafia. Fermeture de la société, et Lidia se retrouve dans la rue sans même être payée. La famille albanaise s'est adressée à Caritas pour survivre. *« Mais, comme dit Lidia, mon rêve, le rêve de mon frère et de sa femme, c'est de retourner chez nous. Notre pays nous manque tellement ! »* Ce retour est compromis : Lidia vient de rencontrer un bel Italien qui dit l'aimer à la folie...

> **Quels rêves fait-on quand on dort à même le sol, assommé par les nuits d'insomnie et d'attente ? On ne rêve pas. On s'absente, on meurt un peu**

Mercredi 6 janvier. C'est l'Epiphanie, jour férié dans toute l'Italie. Tout Turin est fermé. Tout est désert. Tout sauf la place de Porta Palazzo, où des Marocains recréent, pour quelques heures, le marché d'une médina du Maroc. Des hommes, la trentaine, habillés avec le même genre de vêtements, les habits de l'exil, des tenues de sportifs sans sport, des survêtements gris, noirs, marron foncé, des chaussures grossières. Ce sont des visages fatigués, pas rasés, des visages gardant encore du sommeil entre les rides, dans le rictus de cette désespérance. Certains vendent des produits « ramadanesques » : dattes, menthe, persil, coriandre, pain rond, crêpes, gâteaux au miel, thé vert... D'autres achètent. Ils se tiennent par groupes de trois ou quatre. Comme des fugitifs, les mains dans les poches, ils s'épient, baissent les yeux quand une voiture de police passe. Il y en a parmi eux qui sont arrivés dans des camions d'oranges, d'autres par la Sicile en suivant la filière tunisienne.

Le soleil se couche sur Porta Palazzo. Les hommes qui jeûnent mangent debout, dans une petite solitude, ils ne parlent pas, avalent des cartons de lait puis se dispersent à la recherche d'un café ouvert. C'est triste. C'est cela l'exil : rompre le jeûne debout au milieu de Porta Palazzo. Le rêve perd ses couleurs. Il se confond avec la grisaille d'une multitude de petites vies étroites. C'est ce qui fait peur à l'Europe : le prix de la vie est à la baisse ; de plus en plus d'hommes risquent le tout pour le tout pour mettre le pied sur le sol de cette Europe, qui regarde vers le nord et ne veut plus être dérangée par des intrus, des gens non invités à sa table.

Tahar Ben Jelloun

Dessin : Stanislas Bouvier

Figer la mémoire allemande dans le béton ?

par Régine Robin

RECEVANT à Francfort, le 11 octobre 1998, le Prix de la paix, l'écrivain Martin Walser déclencha en Allemagne une violente polémique. Rappelant le poids de *« notre honte nationale »*, il récusait la façon dont, à ses yeux, les médias *« instrumentalisaient Auschwitz »*, routinisaient la mémoire collective, banalisaient le passé. Au nom de la liberté personnelle il réclamait le droit de choisir ses propres modalités du souvenir. En tant qu'écrivain, il affirmait ne pas avoir à se faire dicter la façon dont il fallait commémorer ce passé *« honteux »*.

Le rappel constant d'Auschwitz agirait, selon Walser, comme une *« massue morale »*, un matraquage permanent qui ferait de l'Allemagne un condamné en sursis. Dans son dernier roman *Ein springender Brunnen*, son jeune héros traverse les années fatidiques 1933-1945 dans un cadre idyllique, ruraliste. Le narrateur, lorsqu'il intervient à la première personne, revendique le droit de parler du passé sans conscience de l'après-coup, sans modifier sa narration, sans le réaménagement que pourrait imposer la connaissance de ce qui s'est passé ; attitude qui ne laisse pas de poser des problèmes.

Dans son discours du 11 octobre, Walser s'élevait contre l'édification prochaine d'un mémorial aux juifs d'Europe assassinés, *« cauchemar bétonisé de la taille d'un stade de football »* au centre de Berlin. Il serait temps, affirmait-il, de voir dans le peuple allemand un peuple normal, comme les autres. C'est ce que répètent à l'envi le nouveau chancelier et ses ministres, dont Michael Naumann. Bien ancrée au sein de la construction européenne, après plus de quarante ans de démocratie et près de dix ans après la réunification, l'Allemagne serait devenue un pays convivial et décontracté.

Ignatz Bubis, président du Conseil central des juifs en Allemagne, répondant, le 9 novembre 1998, à Martin Walser, lors de la cérémonie de commémoration de la Nuit de cristal, le traita de boutefeu, d'incendiaire. Bubis devait retirer ces termes lors d'une rencontre organisée par la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*.

Les paroles de Martin Walser, dans le contexte allemand, sont douteuses, ambiguës. Elles abondent dans le sens de tous ceux qui, en Allemagne, cherchent à *« tourner la page »*, à oublier, à occulter un passé fantomatique qui les hante. On peut même se demander si, comme Hans Jürgen Syberberg ou Botho Strauss, son investissement sur la *« nation »* ne risque pas de le placer en très mauvaise compagnie.

Au moment de la réunion tenue dans les locaux de la *Frankfurter*, Walser ne fut pas très courtois à l'égard de Bubis. Il reconnut cependant, avec son interlocuteur, qu'un langage commun leur faisait défaut à propos de l'Holocauste. Le Mémorial pourrait-il être ce langage commun ? Pourtant, de Henryk Broder à György Konrad, de Rafael Seligmann à Gert Mattenklott, de nombreux intellectuels (juifs et non juifs) se sont posé le problème des modalités de la mémoire collective et de son inscription matérielle dans l'espace urbain sous la forme d'un mémorial, obéissant ou non à une esthétique monumentale.

Après dix ans de péripéties et de tergiversations, le projet est aujourd'hui en suspens, perpétuellement différé. Dans l'entretien qu'il avait donné au *Monde* (15 décembre 1998), Michael Naumann, alors secrétaire d'Etat allemand de la culture, développait deux arguments contre cette construction. D'une part, l'Allemagne ferait exception. Aucun peuple n'aime à se rappeler le plus grand crime de sa propre histoire, affirmait-il. Par ailleurs, indiquait-il, il pourrait être dangereux de refermer ce chapitre de l'histoire allemande avec une grosse pierre tombale.

Les partisans du monument insistent sur la nécessité de ce Mémorial. Aleida Assmann a affirmé qu'il allait être le premier vrai monument national. Il signalerait que, sur le plan du droit, l'Etat allemand assume la responsabilité des crimes commis sous le nazisme.

> Martin Walser a abondé dans le sens de tous ceux qui, en Allemagne, cherchent à « tourner la page », oublier, occulter un passé fantômal qui les hante

Michael Naumann pense que le futur Mémorial, s'il voit le jour, sera l'une des composantes de trois éléments. D'une part, le Musée de la topographie de la terreur retraçant l'histoire des acteurs du crime d'Etat : la Gestapo, la sûreté du Reich, la SS. Ensuite, le Musée juif que Daniel Libeskind est en train de terminer à Kreuzberg et qui est une structure brisée, postmoderne, aux lignes cassées, dessinant une étoile de David par segments, fragments – chef-d'œuvre architectural qui renfermera les quelque 50 000 témoignages vidéo recueillis par l'équipe de Steven Spielberg auprès des survivants de la Shoah. Enfin, le Mémorial proprement dit.

Aux dernières nouvelles, un compromis précaire semble avoir été trouvé. Rien ne prouve qu'une énième polémique n'obligera pas, une fois encore, à différer la construction du mémorial, édifice virtuel destiné à hanter la mémoire allemande.

Nombre de penseurs, d'écrivains, d'artistes et d'architectes avaient, dès le début, remis en question, sur leurs propres bases, la construction du Mémorial. Il s'agissait, dans leur esprit, de penser la transmission de la mémoire et non sa visibilité illusoire. Andreas Huyssen a même suggéré qu'aujourdhui, à l'âge de la production de masse de la mémoire, à l'âge de la marchandisation du passé, la mémorialisation de ce passé estinversement proportionnelle aux efforts obsessionnels qu'on met à l'incarner, à *« l'imager »*, à le conserver, à le muséifier.

Oskar Negt et Alexander Kluge se demandèrent au début des années 70 s'il ne fallait pas bâtir chaque fois deux exemplaires de chaque monument : le premier pour fixer un état historique malgré toutes les erreurs, approximations ou errances des acquis de l'histoire, le second destiné à être déformé, transformé et corrigé par la suite, portant en permanence la trace de l'attitude des nouvelles générations à son égard, un peu à la manière de Jochen Gertz qui, par son *« Monument invisible »* de Sarrebruck enterre littéralement la mémoire pour mieux exposer sa fragilité.

En réponse à un journaliste de *Libération* qui lui demandait : *« Enfin pourquoi un monument invisible ? »*, il disait : *« Ce n'est pas une ruse esthétique.... Ce passé on ne peut le vivre, c'est un héritage impossible. Il est impossible d'établir une relation juste avec l'absence, il y a même un non-sens là-dedans. L'œuvre dans toute l'opulence de ses qualités visuelles, de sa visibilité même ne peut pas traiter l'absence de façon adéquate. Cette œuvre doit donc trouver le moyen de s'absenter à son tour. Pourquoi ? Pour nous permettre de porter notre passé et d'en parler. Il faut que l'œuvre fasse le sacrifice de sa présence afin que nous puissions nous rapprocher du noyau central de notre passé. Nous ne pouvons pas rester à la périphérie de notre passé. Nous ne devons pas devenir les simples accessoires de notre propre histoire. Il faut retrouver la place de la responsabilité »* [« Sous les pavés la mémoire », propos recueillis par Miriam Rosen, *Libération* du 17 mars 1992].

Berlin,, ville de fantômes qui rôdent, ville d'ombres qui ne peuvent tomber dans l'oubli, se prête particulièrement à ce genre d'expériences, mais lui faut-il aussi le fameux mémorial ? Comment matérialiser dans la pierre un événement si lourd ?

Dans un article violemment ironique et désenchanté, Imre Kertész s'est demandé *« A qui appartient Auschwitz ? »* (*Die Zeit*, 19 novembre 1998). Il parle de la génération des survivants qui est en train de s'éteindre, de leurs paroles qui ne leur appartiennent plus. Il part en guerre contre le conformisme, la routinisation d'Auschwitz, le sentimentalisme, le canon officiel, la vulgate, la marchandisation, le tourisme culturel qui se sont développés autour de ce nom. Il y a, selon lui, autour d'Auschwitz du trop plein et non du trop peu. Il envisage par anti-phrase le futur mémorial comme un *« Holocaust-Park »* où les touristes japonais se promèneraient, les oreilles et les yeux saturés par les 48239 interviews que Spielberg a recueillies et qui feraient partie de la visite. Vision d'horreur ! Pour Kertész, la génération des témoins disparaît et avec elle ses propres paroles, la singularité de son expérience. Cette génération a été expropriée de sa mémoire. Nous entrons dans un nouveau régime du mémoriel.

Si Libeskind construit le musée juif de Berlin en fonction du vide, du blanc, du silence et de l'absence, en fonction de la césure historique radicale des années 1939-1945, si Jochen Gertz, Horst Hoheisel, Renata Stih et Frieder Schnock imaginent des dispositifs interactifs qui obligent à s'interroger sur la volatilité de la mémoire collective, c'est que tous savent que la seule représentation possible de la Shoah,aujourd'hui, consiste à montrer l'impossibilité même de sa représentation et, par le même geste, à trouver des dispositifs qui matérialisent cette impossibilité et l'inscrivent dans l'espace public.

C'est une réponse à Martin Walser aimant se réfugier dans sa pure conscience et son monde intérieur. C'est une réponse à Eberhard Diepgen, le maire chrétien-démocrate de Berlin, qui n'a jamais voulu de Mémorial. Mais c'est aussi une réponse à tous ceux qui trivialisent la Shoah.

Entre la mémoire purement personnelle et la commémoration ritualisée, il y a place pour la remémoration au sens où l'entendait Walter Benjamin : *« Certes les devins qui scrutaient le temps pour y découvrir ce qu'il porte en son sein ne l'éprouvaient ni comme un temps vide ni comme un temps homogène. Si l'on prend conscience de ce fait, on comprendra peut-être comment le passé était vécu dans l'expérience de la remémoration : exactement de la même façon. On sait que les juifs n'avaient pas le droit d'interroger l'avenir. En revanche, la Torah et la prière enseignaient la remémoration. Celle-ci leur permettait de désensorceler l'avenir qui asservit ceux qui s'informent auprès des devins... »*

La récente polémique allemande qui a connu bien des dérives, l'incertitude sur le sort du mémorial prouvent que l'avenir n'est en rien *« désensorcelé »*.

Régine Robin *est professeur de sociologie à l'université du Québec (Montréal).*

Un monument que nous avons voulu

par Freimut Duve

LE génocide des juifs de l'Europe commis par nous, les Allemands, va avoir – il en est question depuis dix ans – un monument. A Berlin. Au centre de la ville, à côté des organes constitutionnels les plus importants de notre Etat démocratique : Parlement, présidence de la République fédérale, gouvernement fédéral. Maîtres d'œuvre : les citoyens allemands, représentés par le Parlement. Pas le gouvernement fédéral, ni le ministre délégué par ses soins, mais probablement une fondation en mission pour le Bundestag.

Il est bien que le projet soit maintenant des plus probables, après une longue période de doute. Les petites histoires de Martin Walser ont été écartées après un intense débat.

Il reste important que cela soit une décision des Allemands eux-mêmes. Prise par des Allemands. En Allemagne. D'autres peuvent aider et conseiller. Ce n'est pas une décision des organisations des victimes du crime. Et elles se sont intelligemment retenues pendant cette discussion, en respectant ce chemin difficile à parcourir pour les Allemands.

Mais que signifie un monument, un musée ? A ce sujet, un petit souvenir : il y a des années, j'ai reçu une lettre ; son contenu n'était guère supportable. D'abord, j'ai voulu la jeter. Puis je me suis posé la question de manière toute à fait différente ; non plus : qu'est-il écrit dans la lettre ? mais, pourquoi son auteur l'a-t-il écrite ? Cette question, à l'époque, a déclenché quelque chose de très différent de ce que le contenu de la lettre semblait intimer : une aide immédiate à apporter à l'expéditeur. Je sais, la plupart du temps, ce sont les termes qui sont les plus importants. Mais il existe des moments et des événements où le fait de parler est bien plus important que ce que l'on dit. Un peuple, après ce crime, a retrouvé le chemin de la démocratie civile et dit qu'il veut rappeler les crimes commis en son propre nom, sa propre barbarie : tel est le témoignage véritable et durable de ce monument en projet. Un monument ne peut pas provoquer la mémoire directe de l'ampleur et des formes des crimes. Mais que cela se produise de cette manière pour la première fois dans l'histoire de la mémoire, voilà notre mission. Nous ne devrions pas en être fiers, car le génocide se trouve à l'origine de cette décision. Il n'y a pas non plus de raison de demeurer silencieux.

Le génocide d'avant 1945... Mais le monument dit aussi quelque chose sur le développement de notre Allemagne démocratique, qui a dû apprendre à vivre avec ce génocide. Recouvrant aussi de cette manière sa réelle souveraineté, détruite par Hitler. Les événements historiques furent réveillés et tenus en mémoire bien avant que le projet de ce monument n'existe. On ne les a pas réveillés juste après 1945. On a dû en secouer le souvenir pour les réveiller à partir des années 60. Les faits historiques furent étudiés. Les lieux importants où l'on fait correctement un travail de mémoire existent depuis des années à Berlin. Peut-être y a-t-il soixante-dix institutions, peut-être plus, en Allemagne fédérale où l'on informe sur les crimes qui ont été commis au nom des Allemands par l'Etat nazi. Beaucoup sont à Berlin.

A qui s'adressera ce monument ? Naturellement, aux générations

> Les petites histoires de Martin Walser ont été écartées après un intense débat

futures. Aux suivantes aussi, aux petits-enfants de mes enfants. D'un point de vue pédagogique, nous ne pourrons guère atteindre les gens dans deux générations. Mais toujours continuer à provoquer la question – pourquoi les Allemands ont-ils élevé un monument à ce génocide commis en leur nom ? – demeurera une démarche encore valable après de nombreuses décennies.

Mais le monument s'adressera aussi aux citoyens des autres Etats. Un signal souverain de paix de notre peuple à ses voisins et aux générations futures : ensemble, nous ne pourrons vivre en paix que si nous apprenons tous à ne pas nous considérer comme les héros ou les victimes de la barbarie des autres, mais comme étant, nous-mêmes, une partie de l'histoire de la terreur.

Cela, nous ne pouvons pas le prêcher et encore moins nous en faire les missionnaires. Mais nous pouvons révéler que nous avons, en quelque sorte, écrit cette lettre et pourquoi nous l'avons écrite. Voilà ce que les Allemands ont essayé de réaliser avec ce monument à la fin de ce siècle. Pour eux-mêmes, mais aussi pour l'Europe future.

Notre monument berlinois dira aussi aux générations futures : ne mystifiez pas à propos de votre passé, n'en abusez pas pour de nouveaux conflits. La main qui désigne les autres nous désigne aussi.

Freimut Duve, *ancien député (SPD) de Hambourg, est représentant de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), chargé de la liberté des médias.*

De la gauche caviar à la gauche mitard ?

par David Martin-Castelnau

EN décrétant, il y a peu, la nation *« réalité indépassable »* de la vie publique et en se disant *« profondément attaché »* aux valeurs de la République, le premier ministre a endossé de manière inattendue un label qui, hier encore, valait infamie : celui de *« national-républicain »*.

Le qualificatif, il faut néanmoins le rappeler, n'a pas été voulu par les républicains, c'est-à-dire par les citoyens soucieux de préserver l'unique cadre politique, la nation, dans lequel puisse aujourd'hui s'exercer la solidarité sociale, se garantir l'égalité et se défendre la liberté.

Non, *« nationaux-républicains »*, ils le sont devenus, dans l'ordre de la sémantique et pour paraphraser Sartre au sujet des antisémites, par la seule grâce des antirépublicains. Mais qu'importe : de *« nigger »* à *« impressionnistes »*, longue est la liste des néologismes malveillants qui furent accueillis avec sérénité par leur cible, puis adoptés et retournés contre les petits marquis de l'ordre établi. C'est du reste ce que Régis Debray, lassé des amalgames récurrents de certains médias, entreprit de faire en Sorbonne, le 6 novembre 1998, en proclamant devant la Fondation Marc-Bloch : *« National-républicain ? Chiche ! »*

Stupeur : comment pouvait-on assumer un tel titre ? N'avait-il de curieuses résonances (*« national-républicanisme »*, suivez-mon regard... ou plutôt mon oreille), propres à disqualifier tous ceux dont on l'affublerait ? Erreur, une fois de plus, de quelques soixante-huitards restés fidèles à leur mépris de la République *« franchouillarde »* : croire ingénument qu'un quolibet forgé à la va-vite, qu'une assonance pour le moins grossière, suffirait à clore le débat sur la question nationale.

Or donc, Lionel Jospin a franchi le Rubicon : la République, comme son cadre national, sont irréductibles. Et non pas *« ringardes »*, *« dépassées »*, voire... *« lepénisées »* (version actualisée de l'hitléro-boukharinisme, prochainement remplacée par le bolchobonapartisme, dit *« bobo »*).

Pour certains, l'indignation fut immédiate. Daniel Cohn-Bendit, perdant son sang-froid, s'étrangla à Villepinte : *« Les solutions républicaines imposées à l'Europe ? Ridicule ! »* Mais n'est pas Beaumarchais qui veut : dans la salle, un militant gauchiste lui reprocha aussitôt son *« cinoche »* là où la déglingue sociale poussait l'électorat vers l'extrême droite, et un *« beur »* sa démagogie sur le joint – question pourtant éminemment plus importante que le chômage ou l'accumulation des richesses et du pouvoir par une partie décroissante des citoyens...

Par la faute de Lionel Jospin, donc, l'hydre républicaine (pardon, *« nationale-républicaine »*) étend désormais son ombre à l'ensemble de la scène politique française. Plus un parti politique ne peut feindre de l'ignorer. Et la réalité se fait peu à peu jour : contrairement à ce que d'aucuns cherchent à faire accroire, elle n'est pas, elle n'a jamais été, la lubie des seuls nostalgiques de Jaurès, la marotte des derniers ronchons gaullistes. La contamination progresse, bon an mal an, sous le ragard effaré d'une oligarchie persuadée qu'après la mystification chiraquienne de 1995, aimable entracte *« nationalrépublicain »*, l'affaire serait définitivement remisée au grenier familial.

Il fallait donc réagir, et vite. Ce qui fut fait : le procédé, fort simple, consista et consistera désormais à résumer la lame de fond républicaine à un mélange détonant et archaïque, à base de nostalgie cocardière et d'aspiration à l'ordre.

L'imposture de la *« lepénisation »* tous azimuts ne tenant plus, celle des *« lilis »* (libéraux-libertaires) et des *« bobos »* ayant peu d'avenir, on admettra du bout des lèvres le bien-fondé de la ligne *« sécuritaire »* du gouvernement, tout en déplorant les limites. Et ce qu'il conviendra de penser de *« l'ordre républicain »* sera donc très simple : un programme

> Si la sécurité des biens est nécessaire, celle des personnes indispensable, elles seront absolument insuffisantes tant que la « sécurité sociale » dans toutes ses acceptions ne sera pas assurée pour tous

minimal, conservateur même, non dénué de bon sens, mais ne répondant aucunement aux défis du troisième millénaire. Est-il permis de refuser de tomber, cette fois encore, dans l'ornière d'un débat caricatural et de contester d'emblée cette présentation tronquée des positions républicaines (pardon, *« nationales-républicaines »*) ? Que les choses soient par conséquent bien claires : si la sécurité des biens est nécessaire, si celle des personnes est indispensable, elles seront absolument insuffisantes tant que la *« sécurité sociale »*, dans toutes ses acceptions (accès à l'emploi, à un salaire décent et à la couverture médicale intégrale), ne sera pas assurée pour tous. Elle seule est à même de ramener la justice et la concorde dans ce pays.

Botter le derrière de quelques *« sauvageons »*, qui agressent jusqu'à leurs proches ? Voilà qui serait judicieux, et tout républicain conséquent ne pourra, en la matière,, qu'approuver la fermeté du ministre de l'intérieur. Mais briser net le processus qui déculture ces jeunes gens, les condamne à la déréliction, sera la seule politique viable à terme.

Il serait, dès lors, parfaitement mensonger de prétendre que les républicains (pardon, *« nationaux-républicains »*) aspirent à troquer la gauche caviar pour une gauche mitard. L'ordre républicain a besoin de sévérité mais, plus encore, de générosité. Et de partage des richesses comme du pouvoir. Avis, donc, aux tenants du *« politiquement correct »*, toujours friands de caricature et d'invectives : toute politique qui se résumerait à une action répressive ne serait, aux yeux de l'ensemble des *« nationaux-républicains »*, ni dans l'intérêt de la nation, ni dans la tradition de la République.

David Martin-Castelnau *est président de la Fondation Marc-Bloch.*

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. *Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F*
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

M. Clinton et les pères fondateurs

LE vainqueur n'est encore célébré nulle part. Pas plus dans les journaux qu'à la télévision ou dans les innombrables sites Internet traitant de « l'affaire ». Le vainqueur de l'interminable bataille qui prend fin – juge Starr contre président Clinton – repose quelque part au fond de toute bonne bibliothèque américaine. Le vainqueur est un texte court, datant de 1787 : la Constitution des Etats-Unis.

C'est grâce à elle que va se conclure, dans le bon sens mais *tardivement*, la *croisade* – *quatre* ans et demi d'enquête, 50 millions de dollars de fonds publics – lancée par les républicains contre un président démocrate. Car cette mauvaise entreprise, menée par l'aile fondamentaliste de la *majorité parlementaire*, vient aujourd'hui butter sur une disposition précise de la Constitution ; une disposition qui empêche les cinquante-cinq républicains du Sénat (sur cent membres) de chasser de la Maison Blanche un président deux fois élu et qui jouit d'une forte popularité.

Les trente-huit rédacteurs de la Constitution, les pères fondateurs, réunis il y a plus de deux siècles à Philadelphie, avaient bien prévu que le Congrès puisse, au terme de la procédure d'*impeachment*, destituer le président. Mais, dans leur grande perspicacité, ils avaient stipulé – article premier, section 3, alinéa 6 – que le Sénat, auquel revient la décision finale, ne pourrait le faire qu'à la majorité des deux tiers (soixante-sept). C'est, disaient-ils, que l'*impeachment* *« est la pièce d'artillerie la plus lourde de l'arsenal parlementaire »*.

Sa mise à feu suppose une coalition d'élus des deux partis, tant l'enjeu est important. La seule majorité politique du moment ne saurait y suffire parce que l'*impeachment* ne relève pas de la bataille politique habituelle ; la procédure de destitution sanctionne *un crime ou délit grave* au sommet de l'Etat ; elle n'est pas un instrument au service du combat politique.

Or c'est justement ce qu'ont voulu en faire les républicains. En déclenchant l'*impeachment* pour des raisons strictement partisanes, pour un motif qui ne le méritait pas, un mensonge présidentiel sous serment dans une affaire privée, ils ont tenté un *détournement d'institution*. En fin de parcours, la Constitution les arrête ; elle brise net leur dangereuse aventure. Ils ne pourront pas destituer M. Clinton parce qu'ils n'ont même pas convaincu deux démocrates de la gravité de ce qui est reproché au président. D'ici à la fin de la semaine, celui-ci sera acquitté et les républicains justement blâmés pour tentative d'attentat contre les institutions.

Imaginée par des hommes qui se méfiaient de la passion partisane, la règle de la majorité des deux tiers a joué son rôle. A l'ouverture de la convention de Philadelphie, James Madison avait dit : *« Il n'y a pas de doute que, d'une manière ou d'une autre, nos travaux auront un impact puissant sur la destinée »* du pays. En l'espèce, sur la destinée de William Jefferson Clinton.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, *directeur de la publication* : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : *Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),*
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. *Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, *Société anonyme des lecteurs du Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

Remédier à l'exode rural

LE PROBLÈME de la main-d'œuvre agricole n'a rien de neuf, bien qu'il soit plus sérieux aujourd'hui et de plus grande conséquence qu'il ne l'a jamais été. M. Roland Maspétiol, dans son beau livre, *L'Ordre éternel des champs*, a relevé ce témoignage qui date de 1817 et qui serait à peu près aussi exact en 1949 : *« La vie des campagnes est plus laborieuse, écrit un avocat parisien, l'existence dans les villes a bien plus d'attraits. Si vous laissez le passage trop libre, si l'on peut devenir artisan sans être apprenti, maître sans avoir été compagnon, si la carrière du commerce est ouverte au premier venu, bientôt vous verrez les villageois se précipiter dans les villes pour y chercher des travaux bien moins pénibles que ceux de l'agriculture. »*

L'exode rural a d'autres causes encore, mais celle que voilà est la première et sa permanence même nous enseigne la prudence dans le choix des voies et moyens qui permettraient d'y remédier. En ce début d'année nous nous trouvons devant une situation de fait alarmante. Le législateur a bien essayé d'établir un équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre en octroyant aux salariés agricoles des avantages susceptibles vraiment de les retenir à la terre. Le relèvement des salaires arrêté récemment par les préfets, en conformité de l'ordonnance du 7 juillet 1945 qui confie à des commissions paritaires l'établissement des règlements de travail, est une mesure destinée à détourner de la ville les travailleurs des champs en leur offrant, *mutatis mutandis*, des avantages comparables.

Paul Decharme
(12 février 1949.)

Les Etats-Unis inquiètent les voisins de l'Irak

LE CONTRASTE est saisissant. D'un côté, un ton guerrier, des actions militaires aériennes quasi quotidiennes, et un objectif clamé sur tous les tons : la chute de Saddam Hussein. De l'autre, la méfiance ou la prudence, quand ce n'est pas l'hostilité aux projets de Washington. Les voisins arabes et persans examinent avec précaution les efforts américains, du vote de l'« Iraq Liberation Act » par le Congrès à la nomination d'un « M. Transition démocratique », Franck Ricciardone, ancien ambassadeur américain à Bagdad.

Les voisins de l'Irak ne se posent en fait qu'une seule question : les Américains sont-ils sérieux ? *Ce à quoi ils assistent pour l'instant* les conduit plutôt à une réponse négative. L'administration américaine a arrêté le 19 janvier une liste de sept formations de l'opposition pouvant bénéficier d'une aide américaine, notamment financière. Ces partis ont été choisis selon des critères particuliers : respect des droits de l'homme, attachement à l'intégrité territoriale de l'Irak, volonté *d'établir de bonnes relations avec ses voisins*.

Une rapide radioscopie de ces mouvements permet de comprendre les réticences provoquées dans la région à l'égard du comportement américain. Parmi ces partis, les plus connues sont les formations kurdes : le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Massoud Barzani et l'*Union patriotique du Kurdistan* (UPK) de Jalal Talabani. Ces deux formations ont conclu en septembre 1998 un accord de coexistence à Washington, sous l'égide, donc, des Etats-Unis, pour mettre un terme à des années de luttes fratricides. Installées au nord de l'Irak, dans une zone devenue autonome de *fait, ces formations soutenues par les Nations* unies dans le cadre du programme « Pétrole contre nourriture », tirent pour l'instant le plus grand bénéfice du *statu quo*. Soucieux de relations minimales avec Bagdad, le PDK comme l'UPK continuent discrètement d'avoir leurs entrées dans la capitale irakienne.

L'autre formation poids lourd « sélectionnée » *par l'administration américaine* est l'Assemblée suprême de la révolution islamique en Irak (*Asrii*), *chiite*, *comme* la majorité de la population irakienne et fondée en 1982 en Iran sous la présidence de l'un des fils de l'ayatollah Muhsin al-Hakim. Selon certaines sources, l'Asrii dispose en Iran de forces militaires non négligeables (le bataillon Badr rassemblerait plus de 20 000 hommes). Cette formation constituant surtout *le bras politique* iranien en Irak.

Même si les relations entre Washington et Téhéran ne sont plus aussi épouvantables que par le passé, coopérer avec l'ancien « Grand Satan » reste officiellement « une ligne rouge » pour les Iraniens, comme l'a rappelé le 3 février le ministère des affaires étrangères. Compte tenu de la guerre tous azimuts engagée entre conservateurs et modérés, l'Irak pourrait devenir une énième pomme de discorde. Nul n'est donc empressé à s'avancer sur un terrain aussi sensible. *Sans surprise, le chef* de l'Asrii, Baker al-Hakim, s'est d'ailleurs démarqué du projet américain. Egalement proche de Téhéran, le Mouvement islamique du Kurdistan recensé par l'administration américaine se *trouve dans le même* cas de figure. Ce mouvement religieux sunnite, mais proche de l'opposition chiite, est dirigé par *Outhman* Abd al-Aziz.

CIRCONSPECTION

S'ajoutent à ces partis trois formations de moindre importance : *le* Mouvement de l'entente national de Ayad Allaoui, ouvertement pro-américain, le Congrès national irakien d'Ahmad Chalabi, lui-aussi pro-occidental, et le Mouvement pour la monarchie constitutionnelle *fondé* en 1993 à *Londres* par Ali bin al-Hussein, un cousin de Fayçal II.

En revanche, manquent à l'appel les forces vives de l'opposition irakienne en Irak : le parti ad-Da'wa al islami (l'Appel à l'Islam), islamiste *chiite dirigé par Mohammad* Al-Asafi, *qui* réside en Iran, et le Parti communiste irakien, dont le secrétaire général est Hamid Majid Mousa al-Bayati. Si on grossit parfois exagérément leur importance, notamment pour le parti *Da'wa dans le sud de l'Irak, en lui attri*buant des actions de guérilla menées par déserteurs ou par des petits groupes incontrôlés, voire des actes de vendetta, ces deux formations continuent de disposer de réseaux sur *le terrain malgré trente années de répression* féroce menée par le parti Baas.

Compte tenu de cet état des forces, on comprend que les voisins de l'Irak examinent avec la plus grande circonspection les efforts américains. L'affaiblissement manifeste du régime de Saddam Hussein n'a toujours pas entraîné de dynamique au sein de l'opposition et faute d'éléments intérieurs solides (l'intervention extérieure étant bannie par toutes les capitales), il est donc toujours aussi urgent d'attendre.

Gilles Paris

Le couple *par Marty*



... « dans notre couple, nous transformons les tensions en énergie motrice sans aucune tricherie... ce n'est pas facile à mettre en place. Nous sommes étonnés que cela irrite les autres couples... » Chantal et Frédéric.

La surprise de l'euro faible

Suite de la première page

Faute de disposer de pièces et de billets en euro, les citoyens européens ne se sentent guère *concernés par un événement* monétaire dont on avait pourtant affirmé qu'il allait changer leur vie. Pour eux, l'euro reste une pure abstraction, une illu*sion, quand elle n'est pas source* de confusion : un des principaux ministres du gouvernement de Lionel Jospin ne s'est-il pas excusé récemment, devant la presse, de ne pouvoir convertir en francs une somme exprimée *en euros, n'en connaissant pas* le dernier cours !

Impalpable par le citoyen, l'Union monétaire se trouve par là-même fragilisée : dans sa forme actuelle, elle est incapable de créer le moindre sentiment *d'appartenance à un même bloc*. Devise virtuelle, l'euro n'est pas davantage en mesure d'inspirer la croyance et la confiance des peuples, lesquelles contribuent à établir la force monétaire d'une région. Et pourquoi un investisseur américain ou japonais devrait-il se montrer moins indifférent que la population de l'Euroland elle-même ?

La deuxième déception est d'ordre conjoncturel. Fin 1998, les dirigeants politiques et monétaires européens se plaisaient volontiers à souligner le rôle de *locomotive de l'économie mon*diale qu'allait désormais jouer l'Euroland. Ces rodomontades ne sont plus de mise. La croissance dans la zone euro devrait *péniblement atteindre la barre* des 2 % en 1999. En Allemagne, principale puissance de la zone, le produit intérieur brut (PIB) pourrait avoir reculé au quatrième trimestre, de l'aveu du ministère des finances.

La désillusion est d'autant plus grande qu'au même moment les Etats-Unis continuent à afficher une santé économique *« éblouissante »*, selon l'expression employée par le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan. *Le PIB américain a bondi de* 5,6 % en rythme annuel au cours des trois derniers mois de 1998. Sur le front du chômage, la comparaison est plus douloureuse encore : 245 000 emplois ont été créés durant le seul mois de janvier 1999 outre-Atlantique alors que l'économie allemande n'a été en mesure d'en créer que quelques milliers durant l'année 1998 ! Conséquence monétaire directe de ce décalage *conjonc*turel, les taux pourraient encore *baisser* en Europe et remonter aux Etats-Unis, un mouvement de ciseaux favorable au dollar et pénalisant pour l'euro.

Les opérateurs de marché ont *aussi du mal à comprendre* la passivité dont font preuve les gouvernements de l'Euroland face à la dégradation de leur environnement économique. Au*cune mesure* de soutien n'est aujourd'hui évoquée, ni par le biais *d'allègements fiscaux, d'un* grand emprunt européen ou d'une relance salariale. Les gouvernements attendent, sans rien faire, l'éclaircie économique, en se contentant de prier pour que la BCE daigne assouplir à nouveau sa politique monétaire. Cette stratégie du gros dos est d'autant plus surprenante que l'arrivée au *pouvoir* en Allemagne des sociaux-démocrates était censée avoir changé la donne économique dans l'Euroland, dans le sens d'un retour de l'Etat. *Le ministre allemand des* finances Oskar Lafontaine, si disert il y a quelques semaines, se montre aujourd'hui très discret.

IMPRESSION D'IMPUISSANCE

Vu de Tokyo ou de New York, *la politique économique de l'Eu*roland ne donne pas seulement une impression d'impuissance face au ralentissement conjoncturel. Elle offre aussi l'image, sur *le plan structurel, d'une grande* confusion. Il est difficile, pour un gestionnaire installé dans une de ces deux villes, de discerner une ligne cohérente entre les décisions économiques prises par les onze Etats de la zone.

*Le grand dossier de l'harmoni*sation fiscale ne progresse guère ; surtout, les gouvernements européens semblent plus que jamais tiraillés entre orthodoxie et relance budgétaire, entre baisse des impôts et aug*mentation des dépenses pu*bliques, entre libéralisme et keynésianisme. *Ils* empruntent un peu aux deux, sans s'engager franchement dans l'une ou l'autre voie. Les plans de convergence à moyen terme que les onze *Etats viennent de présenter* à la Commission reflètent ces tergiversations : ils prévoient, certes, une réduction des déficits publics, mais à un rythme extrêmement lent, *comme* si l'assainissement était mené à contrecœur. *Ce louvoiement contraste* avec la clarté des politiques menées, depuis plusieurs années, aux Etats-Unis et même, depuis quelques mois, au Japon : celle des *excédents budgétaires* pour les premiers, celle des dépenses publiques massives pour les seconds.

Même dans le domaine de la *politique de change*, l'Euroland a du mal à adopter une ligne commune et lisible par les opérateurs de marché. Le chancelier allemand Gerhard Schröder *vient de relancer, lors du forum* de Davos, l'idée d'instaurer des zones-cibles, c'est-à-dire d'encadrer étroitement les fluctuations du dollar, de l'euro et du yen. Un *projet auquel le ministère alle*mand des finances semblait pourtant avoir renoncé, pour lequel Paris se montre très réservé et dont la Banque centrale européenne ne veut pas entendre parler ! Pis : les gouvernements *de l'Euroland, seuls responsables* des taux de change, s'abstiennent de commenter l'évolution de la parité du dollar face à l'euro et laissent ce soin au président de la BCE : *curieuse façon* de réaffirmer la prééminence du *politique* !

Aux Etats-Unis, le président de la banque centrale, Alan Greenspan, se garde bien d'évoquer le niveau du dollar. Seul le secrétaire au *trésor, Robert Rubin*, *est* habilité à s'exprimer officiellement sur ce sujet. Là encore, l'écart est grand entre les promesses faites, avant la création de la monnaie unique, par les gouvernements européens et la réalité. *La surprise n'est peut*-être finalement pas que l'euro, durant son premier mois d'existence, ait baissé face au dollar, mais qu'il n'ait pas reculé davantage.

Pierre-Antoine Delhommais

RECTIFICATIF

« SOUVERAINISTES »

Guy Poussy, ancien conseiller général (PCF) du Val-de-Marne, nous signale qu'il n'assistait pas à la réunion de L'Alliance pour la souveraineté de la France, *le* 18 janvier, contrairement à ce que nous avons écrit (*Le Monde* du 20 janvier). Bien que figurant dans les documents de ce mouvement *opposé au traité d'Ams*terdam comme *« membre du conseil national souverainiste »*, M. Poussy affirme n'en être qu'un *« soutien »* et non un membre.

SOCIAL Un premier bilan des 35 heures fait apparaître que l'immense majorité des accords signés concernent les PME. Les grandes entreprises se lancent à leur tour dans les négociations avec plus ou moins de difficultés. ● TROIS accords offensifs – destinés à créer des emplois – ont récemment été signés chez Nouvelles Frontières, Décathlon et Leroy-Somer. ● CHEZ l'afficheur JCDECAUX, un accord conclu en juillet 1998 avec les cinq syndicats a permis la création de 152 nouveaux emplois ● DANS L'AUTOMOBILE, les 35 heures – qui devaient avoir un effet d'entraînement sur d'autres secteurs – ne sont toujours pas bouclées. Les syndicats de PSA ont jusqu'au 19 février pour accepter le nouveau texte présenté par la direction. Chez Renault, les premières séances se déroulent dans une ambiance *« houleuse »*, selon les syndicats.

Les grandes entreprises ouvrent avec peine le dossier « 35 heures »

Si les PME restent les plus nombreuses à négocier la réduction du temps de travail, les grands groupes leur emboîtent le pas. Mais la plus forte présence syndicale et les faibles créations d'emplois attendues rendent les discussions ardues

APRÈS les petites et moyennes entreprises, les groupes plus importants se lancent à leur tour dans des négociations sur les 35 heures. Si les projecteurs sont actuellement braqués sur les entreprises publiques et la Sécurité sociale, plusieurs sociétés comptant quelques milliers de salariés ont d'ores et déjà bouclé leurs négociations et, après une phase d'observation et de diagnostic, les grands groupes tentent, à l'instar du secteur automobile, de conclure des accords.

35 HEURES

C'est ainsi que trois accords offensifs – destinés à créer des emplois – ont récemment été signés chez Nouvelles frontières, Décathlon et Leroy-Somer.

Chez Nouvelles frontières (1 575 salariés), l'accord a été conclu avec les deux syndicats présents (CGT et FO). Il prévoit 104 embauches (8 % des effectifs) et trois types de réduction du temps de travail possibles : une semaine de quatre jours à 8 h 45, une semaine de quatre jours (de 7 h 45) et demi, et une semaine de cinq jours avec vingt-huit jours de congés supplémentaires non cumulables. Le volet salarial de l'accord prévoit une augmentation générale des salaires de 4 % d'ici fin 2003, à raison de 0,2 % par trimestre.

Chez Leroy-Somer, filiale du groupe américain Emerson spécialisée dans la fabrication et la distribution de moteurs électriques, les quatre syndicats (FO, CFDT, CGT et CGC) ont également signé un accord sur les 35 heures. Ce dernier prévoit la création de 180 emplois directs dans cette société qui compte 6 000 salariés, dont 3 000 dans le seul département de la Charente. L'accord prévoit une réorganisation de l'entreprise et l'amélioration de la compétitivité, ce qui lui permet de réduire le temps de travail sans diminuer ni même geler les salaires.

Le consensus n'est pas toujours de mise. Chez Décathlon (plus de 13 000 salariés et 155 magasins), seule la CFTC a signé un accord proposé par la direction. Malgré les 507 embauches qu'il prévoit, les autres syndicats s'y sont opposés, en particulier la CFDT, qui dénonce *« le faux accord Aubry-Décathlon »*. La CFDT reproche l'effet d'aubaine (Décathlon prévoit de toute façon d'ouvrir 70 magasins), l'annualisation et la flexibilité (les plannings peuvent être modifiés avec un délai de prévenance de trois jours seulement) et l'exclusion des cadres.

Les difficultés semblent croître avec la taille de l'entreprise. Ce n'est pas un hasard, si, selon le pointage de la CFDT, les entreprises de moins de cinquante salariés représentent les deux tiers des accords signés.

L'AUTOMOBILE PIÉTINE

Les 35 heures dans l'automobile, qui devaient avoir un effet d'entraînement sur d'autres entreprises, ne sont toujours pas bouclées. Les syndicats de PSA ont jusqu'au 19 février pour accepter le nouveau texte présenté vendredi 5 février par la direction (*Le Monde* daté 7-8 février). Une première version avait été rejetée par les salariés. La nouvelle mouture du projet d'accord propose un certain nombre de compensations à l'annualisation du temps de travail, qui implique la banalisation du travail du samedi. Hormis la CGT, qui refuse toujours le texte et qui a encore appelé, mercredi 10 février, à des débrayages sur le site de Sochaux, les syndicats soulignent *« les nouvelles avancées »* du projet d'accord.

En revanche, la deuxième séance des négociations chez Renault, mardi 9 février, a été *« houleuse »*, selon les syndicats. Cette rencontre était consacrée à la formation, à propos de laquelle la direction a proposé un effort accru. Mais les heures de formation, bien que rémunérées, ne seraient plus systématiquement comptabilisées dans le temps de travail effectif. Les syndicats craignent que cette nouvelle façon de décompter le temps ne serve surtout à *« montrer que nous ne sommes déjà pas loin des 35 heures »*.

Le problème de l'annualisation touche toute la filière automobile. Ainsi, le passage aux 35 heures proposé, le 4 février, par l'équipementier LucasVarity, à Blois, se traduisait par l'obligation pour tous les salariés de travailler un samedi et un dimanche toutes les cinq semaines, sans embauche en contrepartie, alors qu'actuellement les équipes travaillent le week-end sur la base du volontariat. Après un mouvement de grève lancé mardi 9 février après-midi, la direction a retiré son projet.

Les négociations chez Elf Atochem, qui viennent de s'achever, butent, elles, sur l'emploi. La direction propose 900 embauches sur trois ans, dont 250 à 300 créations de postes grâce à la réduction du temps de travail, soit 2,5 % des effectifs. *« C'est insuffisant : le reste des 900 embauches est dû aux départs naturels. Si la loi est correctement appliquée, il faudrait 1 100 embauches »*, affirme Guy Praxelle, responsable CFDT. Autre point d'achoppement, la direction *« veut limiter le nombre de jours de congés générés par la réduction du temps de travail en reprenant trois jours de congés supplémentaires accordés par le passé »*. La direction, qui souhaiterait obtenir la signature de la CGT, syndicat majoritaire d'Elf Atochem, attend le résultat d'une consultation organisée par le syndicat auprès du personnel.

Un autre blocage majeur a lieu dans les banques AFB, où les syndicats refusent de négocier dans les entreprises tant qu'ils ne sauront pas si l'accord signé au niveau de la branche avec le seul SNB-CGC est accepté ou non par les pouvoirs publics.

Néanmoins, en raison des aides – plus généreuses si les entreprises ont bouclé leurs négociations avant fin juin –, le ministère de l'emploi s'attend à une accélération des accords d'ici cette date, même si beaucoup d'entreprises préfèrent attendre de connaître le contenu de la deuxième loi Aubry.

Stéphane Lauer et Frédéric Lemaître

Un million de salariés à 35 heures, selon la CFDT

La CFDT a recensé 2 900 accords signés dans le cadre de la loi Robien, 2 000 accords Aubry et près de 300 accords sans aide de l'Etat. Ces conventions concernent 600 000 salariés. Au total, elles auraient permis de créer 50 000 emplois et d'en sauver 20 000 autres. Si l'on inclut les salariés postés qui, depuis 1982, travaillent 35 heures, c'est, selon la CFDT, un million de salariés à temps plein qui, dans le secteur privé, sont d'ores et déjà à 35 heures.

Si la CFDT et la CGT sont très favorables aux 35 heures, FO ne cache plus son hostilité. Au cours d'une rencontre publique le 9 février, Hubert Bouchet, secrétaire de l'Union confédérale des ingénieurs et cadres FO, a déclaré que *« la bataille pour les 35 heures est la dernière bataille du XIXe siècle. Le travail vécu comme une tragédie antique, basée sur l'unité dans le temps et dans l'espace, a de moins en moins de sens pour de plus en plus de salariés »*.

Accord à géométrie variable chez l'afficheur Decaux

VENDREDI, 16 h30. Les abords de l'immense bâtiment de verre du site très design de JCDecaux à Plaisir (Yvelines) s'animent enfin. Une file ininterrompue de voitures se presse vers la sortie. *« Chaque fin de semaine, c'est le même spectacle, nos salariés quittent le siège comme une volée de moineaux »*, constate, sans s'en émouvoir, Patrice Gry, chargé des relations humaines. Depuis le 1er octobre 1998, l'entreprise spécialisée dans le mobilier urbain et l'affichage vit au rythme des 35 heures, ce qui permet notamment à une partie des salariés de partir trois quarts d'heure plus tôt en fin de semaine. JCDecaux a été la première entreprise de plus de 2 000 salariés à signer, dès le 9 juillet 1998, un accord Aubry. *« Nous avons voulu être acteur plutôt que spectateur,* explique Jean-Claude Decaux. *Si c'est la bonne idée pour lutter contre le chômage, autant le savoir tout de suite. »* Une idée qui doit permettre l'embauche de 152 personnes (7 % des effectifs), dont 60 % de jeunes.

JCDecaux avait plus d'un atout pour passer aux 35 heures. Un bon climat social (les cinq syndicats ont signé), une croissance régulière, une visibilité sur ses marchés (les contrats avec les villes sont conclus pour une dizaine d'années). Enfin, la moyenne des salaires est de 11 000 francs brut, seuil rendant particulièrement attractif le système d'aide instauré par la loi Aubry, qui favorise les basses et moyennes rémunérations.

SELON LES MÉTIERS

Trois sortes d'horaires ont été mis en place selon les métiers : administratif, terrain (installation et affichage du mobilier) et industriel (atelier de préparation des affiches). C'est dans cet atelier que le changement a été le plus radical. Les ouvriers travaillent désormais en deux équipes travaillant sept heures chacune, alternativement de 6 heures à 13 heures et de 13 h 15 à 20 h 15. Un nouveau rythme qui convient bien à cette mère de famille : *« Même si c'est un peu déstabilisant au début : des fois, on oublie de déjeuner quand on est d'après-midi. Et puis il a fallu bâtir toute une organisation pour la garde des enfants. Mais ça me laisse du temps pour m'occuper d'une ludothèque. »* Alain, lui, a eu plus de mal à s'adapter. *« Maintenant, on se lève tôt, sans pour autant se coucher plus tôt. Le plus dur, c'est les cadences. Je prépare le même nombre d'affiches qu'avant avec moins d'heures de travail. Avant, c'était l'entreprise ; maintenant, c'est la chaîne. »*

Le personnel administratif bénéficie d'une tout autre organisation. Outre le départ trois quarts d'heure plus tôt le vendredi, les salariés prennent une journée de congé supplémentaire par mois. Enfin, pour parvenir aux 35 heures, la pause-déjeuner, qui est exclue du temps de travail effectif, a été allongée d'un quart d'heure. *« On n'a pas voulu instaurer une sixième semaine de congés payés, qui aurait été plus déstabilisante pour la compétitivité de l'entreprise »*, explique M. Gry.

Enfin, le personnel de terrain est passé, pour la majorité, à la semaine de quatre jours. *« Cette adaptation à la situation de chaque métier constitue le secret d'un bon accord 35 heures. On ne peut pas faire travailler tout le monde sur le même rythme »*, souligne M. Gry. Seul point commun : la politique de rémunération, maintenue pour tous. En contrepartie, un accord de modération salariale a été conclu pour deux ans et l'intéressement a été divisé par deux. Ce contrat a été d'autant plus facile à obtenir des syndicats que l'entreprise pratique pour les postes sans qualification des salaires d'embauche plutôt plus élevés que la concurrence (environ 8 000 francs brut).

Si, globalement, tout le monde y trouve son compte, les 35 heures ont tout de même bouleversé les relations au sein de l'entreprise : *« Avec les deux équipes, toutes les anciennes ont été séparées. Au début, il y a eu des mouvements d'humeur du style : "C'est ma machine, pas la tienne" : on a eu du mal à prendre nos marques »*, se plaint une ouvrière. *« Comme l'activité est plus intense, les gens se rencontrent beaucoup moins pour des pauses-café »*, s'inquiète Eric Sylard, délégué CGT, qui a noté que les 35 heures ont coïncidé avec la distribution de téléphones portables : près de 50 % des salariés de terrain en sont équipés.

Enfin, pour certains cadres, la réduction du temps de travail reste toute relative. Ainsi Marc Augustyn, délégué CGC, se félicite de ses nouveaux horaires théoriques, tout en sachant qu'il doit rendre un projet dans un mois pour la ville de Rio (Brésil) et effectue, pour cela, des journées à rallonge. Pour lui, les 35 heures sont pour plus tard. Si, pour les premiers niveaux de hiérarchie, prendre un jour de temps en temps reste faisable, Jean-Claude Decaux ne cache pas, en aparté, qu'il verrait d'un mauvais œil l'un de ses directeurs régionaux passer réellement à 35 heures.

S. L.

LVMH choisit de passer par l'Italie pour conquérir le monde

Après Gucci, Bernard Arnault s'intéresse désormais à Armani

Un mois après son entrée dans le capital du maroquinier florentin Gucci, le groupe français de luxe LVMH confirme son appétit pour le monde de la mode italienne. Mercredi 10 février, le premier créateur de la péninsule, Giorgio Armani, a clairement laissé entendre que sa maison était en négociation avec Bernard Arnault. Celui-ci s'intéresse surtout à la dimension mondiale des griffes italiennes.

UN MOIS après son entrée tonitruante dans Gucci, le groupe français de luxe LVMH met à nouveau en émoi le monde de la mode italienne. Coup sur coup, mercredi 10 février, deux grands créateurs de la péninsule ont laissé entendre que leurs maisons étaient en négociations avec le groupe français : Gianfranco Ferré et Giorgio Armani.

Le premier, selon le quotidien *Il Sole 24 ore*, aurait accepté une offre de prise de contrôle faite par LVMH, ce que ce dernier a immédiatement *« formellement démenti »*. On rappelle à Paris que le créateur italien avait été débarqué de Dior par Bernard Arnault, qui trouvait ses créations un peu démodées. La seconde piste est plus crédible, et n'a d'ailleurs été ni démentie ni confirmée par LVMH. Le directeur général du groupe Armani lui-même, Giuseppe Brusone, a déclaré que *« tout le monde a vu M. Arnault aux défilés d'Armani, fin janvier à Milan. Je confirme l'intérêt de LVMH pour notre groupe »*. Il a même donné des précisions sur la nature des discussions en cours, qui *« prennent en compte tous les aspects des deux sociétés, aussi bien les domaines industriels que la distribution »*, et n'excluent pas *« la possibilité d'une fusion »*.

« L'AUTRE PAYS DU LUXE »

M. Brusone a-t-il eu peur, au vu des « révélations » sur Ferré, que LVMH ne se détourne d'Armani ? *« M. Arnault a découvert que le monde du luxe, ce n'est pas seulement la France, et en regardant en Italie, il ne pouvait pas ne pas s'adresser au groupe Armani »*, remarque-t-il. Cherche-t-il à faire monter les enchères ? Le bras droit de Giorgio Armani affirme avoir reçu *« de nombreuses offres de groupes italiens et étrangers »*.

Si le patron de LVMH ne dédaigne pas avoir plusieurs fers au feu, sa grande affaire du moment est plutôt Gucci. LVMH a ramassé en quelques semaines au moins 34,4 % du capital du maroquinier florentin coté à New York et à Amsterdam. Le PDG de Gucci, Domenico De Sole, semble moins que jamais décidé à se laisser faire, mais sa marge de manœuvre s'est restreinte. L'assaillant français, connu pour ses prises de contrôle à la hussarde, apparaît cette fois décidé à ménager sa proie. Il ne souhaite effrayer ni le créateur Tom Ford, artisan du succès mondial de la marque dans le prêt-à-porter de luxe, ni le manager, M. De Sole, qui dispose dans son contrat d'une coûteuse clause d'indemnisation en cas de démission forcée...

Jeudi 11 février, LVMH a demandé au conseil de surveillance de Gucci NV de convoquer une assemblée générale extraordinaire du groupe, afin de faire nommer au conseil un neuvième membre représentant le nouvel actionnaire français, en la personne d'Umberto Guida, ex-directeur général du distributeur français Promodès. M. De Sole a opportunément révélé que les services de la concurrence de la Commission européenne avaient contacté Gucci dans le cadre d'une enquête visant à établir si les 34,4 % acquis par LVMH pouvaient constituer une concentration. LVMH a fait savoir jusqu'ici qu'il n'avait pas l'intention de lancer une OPA sur Gucci, qui lui coûterait environ 25 milliards de francs (3,8 milliards d'euros). Un rachat d'Armani ne coûterait, lui, « que » 10 à 11 milliards de francs.

Avec ses 34,4 % de Gucci, les accords de coopération conclus avec Prada à l'occasion du rachat des parts de celui-ci dans Gucci, et maintenant un éventuel rapprochement avec Armani, LVMH confirme son intérêt pour « l'autre pays du luxe », l'Italie. Même si M. Arnault rappelle que son objectif est moins de conquérir la péninsule que le monde, Gucci et Armani étant tous deux des groupes très internationalisés. La marque Giorgio Armani avait généré en 1997 un chiffre d'affaires mondial de 1,1 milliard d'euros (7,2 milliards de francs) – y compris les parfums, produits par L'Oréal –, réalisé pour un tiers en Amérique du Nord. Gucci, pour sa part, avait bâti de fortes positions en Asie avant la crise financière, sans pour autant négliger les Etats-Unis, où la griffe réalisait, en 1998, 30 % de son chiffre d'affaires de 871 millions d'euros (5,7 milliards de francs).

En revanche, les Etats-Unis ne représentaient en 1997 que 17 % des ventes « mode et maroquinerie » de LVMH, qui avait tout misé sur l'Asie ces dernières années, notamment avec son fleuron Louis Vuitton. Un choix géostratégique qui avait culminé avec l'acquisition, fin 1996, du distributeur Duty Free Shoppers (DFS). Depuis, la crise asiatique a contraint le groupe français à faire le ménage chez DFS. La restructuration aujourd'hui terminée, LVMH s'est remis en chasse de nouvelles marques susceptibles de nourrir ses réseaux de distribution sélective, DFS et Séphora, la chaîne de parfumerie qu'il compte justement développer en priorité outre-Atlantique.

RECHERCHE DE SYNERGIES

Le patron de LVMH, qui a réorganisé son conglomérat de marques de luxe en véritable groupe multimétiers, estime maintenant disposer des structures lui permettant de faire jouer rapidement les synergies avec ses nouvelles conquêtes. Premier acheteur mondial d'espace publicitaire dans le domaine du luxe, le groupe français estime pouvoir faire baisser le coût de ce type d'achats pour Gucci de 15 à 20 % en l'associant à sa centrale. Un argument de taille à faire valoir auprès des autres actionnaires de Gucci, essentiellement des fonds de pension américains, très soucieux de la valeur de leur portefeuille d'actions.

Chez Armani, l'intérêt de LVMH devrait se porter sur le savoir-faire, industriel et commercial, du groupe italien en matière d'habillement. Une activité qui représente toujours les deux tiers de l'activité d'Armani, qui a développé des sous-marques, alors que ce métier a été un peu délaissé par les marques de mode du groupe français, champions de la haute couture, des accessoires et du parfum.

Pascal Galinier

Armani-Gucci : deux têtes de pont aux Etats-Unis

RÉPARTITION DES VENTES D'ARMANI: AMÉRIQUE DU NORD 33% ; EUROPE (hors Italie) ; ITALIE 18% ; JAPON ; RESTE DU MONDE 15%

CHIFFRES D'AFFAIRES 1997 : 728,2 millions d'euros (4,78 milliards de francs)

RÉPARTITION DES VENTES DE GUCCI: ASIE 44% ; ÉTATS-UNIS ; EUROPE 24% ; RESTE DU MONDE 2%

CHIFFRES D'AFFAIRES 1998 : 871 millions d'euros (975,4 millions de dollars)

La branche mode-maroquinerie de LVMH a réalisé 12 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1997, dont 17% aux Etats-Unis et 56% en Asie-Pacifique.

Des rumeurs agitent les titres Paribas et Société générale

L'assureur AXA parle d'« élucubrations »

DEUX RUMEURS ont animé le marché des actions Société générale et Paribas, mercredi 10 février. La première prêtait à l'assureur AXA, qui aurait été associé pour l'occasion à la BNP et à General Electric Capital, l'intention de lancer une contre-offre sur Paribas. *« Elucubrations »*, commentait-on immédiatement au siège de l'assureur. Même si le rapprochement SG-Paribas n'était peut-être pas le schéma idéal pour Claude Bébéar, le président d'AXA, qui militait plutôt pour une alliance BNP-Paribas, ce dernier a tout de même voté pour la fusion lors du conseil de surveillance de Paribas, le 31 janvier, et a accepté de devenir administrateur de la Société générale et donc du futur groupe.

La seconde rumeur mettait en scène la banque néerlandaise ABN Amro, qui se refuse à tout commentaire sur les bruits de marché. Elle aurait eu des vues sur la Société générale avant l'annonce de la fusion et serait déçue que la banque ait finalement réussi à trouver une option franco-française. Elle serait donc prête à lancer une contre-offre sur la Société générale. Là aussi, le schéma paraît compliqué. Il y a moins d'un an, ABN Amro avait surenchéri sur le groupe Fortis pour prendre le contrôle de la Générale de banque en Belgique et avait essuyé un revers cinglant, qui a touché l'orgueil de la banque batave. Elle ne peut donc que réfléchir à deux fois avant d'envisager une nouvelle opération inamicale, surtout hors de ses frontières.

Même soutenues par ces deux rumeurs, les actions Société générale et Paribas avaient du mal à rattraper leur retard en Bourse : elles progressaient respectivement, mercredi en clôture, de 1,65 %, à 135,2 euros, et de 1,45 %, à 83,85 euros, encore loin de leurs cours du 1er février, jour de l'annonce de leur accord. La Société générale s'échangeait alors à 158 euros par action, et Paribas à 84 euros. L'offre publique d'échange doit démarrer vendredi 12 février.

Les analystes financiers sont assez divisés sur le bien-fondé du rapprochement. Beaucoup, en particulier les analystes présents dans les institutions françaises, se félicitent de cette opération qui donne naissance à un groupe français au fort potentiel financier et va accélérer les décisions sur la restructuration du secteur bancaire en France. Les anglo-saxons, et notamment la banque Morgan Stanley, s'interrogent. Le changement de discours du patron de Paribas, André Lévy-Lang, qui n'hésitait pas, il y a encore quelques mois, à souligner l'incompatibilité culturelle entre Paribas et la Société générale, gêne toujours. Surtout, ils constatent que l'activité de banque d'investissement du nouvel ensemble, qui compte au total 23 900 personnes, a eu une rentabilité nulle en 1998. A titre de comparaison, une banque comme l'américaine Goldman Sachs emploie 13 000 personnes et a dégagé un résultat net de 2,9 milliards de dollars (2,6 milliards d'euros) en 1998 ; Lehman Brothers, qui a passé un très mauvais troisième trimestre en 1998, a dégagé un bénéfice net 730 millions de dollars (646 millions d'euros), avec environ 8 000 salariés. Certes, le périmètre de SG-Paribas, qui comprend encore beaucoup d'activités de banque commerciale internationale, n'est pas le même que celui de ces deux banques, mais la comparaison n'est pas à l'avantage du groupe français. En outre, les deux établissements auront à gérer des redondances. Mais les analystes anglo-saxons, qui pariaient sur une fusion Société générale - BNP au début de l'année, sous-estiment peut-être les synergies qui peuvent jouer dans les autres activités, comme la banque de détail, avec l'apport des techniques du Cetelem au réseau d'agences de la Société générale et du Crédit du Nord.

Sophie Fay

Après l'ordinateur, le téléphone portable se branche sur Internet

ACCÉDER à son service de messagerie personnelle, naviguer sur Internet ou faire ses achats depuis son téléphone mobile est en passe de devenir une réalité. Les fabricants de matériel, les opérateurs de télécommunications et les éditeurs de logiciels travaillent de concert pour lancer une nouvelle génération de portables connectés au réseau des réseaux.

France Télécom Mobiles a ainsi annoncé, jeudi 11 février, le lancement d'ici à la fin de l'année du premier service de commerce en ligne utilisant le GSM. Les abonnés Itinéris pourront réaliser leurs achats simplement en se munissant de leur carte bancaire et de leur radiotéléphone. Avec son mobile, le client contactera un commerçant, qui renverra un mini-message de confirmation de la demande. Il suffira alors au client d'insérer sa carte bancaire dans le deuxième lecteur du téléphone StarTAC-D de Motorola (le premier lecteur servant à la carte SIM) et de taper le code confidentiel de sa carte. Le système bénéficie de la sécurité des paiements garantie par les mécanismes du Groupement des cartes bancaires.

« Ce nouveau service va permettre à nos clients d'utiliser leur téléphone mobile pour tous les usages de la vie quotidienne », explique Didier Quillot, directeur commercial de France Télécom Mobiles. D'autres groupes travaillent activement à marier le radiotéléphone et Internet. Le géant américain des logiciels Microsoft et l'opérateur britannique de télécommunications British Telecom (BT) ont ainsi décidé, le 8 février, de mettre leurs efforts en commun dans ce domaine.

ÉNORME POTENTIEL

« Notre objectif est d'étendre les services Internet à des clients mobiles, qui veulent rester en contact permanent avec leur entreprise. Ils pourront ainsi accéder à des documents, envoyer et recevoir des courriers électroniques, où qu'ils se trouvent », commente René-Philippe Mantrand, responsable de la division Internet chez Microsoft France. Les premiers essais débuteront au printemps au Royaume-Uni, et les services devraient être disponibles dans plusieurs pays au début de l'an 2000. Ils seront distribués par Concert, la filiale de BT à l'international.

Microsoft se remet ainsi en selle sur le marché naissant de l'accès à Internet par l'intermédiaire d'une machine portable, qu'il s'agisse d'un radiotéléphone ou d'un ordinateur. La firme créée par Bill Gates apportera à son partenaire son système d'exploitation Windows CE, qui sera installé sur les téléphones portables de BT. Un groupe de concurrents a déjà pris de l'avance : un accord a été signé en juin 1998 par le constructeur britannique d'ordinateurs de poche Psion, l'industriel américain Motorola, le suédois Ericsson et le finlandais Nokia pour le développement d'un système concurrent, Symbian.

Le marché potentiel, énorme, est en pleine croissance : les ventes mondiales de téléphones mobiles ont progressé de plus de 50 % en 1998 avec plus de 163 millions d'appareils vendus, et elles devraient encore croître de plus de 39 % cette année. L'essentiel de la croissance se situera en Europe occidentale, où 110 millions de personnes devraient être équipées de téléphones mobiles à la fin de l'année, contre 82 millions en 1998.

FORT TAUX DE RENOUVELLEMENT

Cette explosion du téléphone portable pousse les fabricants à renouveler rapidement leur offre en élargissant leur palette de services et leurs gammes de produits. Rien qu'en France, plus d'un million d'utilisateurs de mobiles ont modernisé leur équipement en 1998, et ce chiffre devrait doubler cette année. *« Les gros utilisateurs en sont déjà à leur troisième ou quatrième radiotéléphone, ce qui représente un taux de renouvellement du matériel plus élevé que celui du marché des ordinateurs »*, constate Guy Lanrezac, responsable marketing du commerce mobile chez Motorola France.

Cette évolution pousse les opérateurs à se rapprocher des concepteurs de logiciels pour proposer de nouveaux services. C'est le cas, notamment, de Nextel, la société de radiotéléphone qui a annoncé, lundi 8 février, son partenariat avec Netscape, éditeur de logiciels de navigation sur Internet et grand rival de Microsoft, pour accéder au Web à partir d'un téléphone portable. Le nouveau service Nextel Online fonctionnera sur des téléphones Motorola traitant la voix et les données, qui devraient faire leur apparition en milieu d'année. Microsoft entrevoit une gamme de services aussi riche que ce qui existe aujourd'hui pour les micro-ordinateurs : messagerie électronique, Intranet d'entreprise, chaînes d'information.

Emmanuel Paquette

Près de 4 millions de titres russes pourraient être indemnisés

UN PEU PLUS d'un mois après la fin du recensement des porteurs d'emprunts et d'actions russes non remboursés après la révolution d'octobre 1917, une première estimation du nombre de titres qui pourraient faire l'objet d'une indemnisation a été communiquée par le ministère de l'économie, mercredi 10 février : plus de 130 000 déclarations ont été effectuées et 3,76 millions de titres ont été déposés.

Les détenteurs d'actions et d'obligations russes doivent maintenant se partager quelque 2,3 milliards de francs (350 millions d'euros) versés par la Russie, mais beaucoup d'obstacles doivent être levés avant qu'ils ne soient indemnisés. D'abord, les paiements effectués par Moscou ne représentent qu'un peu plus de la moitié des sommes qu'elle s'est engagée à payer. Même si aucun retard n'a été jusqu'à présent observé, il existe un risque que la Russie suspende ses versements alors que le pays traverse une grave crise financière. Ensuite, il reste à définir les modalités de l'indemnisation qui doivent être proposées au gouvernement par la Commission de suivi des accords entre la France et la Russie. Cette commission, présidée par le conseiller d'Etat Jean-Claude Paye, a commencé à recevoir les représentants des porteurs de titres russes et doit répondre à de nombreuses questions. *« Pour les obligations, on se posera la question de savoir si un titre d'Etat ayant une valeur de 500 francs et un titre de société sans garantie de l'Etat ayant une valeur faciale de 500 francs peuvent être considérés de valeur égale. Pour les actions, c'est beaucoup plus compliqué. Comment, par exemple, apprécier la valeur d'une action, surtout si celle-ci n'était pas cotée en Bourse ? A quel moment prendre en compte sa valeur ? »*, a déclaré M. Paye à l'Agence France-Presse.

La commission devrait formuler, d'ici à la fin mai, des propositions au gouvernement. Si tout va bien, ce dernier présentera une loi d'indemnisation au Parlement dans le courant de l'année. Quand celle-ci sera votée, le Trésor public procédera enfin à l'indemnisation.

Joël Morio

Forte baisse du résultat d'exploitation de Philips en 1998

LE GROUPE D'ÉLECTRONIQUE NÉERLANDAIS Philips a annoncé, jeudi 11 février, une chute de 60 % de son résultat d'exploitation à 1,509 milliard de florins (684 millions d'euros) en 1998. Au quatrième trimestre, le groupe a essuyé une perte nette de 679 millions de florins en raison d'une provision de 2 milliards de florins destinée à couvrir de mauvaises dettes au Brésil ainsi que les pertes liées à la fabrication de radiotéléphones, secteur dans lequel le groupe a mis fin à sa coopération avec l'américain Lucent.

Le résultat net de Philips, en revanche, a plus que doublé, à 13,34 milliards de florins (contre 5,73 milliards en 1997). Cette hausse spectaculaire n'est due qu'à la plus-value exceptionnelle de 11,137 milliards de florins réalisée grâce à la vente de la firme d'édition musicale PolyGram au groupe canadien Seagram. Le chiffre d'affaires a progressé de 2,7 % à 67,12 milliards de florins. Pour 1999, le groupe estime que les résultats des deux premiers trimestres ne seraient *« pas favorables »*, mais prévoit que *« le deuxième semestre de l'année présentera une amélioration par rapport au 2e semestre de 1998 »*.

Un actionnaire minoritaire de Lycos conteste le rachat par USA Networks

JACOB HOROWITZ, actionnaire minoritaire de Lycos, a déposé une plainte dans l'Etat du Delaware contre l'absorption du site Internet et moteur de recherche Lycos par le groupe de chaînes de télévision thématiques USA Networks, qui contrôlera 61 % du nouvel ensemble. Cette opération est loin de satisfaire les actionnaires minoritaires de Lycos, qui ont vu le cours de l'action plonger de près de 50 % en deux jours. M. Horowitz estime donc que les intérêts des petits actionnaires n'ont pas été protégés.

Le groupe Hersant a amélioré ses résultats en 1997, mais reste très endetté

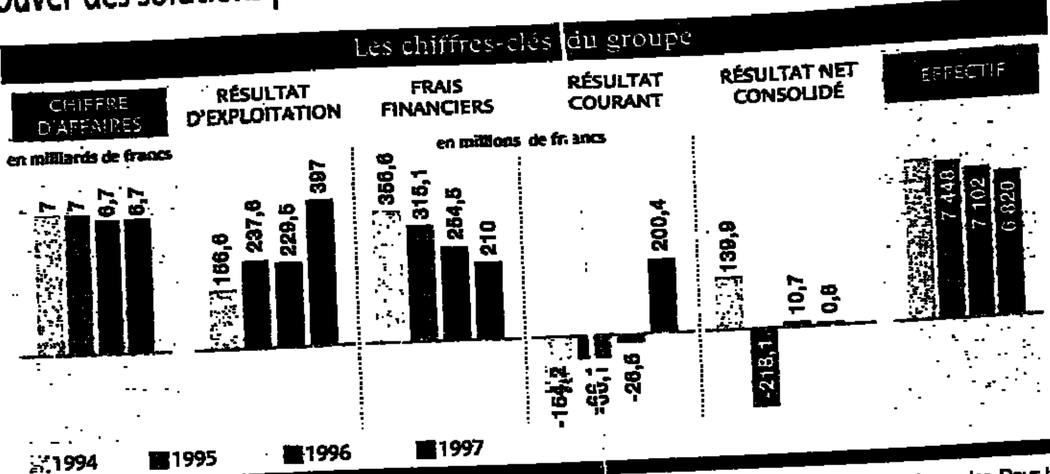
La Socpresse compte sur l'ouverture du capital du « Figaro » pour reconstituer ses fonds propres et réduire son endettement. Yves de Chaisemartin essaie de trouver des solutions pour deux zones de pertes : « Nord-Eclair » et « Presse-Océan »

1999 SERA-T-ELLE l'année du réveil du *Figaro* ? Le quotidien du groupe Hersant prévoit une année révolutionnaire marquée par une nouvelle formule du quotidien, prévue en septembre, et un plan d'ouverture du capital du journal à hauteur de 40 %. Le PDG de la Socpresse, Yves de Chaisemartin a annoncé l'opération en juin 1998, il prévoit de la boucler à la fin du premier semestre. Elle devrait se faire sous forme d'une levée d'obligations convertibles, pour un montant de 1,5 milliard de francs (228,6 millions d'€). Dans un deuxième temps, le quotidien prévoit d'entrer en Bourse en 2001. Le schéma initial prévoyait une augmentation de capital par tranches de 5 %. Ce schéma semble abandonné et des investisseurs pourraient prendre des parts plus importantes dans le capital, aux côtés de partenaires financiers prêts à convertir leurs créances.

Ces modalités ont été annoncées aux salariés, au début de l'année, en même temps que ceux-ci prenaient connaissance du rapport annuel de l'expert-comptable du comité de groupe Socpresse, le cabinet Sécafi-Alpha, portant sur les comptes de 1997. Au cours de cette année la Socpresse a continué d'améliorer ses comptes, affichant un résultat d'exploitation de 397 millions de francs (60,5 millions d'€), pour un chiffre d'affaires de 6,7 milliards de francs (1,02 milliard d'€). Surtout, *« pour la première fois depuis 1992, les frais financiers ne ponctionnent plus l'intégralité du résultat d'exploitation »*, notent les experts qui ajoutent : *« L'œil du cyclone semble bien appartenir au passé. »* Le résultat net consolidé est proche de zéro, en raison d'importants frais de restructurations, notamment dans l'Ouest, qui représentent 325,4 millions de francs (49,6 millions d'€), contre 195 millions en 1996.

L'amélioration du résultat s'explique en grande partie par la baisse du coût du papier en 1997, qui a permis au groupe de réaliser une économie de 135 millions de francs (20,5 millions d'€). Le groupe bénéficie aussi d'un dividende de 20 millions de francs venant de Rossel, dont il détient 40 %, et qui est au cœur de la bataille de *La Voix du Nord*. La situation de *Nord-Eclair* fait partie des points noirs du groupe, tout comme *Presse-Océan* (*lire ci-dessous*).

On comprend mieux l'enjeu de la recapitalisation du *Figaro* quand on sait que *« l'essentiel des résultats provient de la presse parisienne, et même du seul* Figaro *»*, qui représente près de la moitié des activités du groupe et 75 % de ses résultats. La situation de *France-Soir* reste préoccupante. En 1997 le groupe a apporté 107,4 millions de francs d'avances supplémentaires, portant, fin 1997, la dette de *France-Soir* à l'égard de son groupe à 350 millions (53,3 millions d'€). Depuis le titre a perdu 120 millions de francs en 1998 et prévoit la même perte en 1999 (*Le Monde* du 9 décembre 1998). La nouvelle formule a cependant permis de stabiliser la diffusion et la publicité progresse. La situation n'est guère brillante dans la région Rhône-Alpes. Les résultats du *Progrès* ont continué à se dégrader (*Le Monde* du 6 novembre 1998), alors que ce ceux de son voisin *Le Dauphiné libéré* se sont améliorés. La capacité d'autofinancement du *Progrès* est négative, tout comme celle de *France-Soir*, *Presse-Océan* et *Nord-Eclair*. La dette du quotidien lyonnais à l'égard de la Socpresse approchait les 800 millions de francs en 1997, sur un total de 1,1 milliard (167,7 millions d'€).



Le groupe Hersant a amélioré son résultat d'exploitation en 1997, grâce notamment à la baisse du prix du papier. Pour la première fois depuis 1992, les frais financiers sont inférieurs au résultat.

EXERCICES D'ÉQUILIBRE

Le désendettement du groupe s'est poursuivi en 1997, mais dans des proportions moindres qu'en 1996. La Socpresse a réduit sa dette de 232,3 millions de francs (35,4 millions d'€), après une diminution de 802,7 millions en 1996 (122,3 millions d'€) grâce à plusieurs cessions, notamment celles des quotidiens polonais. Cette baisse est due pour l'essentiel à la vente pour 190 millions de francs de la Société du Journal téléphoné. En deux ans, le groupe a réduit son endettement d'environ 1 milliard.

L'endettement du groupe s'établit en 1997 à 2,264 milliards de francs (345 millions d'€) contre 2,5 milliards en 1996 et 3,3 milliards en 1995.

La moitié de ces dettes sont à court terme, qu'il s'agisse d'emprunts qui arrivent à échéance à moins d'un an (516 millions) ou de concours bancaires courants importants (635 millions). Les dettes à échéance de plus de cinq ans ne représentent que 110 millions (16,8 millions d'€). *« Les prochaines échéances (celles de 1998) risquent de poser certaines difficultés dans la mesure où aucune cession signifiante n'a été envisagée »*, note Sécafi-Alpha.

Le poids de cet endettement à court terme contraint le groupe à des exercices d'équilibre permanents, dans lesquels, il est vrai, il excelle. Un certain nombre de crédits sont rééchelonnés régulièrement. Ainsi le 18 janvier, un emprunt de 170 millions de francs (25,9 millions d'€) datant de 1989 a été renouvelé. En 1997, le groupe a souscrit pour 206 millions de francs (31,4 millions d'€) de nouveaux emprunts, notamment auprès de la banque américaine Merril Lynch (170 millions de francs, 25,9 millions d'€).

En contrepartie, les banques demandent des nantissements sur les fonds de commerce. Ainsi *Le Figaro* est-il nanti à hauteur d'environ 900 millions de francs (137,2 millions d'€) et un emprunt de 110 millions de francs de 1993, souscrit auprès du Crédit lyonnais a été garanti par un nantissement sur *Paris-Turf*, dont les rumeurs de vente circulent régulièrement.

En 1996, le groupe a également signé avec l'administration un moratoire sur les dettes fiscales et sociales, qui approchaient le milliard de francs. Le groupe s'est engagé à ramener ces dettes à un niveau plus raisonnable, en deux ans. Le montant était tombé à 900 millions de francs (137,2 millions d'€) en 1997. La Socpresse bénéficie également d'une avance de la société de messageries Transport presse, gérée par les NMPP, de 100 millions de francs.

C'est pour éviter cette situation de fragilité permanente qu'Yves de Chaisemartin a entrepris le plan de recapitalisation du *Figaro* qui devrait permettre au groupe à la fois de réduire son endettement et de rétablir sa trésorerie (négative d'1 milliard de francs, 152 millions d'€) et ses fonds propres qui *« atteignent un niveau difficilement soutenable »*, selon Sécafi-Alpha, à – 1,5 milliard de francs (228 millions d'€).

Depuis la mort de Robert Hersant, Yves de Chaisemartin a su maintenir avec habileté l'héritage du groupe. La restructuration du groupe Hersant n'est pas achevée, notamment dans la presse régionale. Philippe Hersant et son groupe France-Antilles devrait y jouer un rôle important.

Alain Salles

Les mystères du Nord

LILLE
de notre correspondant régional

L'incertitude reste totale sur l'évolution et les conséquences des manœuvres engagées au printemps 1998 autour du groupe La Voix du Nord et de la presse francophone de Belgique. Ainsi que le rôle qu'y joue le groupe Hersant. Le groupe Rossel a acquis 38 % du capital de Voix du Nord Investissement (VNI), la holding du groupe Voix du Nord. Dans l'accord de partenariat signé entre Robert Hurbain et Pierre-Henri Fally, pour le groupe belge, Jean-Louis Prévost, PDG, et Claude Burnod, président du conseil de surveillance, pour *La Voix du Nord*, aucune clause ne limite Rossel à ce niveau de participation.

On a donc aussitôt parlé de la possibilité d'une participation plus importante, voire d'une prise de contrôle totale, soit par Rossel tout seul, soit par une intervention directe de la Socpresse, actionnaire à 40 % du groupe belge. Le patron tout-puissant de *La Voix du Nord*, Jean-Louis Prévost, semble isolé. Il était en tout cas l'un des seuls à ne pas se réjouir lors de l'annonce de la prise de participation du groupe Rossel et avait bien du mal à présenter comme une bonne nouvelle la recherche de synergies qui justifiait l'opération.

HYPOTHÈQUES JUDICIAIRES

Aujourd'hui, Jean-Louis Prévost ne décolère pas quand on envisage la prise de contrôle totale par Rossel ou la Socpresse : *« Je démens toutes les allégations calomnieuses sur les ventes faites soit par mon entourage, soit par moi-même. La Socpresse a 40 % de Rossel. Si, par voie de conséquence, on imagine qu'elle a 40 % de "La Voix", c'est un raccourci saisissant. Mais nos accords stipulent bien que Rossel ne peut pas céder les actions de VNI à qui que ce soit. »*

On évoque à l'intérieur de *La Voix du Nord* des contacts entre Yves de Chaisemartin et certains syndicalistes. Le PDG de la Socpresse n'aurait pas caché ses intentions d'aller plus loin, même s'il dément, officiellement, jouer un rôle dans l'affaire. Certains dirigeants de la Socpresse rappellent que le capital de Rossel, détenu à 60 % par Robert Hurbain, qui est septuagénaire, peut évoluer. Les synergies évoquées au moment de l'entrée de Rossel dans le capital commencent à se dessiner. C'est Rossel qui fournit son papier à *La Voix du Nord*. On s'interroge sur le départ pour la Socpresse du directeur adjoint de la publicité de *La Voix du Nord*, Jean-Pierre Deletrez. Pour beaucoup, elle préfigure d'autres mouvements, qui pourraient bien concerner le groupe Hersant.

Pour l'instant, le personnel et les syndicats hésitent entre deux hypothèses : l'entrée massive de la Socpresse avec la complicité du groupe Rossel en vue de constituer un groupe francophone international. Certains estiment que Rossel et la Socpresse détiennent 48 % du capital et qu'ils sont prêts à tout prendre. Ce ne serait qu'une question de délai de paiement. Deuxième hypothèse – non contradictoire avec la première –, Yves de Chaisemartin veut desserrer l'étau mis en place par *La Voix du Nord* qui enferme son quotidien en difficulté, *Nord Eclair*. Celui-ci accumule des pertes importantes, affichant de 1993 à 1997 des résultats d'exploitation négatifs de plus de 20 millions de francs par an (3 M€). Sa nouvelle formule, lancée à l'automne, ne semble pas avoir convaincu les lecteurs.

Il reste enfin des hypothèques judiciaires à lever. Il y a d'abord l'action engagée par certains actionnaires minoritaires contre Jean-Louis Prévost et la société en commandite qui lui a permis jusqu'à présent de contrôler la situation. Ensuite plusieurs enquêtes ouvertes autour d'une filiale de *La Voix du Nord*, AG Conseil, pour d'éventuelles fausses factures et infractions à la législation sur les marchés publics. Le feuilleton de *La Voix du Nord* est loin d'être terminé.

Pierre Cherruau

Entente forcée dans l'Ouest

NANTES
de notre correspondant

L'avenir du pôle Ouest du groupe Hersant se joue actuellement dans le secret des négociations engagées entre Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse, et François-Régis Hutin, PDG d'*Ouest-France* (*Le Monde* du 30 janvier). Les deux groupes étudient les coopérations susceptibles de sortir *Presse-Océan* de l'ornière financière qui menace son existence même. Les pertes cumulées du quotidien nantais de 1993 à 1998 atteignent en effet 138 millions de francs (21,03 millions d'euros), soit presque une année de chiffre d'affaires.

Mise à part l'impression, toujours éclatée entre les sites d'Angers et de Nantes, le groupe Hersant a déjà réalisé l'essentiel des rapprochements possibles entre *Le Courrier de l'Ouest* en Maine-et-Loire et dans les Deux-Sèvres, *Le Maine libre* dans la Sarthe, *Presse-Océan* et *L'Eclair* en Loire-Atlantique et en Vendée. Seul désormais un accord avec *Ouest-France* semble pouvoir ramener *Presse-Océan* à une situation d'équilibre.

Sur le plan financier, la Socpresse a également été au bout du système qui lui a permis de retarder l'échéance. Par deux fois, elle a dû abandonner son compte courant dans la société éditrice de *Presse-Océan*, à hauteur de 30 millions de francs en 1995 (4,6 millions d'euros) et de 38 millions en 1997 (5,8 millions d'euros).

La Socpresse a parallèlement mis fortement à contribution *Le Courrier de l'Ouest* – racheté, comme *Le Maine libre*, au groupe Amaury en 1992 –, qui a été transformé en *« banquier »* du pôle Ouest, selon les termes de l'audit du cabinet Alpha. Un emprunt de 40 millions de francs (6 millions d'euros) contracté en 1997 par le quotidien basé à Angers lui a donné les moyens de soutenir *Presse-Océan*.

JEU ÉGAL

Cette situation critique peut sembler paradoxale puisque, avec une diffusion cumulée de 219 000 exemplaires en 1997 sur les départements deMaine-et-Loire, de Loire-Atlantique, de la Vendée et de la Sarthe, les quotidiens d'Hersant font jeu égal avec le premier quotidien français. EnMaine-et-Loire et dans la Sarthe, les titres du groupe Hersant détiennent 73 % du marché de la presse quotidienne régionale, contre 27 % pour *Ouest-France*. En 1997, *Le Courrier de l'Ouest* a réalisé un chiffre d'affaires de 222 millions de francs (33,84 millions d'euros) et dégagé un résultat d'exploitation de 7,4 millions de francs (1,13 million d'euros).

Son résultat net n'a été légèrement négatif qu'en raison du coût de la restructuration liée au rapprochement avec *Presse-Océan*. La même année, sa filiale *Le Maine libre* a réalisé un chiffre d'affaires de 109 millions de francs (16,6 millions d'euros) et dégagé un résultat d'exploitation de 7 millions (1,07 million d'euros), annulé lui aussi par le coût de la restructuration.

La situation est inverse en Loire-Atlantique et en Vendée, où les titres Hersant ne captent plus que 30 % des lecteurs, contre 70 % pour *Ouest-France*. *Presse-Océan* paie au prix fort la perte, en 1993, du couplage publicitaire avec *Ouest-France*, qui lui assurait 60 % des recettes collectées sur son territoire. Parallèlement, sa diffusion payée est passée de 78 650 exemplaires en 1990 à 65 140 sur les six premiers mois de 1998, soit une baisse de 17 %. Et celle de son frère jumeau, *L'Eclair*, a chuté de moitié, passant de 12 430 à 6 585 exemplaires.

Jugeant qu'il n'arrivait pas à redresser la situation, le groupe Hersant s'est résolu à prendre langue avec *Ouest-France*. Celui-ci a accepté d'ouvrir les discussions à la condition qu'elles portent sur l'ensemble du pôle Ouest de son concurrent. Le groupe Hersant devra donc monnayer sa survie en Loire-Atlantique, premier bassin démographique et économique de l'Ouest, en partageant avec *Ouest-France* la manne publicitaire que lui assuraient ses positions dominantes en Maine-et-Loire et dans la Sarthe. La seule autre solution serait une vente pure et simple de ce pôle Ouest.

Dominique Luneau

Murdoch et Canal Plus négocieraient un pacte européen

APRÈS L'ALLEMAGNE et l'Espagne, l'Italie pourrait à son tour se dérober aux visées du magnat australo-américain de l'audiovisuel, Rupert Murdoch. Mercredi 19 février, Letizia Moratti, président de News Corp Europe (NCE), bras armé de Murdoch sur le continent, a admis revoir à la baisse les ambitions de NCE en Italie. *« Nous sommes en train de réviser notre plan industriel et notre projet avec Telecom Italia dans Stream »*, a-t-elle reconnu.

Selon des rumeurs, M. Murdoch, après avoir conclu un accord de principe pour reprendre 80 % de Stream, plate-forme italienne lancée par Telecom Italia, aurait décidé de renoncer au marché italien faute de pouvoir y acquérir l'intégralité des droits du football. Un décret, en cours d'adoption, fixe à 60 % le plafond des droits détenus par un seul opérateur. Toutefois, plus que les obstacles législatifs italiens, c'est le raid manqué de TF 1 sur Pathé et la réplique de Canal Plus et Vivendi qui ont changé la donne. Grâce au renfort financier de Vivendi, la chaîne cryptée se retrouve indirectement actionnaire de BSkyB, bouquet satellitaire britannique contrôlé par la News Corp de Rupert Murdoch.

Pour le magnat australo-américain la donne a changé. Par deux fois, Rupert Murdoch et Pierre Lescure, PDG de Canal Plus, se sont rencontrés, d'abord à New York, puis à Paris. A chaque fois, les deux patrons ont évoqué les problèmes des droits du cinéma, du football, mais aussi une manière de « Yalta » de la télévision numérique.

Pour le prix de son renoncement en Italie, M. Murdoch souhaiterait obtenir, outre un pacte de non-agression, un partage des territoires sur le Vieux Continent avec Canal Plus. L'Allemagne est dans sa ligne de mire. Albert Frère, coactionnaire de la CLT-UFA avec Bertelsmann, ne veut plus supporter les pertes abyssales de Premiere, chaîne cryptée allemande codétenue par la CLT-UFA et Kirch.

Murdoch, déjà présent outre-Rhin au travers de la chaîne Vox et en discussions avec Kirch, serait candidat à la reprise de la participation de la CLT-UFA. Cette manœuvre aurait le mérite de clarifier la stratégie de la chaîne mise à mal par les dissensions entre Bertelsmann et Kirch. Une telle alliance ne manquerait pas d'avoir des répercussions sur le contrôle de la CLT-UFA, où Vivendi possède un droit de préemption sur la participation d'Albert Frère au cas où ce dernier voudrait se retirer.

Guy Dutheil

Havas réorganise ses activités multimédias

LE PDG D'HAVAS, ERIC LICOYS, a présenté, mercredi 10 février au Milia à Cannes, la réorganisation des activités multimédias du groupe, un mois après la signature définitive du rachat de l'américain Cendant Software (*Le Monde* du 21 novembre 1998). Rebaptisée Havas Interactive Inc, la filiale coordonnera depuis son siège social en Californie la vente, la fabrication et la distribution de programmes ludo-éducatifs interactifs ainsi que le développement de portails et de jeux à multi-joueurs sur Internet.
Elle disposera d'un siège européen à Paris et de filiales au Royaume-Uni, en Espagne, en Allemagne et en France. Havas Interactive, qui vise un doublement de son chiffre d'affaires en 2000 et une rentabilité de 10 %, réalise cette année un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de francs (535 millions €) – soit 20 % d'Havas –, et emploie 3 600 personnes dans dix pays. Havas Interactive est aujourd'hui numéro un mondial des logiciels de jeux sur ordinateur, numéro deux des programmes interactifs éducatifs et numéro trois dans le domaine de la vie pratique.

DÉPÊCHES

■ **INTERNET : un projet de directive protégeant les droits d'artistes dont les œuvres sont diffusées sur Internet**, a été adoptée en séance plénière, mercredi 10 février, par le Parlement européen. Ce texte qui doit être soumis au conseil des ministres, vise à étendre la législation existante sur les droits d'auteur et les droits voisins aux nouvelles technologies de communication. Pour éviter de copier des CD ou des livres sur Internet, le rapporteur a précisé qu'une taxe sera instaurée lors de l'utilisation d'une oeuvre artistique sur le réseau.

■ **AUDIOVISUEL : BSkyB, contrôlé par Rupert Murdoch**, a annoncé, mercredi 10 février, que son bouquet numérique lancé en octobre 1998, Sky Digital, compte 350 000 abonnés et se fixe dorénavant pour objectif un million de clients pour octobre prochain. BSkyB annonce également *« une alliance commerciale stratégique »* avec America On Line (AOL) pour des services Internet.– (*AFP*.)

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **AVENTIS : le groupe pharmaceutique**, né de la fusion de Rhône-Poulenc et de l'allemand Hoescht, devrait supprimer entre 9 800 et 11 000 emplois selon un document du cabinet américain Monitor Company, rendu public jeudi 11 février par *Les Echos*.

● **BP-AMOCO : le groupe pétrolier britannique** supprimera 600 emplois au cours des deux prochaines années dans deux complexes pétro-chimiques britanniques. En janvier, BP-Amoco avait déjà annoncé la suppression de 1 600 emplois aux Etats-Unis et 900 emplois au Royaume-Uni. Au total 6 000 suppressions d'emplois sont prévues.

● **ABBOT-PROSAFE : le britannique Abbot** et le norvégien ProSafe ASA ont mis fin à leur projet de fusion, discuté depuis janvier, en raison d'un désaccord sur les prix. Cette fusion aurait donné naissance au premier foreur pétrolier de la mer du Nord.

● **LYONNAISE DES EAUX/BIOMÉRIEUX : les deux** groupes ont créé, mercredi 10 février, une société commune dotée d'un budget de 55 millions de francs (8,5 millions d'euros), pour mettre au point une nouvelle analyse de l'eau à partir d'une puce à ADN.

● **FORD : le groupe automobile américain** n'est pas en négociation pour racheter l'allemand BMW mais reste ouvert à toute opportunité, a indiqué jeudi, au salon automobile de Chicago, son directeur général Jacques Nasser.

SERVICES

● **DEUTSCHE TELEKOM : l'opérateur de télécommunications allemand** a annoncé, jeudi, une augmentation de sa participation de 25 % à 50 % dans Max.mobil, opérateur autrichien de téléphonie mobile.

● **SNCF : la SNCF et la compagnie aérienne allemande Lufthansa** ont passé un accord permettant de vendre des billets uniques TGV-avion entre Lyon, Nantes, Tours-Saint-Pierre-des-Corps et la plupart des villes desservies par Lufthansa au départ de Roissy. United Airlines et la SNCF ont le même accord sur Paris-Lyon.

● **AIR FRANCE : le transporteur national et la compagnie aérienne brésilienne TAM** ont signé un accord commercial pour exploiter en commun 18 liaisons hebdomadaires entre la France et le Brésil à partir de juin.

● **DÉGRIFTOUR : l'agence de voyages électronique** spécialisée dans la vente de soldes sur Minitel et la compagnie américaine TWA vont lancer en avant-première en France l'« *E-Ticket* » ou « *billet d'avion virtuel* » sur le réseau aérien international. Le client de TWA pourra s'enregistrer sans billet d'avion.

● **AMERICAN AIRLINES : un juge a ordonné mercredi aux pilotes** de la compagnie américaine de reprendre le travail sur demande de la direction. American Airlines a dû annuler plus de 900 vols mercredi : les pilotes s'étaient portés malades pour protester contre les conditions d'intégration de Reno Air et de ses 300 pilotes.

FINANCE

● **VISA : Citigroup, le premier** groupe mondial de services financiers, a décidé de quitter le réseau Visa au profit du réseau Mastercard pour l'émission de ses cartes bancaires, indique le *Wall Street Journal*.

RÉSULTATS

■ **VALEO : l'équipementier automobile français** a enregistré une progression de 15 % de son résultat net consolidé en 1998 à 1,703 milliard de francs (260 millions d'euros). Son chiffre d'affaires a grimpé de 16,2 % à 39,480 milliards de francs (6,019 milliards d'euros).

■ **MICHELIN : le groupe de pneumatiques** a annoncé, mercredi, un chiffre d'affaires consolidé 1998 de 81,9 milliards de francs (12,486 milliards d'euros), en progression de 2,8 %.

■ **STORAENSO : le groupe papetier scandinave**, né de la fusion du suédois Stora et du finlandais Enso en juin, a annoncé un résultat avant impôt de 339 millions d'euros (2,2 milliards de francs), très en-deçà des prévisions. StoraEnso a été très affecté par la crise asiatique et les coûts de restructurations liés à la fusion.

EUROPE

FRANCFORT 4866,17 — LONDRES 5818,20 — PARIS CAC 40 4045,47

Europe 12h30 ▶	Indices sélection	cours 11/02	Var. % 10/02	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3352,01	0,80	0,29
EUROPE	STOXX 50	3292,97	1	−0,82
EUROPE	EURO STOXX 324	296,11	0,81	−0,76
EUROPE	STOXX 653	279,43	0,74	0,08
PARIS	CAC 40	4045,47	1,09	2,61
PARIS	MIDCAC	1569,74	−0,11	−8,34
PARIS	SBF 120	2720,10	0,98	2,40
PARIS	SBF 250	2536,69	0,18	1,46
PARIS	SECOND MARCHÉ	1882,95	−0,18	−5,93
AMSTERDAM	AEX	517,07	0,89	−3,95
BRUXELLES	BEL 20	3330,85	0,06	−5,23
FRANCFORT	DAX 30	4866,17	1,45	−2,72
LONDRES	FTSE 100	5818,20	0,83	−1,09
MADRID	STOCK EXCHANGE	9679,70	0,24	−1,60
MILAN	MIBTEL 30	33227,00	1,05	−5,48
ZURICH	SPI	6914,60	0,34	−3,44

AMÉRIQUES

NEW YORK Dow Jones 9177,31 — NEW YORK Nasdaq 2309,50 — EURO / DOLLAR 1,13

Amérique 10h15 ▶	Indices sélection	cours 10/02	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9177,31	0,48	−0,04
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1223,55	0,61	−0,46
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2309,50	−0,06	5,33
TORONTO	TSE INDEX	6400,71	−0,67	−1,31
SAO PAULO	BOVESPA	8853,00	2,07	30,50
MEXICO	BOLSA	228,40	−0,33	−1,75
BUENOS AIRES	MERVAL	381,91	−0,25	−11,20
SANTIAGO	IPSA GENERAL	109,09	1,71	41,68
CARACAS	CAPITAL GENERAL	4177,94	0,22	−12,75

ASIE - PACIFIQUE

TOKYO 13952,40 — HONGKONG 9146,80 — EURO / YEN 129,17

Zone Asie 10h15 ▶	Indices sélection	cours 11/02	Var. % 10/02	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	13952,40	0,36	0,80
HONGKONG	HANG SENG	9146,80	0,78	−8,87
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	----	−2,55
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	59,51	−0,52	−8,36
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2867,00	0,43	1,91
BANGKOK	SET	22,24	−0,85	−13,40
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3324,56	0,52	8.81
WELLINGTON	NZSE-40	2137,54	1,60	3,50

ÉCONOMIE

M. Strauss-Kahn croit à une poursuite de la baisse des taux

LE MINISTRE français de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a estimé mercredi 10 février à Berlin que les taux d'intérêt allaient baisser en Europe.

« *Nous avons des taux d'intérêt qui sont peut-être encore trop élevés mais qui, je pense, vont baisser* », a déclaré M. Strauss-Kahn lors d'une conférence au siège du Parti social-démcrate (SPD) allemand.

« *Nous avons déjà acquis par l'euro la stabilité. Maintenant, il faut, l'inflation étant très faible, qu'on puisse obtenir une décrue des taux nominaux pour aboutir à des taux réels suffisamment faibles* », a-t-il poursuivi.

■ **M. Strauss-Kahn a souligné mercredi** que tous les Etats membres devraient participer à l'effort de réduction des dépenses de l'Union européenne, dans le cadre de l'Agenda 2000, et pas seulement la France.

■ **Les anciens salariés du privé et du public** bénéficient actuellement de « *retraites comparables* » à salaire égal après une carrière complète, selon des chiffres cités dans une note de synthèse du Commissariat du Plan. Ainsi un retraité du secteur privé né en 1926 ayant eu un dernier salaire net compris entre 10 000 et 12 000 francs (1 525 et 3 050 €), reçoit une retraite nette de cotisations sociales correspondant à 78 % de ce dernier salaire. Ce taux de remplacement est de 82 % pour les fonctionnaires de revenu équivalent.

■ **La pression fiscale des collectivités locales** sur les ménages a fait un bond de 40 % en cinq ans, mais les communes sont de mieux en mieux gérées et les taxes sur les entreprises ont commencé à se stabiliser, selon une étude publiée mercredi par la Caisse des dépôts et consignations (CDC).

■ **ALLEMAGNE : le ministre allemand des finances, Oskar Lafontaine**, a affirmé qu'il ne souhaitait pas l'harmonisation de l'impôt sur le revenu dans l'ensemble des pays de l'Union européenne, dans un article publié jeudi par le quotidien britannique *The Daily Telegraph*. Reconnaissant qu'une telle proposition avait créé « *quelque inquiétude dans l'opinion publique britannique* », M. Lafontaine explique que « *personne ne parle d'uniformiser les impôts sur le revenu et les impôts sur les sociétés* ».

■ **M. Lafontaine a fait adopter mercredi en conseil des ministres** une nouvelle mouture de sa grande réforme fiscale, à laquelle il a apporté des amendements favorables aux petites et moyennes entreprises (PME).

■ **ROYAUME-UNI : l'Institut britannique des statistiques**, l'Office des statistiques nationales (ONS), envisage de modifier le calcul et la composition de son indice des prix à la consommation pour « *améliorer* [sa] *pertinence au regard de l'économie britannique* », selon un communiqué diffusé mercredi.

■ **SUÈDE : le taux d'inflation en Suède** devrait se situer à 1,1 % en 1999, soit près d'un point en dessous des 2 % fixés par la Riksbank (banque centrale) dans sa politique monétaire, selon une enquête réalisée par la firme spécialisée Prospera et publiée mercredi. Parallèlement, la hausse moyenne des salaires devrait se situer autour de 2,6 % lors de l'exercice en cours, selon cette enquête réalisée pour le compte de l'institut d'émission suédois auprès de chefs d'entreprise, de responsables des achats et d'opérateurs boursiers.

■ **RUSSIE : le Fonds monétaire international (FMI)** « *ne veut pas la banqueroute de la Russie* » mais réclame logiquement au gouvernement russe un programme économique concret, a estimé mercredi lors d'une conférence de presse l'ex-premier ministre, Egor Gaïdar.

■ **Moscou a accusé mercredi « des responsables occidentaux »** de chercher à conditionner l'octroi d'une aide financière à un changement de la politique extérieure russe, selon le porte-parole du numéro deux du gouvernement russe, Iouri Maslioukov.

■ **CHINE : la production industrielle chinoise** a augmenté de 17,9 % en janvier, soit un rythme de croissance double de celui enregistré en moyenne sur l'ensemble de l'année dernière, a rapporté jeudi la presse officielle. La production industrielle a représenté 151 milliards de yuans (16 milliards d'euros) en janvier, a indiqué le *China Daily*. En 1998, la hausse avait atteint 8,8 % sur l'ensemble de l'année.

■ **PÉROU : le produit intérieur brut (PIB) du Pérou** a augmenté de 0,7 % en 1998 par rapport à l'année précédente, soit le taux de croissance le plus bas de ces six dernières années, mais jugé néanmoins positif au vu de la crise financière, a-t-on annoncé mercredi de source officielle.

VALEUR DU JOUR

La Seita perd face à Salomon Brothers

Action Seita — en euros à Paris — 48 le 10 février — A S O N D J F 1998 — Source : Bloomberg

JEUDI 11 février, le groupe Seita a publié un chiffre d'affaires de 2,9 millards d'euros (+ 5,2) et a annoncé que son résultat net sera supérieur aux prévisions. Une bonne nouvelle qui vient atténuer le jugement de la cour suprême de New York a rejetant la plainte déposée par la Seita contre la banque d'affaires américaine Salomon Brothers. Le fabricant français de cigarettes accuse la banque de l'avoir mal conseillé sur des placements financiers à risque qui ont entraîné une perte de 30 millions de dollars (27 millions d'euros) en 1994.

Cette perte avait terni l'image de la Seita à une époque où l'Etat s'apprêtait à céder la moitié du capital du groupe. La privatisation aura, toutefois, lieu le 14 février 1995. En juillet 1996, le groupe français avait déposé une plainte contre Salomon Brothers pour « *non-respect de son devoir d'information et de conseil, présentation volontairement inexacte ou incomplète des données relatives aux produits, négligence et rupture de ses obligations contractuelles* ».

La Seita qui dispose en permanence d'une trésorerie de près de 4 milliards de francs (dont une bonne partie est constituée par les taxes perçues au nom de l'Etat sur la vente de tabac) est censée la gérer avec prudence. Pour augmenter le rendement de sa trésorerie et pour couvrir ses positions en dollars la Seita avait mis en place, avec l'aide de Salomon Brothers, des opérations complexes de swap (opération d'échange). Quelques jours après sa mise en place, en mars 1994, l'opération s'est révélée désastreuse. En voulant rattraper cette première perte, la Seita a nettement aggravé la facture. Le groupe français reproche à Salomon Brothers de ne pas l'avoir correctement informé sur la situation de ses positions. La banque américaine s'est défendue en estimant qu'elle avait affaire à des investisseurs professionnels ce qui la dispensait de conseils.

Débouté en première instance, la Seita fera appel auprès de la division d'appel de la Cour suprême de New York. Une procédure qui devrait prendre entre neuf et douze mois.

Enguérand Renault

SUR LES MARCHÉS

PARIS

A LA MI-SÉANCE, jeudi 11 février, la Bourse de Paris a confirmé ses bonnes dispositions. L'indice CAC a progressé de 0,81 %, à 4 034,47 points. La stabilisation des marchés obligataires européens et de l'euro face au billet vert ont soutenu la tendance. Dans un marché traversé par des rumeurs on a assisté à des achats spéculatifs sur Michelin ou le CCF Mercredi, l'indice CAC 40 avait terminé sur une perte à 0,91 % à 4 001,93 points.

FRANCFORT

APRÈS avoir ouvert en hausse, les valeurs allemandes rechutaient jeudi 11 février, l'indice Dax gagnant perdant 0,34 % à 4 797,20 points vers 10 heures. Mercredi, la Bourse de Francfort avait cédé 0,76 % l'indice DAX clôturant à 4 814,04 points.

LONDRES

MERCREDI 10 février, l'indice Footsie 100 a clôturé en baisse de 0,17 % points à 5 770,2 points. La Bourse de Londres a récupéré une partie du terrain perdu dans la journée grâce aux gains de Wall Street dans l'après-midi, mais toujours affectée par les prévisions de croissance en baisse de la Banque d'Angleterre pour 1999. Cette dernière a révisé en baisse la croissance de l'économie britannique, estimée entre 0,5 et 1 % au cours de 1999, alors que le gouvernement table sur un chiffre de 1 à 1,5 %.

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones de la Bourse de New York a fini en hausse de 44,28 points (+ 0,48 %) à 9 177,30 points, mercredi 10 février, tandis que l'indice Nasdaq des valeurs électroniques a perdu 1,29 point (− 0,05 %) à 2 309,50 points.

La tendance a été très irrégulière, les opérateurs attendant la publication de nouveaux indicateurs économiques pour prendre de nouvelles positions sur les marchés.

TAUX

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'État français, a ouvert en baisse, jeudi 11 février. Après quelques minutes de cotations, il s'inscrivait en baisse de 25 centièmes, à 111,89 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans remontait à 3,90 %. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en recul, avec un rendement du titre à 30 ans à 5,34 %.

MONNAIES

L'EURO s'inscivait en légère hausse, jeudi matin 11 février, face au billet vert, lors des premières transactions entre banques. Il cotait 1,1305 dollar.

Face au yen, le dollar s'est légèrement effrité, à 114,15 yens, à la suite de rumeurs selon lesquelles les Etats-Unis feraient pression sur le Japon pour que celui-ci assouplisse sa politique monétaire.

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre ▶	Taux	contre franc ▶	Taux
FRANC	6,55957	€URO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Hors zone €uro

€uro contre ▶	10/02
COURONNE DANOISE	7,4347
COUR. NORVÉGIENNE	8,6425
COUR. SUÉDOISE	8,9330
COURONNE TCHÈQUE	38,135
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7589
DOLLAR CANADIEN	1,6945
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0549
DRACHME GRECQUE	322
FLORINT HONGROIS	251,05
ZLOTY POLONAIS	4,2448

Cours de change croisés

11/02 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	---	0,87682	1,13215	0,17258	1,62435	0,70884
YEN	114,07500	....	129,17000	19,69500	185,33000	80,87500
€URO	0,88328	0,77417	----	0,15245	1,43475	0,62615
FRANC	5,79440	5,07855	6,55957	----	9,40900	4,10740
LIVRE	0,61563	0,53960	0,69700	0,10625	....	0,43645
FRANC SUISSE	1,41075	1,23650	1,59695	0,24345	2,29125	....

Taux d'intérêt (%)

Taux 10/02 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,11	2,90	3,88	4,73
ALLEMAGNE	3,13	3,12	3,79	4,72
GDE-BRETAG.	5,25	5,25	4,35	4,27
ITALIE	----	3,02	3,98	4,93
JAPON	0,22	0,27	2,03	...
ETATS-UNIS	4,68	4,49	4,90	5,33
SUISSE	0,50	1,09	2,46	3,85
PAYS-BAS	3,08	3,08	3,88	4,75

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 11/02	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 99	10630	111,96	111,89
Euribor 3 mois			
MARS 99	2743	96,94	96,94

Matières premières

En dollars ▶	Cours 10/02	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1474,5	0,24
ALUMINIUM 3 MOIS	1219	---
PLOMB 3 MOIS	514,5	0,29
ETAIN 3 MOIS	5243	0,34
ZINC 3 MOIS	1038,5	0,14
NICKEL 3 MOIS	4685	−1,31
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,51	−0,72
PLATINE A TERME	76820,31	1,25
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	268,5	0,47
MAÏS (CHICAGO)	220,25	---
SOJA TOURTEAU (CHG.)	132,4	0,61
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1291	0,62
CAFÉ (LONDRES)	—	---
SUCRE BLANC (PARIS)	229,8	---

Pétrole

En dollars ▶	Cours 10/02	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	10,17	---
WTI (NEW YORK)	11,78	0,26
LIGHT SWEET CRUDE	11,88	0,98

Or

En €uros ▶	Cours 10/02	Var % 09/02
OR FIN KILO BARRE	8150	−0,12
OR FIN LINGOT	8160	−0,73
ONCE D'OR (LO) $	287	—
PIÈCE FRANCE 20 F	48,60	—
PIÈCE SUISSE 20 F	48,60	−2,80
PIÈCE UNION LAT. 20 F	48,60	−0,41
PIÈCE 10 DOLLARS US	258	−2,64
PIÈCE 20 DOLLARS US	457,50	+1,67
PIÈCE 50 PESOS MEX	305,25	−0,25

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse



VALEURS EUROPÉENNES

● Les actions des constructeurs de téléphones portables ont reculé mercredi 10 février suite aux déclarations faites par le directeur du marketing d'Ericsson selon lesquelles le prix des produits devrait baisser de 10 % par an dans les prochaines années. **Nokia** a reculé de 2,68 % à 112,4 euros, **Ericsson** a perdu 4,29 % à 201 couronnes suédoises. **Swisscom** a cédé 3,28 % à 561 francs suisses.

● Les titres des sociétés de logiciels et de matériels informatiques ont été affectés mercredi par l'important recul mardi du Nasdaq, marché où sont traités les actions des valeurs technologiques aux Etats-Unis. **SAP** a perdu 4,51 % à 286 euros et **ASM Lithography** a cédé 4,27 % à 39,25 euros.

● **British Sky Broadcasting** a bondi mercredi de 14,6 % à 474,75 pences. Le groupe de télévision par satellite a indiqué qu'il comptait 275 000 abonnés à son son service de télévision numérique. Ce chiffre est supérieur à ses objectifs.

● **Metro** a perdu mercredi 2,65 % à 64,4 euros. Les résultats publiés par le distributeur pour l'année 1998 ont été moins bons qu'attendus par les analystes.

● **Psion** a chuté mercredi de 12,14 % à 832,5 pences. Le groupe informatique a annoncé que sa filiale qui fabrique des modems allait être *« sévèrement affectée »* alors que ces périphériques sont maintenant intégrés dans les micro-ordinateurs.

STOXX 653 — sur un an: 279,43 — 23 FÉV. / 14 AOÛT / 11 FÉV. — sur 5 jours: V L M M J — 279,32 — 277,38 — 279,43

EURO STOXX 50 — sur un an: 3352,01 — 11 FÉV. / 13 AOÛT / 11 FÉV. — sur 5 jours: V L M M J — 3486,43 — 3462,31 — 3342,68 — 3325,56 — 3352,01

11/02 12 h 39

AUTOMOBILE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	SE	34,98	-0,79
BASF AG	BE *	30,88	+0,49
BMW	DE *	693	-1,84
CONTINENTAL AG	DE *	26,3	+2,02
FIAT	IT *	2,74	+1,48
FIAT PRIV.	IT *	1,42	+0,71
LABINAL /RM	FR *	174	-0,57
LUCAS VARITY	GB	4	-3,81
MAGNETI MARELLI	IT *	1,29	+2,38
MICHELIN-B- /RM	FR *	38,82	+4,38
PEUGEOT /RM	FR *	136	+2,56
PIRELLI	IT *	2,54	+3,67
RENAULT	FR *	45,49	+3,27
SOMMER ALLIBER/	FR *	23,5	-3,29
VALEO /RM	FR *	79	+1,28
VOLKSWAGEN	DE *	62	-1,98
VOLVO -A-	SE	23,51	+1,45
VOLVO -B-	SE	24,18	+2,13
DJ E STOXX AUTO P		281,23	+0,03

BANQUES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ABBEY NATIONAL	GB	16,57	+2,31
ABN AMRO HOLDIN	NL *	17,85	-0,56
ALLIED IRISH BA	GB	16,08	-0,18
ALPHA CREDIT BA	GR	107,78	....
ARGENTARIA RS	ES *	21,99	+0,64
B PINTO MAYOR R	PT *	18,7	....
BANCO ESSI R	PT *	10,88	....
BANK AUSTRIA AG	AT *	41,2	-0,24
BANK OF IRELAND	GB	17,77	+0,08
BANK OF PIRAEUS	GR	35,87	....
BANKINTER	ES *	32,38	-0,52
BARCLAYS PLC	GB	20,29	+5,46
BAYR.HYPO-U.VER	DE *	58,6	+0,53
BCA FIDEURAM	IT *	5,27	+0,57
BCA INTESA	IT *	4,4	+6,54
BCA ROMA	IT *	1,26	+0,80
BCO BILBAO VIZC	ES *	12,77	+0,16
BCO CENTRAL HIS	ES *	9,98	-0,50
BCO POPULAR ESP	ES *	60,95	-2,09
BCO SANTANDER	ES *	16,47	-0,16
BCP REG	PT *	27,12	....
BNP /RM	FR *	73,25	+1,74
CCF /RM	FR *	77,8	+4,01
CHRISTIANIA BK	NO	3,44	....
COMIT	IT *	5,41	+0,56
COMM.BANK OF GR	GR	102,81	....
COMMERZBANK	DE *	25,85	+1,37
DEN DANSKE BK	DK	116,62	+0,81
DEN NORSKE BANK	NO	3,48	-0,33
DEUTSCHE BANK A	DE *	48,8	+2,20
DEXIA CC	BE *	149	+0,74
DEXIA FCE RM	FR *	137,8	+1,47
DRESDNER BK AG	DE *	31,6	+1,61
ERGO BANK	GR	78,54	....
FIRST AUSTRIAN	AT *	49,42	-91,41
FOERENINGSSB A	SE	21,27	-2,56
FOKUS BK	NO	8,74	-1,95
HALIFAX	GB	10,30	+0,99
HSBC HOLDS	GB	21,10	+0,48
IMI	IT *	....	....
IONIAN BK REG.S	GR	50	....
JYSKE BANK REG	DK	78,69	+1,74
KAPITAL HOLDING	DK	44,12	-0,61
KBC BANCASSURAN	BE *	60,9	+0,94
LLOYDS TSB	GB	11,20	+4,01
MERITA	FI *	5,28	+1,73
NAT BANK GREECE	GR	62,89	....
NATEXIS	FR *	53,8	-0,65
NATL WESTM BK	GB	16,54	+4,36
NORDBANKEN HOLD	SE	5,65	....
OBERBANK	AT *	61,8	+0,49
ROLO BANCA 1473	IT *	22,4	+2,99
ROYAL BK SCOTL	GB	16,18	+0,72
S-E-BANKEN -A-	SE	8,46	-0,59
SPAREBANKEN NOR	NL *	156	+0,97
STE GENERAL-A-/	FR *	137,4	+1,83
SV HANDBK -A-	SE	33,02	-1,67
UBS N	CH	274,70	....
UNICREDITO ITAL	IT *	4,43	+0,68
UNIDANMARK -A-	DK	74,65	+0,54
XIOSBANK	GR	44,69	....
DJ E STOXX BANK P		257,01	+0,79

PRODUITS DE BASE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ACERINOX REG	ES *	....	....
ALUMINIUM GREEC	GR	53,73	....
ARJO WIGGINS AP	GB	1,87	-0,78
ASSIDOMAEN AB	SE	15,45	-1,43
AVESTA	SE	3,27	+1,39
BEKAERT	BE *	382	+1,30
BILTON	GB	4,43	+1,65
BOEHLER-UDDEHOL	AT *	39,51	-0,48
BRITISH STEEL	GB	1,80	....
BUHRMANN NV	NL *	15,65	+1,63
BUNZL PLC	GB	3,44	-0,83
CART.BURGO	IT *	5,32	+4,31
DEGUSSA	DE *	36	....
ELKEM ASA, OSLO	NO	12,15	....
ELVAL	GR	11,86	....
INPARSA	PT *	19,47	....
JOHNSON MATTHEY	GB	6,47	+1,81
MAYR-MELNHOF KA	AT *	41,92	-5,59
METSAE-SERLA A	FI *	8,65	+2,31
MODO B FR	SE	23,17	-0,48
NORSKE SKOGIND-	NO	28	+1,04
OUTOKUMPU OY -A	FI *	8,5	....
PECHINEY-A-	FR *	32,25	+0,78
PORTUCEL INDUST	PT *	5,29	....
RAUTARUUKKI K	FI *	5,65	-0,88
RIO TINTO	GB	11,39	-2,22
SIDENOR	GR	21,72	....
SILVER & BARYTE	GR	32,44	....
SMURFIT JEFFERS	GB	1,61	-3,45
SONAE INDUSTRIA	PT *	12,09	....
SOPORCEL	PT *	11,2	....
SSAB SW ST A FR	SE	9,68	-0,57
STORA ENSO -A-	FI *	8,1	+1,25
STORA ENSO -R-	FI *	8,3	+1,22
STORA KOPPARB -	SE	9,85	....
SVENSKA CELLULO	SE	19,53	-0,29
THYSSEN	DE *	170	-2,30
TRELLEBORG B	SE	8,68	....
UNION MINIERE	BE *	32,83	+2,43
UPM-KYMMENE COR	FI *	24	....
USINOR	FR *	12,48	+2,38
VIOHALCO	GR	28,88	....
VOEST-ALPINE ST	AT *	28,4	+0,15
DJ E STOXX BASI P		151,57	+0,04

CHIMIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AGA -A-	SE	11,87	-0,47
AGA -B-	SE	11,75	....
AIR LIQUIDE /RM	FR *	131,9	+1,46
AKZO NOBEL	NL *	....	....
BASF AG	DE *	30,85	+0,49
BAYER AG	DE *	31,2	+0,65
BOC GROUP PLC	GB	12,35	....
CIBA SPEC CHEM	CH	69,69	....
CLARIANT N	CH	444,78	+0,71
DYNO INDUSTRIER	NO	13,19	-2,16
EMS-CHEM HOLD A	CH	4986,53	-1,73
HENKEL KGAA VZ	DE *	71	-1,39
HOECHST AG	DE *	39,25	+2,16
ICI	GB	7,72	+0,94
KEMIRA	FI *	5,9	+4,42
LAPORTE	GB	7,62	-3,16
LENZING AG	AT *	65	-0,09
PERSTORP -B-	SE	9,67	-0,58
SNIA BPD	IT *	1,38	-0,72
SOLVAY	BE *	59,4	+0,42
TESSENDERLO CHE	BE *	45,5	+1,11
UCB	BE *	....	....
DJ E STOXX CHEM P		291,54	+0,35

CONGLOMÉRATS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AKER RGI -A-	NO	10,07	+3,57
BTR	GB	1,93	+0,75
CGIP /RM	FR *	50,5	-0,88
CIR	IT *	1	+3,09
D'IETEREN SA	BE *	449	-1,08
GAZ ET EAUX /RM	FR *	41,89	+2,92
GBL	BE *	168,2	-0,12
GENL ELECTR CO	GB	7,72	+2,48
GEVAERT	BE *	63	-0,71
HAGEMEYER NV	NL *	30,8	+0,98
INCHCAPE PLC	GB	2,09	+0,69
INVESTOR -A-	SE	38,17	+0,29
INVESTOR -B-	SE	39,29	+1,45
KVAERNER -A-	NO	19,67	+0,29
KVAERNER -B-	NO	16,20	-0,36
LVMH / RM	FR *	206,8	-2,04
MYTILINEOS HOLD	GR	15,87	....
NORSK HYDRO	NO	33,38	-0,52
OERLIKON-BUEHRL	CH	107,12	-0,58
ORKLA -A-	NO	12,28	....
ORKLA -B-	NO	10,47	-1,09
SONAE INVESTIME	PT *	36,89	....
VEBA AG	DE *	48,3	+1,05
DJ E STOXX CONG P		225,71	-0,03

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
BRITISH TELECOM	GB	14,28	+11,07
CABLE & WIRELES	GB	11,42	+2,45
DEUTSCHE TELEKO	DE *	36,5	+2,60
EUROPOLITAN HLD.	SE	92,47	+4,42
FRANCE TELECOM	FR *	76,65	+0,20
HELLENIC TELE (	GR	25,25	....
KONINKLIJKE KPN	NL *	42,5	+5,46
PORTUGAL TELECO	PT *	43,79	....
SWISSCOM N	CH	353,32	+0,53
TELE DANMARK	DK	107,33	-0,87
TELECEL	PT *	172,61	....
TELECOM ITALIA	IT *	8,21	+1,73
TELECOM ITALIA	IT *	5,74	+2,14
TELEFONICA	ES *	39,73	+0,06
TIM	IT *	5,42	+1,12
VODAFONE GROUP	GB	15,78	+3,01
DJ E STOXX TCOM P		627,99	+1,59

CONSTRUCTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AALBORG PORTLAN	DK	16,14	-7,89
ACCIONA	ES *	54,85	+0,48
ACESA REG	ES *	12,82	+0,55
AKTOR SA	GR	14,38	....
ASKO OY	FI *	13,03	-0,53
AUMAR	ES *	21,78	+1,30
AUTOSTRADE	IT *	7,45	+0,95
BCA INTESA	IT *	4,4	+6,54
BICC PLC	GB	1,16	....
BILFINGER & BER	DE *	17,2	+0,58
BLUE CIRCLE IND	GB	4,78	+3,76
BOUYGUES /RM	FR *	232	+1,53
BPB	GB	3,25	+1,80
CARADON	GB	2,10	-0,68
CBR	BE *	84,5	-1,69
CHARTER	GB	5,21	+1,12
CIMPOR SGPS R	PT *	25,07	....
COLAS /RM	FR *	183	-1,08
CRH PLC	GB	16,25	+2,17
CRISTALERIA ESP	ES *	50,2	-0,69
DRAGADOS CONSTR	ES *	33,9	+0,44
FOM CON CONTRAT	ES *	56,95	+1,86
GROUPE GTM	FR *	96,5	+0,76
HEIDELBERGER ZE	DE *	55,5	....
HELL.TECHNODO.R	GR	10,66	....
HERACLES GENL R	GR	23,65	....
HOCHTIEF ESSEN	DE *	27,5	+4,96
HOLDERBANK FINA	CH	225,52	+0,56
HOLDERBANK FINA	CH	944,06	+0,67
IMETAL /RM	FR *	105,9	-0,56
ITALCEMENTI	IT *	9,23	+0,22
ITALCEMENTI RNC	IT *	4,25	+1,43
LAFARGE /RM	FR *	79	-1,37
MICHANIKI REG.	GR	8,07	....
PARTEK	FI *	7,7	....
PHILIPP HOLZMAN	DE *	115,5	+0,35
PILKINGTON PLC	GB	1,01	+1,45
POTAGUA -B-	DK	18,70	+2,96
RMC GROUP PLC	GB	10,84	+0,27
RUGBY GRP	GB	1,39	-1,02
SAINT GOBAIN /R	FR *	134	....
SEMAPA	PT *	14,99	....
SKANSKA -B-	SE	26,08	-2,10
SUPERFOS	DK	13,18	....
TARMAC	GB	1,64	+0,88
TAYLOR WOODROW	GB	2,40	+1,83
TECHNIP /RM	FR *	76	+1,33
TITAN CEMENT RE	GR	70,81	....
UNICEM	IT *	8,78	-3,52
URALITA SA	ES *	9,12	-1,41
VALENCIANA CEM	ES *	11,75	....
WIENERB BAUSTOF	AT *	174,6	-0,48
WILLIAMS	GB	5,05	-1,13
DJ E STOXX CNST P		182,33	+0,14

CONSOMMATION CYCLIQUE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ACCOR /RM	FR *	212,8	+3,30
ADIDAS-SALOMON	DE *	87,5	+3
AMER GROUP A	FI *	11,2	+6,67
AUSTRIAN AIRLIN	AT *	28,8	-2,21
BANG & OLUFSEN	DK	61,87	....
BARRATT DEV PLC	GB	3,80	+1,54
BEAZER GROUP	GB	2,62	+2,25
BENETTON GROUP	IT *	1,42	-0,70
BERKELEY GROUP	GB	8,12	+5,02
BRITISH AIRWAYS	GB	5,64	+2,36
BRYANT GROUP PL	GB	1,50	+1,96
CHARGEURS RM	FR *	42,31	-1,14
CLUB MED. /RM	FR *	86,8	+0,58
COATS VIYELLA	GB	0,50	....
COMPASS GRP	GB	10,64	+1,79
COURTAULDS TEXT	GB	2,40	-0,60
DT.LUFTHANSA N	DE *	18,4	+1,94
ELECTROLUX -B-	SE	15,67	-1,06
EMI GROUP	GB	6,04	-3,89
EURO DISNEY /RM	FR *	1,13	+1,80
FINNAIR	FI *	5,06	+3,06
G WIMPEY PLC	GB	1,86	+4,03
GRANADA GROUP P	GB	16,18	-0,35
HERMES INTL	FR *	78,35	+0,19
HPI	IT *	0,58	+1,75
HUNTER DOUGLAS	NL *	24,45	+4,49
KLM	NL *	24,75	-0,20
LADBROKE GRP	GB	3,64	-2,32
MOULINEX /RM	FR *	9,67	+0,83
NCL HLDG	NO	2,40	+3,50
PATHE /RM	FR *	242	+1,89
PENTLAND GRP	GB	1,42	+1,02
PERSIMMON PLC	GB	2,98	+1,48
RANK GROUP	GB	2,98	+0,49
SAIRGROUP N	CH	187,31	-0,99
SAS DANMARK A/S	DK	9,82	+2,82
SEB /RM	FR *	65,7	-2,28
THE SWATCH GRP	CH	496,77	-0,13
THE SWATCH GRP	CH	119,50	-0,26
WILLIAM BAIRD	GB	1,42	+4,21
WILSON BOWDEN	GB	8,24	+1,42
WOLFORD AG	AT *	41,9	-0,48
WWWW UK UNITS	GB	0,68	+2,17
DJ E STOXX CCYC P		151,51	+1,52

PHARMACIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ASTRA -A-	SE	17,58	-1,26
ASTRA -B-	SE	17,52	-0,85
ELAN CORP	GB	66,15	+7,60
GLAXO WELLCOME	GB	27,64	-0,26
NOVARTIS N	CH	1593,69	-0,39
NOVO NORDISK B	DK	103,84	....
ORION A	FI *	20	-0,99
ORION B	FI *	20,2	+1
RHONE POUL/RM	FR *	41,99	-0,02
ROCHE HOLDING	CH	15867,94	-0,08
ROCHE HOLDING G	CH	11025,50	+0,17
SANOFI /RM	FR *	153	-0,46
SCHERING AG	DE *	118,7	+4,40
SMITHKLINE BEEC	GB	12,01	+2,08
ZENECA GROUP	GB	37,01	+0,66
DJ E STOXX PHAR P		394,75	+0,37

ÉNERGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AKER MARITIME	NO	7,41	+1,59
BG	GB	5,12	+0,56
BP AMOCO	GB	12,51	+0,58
BURMAH CASTROL	GB	16,77	-0,13
CESPA	ES *	33	+0,76
ELECTRAFINA	BE *	104,2	-0,76
ELF AQUITAINE /	FR *	93,5	-1,01
ENI	IT *	5,38	-1,29
ENTERPRISE OIL	GB	3,48	-2,02
F.OLSEN ENERGY	NO	5,67	....
LASMO	GB	1,61	....
OCEAN RIG	NO	0,24	....
OMV AG	AT *	76,25	+0,33
PETROFINA SA BR	BE *	407	-0,97
PETROLEUM GEO-S	NO	11,34	-2
PRIMAGAZ /RM	FR *	72,55	-0,07
PROSAFE	NO	5,67	....
REPSOL	ES *	48,01	-0,99
ROYAL DUTCH CO	NL *	38,55	-2,53
SAGA PETROLEUM	NO	8,04	-1,42
SAIPEM	IT *	3,33	+1,52
SHELL TRANSP &	GB	4,73	-2,37
SMEDVIG -A-	NO	7,87	-1,45
TOTAL /RM	FR *	92,95	-0,11
DJ E STOXX ENGY P		223,47	-1,56

SERVICES FINANCIERS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
3I	GB	8,61	-1,64
ALMANIJ	BE *	72,25	+1,62
ALPHA FINANCE	GR	42,24	....
AMVESCAP	GB	7,59	-0,56
BAIL INVEST /RM	FR *	127,4	+1,11
BPI-SGPS N	PT *	31,9	....
BRITISH LAND CO	GB	7,42	+3,20
CAPITAL SHOPPIN	GB	5,57	-0,26
COBEPA	BE *	66	+0,38
CORP FIN ALBA -	ES *	122	+0,49
CPR /RM	FR *	36,8	+3,60
CS GROUP N	CH	135,78	+0,93
EURAFRANCE /RM	FR *	480	-0,04
FONCIERE LYONNA	FR *	129,4	+0,31
FORTIS AG	BE *	....	....
GECINA /RM	FR *	102,2	+0,89
HAMMERSON	GB	5,72	-0,25
IMM FRANCE /RM	FR *	71,96	....
KAPITAL HOLDING	DK	44,12	-0,61
LAND SECURITIES	GB	11,66	+1,39
LIBERTY INT.HDG	GB	6,56	+0,86
MEDIOBANCA	IT *	9,61	+1,37
MEDIOLANUM	IT *	5,78	+1,76
MEPC PLC	GB	6,57	+0,88
METROVACESA	ES *	23,25	+0,22
NATIO-INTER -C-	NL *	....	....
PARIBAS	FR *	84,85	+1,19
PROVIDENT FIN	GB	12,84	+3,17
RODAMCO NV	NL *	20,9	+0,97
SCHRODERS PLC	GB	16,09	-1,58
SEFIMEG N /RM	FR *	60,7	+1,17
SIMCO N /RM	FR *	78	+0,78
SLOUGH ESTATES	GB	4,53	+0,86
SOPHIA /RM	FR *	37,61	+0,05
UNIBAIL /RM	FR *	111,4	+1,27
UNIM	IT *	0,5	+4,17
VALLEHERMOSO	ES *	11,3	-0,09
WOOLWICH PLC	GB	4,70	+1,87
DJ E STOXX FINS P		240,14	+1,70

ALIMENTATION ET BOISSON

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALLIED DOMECQ	GB	6,51	-0,88
ASSOCIATE BRIT	GB	7,49	-1,70
BASS	GB	11,42	-1,24
BBAG OE BRAU-BE	AT *	43,8	-1,30
BONGRAIN /RM	FR *	375	+1,32
BRAU-UNION	AT *	47	....
CADBURY SCHWEPP	GB	13,45	+2,19
CARLSBERG -B-	DK	45,33	+2,12
CARLSBERG AS -A	DK	44,39	+1,64
CHR. HANSEN HLD	DK	107,60	+0,63
CULTOR -1-	FI *	7,25	+0,55
DANISCO	DK	42,23	....
DANONE /RM	FR *	231	+0,43
DELTA DAIRY	GR	16,71	....
DIAGEO	GB	9,22	-0,31
ELAIS OLEAGINOU	GR	19,47	....
ERID.BEGH.SAY /	FR *	129,9	+0,62
GREENCORE GROUP	GB	3,49	+2,97
HEINEKEN	NL *	47,5	+1,28
HELLENIC BOTTLI	GR	30,47	....
HELLENIC SUGAR	GR	8,88	....
HUHTAMAEKI I VZ	FI *	34	+0,62
KERRY GRP-A-	GB	11,22	-10,14
MONTEDISON	IT *	0,87	-1,14
NESTLE N	CH	1595,56	+0,99
PARMALAT	IT *	1,33	+2,31
PERNOD RICARD /	FR *	53,7	-1,47
RAISIO GRP K	FI *	6,6	+0,76
RAISIO GRP V	FI *	6,42	-1,08
RIEBER & SON -B	NO	6,13	....
TATE & LYLE	GB	6,27	-1,13
UNICER REG	PT *	20,8	....
UNIGATE PLC	GB	5,74	-0,50
UNILEVER	NL *	65,05	+1,17
UNILEVER	GB	8,54	+4,58
DJ E STOXX F & BV P		231,22	+1,67

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ABB AB -A-	SE	10,19	-0,55
ABB AB -B-	SE	10,24	-0,54
ABB BADEN	CH	1093,15	....
ADECCO CHESEREX	CH	402,18	+0,78
ALSTOM	FR *	23,9	+0,55
ALUSUISSE LON G	CH	1026,12	+0,55
ASSOC BR PORTS	GB	4,10	+0,71
ATLAS COPCO -A-	SE	21,38	-2,05
ATLAS COPCO -B-	SE	21,33	-1,30
ATTICA ENTR SA	GR	7,58	....
BAA	GB	10,43	-0,55
BBA GROUP PLC	GB	5,87	+0,49
BERGESEN	NO	12,26	+0,95
BONHEUR	NO	17,88	+0,32
CMB	BE *	32,5	+1,56
COOKSON GROUP P	GB	2,06	+12,60
DAMPSKIBS -A-	DK	5380,18	+1,78
DAMPSKIBS -B-	DK	5716,44	....
DAMSKIBS SVEND	DK	8473,78	+3,38
DELTA PLC	GB	1,62	+0,89
DET SONDENFJ NO	NO	7,29	....
ELECTROCOMPONEN	GB	5,92	+0,49
EQUANT NV	DE *	71	-2,07
FINNLINES	FI *	31	-0,32
FKI	GB	2,40	....
FLS IND.B	DK	17,88	+1,53
FLUGHAFEN WIEN	AT *	37,01	-0,51
GKN	GB	11,95	-3,82
GLYNWED INTL PL	GB	2,80	+1,12
HALKOR	GR	9,63	....
HANSON PLC	GB	6,50	-0,88
HAYS	GB	7,69	-2,19
HEIDELBERGER DR	DE *	51,7	+0,19
HELLAS CAN SA P	GR	18,94	....
IFIL	IT *	2,95	....
IMI PLC	GB	3,54	+0,82
ISS INTL SERV-B	DK	60,39	....
KOEBENHAVN LUFT	DK	101,55	+0,10
KON.NEDLLOYD	NL *	11	-0,90
KONE B	FI *	108	....
LAHMEYER	DE *	46,5	....
LEGRAND /RM	FR *	188,8	+0,69
LEIF HOEGH	NO	10,41	-2,17
LINDE AG	DE *	500	-0,20
MAN AG	DE *	238,5	-0,63
MANNESMANN AG	DE *	111,9	+3,71
METALLGESELLSCH	DE *	17,25	-2,54
METRA A	FI *	14,5	-2,03
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,25	+1,80
NFC	GB	2,01	-1,41
NKT HOLDING	DK	73,98	+0,92
OCEAN GROUP	GB	11,29	+0,26
PENINS.ORIENT.S	GB	9,39	-0,31
PREMIER FARNELL	GB	2,76	+1,59
PREUSSAG AG	DE *	443	+3,02
RAILTRACK	GB	22,39	+0,13
RANDSTAD HOLDIN	NL *	48,7	+1,02
RATIN -A-	DK	173,51	....
RATIN -B-	DK	179,56	+0,38
RAUMA OY	FI *	10,8	+1,89
RENTOKIL INITIA	GB	6,23	-0,23
REXAM	GB	2,56	-1,11
REXEL /RM	FR *	69,7	+0,94
RHI AG	AT *	23,16	+4,61
RIETER HLDG N	CH	521,21	+0,36
SANDVIK -A-	SE	17,80	+0,95
SANDVIK -B-	SE	17,80	....
SAURER ARBON N	CH	410,65	+3,47
SCANIA AB -A-	SE	26,53	-2,87
SCANIA AB -B-	SE	26,70	-2,85
SCHINDLER HOLD	CH	1391,34	-0,31
SCHINDLER HOLD	CH	1447,10	+0,43
SCHNEIDER /RM	FR *	56	+0,92
SEAT-PAGINE GIA	IT *	1,17	+7,34
SECURICOR	GB	8,60	+1,20
SECURITAS -B-	SE	12,76	-0,44
SGS GENEVA BR	CH	770,53	-1,60
SHANKS & MCEWAN	GB	3,26	-0,87
SIDEL /RM	FR *	88,4	+0,59
BTR SIEBE	GB	3,29	+1,78
SITA /RM	FR *	188,3	+1,24
SKF -A-	SE	11,70	-0,48
SKF -B-	SE	12,43	+0,91
SOPHUS BEREND -	DK	31,21	+8,43
SOPHUS BERENDS	DK	29,32	....
STORK NV	NL *	18	+0,84
SULZER FRAT.SA1	CH	532,48	+2,41
SVEDALA	SE	13,94	+3,75
SVENDBORG -A-	DK	7835,76	....
T.I.GROUP PLC	GB	5,42	+1,89
TOMRA SYSTEMS	NO	28,70	-0,80
ULSTEIN HOLDING	NO	16,87	-0,58
UNITOR	NO	7,64	+1,54
VA TECHNOLOGIE	AT *	68,5	+4,24
VALMET	FI *	9,8	....
DJ E STOXX IND P		304,38	+1,05

ASSURANCES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AGF /RM	FR *	53,2	+0,38
ALLEANZA ASS	IT *	9,61	+1,80
ALLIANZ AG	DE *	287,5	+0,63
ALLIED ZURICH	GB	12,37	+2,63
ASPIS PRONIA GE	GR	13,82	....
AXA /RM	FR *	116,2	+2,83
CGU	GB	12,31	+1,30
CORP.MAPFRE REG	ES *	20,23	+2,59
ERGO VERSICHERU	DE *	124	-0,40
ETHNIKI GEN INS	GR	35,99	....
FONDIARIA ASS	IT *	4,8	+0,44
FORSIKRING CODA	DK	95,60	+1,53
FORTIS AMEV NV	NL *	73,95	-1
GENERALI ASS	IT *	34,55	+1,02
GENERALI HLD VI	AT *	195	....
INA	IT *	2	+0,50
IRISH LIFE	GB	8,33	+1,94
LEGAL & GENERAL	GB	12,02	+0,12
MUENCH RUECKVER	DE *	195	+1,04
NORWICH UNION	GB	6,47	-0,66
POHJOLA GRP.B	FI *	46	-0,22
PRUDENTIAL CORP	GB	12,04	+2,95
RAS	IT *	9,84	+3,04
ROYAL SUN ALLIA	GB	6,69	-0,21
SAMPO -A-	FI *	32	+1,59
SCHWEIZ RUECK N	CH	2047,86	+0,99
SEGUROS MUNDIAL	PT *	28,65	....
SKANDIA FOERSAE	SE	14,05	....
STOREBRAND	NO	7,06	-1,61
SWISS LIFE BR	CH	620,61	-0,70
TOPDANMARK AS	DK	178,89	....
TRYG-BALTICA	DK	23,13	+7,50
ZURICH ALLIED N	CH	600,14	+0,84
DJ E STOXX INSU P		336,14	-0,91

MEDIAS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
B SKY B GROUP	GB	7,26	+6,54
CANAL PLUS /RM	FR *	282	+4,08
CARLTON COMMUNI	GB	8,76	+1
ELSEVIER	NL *	13,05	....
HAVAS ADVERTISI	FR *	158,2	+4,28
INDEPENDENT NEW	IR *	3,35	+3,08
LAGARDERE SCA N	FR *	36,8	+0,79
MEDIASET	IT *	8,1	+0,50
PEARSON	GB	18,49	+2,23
REED INTERNATIO	GB	7,65	+0,76
REUTERS GROUP	GB	11,91	+4,41
SCHIBSTED	NO	11,34	-2,49
TF1	FR *	156,9	+1,88
UNITED NEWS & M	GB	8,26	-2,21
WOLTERS KLUWER	NL *	181,65	-0,34
WPP GROUP	GB	6,47	-1,10
DJ E STOXX MEDIA P		337,57	+0,95

BIENS DE CONSOMMATION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AHOLD	NL *	33,5	-1,03
ASDA GROUP PLC	GB	2,26	+2,61
ATHENS MEDICAL	GR	22,38	....
AUSTRIA TABAK A	AT *	69	+3,22
BEIERSDORF AG	DE *	69,5	+6,92
BIC /RM	FR *	56	+2,23
BRIT AMER TOBAC	GB	8,43	-4,87
CASINO GP /RM	FR *	89,3	+2,29
CFR UNITS -A-	CH	1431,44	-0,57
CPT MODERNES /R	FR *	505	-0,98
DELHAIZE	BE *	83	-0,42
ESSILOR INTL /R	FR *	333	-2,55
ETS COLRUYT	BE *	702	+0,43
FYFFES	GB	2,37	+3,12
GIB	BE *	37,45	+2,32
GOODYS	GR	25,72	....
IMPERIAL TOBACC	GB	10,11	-1,82
KESKO OY	FI *	12,5	+1,21
L'OREAL /RM	FR *	577	+0,17
MODELO CONTINEN	PT *	19,25	....
PAPASTRATOS CIG	GR	13,65	....
PROMODES /RM	FR *	601	+1,01
RECKITT & COLMA	GB	12,28	-0,47
SAFEWAY	GB	4,18	-1,02
SAINSBURY J. PL	GB	5,29	-0,81
SEITA /RM	FR *	48,92	+1,92
SMITH & NEPHEW	GB	2,82	-0,55
STAGECOACH HLDG	GB	3,48	-2,02
TABACALERA REG	ES *	20,66	-1,62
TAMRO	FI *	3,92	+0,51
TESCO PLC	GB	2,83	....
TNT POST GROEP	NL *	28,85	+0,35
DJ E STOXX CNCY P		467,22	+0,45

COMMERCE DISTRIBUTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ARCADIA GRP	GB	2,68	-0,53
BOOTS CO PLC	GB	12,57	+1,39
CARREFOUR /RM	FR *	591	+1,72
CASTO.DUBOIS /R	FR *	190,9	-1,45
CENTROS COMER P	ES *	21,5	+0,94
CONTINENTE	ES *	25,6	+1,03
DIXONS GROUP PL	GB	14,19	+0,71
GEHE AG	DE *	52	+1,96
GREAT UNIV STOR	GB	9,75	-1,02
GUILBERT /RM	FR *	118,2	-0,59
HENNES & MAURIT	SE	67,84	-0,49
JERONIMO MARTIN	PT *	36,1	....
KARSTADT AG	DE *	335	+1,52
KINGFISHER	GB	9,52	-2,22
MARKS & SPENCER	GB	6,25	-0,27
METRO	DE *	63	-1,41
NEXT PLC	GB	9,49	....
PINAULT PRINT./	FR *	155,2	+2,04
RINASCENTE	IT *	8,59	-4,56
STOCKMANN A	FI *	18,9	+2,16
VALORA HLDG N	CH	194,20	-4,47
W.H SMITH GRP	GB	7,97	....
WOLSELEY PLC	GB	6,13	+2,16
DJ E STOXX RETL P		337,61	+0,38

HAUTE TECHNOLOGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALCATEL /RM	FR *	95,2	+3,48
ALTEC SA REG.	GR	31,65	....
ASK PROXIMA	NO	6,25	+2,86
BAAN COMPANY	NL *	9	-0,82
BARCO	BE *	171,5	-1,44
BOWTHORPE	GB	5,94	-1,90
BRITISH AEROSPA	GB	6,27	-2,02
BRITISH BIOTECH	GB	0,37	....
CAP GEMINI /RM	FR *	157,5	+0,32
COLOPLAST B	DK	101,85	....
DASSAULT SYST./	FR *	36,7	+1,24
ERICSSON A	SE	23,79	-1,16
FINMECCANICA	IT *	1,04	+0,97
FRESENIUS MED C	DE *	57	+5,17
GAMBRO -A-	SE	7,78	-0,71
GAMBRO -B-	SE	7,72	-1,43
GETRONICS	NL *	38,4	-0,26
GN GREAT NORDIC	DK	30,84	+3,58
INSTRUMENTARIUM	FI *	32,4	-0,31
INTRACOM N	GR	47,67	....
KON. PHILIPS EL	NL *	61,15	-2,78
MERKANTILDATA	NO	9,89	+1,79
MISYS	GB	8,93	+6,34
NERA ASA	NO	1,81	+6,85
NETCOM ASA	NO	27,77	+0,84
NOKIA -A-	FI *	114,46	+1,83
NOKIA -K-	FI *	114,2	+1,96
NYCOMED AMERSHA	GB	5,61	+1,30
OCE	NL *	23,45	-1,88
OLIVETTI	IT *	3,2	+1,91
RACAL ELECT CON	GB	5,44	+0,53
RADIOMETER -B-	DK	43,04	....
ROLLS ROYCE	GB	3,67	+0,39
SAGEM	FR *	550	-0,90
SAP AG	DE *	293	+3,17
SAP VZ	DE *	322	+2,22
SEMA GROUP	GB	10,76	+0,67
SIEMENS AG	DE *	60,5	+1,34
SIRTI	IT *	5,1	+1,19
SMITHS IND PLC	GB	13,98	+0,83
STMICROEL SIC	FR *	81,75	-1,39
TANDBERG DATA A	NO	3,59	+2,65
THOMSON CSF /RM	FR *	33,33	-0,80
WILLIAM DEMANT	DK	65,15	-1,20
ZODIAC /RM	FR *	171,5	+1,98
DJ E STOXX TECH P		357,55	+0,98

SERVICES COLLECTIFS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ANGLIAN WATER	GB	11,27	-0,63
BRITISH ENERGY	GB	9,51	+0,15
CENTRICA	GB	1,70	+2,61
EDISON	IT *	8,59	-2,16
ELECTRABEL	BE *	352	-1,68
ELECTRIC PORTUG	PT *	28,01	....
ENDESA	ES *	22,94	-0,22
EVN	AT *	119	-0,33
GAS NATURAL SDG	ES *	88	+0,23
HAFSLUND -A-	NO	5,73	+1,02
HAFSLUND -B-	NO	3,47	+1,69
IBERDROLA	ES *	14,89	+0,27
ITALGAS	IT *	4,78	+3,46
NATIONAL GRID G	GB	7,12	....
NATIONAL POWER	GB	7,38	+1,38
OESTERR ELEKTR	AT *	142,05	+1,39
POWERGEN	GB	12,27	+0,35
RWE	DE *	38,5	-0,77
SCOT POWER	GB	8,79	....
SEVERN TRENT	GB	13,22	-0,43
SUEZ LYON EAUX/	FR *	172	+1,18
SYDKRAFT -A-	SE	24,07	....
SYDKRAFT -C-	SE	18,14	....
THAMES WATER	GB	15,56	-0,28
TRACTEBEL	BE *	158	-0,63
UNION EL.-FENOS	ES *	14,85	-0,67
UNITED UTILITIE	GB	11,78	+0,37
VIAG	DE *	490	+1,03
VIVENDI/RM	FR *	235,5	+0,99
DJ E STOXX UTIL P		321,27	+0,16

EURO NOUVEAU MARCHÉ

11/02 12 h 39

AMSTERDAM

Valeur	Cours en euros	% Var. veille
AIRSPRAY NV	27,75	-0,89
ANTONOV	0,86	-3,37
C/TAC	17,4	+2,98
CARDIO CONTROL	8,65	-0,57
CSS	16,35	-0,30
HITT NV	8,25	....
INNOCONCEPTS NV	18,7	-4,10
NEDGRAPHICS HOLD	16,3	....
POLYDOC	2	....
PROLION HOLDING	77,8	-1,02
RING ROSA	5,9	+1,54
RING ROSA WT	1,9	+5,56
UCC HOLDING NV	14,3	....

BRUXELLES

Valeur	Cours en euros	% Var. veille
ENVIPCO HLD CT	1,7	....
FARDEM BELGIUM ABC	16	....
INTERNOC HLD	4,7	....
INTL BRACHYTHER B	11,5	....
LINK SOFTWARE B	7,99	....
PAYTON PLANAR	2,5	....
SYNERGIA	8,5	....

FRANCFORT

Valeur	Cours en euros	% Var. veille
1 & 1 AG & CO.KGAA	130	+3,59
AIXTRON	217	-1,36
AUGUSTA BETEILIGUN	60	....
BB BIOTECH ZT-D	30,7	-0,16
BB MEDTECH ZT-D	17,6	....
BERTRANDT AG	79	+0,64
BETA SYSTEMS SOFTW	22,8	-3
CE COMPUTER EQUIPM	150	....
CE CONSUMER ELECTR	245	-3,16
CENIT SYSTEMHAUS	235,8	....
DRILLISCH	177	....
EDEL MUSIC E 98	435	+1,40
ELSA	80,5	+2,54
EM.TV & MERCHANDI	825	+3,25
EUROMICRON	31,8	+2,51
GRAPHISOFT NV	23,95	+4,36
HOEFT & WESSEL	155	....
HUNZINGER INFORMAT	124,95	....
INFOMATEC	275	+4,56
INTERSHOP COMMUNIC	115	+0,61
KINOWELT MEDIEN	204	-2,86
LHS GROUP	42	+1,69
LINTEC COMPUTER	128	-4,88
LOESCH UMWELTSCHUT	10,2	-7,27
MENSCH UND MASCHIN	75,01	....
MOBILCOM	359,99	+2,86
MUEHL PRODUCT & SE	18,5	....
MUEHLBAUER HOLDING	86,5	-0,57
PFEIFFER VACU TECH	41	....
PLENUM	168,85	+2,84
PSI	82	+1,86
QIAGEN NV	66	+1,64
REFUGIUM HOLDING A	32,2	+4,89
SACHSENRING AUTO	17,5	....
SALTUS TECHNOLOGY	38,4	-1,41
SCM MICROSYSTEMS	70	-0,99
SER SYSTEME	360	-1,81

★ **CODES PAYS ZONE EURO**
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.



VALEURS FRANÇAISES

● L'action **Société générale** a gagné 0,81 % à l'ouverture des transactions, jeudi 11 février. Les rumeurs d'une contre-OPA de la part de la banque néerlandaise ABN-Amro ne sont guère prises en compte.

● Le titre **Paribas** a gagné 1,61 %, jeudi 11 février en début de matiné, à la suite de rumeurs de contre-OPA menée par la BNP et Axa.

● Le titre **Valeo** a débuté la séance du jeudi 11 février sur une hausse de 1,28 %. Le groupe a annoncé une hausse de 22 % de son résultat d'exploitation à 427 millions d'euros pour l'exercice 1998.

● Jeudi matin, le titre **Sfim** s'est négocié à 37,35 euros, toujours au-dessus du prix d'offre de la Sagem (36,36 euros). Cette anomalie a alimenté une rumeur de contre-OPA. En réaction, la Sagem a publié un communiqué réfutant cet argument. Détenant plus de 66 % du capital, la Sagem estime que *« personne n'a intérêt à envisager l'éventualité d'une contre-offre »*.

● La cotation de l'action **Eramet** a été suspendue, jeudi matin, dans l'attente d'un communiqué de la société sur la restructuration de son actionnariat. La Cogema devrait y entrer aux côtés d'un partenaire industriel. La part de l'Etat devrait baisser.

● L'action **LVMH** a baissé de 1,32 %, jeudi 11 février à l'ouverture des transactions, suite à l'annonce de discussions avec le groupe italien de luxe Armani.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 11 FÉVRIER — Cours relevés à 12 h 30

Liquidation : 19 février

France ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	146,10	146,50	954,42	– 0,41	147
CR.LYONNAIS(TP)	140,50	140,50	821,62	....	138,10
RENAULT (T.P.)	437	437,60	2870,47	+ 0,13	421,30
SAINT GOBAIN(T.P	180	176	1154,48	– 2,22	180
THOMSON S.A (T.P	139	140	918,34	+ 0,71	144
ACCOR	206	213,10	1397,84	+ 3,44	179
AGF	53	53,15	348,64	+ 0,28	48,45
AIR LIQUIDE	130	131,30	861,27	+ 1	146
ALCATEL	92	95,05	623,49	+ 3,31	98
ALSTOM	23,77	23,83	156,31	+ 0,25	19,30
ALTRAN TECHNO. #	256	248,30	1628,74	– 3	226
ATOS CA	192	195,30	1281,08	+ 1,71	202
AXA	113	116,10	761,57	+ 2,74	126
BAIL INVESTIS	126	127,40	835,69	+ 1,11	128
BAZAR HOT. VILLE	100	98,80	648,09	– 1,20	114
BERTRAND FAURE	57,30	54,90	360,12	– 4,18	55,05
BIC	53,80	55,50	364,06	+ 3,15	48

Valeurs	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
BIS	78,15	—	—	—	78,10
B.N.P.	72	73,45	481,80	+ 2,01	75,60
BOLLORE	170	169,50	1111,86	– 0,29	167,10
BONGRAIN	370,10	375	2459,84	+ 1,32	372
BOUYGUES	228,50	228,40	1498,21	– 0,04	204,20
BOUYGUES OFFS	24,40	24,13	158,28	– 1,10	21,60
BULL#	6,35	6,18	40,54	– 2,67	5,36
CANAL +	271	281	1843,24	+ 3,69	240
CAP GEMINI	157	157,70	1034,44	+ 0,44	161
CARBONE LORRAINE	38	38,61	253,26	+ 1,60	34,30
CARREFOUR	581	590	3870,15	+ 1,54	589
CASINO GUICHARD	87,30	89	583,80	+ 1,94	86,40
CASINO GUICHADP	55,85	55,10	361,43	– 1,51	54,50
CASTORAMA DUB.(L	193,70	190,10	1246,97	– 1,85	204,30
C.C.F.	74,80	78	511,65	+ 4,27	80,50
CEGID (LY)	153	156	1023,29	+ 1,96	165
CERUS EUROP.REUN	6,81	6,81	44,67	—	6,76
CGIP	50,35	50,30	329,96	– 1,27	48,90
CHARGEURS	42,80	42,89	281,34	+ 0,21	47
CHRISTIAN DALLOZ	39,40	37,40	245,33	– 5,07	56,40
CHRISTIAN DIOR	112,50	111	728,11	– 1,33	118
CIC -ACTIONS A.	82	80	524,77	– 2,43	78
CIMENTS FRANCAIS	47,70	47,45	311,25	– 0,52	47,80
CLARINS	65,85	65	426,37	– 1,29	65
CLUB MEDITERRANE	86,30	87,75	575,60	+ 1,68	81,15
CNP ASSURANCES	23,89	24,50	160,71	+ 2,55	23,80
COFLEXIP	54,15	54,95	360,45	+ 1,47	55,50
COLAS	185	183	1200,40	– 1,08	173,50
COMPTOIR ENTREP.	2,10	2,11	13,84	+ 0,47	2,05
CPR	35,52	36,74	241	+ 3,43	35,80
CRED.FON.FRANCE	14,39	14,03	92,03	– 2,50	13
CFF.(FERRAILLES)	28,50	28,80	188,92	+ 1,05	28,61
CREDIT LYONNAIS	39,90	39,50	259,10	– 1	34,45
CS SIGNAUX(CSEE)	68,50	69,50	455,89	+ 1,45	58,95
DAMART	66,10	68,30	448,02	+ 3,32	64
DANONE	230	231,80	1520,51	+ 0,78	216,50
DASSAULT-AVIATIO	158	158,10	1037,07	+ 0,06	152,40
DASSAULT SYSTEME	36,25	36,43	238,97	+ 0,49	34,50
DE DIETRICH	40,55	41,55	272,55	+ 2,46	40
DEVEAUX(LY)#	75,10	75,80	497,22	+ 0,93	97,50
DEV.R.N-P.CAL LI	9,42	9,41	61,73	– 0,10	10,01
DEXIA FRANCE	135,80	137,90	904,56	+ 1,54	128
DMC (DOLLFUS MI)	6,09	6,25	41	+ 2,62	8,72
DYNACTION	23,20	23,87	156,58	+ 2,88	22,49
ECIA	100	99,55	653,01	– 0,45	104,50
EIFFAGE	63,35	64,80	425,06	+ 2,28	62
ELF AQUITAINE	94,45	93,50	613,32	– 1	95,50
ERAMET	29	—	—	—	24,50
ERIDANIA BEGHIN	128,10	129,10	846,84	+ 0,78	135
ESSILOR INTL	341,70	335,40	2200,06	– 1,84	380
ESSILOR INTL ADP	305	301,20	1975,74	– 1,24	305,10
ESSO	71	71,05	466,06	+ 0,07	71
EURAFRANCE	480,20	481,50	3158,43	+ 0,27	521,50
EURO DISNEY	1,11	1,13	7,41	+ 1,80	1,11
EUROPE 1	215	214	1403,75	– 0,46	195
EUROTUNNEL	1,10	1,11	7,28	+ 0,90	1,06
FIMALAC SA	101	100	655,96	– 0,99	100
FINEXTEL	18,02	18,02	118,20	—	18,01
FIVES-LILLE	61,60	62,40	409,32	+ 1,29	66,20
FRANCE TELECOM	76,50	77,30	507,05	+ 1,04	80
FROMAGERIES BEL	655	645	4230,92	– 1,52	653,50
GALERIES LAFAYET	819	818	5365,73	– 0,12	876
GASCOGNE	75,75	75,40	494,59	– 0,46	75
GAUMONT #	60,60	60,50	396,85	– 0,16	59
GAZ ET EAUX	40,70	40,90	268,29	+ 0,49	40,54
GECINA	101,30	103,40	678,26	+ 2,07	101
GEOPHYSIQUE	40	40,20	263,69	+ 0,50	49,50
GRANDVISION	23,75	23,40	153,49	– 1,47	21,80
GROUPE ANDRE S.A	101	101,50	665,80	+ 0,49	98,80
GPE VALFOND ACT.	44,98	45,70	299,77	+ 1,60	49,60
GR.ZANNIER (LY)	17,05	17,30	113,48	+ 1,46	18
GROUPE GTM	85,85	86	564,12	+ 0,17	86
GROUPE PARTOUCHE	62,50	62,50	409,97	....	63,80
GUILBERT	118,90	118,20	775,34	– 0,56	109,10
GUYENNE GASCOGNE	350	351	2302,41	+ 0,28	380
HACHETTE FILLME	215	215,10	1410,96	+ 0,04	209
HAVAS ADVERTISIN	151,70	158,20	1037,72	+ 4,28	156
IMETAL	108,50	107,90	707,78	+ 1,31	95,50
IMMEUBLES DE FCE	17,10	17,40	114,14	+ 1,75	17,50
INFOGRAMES ENTER	57	58,85	386,03	+ 3,24	58,40
INGENICO	23,82	23,80	156,12	– 0,08	23
INTERBAIL	22	22	144,31	—	21,95
INTERTECHNIQUE	260	256,50	1682,53	– 1,34	249
ISIS	52	51,90	340,44	– 0,19	57
JEAN LEFEBVRE	75,95	77,60	509,37	+ 2,04	78,45
KLEPIERRE	88,55	86	564,12	– 0,68	89,80
LABINAL	175	174	1141,37	– 0,57	181
LAFARGE	80,10	77,25	506,73	– 3,55	71
LAGARDERE	36,51	37	242,70	+ 1,34	35,50
LAPEYRE	63	63	413,25	—	57
LEBON (CIE)	38	—	—	—	36,80
LEGRAND	187,50	189,90	1245,66	+ 1,28	205,80
LEGRAND ADP	111,50	113	741,23	+ 1,34	124
LEGRIS INDUST.	43,41	43,60	286	+ 0,43	46
LOCINDUS	119,40	118,80	779,28	– 0,50	122
L'OREAL	576	576,50	3781,69	+ 0,08	804
LVMH MOET HEN.	211,10	206	1351,27	– 2,41	215
MARINE WENDEL	173	173,90	1140,71	+ 0,52	175,20
METALEUROP	4,80	4,78	31,35	– 0,41	4,10
MICHELIN	37	38,66	253,58	+ 4,48	30,64
MONTUPET SA	37,80	37,80	247,95	—	35,50
MOULINEX	9,59	9,60	62,97	+ 0,10	11
NATEXIS	54,15	54,90	360,12	+ 1,38	53,35
NORBERT DENTRES.	27,85	27,50	180,39	– 0,54	25,93
NORD-EST	22,90	22,65	148,57	– 1,09	20,50
NORDON (NY)	69	68,75	450,97	– 0,36	73,95
NRJ #	176,10	176,10	1155,14	....	175
OLIPAR	6,92	—	—	—	7,44
PARIBAS	83,85	84	551	+ 0,17	80,50
PATHE	237,50	242,20	1588,73	+ 1,97	315
PECHINEY ACT ORD	32	32	209,91	—	28,51
PERNOD-RICARD	54,50	53,90	353,56	– 1,10	53
PEUGEOT	132,60	134,70	883,57	+ 1,58	138,50
PINAULT-PRINT.RE	152,10	155,20	1018,06	+ 2,08	154
PLASTIC OMN.(LY)	69,75	69,50	455,89	– 0,35	73,15
PRIMAGAZ	72,60	73,30	480,82	+ 0,96	74,05
PROMODES	595	583	3822,62	+ 0,50	644
PUBLICIS #	140	140	918,34	....	122
REMY COINTREAU	15,94	16	104,95	+ 0,37	16,10
RENAULT	44,05	45,02	295,31	+ 2,20	43,50
REXEL	69,05	72	472,29	+ 4,27	70
RHODIA	12,80	12,85	84,29	+ 0,39	10,95
RHONE POULENC A	42	41,93	275,04	– 0,16	44
ROCHEFORTAISE CO	102	105	688,75	+ 2,94	109
ROCHETTE (LA)	2,43	2,43	15,94	....	2,39
ROYAL CANIN	43,50	44,60	292,56	+ 2,52	48
RUE IMPERIALE (L	1020	1030	6756,36	+ 0,98	990
SADE (NY)	35,80	35,80	234,83	....	34,10
SAGEM SA	556	550	3607,76	– 0,90	560
SAINT-GOBAIN	134	132,50	869,14	– 1,11	112
SALVEPAR (NY)	72,05	71,70	470,32	– 0,48	75
SANOFI	153,70	153,30	1005,58	– 0,26	167,10
SAUPIQUET (NS)	57	56,35	369,63	– 1,14	56,70
SCHNEIDER SA	54,50	55,35	363,07	+ 1,55	46,20
SCOR	44,60	45,85	300,76	+ 2,80	46,85
S.E.B.	57	55,65	365,04	– 2,36	48
SEFIMEG CA	60	59,50	390,29	– 0,83	56
SEITA	48	49,75	326,34	+ 3,64	49,70
SELECTIBANQUE	11,01	11,01	72,22	....	11,05
SFIM	38	36,90	242,05	– 2,89	49,83
SGE	39,70	39,61	259,82	– 0,22	42
SIDEL	68	68,20	447,36	+ 0,29	74
SILIC CA	155	156,50	1026,57	+ 0,96	155
SIMCO	77,40	77,70	509,68	+ 0,38	83
S.I.T.A.	186	188,90	1239,10	+ 1,55	207
SKIS ROSSIGNOL	10,58	10,59	69,47	+ 0,09	11,02
SOCIETE GENERALE	135,20	137,40	901,28	+ 1,62	152,20
SOC.FONC.LYON.#	129	129,40	848,81	+ 0,31	133,30
SODEXHO ALLIANCE	151,30	154,30	1012,14	+ 1,93	169,10
SOGEPARC (FIN)	71,50	70,20	460,48	– 1,81	70,95
SOMMER-ALLIBERT	24,30	22,84	150,38	– 1,83	23,90
SOPHIA	37,59	37,61	246,71	+ 0,05	38,85
SPIR COMMUNIC. #	50,95	51	334,54	+ 0,09	53,50
STRAFOR FACOM	65,50	64	419,81	– 2,29	62
SUEZ LYON.DES EA	170	172,50	1131,53	+ 1,47	176,70
SYNTHELABO	193	197	1292,24	+ 2,07	215,40
TECHNIP	75	76	498,53	+ 1,33	79
THOMSON-CSF	33,80	33,46	219,35	– 0,47	32,50
TOTAL	93,05	92,70	608,07	– 0,37	89
UNIBAIL	110	110	721,55	....	119
UNION ASSUR.FDAL	104	107	701,87	+ 2,88	108
USINOR	12,19	12,48	81,86	+ 2,37	10,55
VALEO	78	78,48	514,80	+ 0,57	95
VALLOUREC	29,49	29,40	192,85	– 0,30	29,72
VIA BANQUE	26,90	26,80	175,80	– 0,37	27
VIVENDI	233,20	234,70	1539,53	+ 0,64	256,20
WORMS (EX.SOMEAL	13,85	13,58	89,08	– 1,94	13,30
ZODIAC EX.DT DIV	168,20	173	1134,81	+ 2,85	181

International ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
AMERICAN EXPRESS	85,75	86	564,12	+ 0,29	87,40
A.T.T. #	77,15	76,75	503,45	– 0,51	76
BARRICK GOLD #	16,84	16,76	109,94	– 0,47	17,03
CROWN CORK ORD.#	26,56	—	—	—	29
DE BEERS #	13,39	13,80	90,52	+ 3,06	11,71
DU PONT NEMOURS	48	47,87	314,01	– 0,27	46,20
EASTMAN KODAK #	58,50	57,75	378,82	– 1,28	56,50
FORD MOTOR #	51	52,10	341,76	+ 2,15	53,10
GENERAL ELECT. #	85,85	86,90	570,03	+ 1,22	85
GENERAL MOTORS #	74,75	74,40	488,03	– 0,46	77,60
HITACHI #	5,60	5,74	37,65	+ 2,50	6,12
I.B.M # ■	146,50	148,70	975,41	+ 1,50	162,50
ITO YOKADO #	53,55	54,05	354,54	+ 0,93	57,65
MATSUSHITA #	14,71	—	—	—	14,49
MC DONALD'S #	70,25	70,20	460,48	– 0,07	65,70
MERCK AND CO #	130	128,70	844,22	– 1	125,70
MITSUBISHI CORP.	4,81	4,90	32,14	+ 1,87	4,75
MOBIL CORPORAT.#	79,55	79,15	519,19	– 0,50	73,35
MORGAN J.P. #	89,20	91,05	597,25	+ 2,07	89,10
NIPP. MEATPACKER	12,81	—	—	—	13,50
PHILIP MORRIS #	37,85	36,16	237,19	– 4,46	39,60
PROCTER GAMBLE	76,40	77,30	507,05	+ 1,17	74
SEGA ENTERPRISES	16,90	—	—	—	18,47
SCHLUMBERGER #	45	44,61	292,62	– 0,86	43,12

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros ; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon ; Jeudi daté vendredi : compensation ; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 11 FÉVRIER

Cours relevés à 12 h 30

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADLPARTNER #	22,40	146,93	– 6,27
AB SOFT	14	91,83	+ 0,35
ALPHAMEDIA	31,40	205,97	– 1,56
ALPHA MOS	6,09	39,95	– 0,16
ALTAMIR & CI	152,30	999,02	....
ALDETA	5,20	34,11	+ 0,58
APPLIGENE ON ◆	2,66	17,45	....
ASTRA ◆	0,95	6,23	....
ATN	12,95	84,95	– 1,14
AVENIR TELEC	54	354,22	– 1,81
BARBARA BUI	6	39,36	– 6,97
BELVEDERE	89,10	584,78	– 3,25
BIODOME #	13,70	89,87	....
BVRP EX DT S	48,50	318,14	+ 0,22
BVRP DS 99	0,21	1,38	+ 999,99
CAC SYSTEMES ◆	7,69	50,44	....
CEREP ◆	24	157,43	....
CHEMUNEX #	1,32	8,66	– 0,75
COIL	40	262,38	– 2,43
CRYO INTERAC	21,50	141,03	+ 0,04
CYBER PRES.P	45,73	299,97	– 7,57
CYRANO #	13,52	88,69	– 2,02
DESK #	24	157,43	– 2,04
DESK BS 98	3,09	20,27	– 0,32
DMS #	9,50	62,32	– 1,04
DURAND ALLIZ ◆	6,06	39,75	....
DURAN DUBOI	91,10	597,58	– 1,51
DURAN NV JCE ◆	99	649,40	....
EFFIK	20,80	136,44	– 5,45
ESKER	23,66	155,20	+ 0,25
EUROFINS SCI	58,10	381,11	– 4,59
EURO.CARGO S	10,34	67,83	– 9,93
EUROPSTAT #	34,80	228,27	....
FABMASTER #	19,69	129,16	– 0,05
FI SYSTEM #	23	150,87	+ 2,22
FLOREANE MED	9,15	60,02	+ 0,10
GENERIX #	56,40	369,96	– 1,22
GENESYS #	11,60	76,09	+ 1,48
GENSET	55	360,78	+ 8,26
GROUPE D # ◆	24	157,43	....
GUILLEMOT #	59,95	393,25	+ 0,25
GUYANOR ACTI	0,43	2,82	....
HF COMPANY	70,50	462,45	– 1,94
HIGH CO.	38,50	252,54	+ 10
HOLOGRAM IND.	46	301,74	– 2,12
IDP	3	19,68	+ 7,14
IDP BS 98 (2 ◆	1,07	7,02	....
IGE + XAO	3,75	24,60	+ 1,07
ILOG #	8,10	53,13	+ 1,25
IMECOM GROUP	2,80	18,40	– 1,96
INFONIE	24	157,43	....
INFOTEL #	24,40	160,05	– 5,42
LEXIBOOK #	37,50	245,98	+ 1,35
JOLIEZ-REGOL ◆	7,10	46,57	....
JOLIEZ-REGOL ◆	0,25	1,64	....
LACIE GROUP	11	72,16	....
MEDIDEP #	16	104,95	– 3,03
MILLE AMIS #	6,25	41	....
MONDIAL PECH ◆	9	59,04	....
NATUREX	13,50	88,55	+ 3,84
OLITEC	83	544,44	+ 3,75
OMNICOM	121	793,71	+ 0,91
OXIS INTL RG ◆	2,25	14,76	....
PERFECT TECH	20,05	131,52	+ 2,82
PHONE SYS.NE	8,05	52,80	+ 0,62
PICOGIGA	12,99	85,21	....
PROSODIE	78	511,65	+ 2,76
PROLOGUE SOF	28,50	186,95	– 4,33
PROXIDIS	1,92	12,59	– 4
QUANTEL	5,65	37,06	....
R2I SANTE	41	268,94	+ 2,50
RADOUX INTL	37,50	245,98	+ 1,35
RECIF #	14	91,83	– 1,40
REPONSE #	17	111,51	+ 0,29
REGINA RUBEN	5,31	34,83	– 0,56
SAVEURS DE F	23,49	154,08	– 0,04
SILICOMP #	10	65,60	+ 5,26
SERP RECYCLA	127,80	838,31	+ 2,24
SOI TEC SILI	27	177,11	....
STACI # ◆	23,50	154,15	....
STELAX ◆	0,36	2,36	....
SYNELEC #	40,69	266,91	– 0,75
LA TETE D.L.	3,02	19,81	....
THERMATECH I	30	196,79	....
TITUS INTERA	78,50	514,93	+ 1,94
TITUS INTER. ◆	100,60	659,89	....

SECOND MARCHÉ

JEUDI 11 FÉVRIER

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADA	62,50	409,97	....
AIGLE #	70	459,17	– 4,10
ALGECO #	64	419,81	– 1,53
APRIL S.A.#	76,60	502,46	– 0,51
ARKOPHARMA #	71,50	469,01	– 1,92
ASSUR.BQ.POP	96	629,72	....
ASSYSTEM #	20,80	136,44	+ 0,24
BENETEAU CB#	153,70	1008,21	– 0,77
BISC. GARDEI ◆	6,67	43,75	....
BOIRON (LY)#	58,65	384,72	....
BOISSET (LY)	46,80	306,99	– 0,63
BOIZEL CHANO	76,10	499,18	+ 2,76
BONDUELLE	17,11	112,23	– 2,78
BOURGEOIS (L ◆	7,22	47,36	....
BRICE	43,10	282,72	– 1,14
BRICORAMA #	39,67	260,22	– 0,32
BRIOCHE PASQ	96,50	633	+ 0,46
BUT S.A.	44	288,62	....
SOLERI	55,95	367,01	– 0,97
CDA-CIE DES	28,10	184,32	– 2,26
CEGEDIM #	40,50	265,66	+ 3,84
CERG-FINANCE	85	557,56	– 2,29
CGBI ◆	24,80	162,68	....
CLAYEUX (LY)	6,90	45,26	– 2,81
CNIM CA#	34,20	224,34	+ 0,02
COFITEM-COFI	59	387,34	– 0,08
CIE FIN.ST-H.	61,80	405,38	+ 3
C.A. PARIS I	148	970,82	– 0,53
C.A.ILLE & V	48,35	317,16	+ 0,04
C.A.LOIRE/H.	42,10	276,16	....
C.A.MORBIHAN	48,50	318,14	+ 0,10
C.A.DU NORD#	73,50	482,13	– 1,34
C.A. OISE CC	59,80	392,26	+ 0,16
C.A.PAS DE C	87,60	574,62	....
C.A.TOULOUSE	76,50	501,81	+ 2
CRCAM CCI NV ◆	41,50	272,22	....
CRCAM TOUR.P	53	347,66	– 0,65
CROMETAL	43,50	285,34	....
DAPTA-MALLIN	—	—	....
GROUPE J.C.D	54,95	360,45	....
DAUPHIN OTA	58,20	381,77	– 1,35
DECAN GPE NO ◆	40	262,38	....
DU PAREIL AU	66	432,93	....
EXPAND S.A.	39,90	261,66	– 0,27
L ENTREPRISE	63	413,25	– 0,78
ETAM DEVELOP	28,50	186,95	– 4,04
EUROPEENNE C	79,80	523,45	– 5
EUROP.EXTINC	52	341,10	– 2,34
EXEL INDUSTR	52,10	341,75	– 1,69
FACTOREM	138	905,22	+ 0,72
FACTOREM NV. ◆	126,70	831,10	....
FAIVELEY #	19,18	125,82	+ 2,79
FINACOR	4	26,24	+ 1,78
FINATIS(EX.L	72,05	472,62	....
FININFO	144	944,58	– 2,04
FLO (GROUPE)	36,13	237	+ 2,93
FOCAL (GROUP	44,50	291,90	– 1,11
FRAIKIN 2#	56	367,34	– 4,27
FRANKOPARIS ◆	13,50	88,55	....
GARONOR ORD. ◆	18,65	122,34	....
GAUTIER FRAN	51	334,54	....
GEL 2000	1,81	11,87	+ 1,11
GENERALE LOC	25,70	168,58	+ 4,89
GEODIS #	64,10	420,47	....
G.E.P PASQUI	2,24	14,69	– 4,68
GFI INDUSTRI	31,20	204,66	– 0,95
GFI INFORMAT	100	655,96	– 0,39
GO SPORT	64,15	420,80	+ 0,23
FINANCIERE G ◆	7,16	46,97	....
GRAND MARNIE	4850,50	31817,19	+ 0,01
GROUPE BOURB	47,20	309,61	+ 0,42
GUERBET S.A.	15,35	100,69	– 2,84
GUY DEGRENNE	40	262,38	....
GUYOMARC H N	56,50	370,62	+ 1,16
HERMES INTL	78,35	513,94	+ 0,19
HYPARLO #(LY	102,40	671,70	+ 0,09
I.C.C.#	27,24	178,67	– 0,16
IMMOB.BATIBA	50,40	330,60	– 0,19
IMS(INT.META	10,03	65,79	– 0,19
INFO REALITE	39,50	259,10	– 0,62
INT. COMPUTE	7,27	47,69	+ 0,41
JET MULTIMED	88	577,24	+ 0,74
LATECOERE #	74,20	486,72	– 2,30
L.D.C.	116,50	761,07	+ 0,43
LECTRA SYST.	6,40	41,98	+ 1,58
LEON BRUXELL	40,02	262,51	+ 0,30
LOUIS DREYFU	24,50	160,71	– 2,97
LVL MEDICAL	16	104,95	– 1,23
M6-METROPOLE	150	983,94	+ 0,80
MEDASYS DIGI	1,70	11,15	– 7,10
MANITOU #	128,70	844,22	+ 1,41
MANUTAN	51,40	337,16	+ 2,18
MARC ORIAN	108	708,43	– 3,57
MARIONNAUD P.	41	268,94	....
MECATHERM #	27,30	179,08	– 1,79
MGI COUTIER	41,20	270,25	– 0,48
MICHEL THIER	100,50	659,24	– 0,98
TOUPARGEL (L	9,10	59,69	+ 3,05
NAF-NAF #	10,08	66,12	....
PARIS EXPO	37	242,70	– 0,13
PENAUILLE PO	244	1600,54	– 0,40
PHYTO-LIERAC	24,30	159,40	– 2,56
POCHET ◆	[illegible]	557,24	....
RADIALL #	[illegible]	396,89	+ 2,34
RALLYE(CATHI	[illegible]	411,94	+ 4,66
REYNOLDS	[illegible]	253,99	– 0,59
RUBIS #	[illegible]	134,54	+ 0,88
SABATE SA #	110	721,55	+ 1,85
SEGUIN MOREA	65	426,37	– 4,41
SIDERGIE ◆	[illegible]	531,33	....
SIPAREX (LY)	[illegible]	154,54	– 0,16
SOCAMEL-RESC	[illegible]	110,86	....
SOPRA #	[illegible]	1678,04	+ 1,23
SPORT ELEC S.	[illegible]	23,29	– 1,38
STALLERGENES	[illegible]	167,27	– 4,85
STEF-TFE #	[illegible]	235,82	– 0,41
SUPERVOX (B)	[illegible]	16,40	....
SYLEA	[illegible]	323,06	+ 0,51
TF1	[illegible]	1021,33	+ 1,10
TRIGANO	[illegible]	195,48	+ 0,33
UBI SOFT ENT	[illegible]	747,14	– 0,61
UNILOG	[illegible]	2663,19	– 0,97
VIEL ET CIE	[illegible]	127,91	– 0,20
VILMOR.CLAUS	[illegible]	581,18	+ 0,11
VIRBAC	[illegible]	397,51	– 6,33
WALTER #	[illegible]	630,37	– 0,72
AFE #	[illegible]	590,69	+ 0,05
AFIBEL	[illegible]	282,06	....
AIRFEU#(NS)	[illegible]	230,90	– 2,22
ALAIN MANOUK.	24	157,43	....
BQUE TARNEAU	[illegible]	449,89	– 1,78
BIOPAT ◆	[illegible]	444,41	....
C.A.GIRONDE	[illegible]	602,82	– 1,07
C.A. MIDI CC	[illegible]	347,66	....
C.A. SOMME C	[illegible]	338,51	– 0,19
CR.AG.SUD RH	56	367,34	– 0,70
CIDER SANTE	51	334,54	– 1,63
CODETOUR	57,95	380,13	....
COFIDUR #	9,90	64,94	....
CORA INDUSTR ◆	33,70	221,06	....
DELACHAUX S.	119	780,59	....
DELMON INDUS	35,05	229,91	– 2,63
DIGIGRAM #	16,37	107,38	– 1,97
DISTRIBORG G.	50	327,98	....
EMIN-LEYDIER	39,30	257,79	– 5,30
FLAMMARION S.	25,10	164,65	+ 2,44
GRAVOGRAPH ◆	10,85	71,17	....
GPE GUILLIN	22,01	144,38	+ 3,86
JEANJEAN #	18	118,07	+ 1,69
HBS TECHNOLO	33	216,47	....
HOT.REG.PARI ◆	122,50	803,55	....
HUREL DUBOIS	93,80	613,52	– 1,57
IDI ◆	118	774,03	....
IMV TECHNOLO	22,94	150,48	+ 4,98
INTER PARFUM	24	157,43	+ 0,41
IPO (NS) #	39,80	261,07	– 0,60
LABO.PHARMYG	26,50	173,83	....
M.B.ELECTRON ◆	105,40	691,38	....
NSC GPE (NY)	78	511,65	....
NOCIBE ◆	45,27	296,95	....
ONET #	112,90	740,58	+ 0,35
ORGASYNTH	18,95	124,30	+ 1,60
PAUL PREDAUL.	23,95	157,10	+ 1,91
PIER IMPORT	8,60	56,41	+ 2,82
PISC. DESJOY	23,40	153,49	+ 1,73
PLAST.VAL LO	25,50	167,27	– 0,09
REGIONAL AIR	31,55	206,95	– 1,86
SECHE ENVIRO	27	177,11	– 1,63
SERVICES ET ◆	52,30	343,07	....
SICAL ◆	20,65	135,46	....
SMOBY (LY) #	61	400,13	– 1,45
SODICE EXP.(	109	714,99	– 1,08
SOFIBUS	51,75	339,46	....
SOGEPAG(PARC ◆	35,20	230,90	....
SOLVING #	47,05	308,60	– 4,96
S.T. DUPONT	8,09	53,07	– 4,71
STEDIM #	48,10	315,52	– 3,80
SURCOUF	16,80	110,20	+ 9,80
SYLIS #	84,20	552,32	– 4,85
TEAMLOG #	49	321,42	+ 0,02
THERMADOR GP.	45,90	301,02	– 2,36
THERMOCOMPAC ◆	14,05	92,16	....
TRANSICIEL #	108,90	714,34	+ 0,92
UNION FIN.FR	103	675,64	– 1,43
VRANKEN MONO.	48,80	320,11	– 1,41
VULCANIC # ◆	31,51	206,69	....

SICAV FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 10 février

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires* euros	Valeurs unitaires francs**	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	24,27	159,20	09/02
AGIPI ACTIONS (AXA)	22,97	150,67	09/02
BNP — 3615 BNP			
ANTIGONE TRÉSORIE	141587,15	928818,42	10/02
NATIO COURT TERME	2270,44	14893,11	10/02
NATIO COURT TERME 2	61662,77	404481,28	10/02
NATIO EPARGNE	346,67	2274,01	10/02
NATIO EP. CROISSANCE	597,40	3918,69	10/02
NATIO EP. PATRIMOINE	25,33	166,15	10/02
NATIO EPARG. RETRAITE	29,48	193,38	10/02
NATIO EPARGNE TRÉSOR	1845,96	12108,70	10/02
NATIO EURO VALEURS	200,21	1313,29	10/02
NATIO EURO OBLIG.	174,38	1143,86	10/02
NATIO EURO OPPORT.	192,45	1262,39	10/02
NATIO EURO PERSPECT.	318,69	2090,47	10/02
NATIO IMMOBILIER	248,59	1630,45	10/02
NATIO INTER	178,18	1168,78	10/02
NATIO MONÉTAIRE C	894,85	5873,24	10/02
NATIO MONÉTAIRE D	796,09	5222,01	10/02
NATIO OBLIG. LT	36,91	242,11	10/02
NATIO OBLIG. MT C	143,78	943,13	10/02
NATIO OBLIG. MT D	136,89	897,94	10/02
NATIO OPPORTUNITÉS	32,27	211,68	10/02
NATIO PLACEMENT C	12538,58	82247,56	10/02
NATIO PLACEMENT D	11460,95	75178,90	10/02
NATIO REVENUS	175,48	1151,14	10/02
NATIO SÉCURITÉ	1760,58	11548,52	10/02
NATIO VALEURS	264,14	1732,64	10/02
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT			
MONEDEN	14808,87	97139,82	10/02
OBIG. TTES CATÉGORIES	46,83	307,18	10/02
NORD SUD DÉVELOP. C	413,62	2713,17	10/02
NORD SUD DÉVELOP. D	370,45	2429,99	10/02
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
PATRIMOINE RETRAITE C	50,03	328,18	10/02
PATRIMOINE RETRAITE D	47,36	310,66	10/02
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)			
FONSICAV C	3149,80	20661,33	10/02
MUTUAL. DÉPÔTS SIC. C	3138,99	20589,83	10/02
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 0836 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	57,20	375,21	10/02
ÉCUR. CAPITALISATION C	42,67	279,90	10/02
ÉCUR. EXPANSION C	13360,56	87639,66	10/02
ÉCUR. GÉOVALEURS C	639,08	4191,96	10/02
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	45,58	298,98	10/02
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	206,75	1356,19	10/02
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	186,52	1223,49	10/02
ÉCUR. TRÉSORERIE C	50,72	332,70	10/02
ÉCUR. TRÉSORERIE D	47,56	311,97	10/02
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	330,91	2170,63	10/02
ÉPARCOURT-SICAV D	30,51	200,13	10/02
GÉOPTIM C	2222,51	14577,40	10/02
GÉOPTIM D	1989,52	13050,40	10/02
HORIZON C	431,90	2833,08	10/02
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	16,93	111,05	10/02
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM — 0836 68 56 55 (2,23 F/mn)			
AMPLIA	19107,22	125335,15	11/02
ATOUT AMÉRIQUE	35,20	230,90	10/02
ATOUT ASIE	12,41	81,40	10/02
ATOUT FRANCE EUROPE	165,40	1084,95	10/02
ATOUT FRANCE MONDE	41,27	270,71	10/02
ATOUT FUTUR C	163,42	1071,96	10/02
ATOUT FUTUR D	151,55	994,10	10/02
COEXIS	324,98	2131,80	10/02
DIÈZE	410,85	2695,26	10/02
ÉLICASH	152165,12	997744,18	11/02
EURODYN	491,38	3223,24	10/02
INDICIA	353,03	2315,72	09/02
INDOCAM CONVERT. C	2419,80	15872,86	10/02
INDOCAM CONVERT. D	2215,10	14530,10	10/02
INDOCAM EUR. NOUV.	1665,27	10923,46	09/02
INDOCAM HOR. EUR. C	193,03	1266,19	10/02
INDOCAM HOR. EUR. D	182,15	1194,89	10/02
INDOCAM MULTI OBLIG.	152,79	1002,24	10/02
INDOCAM ORIENT C	23,24	152,44	10/02
INDOCAM ORIENT D	20,89	136,96	10/02
INDOCAM UNIJAPON	130,79	857,93	10/02
INDOCAM STR. 5-7 C	325,77	2136,91	10/02
INDOCAM STR. 5-7 D	222,96	1462,65	10/02
MONÉJ C	1894,81	12429,14	11/02
MONÉJ D	1753,75	11503,85	11/02
OBLIFUTUR C	94,85	622,04	10/02
OBLIFUTUR D	87,40	573,31	10/02
ORACTION	178,76	1169,47	10/02
REVENU-VERT	182,45	1196,66	10/02
SÉVÉA	18,18	119,25	09/02
SYNTHÉSIS	3292,42	21631,26	10/02
UNIVERS ACTIONS	45,49	298,39	10/02
UNI ASSOCIATIONS	18,30	120,04	11/02
UNI-FONCIER	283,67	1862,07	10/02
UNI-RÉGIONS	281,14	1844,16	10/02
UNIVAR C	49,12	322,21	11/02
UNIVAR D	46,05	302,07	11/02
UNIVERS-OBLIGATIONS	41,58	272,62	10/02
Fonds communs de placements			
INDOCAM DOLLAR 3 M.	16608,14	108942,26	10/02
INDOCAM VAL. RESTR.	2708,82	17768,69	04/02
OPTALIS DYNAMIQ. C	17,98	117,94	09/02
OPTALIS DYNAMIQ. D	17,80	116,76	09/02
OPTALIS ÉQUILIB. C	17,59	115,38	09/02
OPTALIS ÉQUILIB. D	17,14	112,43	09/02
OPTALIS EXPANSION C	16,39	107,51	09/02
OPTALIS EXPANSION D	16,39	107,51	09/02
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	16,63	109,09	09/02
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	15,89	104,23	09/02
PACTE SOL. LOGEM.	79,80	523,45	09/02
PACTE VERT T. MONDE	81,71	535,98	09/02
CIC BANQUES			
FRANCIC	28,76	188,65	10/02
FRANCIC PIERRE	26,41	173,24	10/02
EUROPE RÉGIONS	38,43	252,08	10/02
CIC PARIS			
ASSOCIC	168,26	1104,37	10/02
CICAMONDE	26,92	176,58	10/02
CONVERTICIC	74,98	491,84	10/02
ECOCIC	290,35	1904,83	10/02
MENSUELCIC	1523,60	9994,16	10/02
OBLICIC MONDIAL	655,33	4298,68	10/02
OBLICIC RÉGIONS	192,29	1261,14	10/02
RENTACIC	25,17	165,10	10/02
CRÉDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
EURCO SOLIDARITÉ	224,62	1472,75	10/02
LION 20000 C	2720,31	17844,06	10/02
LION 20000 D	2486,22	16275,74	10/02
LION-ASSOCIATIONS C	1810,49	11875,97	10/02
LION-ASSOCIATIONS D	1633,29	10713,68	10/02
LION COURT TERME C	4225,49	27717	10/02
LION COURT TERME D	3612,71	23697,82	10/02
LIONPLUS C	271	1777,64	10/02
LIONPLUS D	248,29	1628,35	10/02
LION TRÉSOR	411,22	2697,43	10/02
OBLILION	378,73	2484,83	10/02
SICAV 5000	[illegible]	948,51	10/02
SLIVAFRANCE	[illegible]	1606,11	10/02
SLIVAM	102,25	670,98	10/02
SLIVARENTE	[illegible]	275,04	10/02
SLIVINTER	[illegible]	934,15	10/02
TRILION	[illegible]	5215,51	10/02
Crédit Mutuel			
CM EURO PEA	18,41	120,76	10/02
CM FRANCE ACTIONS	29,67	194,62	10/02
CM MID. ACT. FRANCE	23,99	157,30	10/02
CM MONDE ACTIONS	291,01	1908,90	10/02
CM OBLIG. LONG TERME	107,87	706,27	10/02
CM OPTION DYNAM.	26,51	173,89	10/02
CM OPTION ÉQUIL.	49,39	323,98	10/02
CM OBLIG. COURT TERME	150,65	987,81	10/02
CM OBLIG. MOYEN TERME	315,12	2067,05	10/02
CM OBLIG. QUATRE	169,28	1110,47	10/02
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	17,69	116,04	10/02
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
ASIE 2000	54,33	356,38	10/02
SAINT-HONORÉ CAPITAL	3412,60	22386,50	10/02
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	48,66	319,39	10/02
ST-HONORÉ PACIFIQUE	74,88	491,18	10/02
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	313,15	2054,13	10/02
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	290,39	1904,77	10/02
STRATÉGIE IND. EUROPE	178,35	1169,90	10/02
STRATÉGIE RENDEMENT	331,94	2177,38	10/02
LA POSTE — Sicav Info Poste : 0836 68 50 10 (2,23 F/mn)			
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	22,12	145,10	10/02
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	22,06	144,70	10/02
AMPLITUDE EUROPE C	31,71	208	10/02
AMPLITUDE EUROPE D	31,10	204	10/02
AMPLITUDE MONDE C	189,88	1245,60	10/02
AMPLITUDE MONDE D	177,37	1164,78	10/02
AMPLITUDE PACIFIQUE C	12,68	83,18	10/02
AMPLITUDE PACIFIQUE D	12,58	82,52	10/02
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	38,45	252,22	10/02
ÉLANCIEL EURO D PEA	95,65	627,42	10/02
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	27,30	180,78	10/02
GÉOBILYS C	111,23	729,62	10/02
GÉOBILYS D	104,09	682,79	10/02
INTENSYS C	19,11	125,35	10/02
INTENSYS D	17,58	115,32	10/02
KALEIS DYNAMISME C	203,81	1336,91	10/02
KALEIS ÉQUILIBRE C	186,70	1224,67	10/02
KALEIS SÉRÉNITÉ C	175,48	1151,07	10/02
KALEIS DYNAMISME D	200,95	1318,15	10/02
KALEIS ÉQUILIBRE D	183,80	1205,65	10/02
KALEIS SÉRÉNITÉ D	172,12	1129,08	10/02
LATITUDE C	23,61	154,87	10/02
LATITUDE D	20,96	137,49	10/02
OBLITYS D	105,91	694,26	10/02
PLÉNITUDE D PEA	39,67	260,22	10/02
POSTE GESTION D	2287,87	15008,16	10/02
POSTE PREMIÈRE SI	6482,16	42520,12	10/02
POSTE PREMIÈRE 1 AN	38778,36	254368,71	10/02
POSTE PREMIÈRE 2-3	9904,27	64966,01	10/02
REVENUS TRIMESTR. D	820,70	5383,44	10/02
THÉSORA C	169,47	1111,65	10/02
THÉSORA D	148,27	972,59	10/02
TRÉSORYS C	42845,82	281037,69	10/02
SOLSTICE D	367,32	2409,81	10/02
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 0836 68 36 62 (2,23 F/mn)			
ACTIMONÉTAIRE C	3049,69	39978,12	10/02
ACTIMONÉTAIRE D	4665,29	30602,30	10/02
CADENCE 1 D	164,65	1079,38	10/02
CADENCE 2 D	164,58	1079,57	10/02
CADENCE 3 D	162,81	1067,96	10/02
CAPIMONÉTAIRE C	64,93	425,91	10/02
CAPIMONÉTAIRE D	57,16	374,95	10/02
INTEROBLIG C	54,30	356,51	10/02
INTERSÉLECTION FR. D	67,56	443,16	10/02
SÉLECT DÉFENSIF C	180,38	1183,02	10/02
SÉLECT DYNAMIQUE C	212,35	1392,92	10/02
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	153,78	1008,80	10/02
SÉLECT PEA 3	146,82	963,08	10/02
SOGEPEA EUROPE	208,79	1352,69	10/02
SG FRANCE OPPORT. C	376,98	2472,89	10/02
SG FRANCE OPPORT. D	354,41	2324,78	10/02
SOGENFRANCE C	414,35	2717,83	10/02
SOGENFRANCE D	374,62	2457,35	10/02
SOGEOBLIG C	105,30	690,41	10/02
SOGÉPARGNE D	46,78	306,86	10/02
SOGINTER C	55,37	363,20	10/02

LÉGENDE

* Hors frais. ** A titre indicatif.

SPORTS L'équipe de France de football, championne du monde en titre, s'est imposée (2-0) face à l'Angleterre, au stade de Wembley, mercredi 10 février, pour la première fois de son histoire. ● NICOLAS ANELKA, dix-neuf ans, jeune avant-centre du club anglais d'Arsenal, a inscrit les deux buts français (67e et 75e minute), et s'annonce comme le grand attaquant qui manquait encore à l'équipe de Roger Lemerre. ● LES CHAMPIONS DU MONDE ont démontré qu'ils n'étaient pas *« repus de victoires »*, selon l'expression employée par Youri Djorkaeff. ● L'ENTRAÎNEUR DES BLEUS a rendu hommage à ses joueurs : *« Ce sont vraiment des tout bons. Tant sportivement que humainement, ils sont hors normes. »* ● LE 27 MARS, la France affrontera l'Ukraine, au Stade de France, à l'occasion d'un match comptant pour les qualifications à l'Euro 2000.

Champions du monde, même en Angleterre

Vainqueurs à Wembley (2-0) pour la première fois de leur histoire, les Bleus ont démontré, ainsi que l'a rappelé le buteur Nicolas Anelka, qu'ils ne sont pas « champions du monde pour rien ». Reste maintenant à parfaire le parcours en se qualifiant avec brio pour l'Euro 2000

LONDRES
de notre envoyé spécial

On ne siffle pas dans un temple. On communie, porté par l'allégresse, ou l'on compatit, touché par la douleur. En ce mercredi 10 février, jour de deuil, Wembley a poussé jusqu'au paroxysme le poids de la tradition. Dans ce stade légendaire qui avait vu l'Angleterre s'ériger en maître du football lors de la Coupe du monde 1966, les 80 000 supporteurs ont tu leur désarroi pour mieux saluer la maîtrise de l'équipe de France.

L'Histoire retiendra qu'il fallut attendre le crépuscule du millénaire pour voir les Bleus s'imposer (2-0) enfin sur ce sol jusque-là réfractaire au *french flair*. En 1908, pour la « première » des Français à Wembley, la correction fut cruelle (0-12). Voilà qui situe l'exploit. Nicolas Anelka, le buteur de la soirée, a bien résumé l'affaire en rappelant : *« Nous ne sommes pas champions du monde pour rien ! »*

Avant la rencontre, les tabloïds britanniques s'étaient déchaînés contre ces Français couronnés pour avoir eu la fortune, selon eux, d'éviter l'Angleterre dans leur ascension triomphale de l'Everest. L'époque où les footballeurs français pénétraient sur les pelouses du Royaume-Uni avec les genoux flageolants est révolue.

« C'est toujours pareil avec les Anglais, ils n'arrivent pas à s'imaginer que des étrangers puissent leur être supérieurs ; et, lorsqu'ils sont obligés de se rendre à l'évidence, ils compensent en donnant des coups », a déclaré Marcel Desailly, mercredi soir. Sept mois après son arrivée au club londonien de Chelsea, le défenseur central a cerné les limites d'un football qui n'en finit pas de se complaire dans un football suranné malgré l'apport d'entraîneurs français (Gérard Houllier à Liverpool, Arsène Wenger à Arsenal) ou la clairvoyance de quelques managers (Alex Ferguson à Manchester United). *« Le jeu, ici, c'est pim-pam-poum*, se désole Marcel Desailly. *Quand on dégage dans les tribunes, le public applaudit. Pareil lorsqu'un attaquant rate sa frappe au point d'envoyer le ballon sur le poteau de corner. C'est étrange. »*

L'entame fébrile des Français, mercredi soir, a conforté l'Angleterre dans ses certitudes ancestrales. Chaque duel aérien gagné par Alan Shearer, devant un Laurent Blanc étrangement amorphe, a renforcé les siens dans l'illusion d'une nouvelle défaillance de l'adversaire. Le temps de *« prendre la température »* (Didier Deschamps) et les Bleus ont imprimé leur maîtrise collective sans l'ombre d'un doute. Au fil des minutes, Wembley s'est tu, partagé entre l'admiration pour ces enchaînements empreints de haute technicité et la désolation devant l'impuissance d'une sélection anglaise sans âme.

« Même si je m'attendais à une opposition plus déterminée, nous avons eu le mérite de remplir notre objectif en pensant d'abord à bien jouer », s'est félicité Zinedine Zidane. Marcel Desailly pourra retrouver ses coéquipiers de Chelsea la tête haute : *« Mais je ne les chambrerai pas. A quoi bon ? Ils connaissent notre valeur, et puis il faut rester humble. »*

Dès l'arrivée de la délégation française à Londres, le sélectionneur, Roger Lemerre, avait pourtant évoqué l'hypothèse d'une première défaite après onze mois d'invincibilité (0-1 en Russie). Le successeur d'Aimé Jacquet, qui fut du naufrage du 12 mars 1969 (5-0 à Wembley), s'était projeté dans l'échec au point d'appeler à l'avance à *« une gestion positive »* de l'outrage. Après la démonstration de force, il s'effaça de bonne grâce devant ses joueurs : *« Ce n'est pas moi qu'il faut féliciter, mais les joueurs. Ce sont vraiment des tout bons. Je leur tire mon chapeau. Quand je les vois, j'ai parfois du mal à leur parler, par pudeur. Tant sportivement que humainement, ils sont hors normes. »*

Contrairement à tant de champions du monde, la France étire son état de grâce comme pour mieux repousser son zénith. Elle le doit au talent de ses artistes (en tête, Zinedine Zidane, à l'origine du premier but), à la ténacité de ses cadres (Marcel Desailly, Didier Deschamps) et, surtout, à l'état d'esprit de tous. *« Je ne suis pas repu de victoires »*, affirme Youri Djorkaeff. Fabien Barthez n'en a pas dit autant. Inutile : son comportement, mercredi, situe l'ambition du gardien de but, qui a sans doute livré son meilleur match de la saison. Tout aussi symbolique, la performance remarquable de Bixente Lizarazu ou la rentrée, après la mi-temps, de Christophe Dugarry, auteur du centre qui a amené le second but. Comment reprocher, dès lors, à Roger Lemerre de gérer en toute tranquillité l'héritage d'Aimé Jacquet ?

Avec la confirmation des qualités de buteur de Nicolas Anelka, l'équipe de France a, semble-t-il, trouvé le maillon qui lui faisait encore défaut pour prolonger durablement sa prééminence. Une nouvelle occasion de le démontrer pointe déjà à l'horizon, avec la venue, le 27 mars, au Stade de France, de l'Ukraine, pour le compte des éliminatoires de l'Euro 2000. Un succès permettrait aux Bleus de s'emparer de la première place de son groupe et de rappeler qu'une couronne ne se partage pas.

Elie Barth


GABRIEL BOUYS/AFP
Le buteur français Nicolas Anelka (à droite) déborde Jamie Redknapp.

Matches qualificatifs à l'Euro 2000

Groupe 5 Chypre-Saint-Marin	4-0
Groupe 8 Malte-Yougoslavie	0-3.

Matches amicaux

A Paris (Parc des Princes), Portugal-Pays-Bas	0-0.
A Pise, Italie-Norvège	0-0
A Malte, Pologne-Finlande	1-1.
A Miami, Allemagne-Colombie	3-3.
A Split, Croatie-Danemark	0-1.
A Dublin, Eire-Paraguay	2-0.
A Tunis, Tunisie-Suède	0-1.
A Tirana, Albanie-Macédoine	2-0.
A Mascate, Oman-Suisse	1-2.
A Bruxelles, Belgique-République tchèque	0-1
A Los Angeles, Argentine-Mexique	1-0.

ANGLETERRE - FRANCE 0 - 2

match amical
mercredi 10 février, 20 h 45,
stade de Wembley, à Londres
• Temps froid • Terrain excellent
• Public enthousiaste.
• 74 111 spectateurs
Arbitre : M. Krug (All.)

ANGLETERRE
Sélectionneur : Wilkinson
Seaman (Martyn, 46e) – Dixon (Ferdinand, 72e), Keown (Wilcox, 86e), Adams, Le Saux – Beckham, Ince, Redknapp (Scholes, 80e), Anderton – Owen (Cole, 66e), Shearer (cap.).

FRANCE
Sélectionneur : Lemerre
Barthez – Thuram, Desailly, Blanc (Leboeuf, 46e), Lizarazu – Deschamps, cap. (Candela, 80e), Petit, Zidane, Djorkaeff (Vieira, 63e) – Pires (Dugarry, 46e), Anelka (Wiltord, 83e).

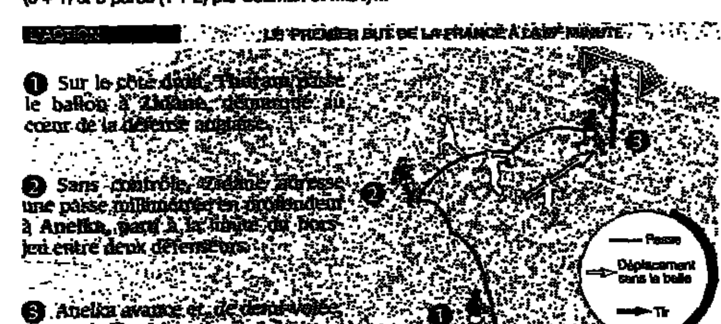
COMMENTAIRE Match amical de très bonne qualité, où le jeu produit par les Français a parfois atteint des sommets de maturité technique et tactique. Deux occasions manquées par Owen puis Keown auraient pu rendre la tâche des Bleus plus délicate, avant que les champions du monde ne montrent leur rigueur dans la récupération, leur sens affiné de l'organisation et leur aisance à changer de rythme. Après un tir sur la barre, Nicolas Anelka, idéalement servi par Zidane puis par Dugarry, a trompé par deux fois Martyn, doublure du gardien Seaman.

BUTS FRANCE : Anelka (69e, de 8 m à droite, frappe de l'intérieur du pied droit au centre du but à mi-hauteur) ; Anelka (76e, tacle de l'intérieur du pied, de 6 m dans l'axe, à mi-hauteur à droite).

ARRÊTS DE JEU *En faveur de l'ANGLETERRE : 17 coups francs (13 + 4), dont 5 hors-jeu (3 + 2), 2 corners (2 + 0)*
En faveur de la FRANCE : 13 coups francs (8 + 5), dont 3 hors-jeu (1 + 2), 4 corners (1 + 3).

OCCASIONS ANGLETERRE : 42 positions d'attaque dans les 30 m (28 + 14), dont 4 occasions (4 + 0) ; 7 tirs (7 + 0), dont 2 (2 + 0) parés par Barthez.
FRANCE : 60 positions d'attaque dans les 30 m (30 + 30), dont 8 occasions (2 + 6) ; 15 tirs (5 + 10), dont 6 contrés (1 + 5), 1 sur la barre transversale (0 + 1) et 3 parés (1 + 2) par Seaman et Martyn.

L'ACTION



Nicolas Anelka a de faux airs de Ronaldo et de vrais airs de buteur

LONDRES
de notre envoyé spécial

Ainsi va Nicolas Anelka. A la 85e minute de cet Angleterre-France appelé à rester dans les mémoires, l'attaquant rentre aux vestiaires, ayant laissé sa place au Bordelais Sylvain Wiltord pour le dernier quart d'heure de jeu. La route est longue jusqu'au tunnel menant à la douche. Il faut longer la ligne de touche sur une moitié de terrain, passer derrière les panneaux publicitaires, contourner les photographes avant de s'engouffrer dans les entrailles de Wembley. Alors que Youri Djorkaeff, sorti au même moment, baguenaude en chemin, ne pouvant détacher ses yeux de la pelouse où jouent encore ses coéquipiers, Nicolas Anelka, loin devant, est déjà ailleurs. Dans son monde. Pas le moindre le regard derrière lui.

Il vient de marquer deux buts ; son nom est sur toutes les lèvres ; sa photo tourne sur les rotatives des journaux britanniques et le jeune homme de dix-neuf ans quitte l'arène comme il quitterait une séance d'entraînement. *« J'ai eu de la chance, ce soir. Un autre jour, j'aurais peut-être cinq occasions et je les mettrais toutes les cinq au-dessus »*, indiquera-t-il plus tard, avec désinvolture.

Voilà, donc, le cours de l'histoire doublement modifié. Non seulement l'équipe de France de football a battu à Wembley son homologue anglaise pour la première fois de son histoire, mais la voici dotée, enfin, d'un véritable buteur. Champions du monde privés de force de frappe sur le front de l'attaque, les Bleus viennent de trouver leur *« Ronaldo à* [eux] », comme dit le capitaine Didier Deschamps.

« TU NE PEUX RIEN DIRE APRÈS »

L'information ne manque pas de piquant quand on se souvient qu'Aimé Jacquet, en personne, n'avait pas cru en Nicolas Anelka. Le joueur originaire de Trappes (Essonne) fit partie des six « maudits de Clairefontaine » ayant appris, un soir de mai 1998, qu'ils ne participeraient pas au Mondial. *« Pour les six qui restaient, ils* [l'encadrement technique] *n'avaient pas d'argument. Ils ne savaient pas quoi dire, ils ne pouvaient nous dire "Toi t'es pas bon !" Comme ils ont gagné la Coupe du monde, tu ne peux rien dire après ! »*, confiait récemment Nicolas Anelka au magazine musical « RER ». Une fois la Coupe du monde gagnée, l'intégration de l'avant-centre d'Arsenal en équipe de France est rapidement apparue comme inéluctable.

Nicolas Anelka est aujourd'hui l'un des joueurs les plus en vus du championnat d'Angleterre. Efficace dans le dernier geste, rapide et puissant dans ses courses, l'ancien stagiaire du Paris - Saint-Germain présente également la caractéristique – rare – de paraître imperméable à toute forme de pression. Si certaines de ses déclarations ont fait le bonheur de la presse tabloïd, notamment celles concernant son coéquipier le Néerlandais Marc Overmars accusé de *« ne jouer que pour sa gueule et d'envoyer des missiles devant »*, les tempêtes qu'il déclencha ne l'empêchèrent aucunement de continuer à marquer but sur but.

Mercredi 10 février, l'attaquant était directement confronté à d'autres camarades de club, les trois défenseurs trentenaires d'Arsenal, Tony Adams (trente-deux ans), Martin Keown (trente-deux ans) et Lee Dixon (trente-quatre ans). Après s'être fait « chambrer » par Youri Djorkaeff pour un but parfaitement valable que refusa néanmoins l'arbitre (63e), le cadet des Bleus surgissait victorieusement à deux reprises (67e et 76e).

Qualifié de *« joueur régional »* par l'équipementier Nike, avec lequel il est en litige à propos de la reconduction de son contrat, Nicolas Anelka a donné à l'Angleterre une des pires leçons qu'elle a jamais reçu sur un terrain de football. Cela tombe bien : l'avant-centre, contacté par l'Olympique de Marseille, répète régulièrement qu'il *« s'ennuie à Londres et qu'il n'y a pas d'amis »*. Ainsi va Nicolas Anelka.

Frédéric Potet

A son corps défendant, la skieuse italienne Deborah Compagnoni devient l'héritière d'Alberto Tomba

VAIL (Etats-Unis)
de notre envoyé spécial


SKI

Elle croyait débarquer discrètement à Vail (Etats-Unis). Mais sitôt arrivée dans la très huppée station du Colorado, Deborah Compagnoni a dû répondre aux feux croisés des journalistes, notamment italiens, tellement en manque de vedette depuis la retraite d'Alberto Tomba. Détendue et affable comme toujours, la championne italienne a, sans forfanterie aucune, rassuré son monde. Elle a confirmé de sa voix douce qu'elle comptait bien jouer un des premiers rôles dans le slalom géant, jeudi 11 février, et dans le slalom, samedi 13 février. *« J'ai un tempérament très calme*, a-t-elle assuré, *et je ne suis pas trop sensible aux conditions de course, ce qui me permet d'être plus performante en compétition qu'aux entraînements. »*

Deborah Compagnoni rentre de cinq jours de stage passés dans le calme et l'anonymat d'Aspen (Colorado), ce haut lieu du ski version américaine. C'est là, à trois heures de route de Vail, qu'en compagnie de l'équipe masculine italienne, la championne a procédé aux derniers réglages techniques et oublié ce mal de dos et ces grincements de genou qui la tracassent depuis l'automne. Les entraîneurs ont *« retrouvé une fille attaquante et ambitieuse »*, qui fait appel à une très grande finesse gestuelle, là où les garçons utilisent leur puissance musculaire. Ces bonnes nouvelles de la forme retrouvée de Deborah Compagnoni ont bien sûr fait le tour de toute l'Italie qui voit dans sa *campionissima*, la seule raison de s'intéresser encore aux choses du ski depuis que son Alberto (Tomba) de légende fait son cinéma sur d'autres planches.

TECHNIQUE DE CRISTAL

Autant dire, que les impitoyables *tifosi* et médias transalpins, frustrés par le début de saison en demi-teinte (deux podiums seulement) de la déjà triple championne du monde et triple championne olympique, piaffent d'impatience de la voir dominer à nouveau le ski féminin. Ils attendent que « Deby » prenne, une fois encore tous les risques pour imposer sa technique de cristal.

Souvent blessée (elle collectionne les opérations aux genoux) ou malade, Deborah Compagnoni a l'habitude de ces retours au haut niveau après des semaines de doute. *« Je suis patiente*, explique-t-elle dans un doux sourire. *Je sais attendre même si j'ai des pressions des entraîneurs et des journalistes. En général, je préfère m'éloigner de l'équipe, me retrouver chez moi à Santa Catarina pour ne pas être influencée. Et je ne reprends le départ de courses que si je suis à 100 %. Ma motivation augmente dans ces cas-là ! »*

A 29 ans, elle veut toujours éprouver le bonheur de la victoire. Elle ne continue pas pour la gloire et pas plus pour l'argent. A son niveau, le ski alpin de compétition nourrit largement son champion. L'Italienne a déjà fait fructifier ses contrats, ouvert un magasin de sport et monnayé son nom. Sans parler de son idylle confirmée avec le riche héritier de la famille Benetton. La haute compétition est sa vie depuis qu'elle a découvert son parfum en 1985, quand tout intimidée, elle avait ouvert avec talent les épreuves des championnats du monde de Bormio (Italie).

« TOUJOURS PAS RASSASIÉE »

Elle qui, toute petite, voulait être championne, a réalisé un rêve qu'elle compte poursuivre tant que sa soif de victoires apaisera ses articulations rafistolées et son corps maltraité : *« Si on décompte tous mes arrêts dus aux blessures, ça fait bien cinq ou six ans de moins dans ma carrière. Autant dire que je ne suis toujours pas rassasiée de ski. »*

Deborah Compagnoni, qui présente une silhouette plus affûtée que jamais, ne sera pas favorite, pour une fois. Elle courra sans stress particulier et cherchera à faire plaisir au public américain : *« C'est le meilleur au monde. Il n'est pas chauvin, il encourage tout le monde ! »* Et elle appliquera sa devise : *« Ça passe ou ça casse. »* Son entourage est confiant : *« Elle est si forte dans sa tête. »*

Seuls grains de sable qui pourraient brouiller la sérénité retrouvée de cette championne hors normes et l'empêcher de réaliser un *« triplé géant »* (Vail 1999 après Sierra Nevada 1996 et Sestrières 1997) : les flocons de poudreuse qui plâtrent la glace et nivellent les valeurs.

Gilles Chappaz

Guy Paillotin, président-directeur général de l'Institut national de la recherche agronomique

« Manger est un acte personnel qui relève de la liberté »

Après la « vache folle » et les plantes transgéniques, le consommateur veut être informé clairement des risques potentiels

Que mangerons-nous demain ? De quel poids pèsera l'opinion des consommateurs sur le contenu de leur assiette ? Guy Paillotin, PDG de l'INRA depuis 1991, prend position sur la nouvelle donne, agricole et agroalimentaire, à laquelle la science doit faire face, après l'émoi provoqué dans l'opinion par la « vache folle » et les plantes transgéniques. Dans un ouvrage publié cette semaine – « *Tais-toi et mange !* » (*l'agriculteur, le scientifique et le consommateur*), de Guy Paillotin et Dominique Rousset, Bayard Editions, 180 p., 130 francs (19,82 euros) –, cet homme de cinquante-neuf ans, qui quittera son poste à l'automne prochain, exprime une certitude : la recherche agronomique, longtemps construite autour du « *principe de neutralité* », est désormais appelée à une véritable « *coresponsabilité* » dans ses relations avec la société.


GUY PAILLOTIN

« Vous publiez un livre grand public sur les enjeux de la recherche agronomique intitulé « *Tais-toi et mange !* ». Pourquoi ce titre provocateur ?

– Depuis que je suis à l'INRA, j'ai toujours été choqué d'entendre certains de mes interlocuteurs ne pas se préoccuper du consommateur, considérer que celui-ci n'avait aucun mot à dire sur les innovations agronomiques et agroalimentaires. En 1996, deux événements sont venus renforcer ma conviction : la crise de la « vache folle » et l'arrivée en Europe des plantes transgéniques – avec les retombées que l'on sait. Ce titre, c'est *une façon musclée* d'affirmer que le consommateur doit être placé au centre des débats concernant l'alimentation. Manger est un acte personnel qui relève de la liberté, non de la prescription.

– Cette conviction a-t-elle influé sur la politique que vous avez menée à l'INRA ?

– Oui, et d'autant plus rapidement *que j'avais déjà pu constater*, lors de mon passage au Commissariat à l'énergie atomique [Guy Paillotin en fut l'administrateur adjoint de 1989 à 1991], et de façon très existentielle, à quel point une technologie ne peut pas avancer si elle n'est pas acceptée par les citoyens. La polémique sur les déchets nucléaires battait alors son plein, et les experts en étaient tout étonnés. Dès lors que la *technique était bien maîtrisée*, les responsables du CEA n'imaginaient absolument pas qu'il puisse y avoir une levée de boucliers contre le stockage des déchets radioactifs ! En arrivant à la présidence de l'INRA, j'avais donc appris la leçon : ne pas prendre en *compte l'avis de nos concitoyens* est une profonde erreur.

»Deuxième enseignement : quelques semaines plus tard, le 29 septembre 1991, eut lieu la grande manifestation des agriculteurs contre la réforme de la PAC. Dans ce contexte de crise, j'ai tout de suite perçu deux choses : le désarroi du monde agricole – car il s'agissait bien de *désarroi* –, et le *décalage* des chercheurs par rapport à ses préoccupations. Dans les laboratoires, *le désarroi était en fait aussi* grand, mais il s'exprimait autrement : à l'INRA, à l'époque, on était surtout soucieux de parler le moins possible d'agriculture !

– Dans votre livre, vous datez de cette période la « rupture » qui s'est alors produite vis-à-vis de la recherche agronomique. Rupture vécue non seulement par les agriculteurs, mais aussi par les consommateurs... Que s'est-il donc passé ?

– Jusqu'alors, le système avait *fonctionné sans faille* : l'agriculture produisait des denrées, l'agroalimentaire les transformait dans le sens voulu par les consommateurs, et ces derniers mangeraient bientôt tous la même chose pour le bonheur de tous. Mais, brusquement, la belle *construction productiviste* élaborée au sortir de la guerre a commencé de se fissurer de toutes parts. *Les* agriculteurs étaient confrontés au problème des excédents agricoles, à la nécessaire réforme de la PAC, aux négociations du GATT. Quant au consommateur, il commença à réagir au moment de la guerre du Golfe. De là date la fin de la « civilisation gadget », *le désir de* consommer de façon moins frénétique et plus authentique. *Ajoutons à cela la montée de la* prise de conscience écologique (le sommet de Rio date de 1992)... Brusquement, la recherche agronomique devint cause de tous les maux : les fruits et les légumes n'avaient plus de goût, il y avait des nitrates partout... Les critiques étaient sans doute excessives, mais elles témoignaient d'un malaise profond. Il fallait redresser la barre, se rapprocher de la réalité de tous les jours. Faire entrer dans le quotidien de l'INRA les notions d'agriculture durable, de qualité, de diversité alimentaire.

– En 1996, le gouvernement britannique annonce que l'agent responsable de la maladie de la « vache folle » peut se transmettre à l'homme. A dater de la grave crise qui s'ensuit, vous affirmez qu'un paysage nouveau va se construire, sous l'influence, voire sous le contrôle de l'opinion publique.

– Avec la crise de la « vache folle », le consommateur ne découvre pas seulement que l'on nourrit le bétail avec des farines animales, ni que ces farines ont continué de circuler en dépit des *risques sanitaires*. Il découvre que la fabrication des aliments, dans leur ensemble, contient une boîte noire. *Et c'est cela, au-delà de* la crainte pour sa santé, qu'il refuse d'accepter.

» En 1996, les gens ont appris qu'il y avait de la cervelle de vache dans des saucisses – moi aussi, d'ailleurs. Ils n'ont pas trouvé ça drôle, non seulement parce qu'il y avait un risque sanitaire, mais aussi parce que, quand ils mangent des saucisses, ils *veulent que ce soit des saucisses*. On a vu alors apparaître des comportements tout à fait nouveaux : *l'exigence d'information* sur l'origine et la qualité de la viande, la préférence pour des races locales bien identifiées... Brusquement, le consommateur a affirmé vouloir connaître l'origine de ses aliments. Il s'est réapproprié le contenu de son assiette.

– Sans la crise de la « vache folle », l'arrivée du soja transgénique américain dans les ports européens, en octobre 1996, aurait-elle été mieux acceptée ?

– Je ne le pense pas. Le fait que ce soja génétiquement manipulé n'ait pas été préalablement étiqueté était, en soi, déclencheur de crise. L'erreur fondamentale, *ce fut de laisser débarquer des* produits dont on ne pouvait pas connaître la nature exacte et de dire : « *On vous les apporte, vous les prenez et vous vous taisez !* » C'était inacceptable pour un consommateur français, voire européen.

»Bien sûr, la maladie de la « vache folle » a amplifié cette réaction. Mais le lien entre l'encé*phalite spongiforme et les plantes* transgéniques, ce ne sont pas les prions : c'est la demande de traçabilité des produits. C'est par là qu'il aurait fallu commencer. S'agissant de son alimentation, le consommateur refuse désormais tout risque additionnel pour sa *santé et veut être informé clairement* des risques potentiels. Cette position est devenue une réalité incontournable pour toute la filière agroalimentaire.

Propos recueillis par Catherine Vincent

Principe de précaution et réflexion éthique

« EN INTRODUISANT dans une plante un gène venu d'ailleurs, l'homme est en train de changer le logiciel de la vie », écrit Guy Paillotin, qui ajoute : *« Parfaire, oui. Changer, pourquoi ? Et jusqu'où ? »* C'est pour répondre, entre autres, à ce type de questions que l'INRA vient de se doter d'un « comité d'éthique et de précaution », dont la mission sera *« de réfléchir aux relations entre la science et la société dans le domaine de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement ».* Formée d'une douzaine d'experts (philosophes, biologistes, agriculteurs, économistes) extérieurs à l'Institut, cette instance consultative indépendante pourra être saisie à la demande des instances dirigeantes de l'INRA. Elle sera également libre de se saisir de toute question qu'elle jugera utile d'examiner. Autant dire qu'elle ne devrait pas manquer de travail.

Si *l'opinion publique* est *majoritairement* favorable à l'utilisation de la génétique et des biotechnologies pour guérir des maladies, elle est, en effet, nettement plus hésitante à admettre la nécessité de transformer une tomate pour l'adapter à nos conditions de vie moderne – en lui greffant, par exemple, un gène ralentissant son mûrissement ou lui permettant de prolonger son séjour au réfrigérateur. Plus généralement, l'utilité des plantes transgéniques, pour lui-même ou pour résoudre la faim dans le monde (argument publicitaire régulièrement mis en avant par les grandes firmes semencières), ne semble aujourd'hui guère évidente au « citoyen ». Ce qu'il ressent, en revanche, c'est que l'homme a *désormais* le pouvoir de bricoler la nature. Or, cette notion complexe – les relations de l'homme avec la nature – sort *du champ des comités d'éthique biomédicale.* Celui qui vient d'être constitué à l'INRA saura-t-il s'emparer de cette interrogation, émettre des avis sur les limites à respecter dans l'« artificialisation » de la nature ?

DU LABORATOIRE AU TERRAIN

Autre exercice – plus aisé peut-être, parce que *plus concret* –, *il lui faudra également préciser* la notion de « précaution ». Car le risque d'une « mauvaise » application, inhérent à toute avancée scientifique, est d'autant plus réel dans la recherche agronomique que celle-ci, plus que toute autre, se situe au carrefour entre le laboratoire et le terrain. Et que les meilleurs résultats obtenus dans l'éprouvette peuvent, très vite, se retrouver dans les élevages et dans les champs.

Témoin la naissance, il y a tout juste un an, de la génisse française Marguerite. Clonée par l'INRA à partir d'une cellule fœtale, cette petite cousine de Dolly avait surtout été conçue pour vérifier si la performance réalisée avec l'agnelle écossaise était reproductible, et pour rester sur ce terrain dans la compétition internationale. Mais les éleveurs, aussitôt, s'inquiétèrent de voir se réduire la diversité génétique de leurs troupeaux, *tandis que d'autres rappelaient que* ce type de recherches pouvait mener tout droit au clonage humain.

Un an plus tard, les recherches se poursuivent dans le monde entier. Et les récentes déclarations de l'Ecossais Ian Wilmut, le « père » de Dolly, qui envisage désormais de cloner des embryons humains à des fins thérapeutiques, ainsi *que le feu vert accordé fin janvier par l'administration* américaine à la recherche sur les cellules embryonnaires humaines, montrent qu'elles prendront bientôt un nouveau cours. Plus que jamais dans ce domaine, la réflexion éthique s'impose. Et il y a urgence.

C. V.

Premiers essais de vaccination contre le sida dans le tiers-monde

LES RESPONSABLES d'Onusida, programme de lutte des Nations unies contre la pandémie de sida, ont annoncé, mardi 9 février à Genève, le lancement par le gouvernement thaïlandais du premier essai de phase III conduit en dehors d'un pays industrialisé et visant à étudier en vraie grandeur l'efficacité d'un vaccin préventif contre l'infection par le VIH. Cet essai est mené à partir du vaccin *Aidsvax* de la firme américaine *VaxGen* de Brisbane (Californie). Le candidat-vaccin a déjà fait la preuve de son innocuité et d'une efficacité potentielle. Les premiers résultats de ce nouveau test devraient être *connus d'ici* deux à trois ans.

Cette firme avait déjà lancé, en *juin 1998*, un essai à grande échelle aux Etats-Unis. En Thaïlande le contenu du vaccin utilisé (la protéine virale de surface dite gp 120 obtenue par recombinaison génétique) sera modifié afin de tenir compte de la diversité des souches de virus du sida existant dans les deux pays. Cet essai concernera 2 500 volontaires plus particulièrement exposés au risque d'infection *par le VIH*, du fait de leur consommation de drogues injectables. Aux Etats-Unis, cet essai porte sur 5 000 volontaires exposés, pour l'essentiel, à un risque de contamination virale par voie sexuelle.

UNE ÉTUDE ORIGINALE

« L'essai thaïlandais marque une étape déterminante vers la mise au point d'un vaccin sûr et efficace contre le sida, stratégie fondamentale pour enrayer la progression de la pandémie, a déclaré Peter Piot, directeur d'Onusida. *Au stade actuel, il nous est impossible de prédire avec exactitude quelle pourrait être l'efficacité protectrice de ce vaccin. Pour autant, cet essai nous apportera des informations déterminantes qui nous permettront d'améliorer l'efficacité vaccinale. Cette expérience contribuera par ailleurs à développer les bases de futurs essais cliniques dans les pays en voie de développement les plus touchés par la pandémie de sida. »*

Quelques heures avant l'annonce d'Onusida, la multinationale française Pasteur-Mérieux Connaught et les Instituts nationaux américains de la santé avaient, lundi 8 février, annoncé le lancement d'une étude originale dite de phase I visant – pour la première fois en Afrique – à établir l'innocuité (et non pas, pour l'instant, son efficacité) d'un autre type de vaccin. Cet essai sera prochainement mené en Ouganda. Dans ce pays, l'un des pays les plus touchés au monde par la pandémie de sida, près d'un demi-million de personnes – *sur une population de* 20 millions – sont décédées des suites de cette maladie et l'on compte environ un million d'orphelins. Les experts estiment que le taux de contamination varie de 10 % à 25 % dans les zones urbaines et de 4 % à 10 % dans les zones rurales.

L'essai vaccinal ougandais est soutenu à la fois par l'Agence nationale française de recherche sur le sida et par le gouvernement américain. Il sera conduit à Kampala et à Entebbe sous la direction des professeurs Roy Mugerwa (Université Makerere) et Jerrold Ellner (Case Western Reserve University (Cleveland, Ohio). La première étape consistera à sélectionner un groupe de quarante volontaires âgés de 18 à 40 ans qui devront être « *sains, séronégatifs et à bas risque de contracter l'infection par le VIH* ». Ces volontaires seront divisés en trois groupes. Le premier sera constitué de 20 personnes qui recevront quatre injections du candidat-vaccin de la multinationale Pasteur-Mérieux Connaught : un virus (le canarypox) dans le génome duquel on a intégré trois gènes du VIH exprimant deux protéines internes (les protéines Gag et Protéase) ainsi que la protéine d'enveloppe gp 120.

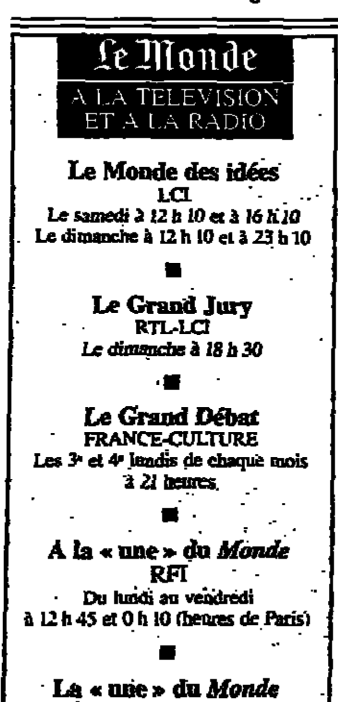
« FAIRE FACE À L'URGENCE »

Les membres des deux autres groupes recevront soit un vaccin contre la rage soit un placebo. *« Les volontaires seront totalement informés des bénéfices et des risques potentiels ainsi que des procédures suivies dans l'essai. Ils seront de plus conseillés, au cours de chaque visite, sur la manière d'éviter toute exposition au VIH*, a expliqué au *Monde* Raphaëlle Elhabib, chef du projet vaccin sida chez Pasteur-Mérieux Connaught. *Nous avons impérativement besoin de respecter cette méthodologie pour pouvoir atteindre notre objectif qui est d'étudier la tolérance du vaccin et les différents paramètres de la réponse immunitaire qu'il induit. Nous avons déjà des données émanant d'essais menés en France et aux Etats-Unis, mais il faut ici tenir compte des différences existant au plan nutritionnel et sanitaire notamment. »*

Contrairement à l'essai thaïlandais, les responsables de l'expérience ougandaise n'ont pas choisi de modifier la composition du candidat vaccin (fabriqué à partir de la souche B présente dans les pays industrialisés) pour l'adapter aux souches A et D, majoritairement *présentes en Ouganda*. Selon les responsables, différents arguments expérimentaux laissent espérer que des réactions immunitaires croisées pourraient permettre à ce vaccin de protéger contre les infections de différentes souches. Si tel était le cas, la mise au point d'un vaccin utilisable dans le tiers-monde pourrait être plus rapide qu'on n'osait l'espérer jusqu'alors.

« La plupart des spécialistes reconnaissent aujourd'hui que la recherche sur le vaccin contre le sida doit aller, très rapidement, de l'avant. Mais ils ne sont pas, pour autant, tous d'accord sur le type de vaccin ayant le plus de chance d'apporter une protection contre l'infection ou contre la maladie, explique le professeur Piot. *On dénombre chaque jour à travers le monde 16 000 nouveaux cas d'infection par le VIH, pour la plupart dans les pays en voie de développement. Aussi, nous ne pouvons plus nous payer le luxe d'attendre que toutes les inconnues soient résolues avant de procéder à des essais d'efficacité. Nous devons faire face à l'urgence et organiser les efforts de recherche en fonction des priorités et des ressources disponibles, sans compromettre les valeurs éthiques et scientifiques. »*

Jean-Yves Nau


Le Monde

A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 16 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 23 h 10

■

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■

Le Grand Débat
FRANCE-CULTURE
Les 3e et 4e lundis de chaque mois à 21 heures

■

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

■

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi
13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Les canards ne dorment que d'un œil et d'un demi-cerveau

SANS DOUTE n'est-ce pas sans raison que les Anciens avaient confié à des oies la garde du Capitole. Une équipe de l'université américaine d'Indiana vient de montrer que leurs cousins palmipèdes, les canards colverts, sont capables de ne dormir que d'un œil, et d'un-demi cerveau, tout en détectant immédiatement l'approche d'un prédateur. Des chercheurs russes avaient déjà constaté que le dauphin, qui pratique une respiration périodique mais volontaire, conservait toujours un hémisphère cérébral en éveil au cours de son sommeil nautique. L'étude sur le colvert publiée dans la revue britannique *Nature* du 4 février va plus loin, explorant la fonction « écologique » d'un tel *phénomène chez* le volatile.

Pour ce faire, Niels Rattenborg et ses collègues ont placé sous une batterie de caméras vidéo des groupes de quatre canards, disposés en rang et bardés d'électrodes. L'hypothèse de départ était que les colverts situés aux extrémités, plus exposés à une éventuelle attaque, montreraient une vigilance accrue. Hypothèse pleinement validée puisqu'un *Anas platyrhyncos* posté en périphérie du groupe ne dormait que d'un œil en moyenne 31,8 % du temps, alors que cette proportion tombait à 12,4 % pour ses compères du centre.

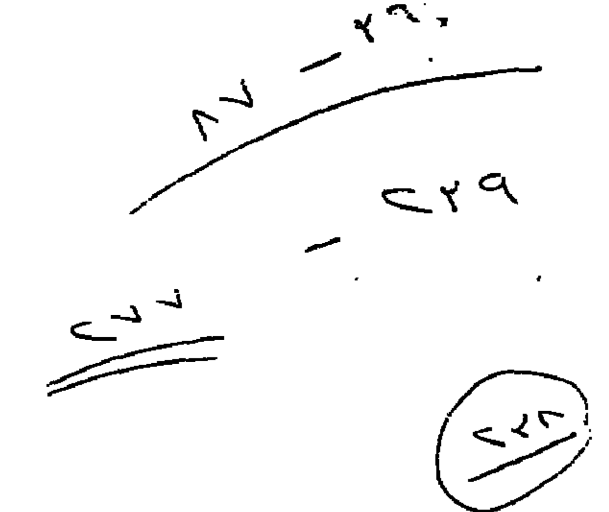
CONTRÔLER VEILLE ET SOMMEIL

De plus, ces derniers ne montraient aucune préférence dans leurs observations somnolentes, tandis que les « cyclopes » plus exposés scrutaient les environs. Les électroencéphalogrammes ont confirmé ces observations. Ultime raffinement expérimental, la projection d'une vidéo simulant l'irruption de prédateurs a provoqué la fuite des canards, bien qu'à *moitié éveillés, en 0,165 seconde* seulement ! Le canard est donc capable de contrôler veille et sommeil indépendamment avec chacun des deux hémisphères. Selon les chercheurs, ce comportement traduit l'équilibre *« qui s'instaure entre la nécessité physiologique du sommeil et les conséquences écologiques »* – la vulnérabilité – qui en découle.

Pour Raymond Cespuglio, directeur de l'unité de neurophysiologie et de neurochimie de l'université Lyon-I, ces observations concourent à faire évoluer l'hypnologie, la science du sommeil, qui *« pendant des siècles »* a été marquée par l'idée que le dormeur se retrouve dans un monde fermé, comme en pilotage automatique, perturbé par les seuls stimuli extérieurs, bruit, lumière ou mouvement. Or on découvre qu'il peut maîtriser son sommeil de façon surprenante. Une étude, parue elle aussi dans *Nature* (le 7 janvier), *montre que des individus sont* capables de se réveiller à volonté à une heure donnée, et que cet éveil est précédé par une augmentation dans le sang d'une certaine hormone, l'adrénocorticotropine. Selon les neuroendocrinologues de l'université de Lübeck, en Allemagne, responsables de l'expérience, tout indique l'existence, durant le sommeil, d'un phénomène d'*anticipation, apanage présumé de « l'action consciente ».*

Dans les deux cas – canard ou homme –, c'est un facteur de stress (danger ou réveil) qui s'est insinué au cœur du royaume des songes. Cette composante est jugée fondamentale par les hypnologistes, le stress pouvant avoir des effets paradoxaux. Lancinant, il peut induire des insomnies, prélude à des épisodes dépressifs majeurs, rappelle Raymond Cespuglio, alors qu'à l'inverse un choc émotionnel *unique* peut déclencher un sommeil dévorant. *« Une luxation de l'épaule*, raconte-t-il, *a plongé un artiste de cirque dans une hypersomnie phénoménale qui a duré plusieurs mois. »* L'armée suit avec intérêt ces développements, soucieuse de trouver des combattants, stressés à l'extrême, mais capables pour autant de ne dormir que d'un œil...

Hervé Morin



Le jean prend un coup de vieux

La mauvaise passe que traverse le fameux pantalon est un pied de nez adressé par les jeunes à leurs parents, voire leurs grands-parents

SANS que l'on y prenne garde, un monument vestimentaire est en train de vaciller. Le blue-jean est en perte de vitesse. Bien sûr, il est encore omniprésent, mais ce n'est plus tout à fait le même que l'on porte. Ou alors, de moins en moins. Depuis deux ou trois ans, le bon vieux « cinq poches » (la cinquième, la plus petite, est dite « poche briquet ») décline. Et avec lui le leader mondial de la spécialité, le groupe californien Levi Strauss qui tente de réduire ses coûts en fermant onze des ses vingt-sept usines américaines malgré le lancement de Dockers, marque destinée à diversifier les activités de la société en diffusant de larges pantalons aux allures de treillis.

En Europe, où les ventes ont reculé de 8 % en 1998, quatre unités de fabrication, dont celle de de La Bassée, près de Lille, doivent disparaître. La dégringolade du jean concerne surtout l'Allemagne et plus encore la Grande-Bretagne (le marché a perdu six millions d'unités en un an), alors que la France parvient tout juste à rester stable avec 40 millions d'unités vendues en 1998. Les autres « jeaners », tels que Lee Cooper, moins dépendants des « classiques » (le 501 représente environ le tiers des ventes de Levi's), se sont plus facilement adaptés à la désaffection en lançant des modèles plus conformes à l'esthétique *« de la rue »*.

« C'ÉTAIT UN PEU REBELLE »

De plus en plus, le jean se porte en version *« baggy »* (pantalon très ample à taille très basse, parfaite antithèse du jean moulant) ou en adoptant une *« découpe morpho »* pour les femmes ou en stretch (tissu légèrement élastique). Concession de taille : pour survivre, le jean doit suivre les modes, lui qui a construit sa légende en les ignorant avec superbe. Les grands couturiers se l'approprient et, dans les magasins à la mode, Le denim fascine encore tout le monde, y compris Kenzo, mais celui que l'on a appelé le *« vêtement du vingtième siècle »* risque, au moins dans sa conformation historique, de mal supporter le passage au prochain millénaire. *« Le jean est devenu une matière. Ce n'est plus un vêtement »*, tranche une directrice de collection chez un couturier très branché.

Il est loin le temps où, raconte Xavier, trente-huit ans, *« on portait des jeans essentiellement parce que les parents trouvaient ça moche »*. *« Il en fallait un pour être dans le coup, c'était un peu rebelle. Aujourd'hui, j'en porte dès que je ne suis pas au boulot, car c'est pratique. »* *« Le jean s'est banalisé*, constate Pascal D'Halluin, directeur général de Lee Cooper France. *Pour les jeunes, ce n'est plus un porte-étendard pour s'opposer à l'ordre établi. Les fabricants doivent miser sur des produits à forte valeur ajoutée. »* *« Les moins de 25 ans*, précise-t-il, *ne représentent pas plus de 20 % des acheteurs de jeans. »* C'est peu. Encore une mauvaise nouvelle pour ceux qui ont eu vingt ans entre 1960 et 1980 et à qui les parents interdisaient parfois de porter des jeans... Les « baby-boomers », qui se désolent déjà de constater que le rock'n'roll n'est plus ce qu'il était, doivent se rendre à l'évidence : la mauvaise passe du jean n'est pas autre chose qu'un pied de nez que leur adressent les jeunes générations.

« L'image qui colle au jean classique est le reflet d'une époque révolue », persifle Patrick Guillotin, responsable de collection pour Rykiel-homme. *« Les ados*, poursuit-il, *constituent le groupe de référence pour l'industrie du vêtement. Or, ils ne veulent surtout pas s'habiller comme leurs parents, voire leurs grands-parents. Pour cela, ils sont prêts à porter des vêtements qui descendent tellement bas sur les cuisses qu'ils entravent presque la marche. »* Bref, aujourd'hui, porter un vrai Levi's bleu délavé, ce serait *« la honte »*. *O tempora ! o mores !...*

Que reste-t-il au jean ? Il n'est pas branché et il n'est plus autant qu'hier le pantalon de loisirs que l'on enfile, à peine rentré chez soi. Le vendredi, au bureau, il ne fait pas forcément office de *« casual wear »* (les entreprises françaises, estiment les professionnels du vêtement, sont restées très coincées en matière de normes vestimentaires). Il éprouve désormais de vraies difficultés à s'inscrire dans le sens des valeurs montantes.

« La notion de confort, note la responsable des achats d'un groupe de la grande distribution, *est devenue dominante. Dans un jean, on a froid, on est serré. Le denim est bien moins agréable à porter que des matières telles que le stretch, le Lycra, la toile, le velours ou la maille. Des matières qui, désormais, sont très demandées. »* Peut-être faut-il aussi incriminer la fascination perdue pour la mythologie des westerns ? L'image à la James Dean a fini par se confondre avec celle de Ronald Reagan, en jean et Stetson. Une image ni très jeune ni très moderne. D'autres observateurs se demandent aussi si la vocation « unisex » du jean, après avoir épousé les revendications féministes, correspond aux aspirations des femmes d'aujourd'hui. Celles-ci privilégieraient désormais la différenciation, la féminité n'étant plus synonyme de capitulation face au machisme.

À CONTRE-COURANT

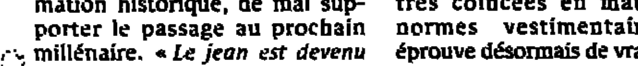
Avec sa réputation implicite d'uniforme des années 70, le jean est rejeté ou – au mieux – détourné par les plus jeunes. Il s'inscrit en effet à contre-courant de la sensibilité dominante dans le monde de la mode. *« L'uniformité a fait son temps*, estime Didier Seynave, directeur du marketing de la SAIC, une société mulhousienne spécialisée dans la distribution de tissus pour l'industrie de l'habillement. *Les gens demandent désormais des habits pour eux-mêmes, pas pour sceller une appartenance à un vaste groupe, mais pour bricoler leur propre panoplie, en petits groupes. »* Conséquence : la demande est de plus en plus fragmentée, éclatée. *« Le jean est parvenu à saturation et son déclin est un phénomène notoire*, poursuit-il. *Mais, dans ce métier, où l'on a vite fait de brûler ce que l'on a adoré, il faut rester prudent. Rien ne dit que, demain, il ne reviendra pas en grâce. »*

Jean-Michel Normand



STEELE PERKINS

STEELE PERKINS



Une histoire plus que centenaire

Le blue-jean est né à la fin du XIXe siècle aux Etats-Unis, sous l'impulsion de Levi Strauss, immigré d'Allemagne installé à New York puis à San Francisco, où il vend des toiles de bâche en toile de Nîmes, notamment utilisées par les chercheurs d'or. Le brevet du jean est déposé en 1873. La particularité de ce pantalon, ce sont ses poches rivetées, qui le rendent particulièrement solide. Le fameux jean 501 apparaît en 1890. *« Après les cow-boys, le pantalon de la firme californienne est adopté par les ouvriers dans les années 30 puis, après la guerre, par les citadins, les stars de Hollywood et du rock »*, rappelle une enquête très complète publiée dans le numéro de janvier 1999 du mensuel *Capital*.

Au milieu des années 80, un premier passage à vide fait chuter les ventes du numéro un mondial, mais celles-ci repartent à la hausse un peu plus tard. La crise perceptible depuis 1997 semble plus profonde. La firme, qui réalise un chiffre d'affaires annuel de plus de 40 milliards de francs (plus de 6 milliards d'euros), est contrôlée par la famille Haas, descendante de Levi Strauss.

Levi Strauss & Co face à la grande distribution européenne

LE NOUVEAU chiffre fétiche de Levi's n'est pas 501, mais 713. Plus précisément L. 713-4, l'article du code de la propriété intellectuelle sur lequel s'appuie le groupe américain pour traquer depuis quelques mois les importations parallèles de ses produits en Europe. Que dit cet article ? *« Le droit conféré par la marque ne permet pas à son titulaire d'interdire l'usage de celle-ci pour des produits qui ont été mis dans le commerce dans la Communauté économique européenne ou l'espace économique européen sous cette marque par le titulaire ou avec son consentement. »* Autrement dit, l'importation de produits mis dans le commerce en dehors de la Communauté ou de l'espace européens, même s'ils sont parfaitement authentiques, est purement et simplement assimilée à de la contrefaçon !

Armé de cette subtile interprétation du droit des marques – confirmée par la jurisprudence récente –, Levi Strauss & Co a entrepris un grand nettoyage du marché européen. Le cabinet d'avocats Gide, Loyrette, Nouel, chargé du dossier pour la France, a porté le fer à ce jour dans plus d'une centaine d'entreprises, importateurs, grossistes et détaillants.

Toutes les enseignes de grande distribution françaises ont été mises en demeure, fin 1998, de cesser, au plus tard le 31 janvier 1999, leur coupable commerce d'importation de jean's américains, qu'elles pratiquaient pourtant depuis des années au vu et au su de tous. La plupart ont obtempéré sans discuter, à l'instar de Carrefour, qui a organisé en janvier le déstockage de ses « 501 », bradés à moins de 200 francs... Seuls Casino et Auchan n'ont pas encore signé le protocole d'accord de règlement à l'amiable proposé par Levi Strauss. Selon des sources plus ou moins fiables, près de la moitié des 2 millions de jean's vendus sous la marque Levi's en France chaque année seraient issus de l'importation parallèle.

Des discussions seraient déjà engagées avec certaines enseignes

D'où le coup de sang du groupe américain, confronté à une baisse historique de ses ventes de jean's dans le monde qui l'a contraint à fermer onze usines sur trente-six aux Etats-Unis et quatre usines en Europe de l'Ouest, dont le site français de La Bassée, dans le Nord. Tant qu'à réduire ses volumes, Levi Strauss préfère le faire sur les produits où il dégage le moins de marge. Reste à savoir si le géant américain peut se permettre de faire l'impasse sur un canal de distribution aussi important que les hypermarchés. Des discussions seraient déjà engagées avec certaines enseignes pour leur permettre de vendre des Levi's « autorisés ». Quant aux importateurs parallèles, il ne leur reste qu'une issue pour poursuivre leur activité : Internet...

Pascal Galinier

Du « look cow-boy » au « look chantier »

« SI LE 501 est clairement devenu ringard, d'autres modèles se vendent fort bien. Le jean de charpentier ou de mineur, à découpe bien large et présenté comme tel, c'est-à-dire un vêtement à vocation professionnelle, connaît un réel succès », explique-t-on dans une boutique. Après le « look cow-boy », le blue jean se plie au « look chantier ». Pour le denim, cette toile (« de Nîmes ») résistante car adaptée aux travaux en tout genre, il s'agit d'un retour aux sources, mais ceux qui achètent ces pantalons s'en moquent allègrement. Ce qui leur plaît avant tout, c'est l'allure et la forme flottante du vêtement, son côté *« work wear »*, comme disent les initiés.

Partie intégrante de la mode de la rue et popularisé par la culture urbaine venue des Etats-Unis, le succès du vêtement professionnel change la donne pour une partie de l'industrie textile, qui doit s'adapter à la mode en proposant, par exemple, des pantalons-treillis ou des produits « bruts ».

L'influence du *« work wear »* est également très marquée sur le marché de la chaussure masculine, comme en témoigne le succès de la Doc Martens (à l'origine, soulier orthopédique pour travailleurs de force) et de la Caterpillar, grosse chaussure de chantier destinée à affronter le sable et la boue. *« Le « must » est d'aller en rave-party avec la combinaison à bande réfléchissante Night Safety »*, témoigne un connaisseur. A quand la mode du bleu de chauffe, de la veste de jardinier et de la blouse d'ouvrière ? *« En coupant le "cordon" vestimentaire avec leurs parents, les adolescents d'aujourd'hui font sécession : le retour aux sources leur permet de se différencier, de sortir de l'ombre »*, avance Julien Mercier, de l'agence Saatchi & Saatchi.

Pour les industriels, il ne suffit pas de ressortir la panoplie du travailleur de force, du pantalon de pompier américain à la chemise de bûcheron canadien. La grande nouveauté, c'est que les marques ne font plus vraiment la mode. Désormais, c'est la demande qui détermine l'offre. Ainsi, il y a quelques années, les « doudounes » signées Helly Hansen ont brusquement vu leurs ventes exploser. Les rappeurs américains avaient jeté leur dévolu sur ce tranquille fabricant de vêtements marins bien chauds, qui s'est brusquement retrouvé dévalisé. De la même manière, Doc Martens et Caterpillar n'ont pas vraiment planifié leur succès. Insaisissables et changeantes, les préférences vestimentaires des adolescents n'ont pas fini de donner la migraine aux services marketing.

J.-M. N.

Lente amélioration, toujours froid

VENDREDI, les hautes pressions *du proche Atlantique* vont peu à peu s'installer sur la France. La zone dépressionnaire persiste sur l'Italie, provoquant des vents forts en Méditerranée et de l'instabilité en Corse.

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie.– La matinée sera grise avec des brouillards givrants fréquents. Dans l'après-midi, quelques éclaircies perceront. Après des gelées matinales dans l'intérieur, le thermomètre montera jusqu'à 3 à 8 degrés.

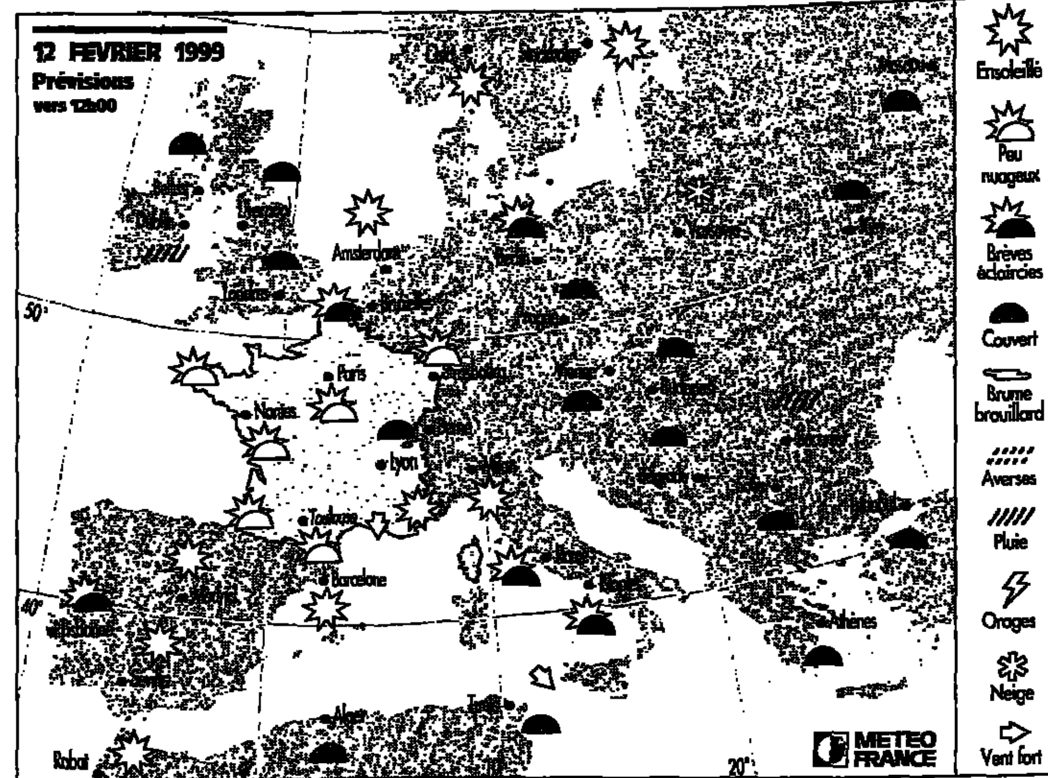
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.– *La grisaille sera présente* le matin avec des nuages bas ou des brouillards givrants. Quelques éclaircies perceront ensuite. Le thermomètre descendra jusqu'à – 4 le matin et et atteindra 2 à 4 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.– Sur l'Alsace et la Franche-Comté, quelques averses de neige seront possibles en début de matinée. Ailleurs, grisaille ou brouillards givrants *mais dans l'après-midi*, quelques éclaircies perceront.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.– Des brouillards givrants débuteront la journée, puis les nuages seront présents mais entrecoupés de quelques éclaircies. Il fera froid le matin, jusqu'à – 5, puis l'après-midi, le thermomètre montera jusqu'à 2 à 7 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.– Brouillards givrants dans les vallées puis lente amélioration et soleil par moments. Le risque d'avalanche demeure toujours *fort. Les températures pourront* descendre jusqu'à – 10 le matin puis monteront généralement entre 1 et 4 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – En Corse, temps très instable avec averses, parfois de neige jusqu'à très basse altitude, voire en plaine. Le vent de nord-ouest et ouest sera toujours très fort, aux environs de 100 km/h.



Ensoleillé – Peu nuageux – Brèves éclaircies – Couvert – Brume brouillard – Averses – Pluie – Orages – Neige – Vent fort

PRÉVISIONS POUR LE 12 FEVRIER 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

						PAPEETE	25/30	N	KIEV	-3/3	C	VENISE	-6/2	C	LE CAIRE	14/22	S
						POINTE-A-PIT.	20/28	S	LISBONNE	7/14	N	VIENNE	-6/-5	C	MARRAKECH	4/18	S
						ST-DENIS-RÉ.	24/29	S	LIVERPOOL	5/7	C	**AMÉRIQUES**			NAIROBI	19/28	S
						EUROPE			LONDRES	3/7	C	BRASILIA	20/28	N	PRETORIA	18/27	P
						AMSTERDAM	-4/1	S	LUXEMBOURG	-6/-3	N	BUENOS AIR.	15/26	N	RABAT	5/16	S
FRANCE métropole			NANCY	-4/0	S	ATHENES	7/11	C	MADRID	0/11	S	CARACAS	22/27	N	TUNIS	2/9	C
AJACCIO	1/7	N	NANTES	-2/6	S	BARCELONE	2/9	S	MILAN	-5/5	S	CHICAGO	-6/3	N	**ASIE-OCÉANIE**		
BIARRITZ	1/6	N	NICE	2/10	S	BELFAST	4/8	C	MOSCOU	-11/-7	C	LIMA	22/26	C	BANGKOK	22/30	S
BORDEAUX	0/5	S	PARIS	-3/2	S	BELGRADE	-5/-2	C	MUNICH	-13/-7	C	LOS ANGELES	9/17	S	BOMBAY	20/30	S
BOURGES	-3/1	S	PAU	-3/2	N	BERLIN	-8/-2	N	NAPLES	2/7	N	MEXICO	4/16	N	DJAKARTA	25/28	C
BREST	3/7	S	PERPIGNAN	1/7	S	BERNE	-13/-7	C	OSLO	-13/-8	S	MONTREAL	-1/8	P	DUBAI	17/27	N
CAEN	1/4	N	RENNES	-2/6	S	BRUXELLES	-4/-2	N	PALMA DE M.	2/10	S	NEW YORK	6/13	C	HANOI	19/24	N
CHERBOURG	-1/5	N	ST-ETIENNE	-5/-1	S	BUCAREST	2/11	P	PRAGUE	-12/-6	C	SAN FRANCIS.	6/14	C	HONGKONG	14/20	S
CLERMONT-F.	-4/0	N	STRASBOURG	-5/0	S	BUDAPEST	-5/-2	C	ROME	-4/6	N	SANTIAGO/CHI	14/26	S	JERUSALEM	10/21	S
DIJON	-5/1	S	TOULOUSE	-2/4	S	COPENHAGUE	-5/0	S	SEVILLE	4/16	S	TORONTO	-3/7	P	NEW DEHLI	16/25	N
GRENOBLE	-4/2	S	TOURS	-2/2	S	DUBLIN	5/8	P	SOFIA	-3/3	C	WASHINGTON	6/21	P	PEKIN	-5/5	S
LILLE	-2/2	N	**FRANCE outre-mer**			FRANCFORT	-7/-3	N	ST-PETERSB.	-20/-14	S	**AFRIQUE**			SEOUL	-9/-4	
LIMOGES	-3/0	S	CAYENNE	24/30	N	GENEVE	-6/-3	S	STOCKHOLM	-12/-2	S	ALGER	4/12	C	SINGAPOUR	25/30	C
LYON	-3/0	S	FORT-DE-FR.	23/28	N	HELSINKI	-21/-8	S	TENERIFE	12/14	N	DAKAR	17/23	S	SYDNEY	20/25	N
MARSEILLE	-1/7	S	NOUMEA	23/28	C	ISTANBUL	6/14	C	VARSOVIE	-10/-3	*	KINSHASA	22/28	P	TOKYO	5/10	S

Situation le 11 février à 0 heure TU

Prévisions pour le 13 février à 0 heure TU

METEO FRANCE

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CANADA.** Entièrement privatisée et reliant quelque 640 destinations dans 110 pays, Air Canada a été désignée comme la meilleure compagnie aérienne du monde pour *ses services* aux passagers par le magazine *Air Transport World*, mensuel de l'industrie du transport aérien.

■ **HÔTELLERIE.** Le Holiday Inn Express Manchester-Salford Quays, 50e établissement européen de la chaîne Holiday Inn, vient d'ouvrir à Manchester, au Royaume-Uni.

■ **THAÏLANDE.** Les passagers en transit à l'aéroport de Bangkok pendant douze heures peuvent désormais faire une *excursion ou* des emplettes avant de reprendre leur vol pour leur destination finale sans payer la taxe d'aéroport de 500 bahts. Il doivent, pour cela, remplir une demande d'exemption de taxes avant de passer la douane pour quitter l'aéroport.

VENTES

Des émaux cloisonnés japonais à petits prix

À DROUOT, mercredi 17 février, une vente d'Extrême-Orient présente un ensemble d'émaux cloisonnés japonais, une technique adoptée à la fin du XIXe siècle et dont la production était surtout destinée à l'exportation vers l'Europe. *Les premiers émaux réalisés* en Europe selon la technique du cloisonné ont vu le jour à Limoges au XIIe siècle.

La technique consiste à souder sur un support métallique un réseau de fines cloisons de métal, dont les cavités reçoivent ensuite l'émail, une pâte vitreuse colorée par des pigments. Les Chinois adoptent l'émail cloisonné au début de l'époque Ming (XVe siècle). Au Japon, cet art prend une grande expansion à partir des années 1880. Selon leur habitude, les Japonais arrivent rapidement à une virtuosi*té extraordinaire. Certaines pièces* sont cuites jusqu'à sept ou huit fois, puis polies pendant plusieurs années, parfois quatre années de suite.

Les artisans réalisent alors des cloisonnés dit « miroirs », lustrés, brillants, profonds. Ils inventent plusieurs techniques, réussissent à supprimer les cloisons métalliques, fabriquent des émaux transparents sur feuille d'argent ou exécutent des émaux en relief. Certains supports sont en or ou en argent, on trouve aussi des pièces en « plique à jour », où on a retiré le moule métallique et qui laissent apparaître des parties ajourées. Enfin, certains *émaux sont opaques, d'autres* translucides. Très naturalistes, les décors s'épanouissent dans des fleurs, des oiseaux, des feuillages ou des poissons. Abondamment fabriqués, les cloisonnés japonais restent abordables, de moins de *1 000 à 5 600 francs* (de 152 à 853 euros) pour la majorité, quoique les œuvres de maîtres ré*putés puissent parfois atteindre des* prix très hauts (jusqu'à 500 000 francs, 76 225 euros). Dans la vente, un large choix est proposé entre 600 et 6 000 francs, de 91,46 à 914,69 euros. Leur valeur dépend de la beauté du décor et des qualités *techniques : les couleurs doivent* être nombreuses, vives, avec des nuances subtiles, la pâte brillante.

Les vases constituent les formes les plus courantes, viennent ensuite les coupes, les pots et les brûle-parfums, nettement moins nombreux. Les dimensions moyennes se situent autour de dix centimètres de haut, mais certaines pièces peuvent *atteindre plus de trente centi*mètres : une garniture composée d'un brûle-parfum et d'une paire de vases à décor de personnages mesurant 47 cm et 33 cm (de 2 000 à 3 000 francs, de 305 à 457,34 euros).

Parmi les plus beaux figurent un vase ovoïde en *shibuichi (alliage* d'argent) orné d'une feuille d'argent à décor d'aigrette en *émaux transparents* rose, blanc et brun (hauteur 12,5 cm, de 5 000 à 6 000 francs, de 762 à 914,69 euros), une paire de vases à fond vert pâle à décor polychrome de hérons sur des branches entourés de pivoines et de lotus, au décor complètement art nouveau. Après avoir influencé l'art nouveau par le biais du japonisme, les Japonais s'en inspirent à leur tour.

De nombreux modèles sont estimés de 1 000 à 1 500 francs, de 152 à *228,67* euros : vase balustre à fond bleu foncé à décor de chrysanthèmes polychromes (hauteur *15 cm), petit pot ovoïde et tripode à* décor de phoenix et de guirlandes, intérieur doublé en shibuichi (hau*teur 10,6 cm).*

Catherine Bedel

★ **Drouot-Richelieu, mercredi, 17 février. Exposition la veille de 11 à 18 heures, le matin de la vente de 11 à 12 heures. Etude Tajan, 37, rue des Mathurins, 75008 Paris, tél. : 01-53-30-30-30. Expert : Thierry Portier, tél. : 01-45-26-08-82.**

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTES

● **Paris**, Salon des antiquaires, quai Branly, espace Eiffel-Branly, jusqu'au lundi 15 février, de 11 à 20 heures, nocturne le jeudi 11 jusqu'à 22 heures, 80 exposants, entrée 45 francs, 6,85 euros.

● **Paris** antiquités-brocante, espace Champerret, du vendredi 12 *au dimanche 21 février*, de 11 à 19 heures, nocturne les vendredi 12 et jeudi 18 jusqu'à 22 heures, 200 exposants, entrée 35 francs, 5,3 euros.

● **Paris**, Foire à la brocante, boulevard Richard-Lenoir, du vendredi 12 au samedi 13 février, de 7 à 19 h 30, 180 exposants, entrée libre.

● **Avignon** (Vaucluse), Salon des antiquaires, parc expo Châteaublanc (aéroport), jusqu'au lundi 15 février, de 10 à 19 heures, 160 exposants, entrée 40 francs, 6,08 euros.

● **Hagueneau** (Bas-Rhin), Salon des antiquaires, salle du manège, du vendredi 12 au lundi 15 février, de 10 à 19 heures, 30 exposants, entrée 25 francs, 3,81 euros.

● **Vitré** (Ille-et-Vilaine), *antiquités-brocante, parc expo*, du samedi 13 au dimanche 14 février, de 10 à 19 heures, 40 exposants, entrée 20 francs, 3,04 euros.

● **Montereau-Fault** (Seine-et-Marne), antiquités-brocante, salle des fêtes, du samedi 13 au dimanche 14 février, de 10 à 19 heures, 30 exposants, entrée 15 francs, 2,28 euros.

● **Etrechy** (Essonne), antiquités-brocante, gymnase, du samedi 13 au dimanche 14 février, de 9 h 30 à 18 h 30, 30 exposants, entrée 20 francs, 3,04 euros.

● **Montreuil-sous-Bois** (Seine-Saint-Denis), brocante et collections, parc Montereau, du samedi 13 *au dimanche 14 février*, de 9 à 19 heures, 75 exposants, entrée 20 francs, 3,04 euros.

COLLECTIONS

● **Paris**, Rétromobile, parc expo porte de Versailles, du vendredi 12 au dimanche 21 février, de 11 à 19 heures du lundi au vendredi, de 10 à 19 heures les samedis et les dimanches, nocturne les mardi et vendredis jusqu'à 22 heures, 280 exposants, entrée 65 francs, 9,89 euros.

● **Paris**, vieux papiers et livres anciens, espace Champerret, du jeudi 11 au dimanche 21 février, de 11 à 19 heures, nocturne le vendredi 12 jusqu'à 22 heures, 200 exposants, entrée 40 francs, 6,08 euros.

● **Bouliac** (Gironde), livres, cartes postales et timbres, *salle des fêtes*, du samedi 13 au dimanche 14 février, de 10 à 18 heures, *18 exposants.*

● **Wasquehal** (Nord), Salon des armes anciennes, salle P. Herman, rue Victor-Hugo, du samedi 13 au dimanche 14 février, 20 exposants, entrée 20 francs, 3,04 euros.

● **Lys-lez-Lannoy** (Nord), Rencontre multicollection, salle A. Desmullier, du samedi 13 au dimanche 14 février, de 9 à 19 heures, 80 exposants.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99037

▸ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II							■					
III								■				
IV					■							
V			■			■						
VI						■						
VII					■						■	
VIII			■						■			
IX				■			■			■		
X		■										

HORIZONTALEMENT

I. Poussée pour être relancée. – II. Procure du travail à qui veut chaumer. Boucle en l'air. – III. Position par rapport au centre. Renversé, il devient inutile. – IV. Fit une sélection. Prendra place dans un fauteuil. – V. Fin de verbe. Personnel. Poli pour être mis à table. – VI. Tyran de Sparte. Essayer de faire de petites économies. – VII. Frais d'opérations. Mise en place. – *VIII. Deux à Rome. Refus* d'hier. Vaut dix francs, mais combien en euros ? – IX. Crie en forêt. Points sur la carte. Accord chez Bill. Article. – X. Réjouissances où maîtres et esclaves se retrouvaient.

VERTICALEMENT

1. Les chances d'y arriver sont de plus en plus nombreuses. – 2. Fuite sérieuse dans le pavillon. – 3. Un grand Philippe. Fait redoubler. D'un auxiliaire. – 4. Les grandes eaux. – 5. Encouragement espagnol. Inclus à la fin. Point de départ quotidien. – 6. Boîte de sardines. Garde la chambre. – 7. Papa lion, maman rayée. – 8. Quatre sur trente-deux. *Attaque difficile à repousser.* – 9. Mouvement dans le bâtiment. Mettait les Egyptiens en mouvement. – 10. Bretonnes en mer. – 11. Se déplace plus facilement que le phoque. Sous pression dans les pubs. – 12. Pleines d'idées.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99036

HORIZONTALEMENT

I. Scrabbleuses. – II. Hourra. Usure. – III. Ahaneras. Mon. – IV. Méditer. Sodé. – V. Précompte. Es. – VI. OE. Ane. Orsec. – VII. Onc. Mitose. – VIII. Item. Gésir. – IX. Décrue. Toc. – X. Guerre froide.

VERTICALEMENT

1. *Shampooing.* – 2. *Cohérent.* – 3. Ruade. Cède. – 4. Amica. Mer. – 5. Bretons. Cr. – 6. Barème. Gré. – 7. Arp. Meuf. – 8. Eus. Toiser. – 9. US. Serti. – 10. Sumo. Sorti. – 11. Erodées. Od. – 12. Sénescence.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26
PRINTED IN FRANCE

L'ART EN QUESTION N° 104

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Cerner « l'expression profonde »

MOINS CÉLÈBRE que *La Chambre à Arles* ou *L'Eglise d'Auvers-sur-Oise*, ce portrait est réalisé par Van Gogh lors de son séjour à Auvers, quelques semaines avant sa mort. Malgré sa difficulté à trouver des modèles, le peintre veut faire *« de la figure et encore de la figure »*, car dit-il, *« c'est l'étude de la figure qui fortifie le plus »*.

Dans ses portraits, il ne cherche pas à saisir *« une tête mathématiquement exacte »* mais *« l'expression profonde »*. Ni grâce ni douceur enfantine n'émanent de ces *Deux fillettes* dont le peintre, comme à son habitude, réalise une deuxième version dans laquelle il tente de les rendre plus avenantes, une esquisse de sourire s'ébauchant sur leurs lèvres.

Ce tableau faisait partie de la collection du docteur Gachet, qui, lui-même, a pratiqué la peinture sous le pseudonyme de :

● Louis Van Ryssel ?
● Paul Van Ryssel ?
● Theo Van Rysselberghe

Réponse dans *Le Monde* du 19 février

PHOTO RMN/H. LEWANDOWSKI

Vincent Van Gogh (1853-1890) ; Deux Fillettes (juin 1890) 51,2 × 51 cm. Paris, Musée d'Orsay. Aux galeries nationales du Grand Palais, jusqu'au 26 avril, pour l'exposition « Les collections du docteur Gachet ».

Réponse du jeu n° 103 paru dans *Le Monde* du 5 février

Il y a trente variétés de fleurs dans le tableau de Jan Van Eyck, *La Vierge au chancelier Rolin*. Elles sont peintes avec une telle précision que l'on peut toutes les identifier.

MUSIQUES Du 12 au 28 février, un nouveau lieu parisien, le Batofar, consacre un festival à Berlin : artistes, clubs, galeries, labels... qui font palpiter une ville en perpétuelle reconstruction. ● APRÈS LA CHUTE du Mur, en 1989, les Berlinois de l'Ouest découvrirent à l'Est de nombreux locaux à loyers très modérés. Les représentants de la contre-culture ont rencontré les repaires traditionnels de la bohème est-allemande. Et les années 90 auront vu l'explosion des musiques électroniques. ● LA RAPPEUSE Aziza A, qui revendique sa double appartenance, turque et allemande, livrera son hip-hop oriental dans les soutes du *Batofar.* ● LE BATOFAR, amarré au pied de la Bibliothèque nationale de France, offre une grande salle, un espace boutiques et un kiosque. Après Berlin, il projette d'inviter Barcelone, puis, jusqu'à l'été 2000, Budapest, Lisbonne, Naples, Bristol.

Paris reçoit au Batofar la scène alternative berlinoise

Du 12 au 28 février, plusieurs dizaines d'artistes venus de la capitale allemande – musiciens, acteurs, plasticiens, performeurs... – ont rendez-vous avec le public français dans ce nouveau lieu associatif parisien ouvert au pied de la Bibliothèque François-Mitterrand

BERLIN
de notre envoyé spécial

Un soir d'été 1989, une Allemande – Nina Hagen – et quelques stars du rock occidental – David Bowie, Genesis, Eurythmics – participaient à un festival donné à Berlin-Ouest, à quelques pas du mur. Volontairement orientées vers l'Est, les enceintes du concert attirèrent tant de fans outre-mur qu'eurent lieu de violents affrontements. Cette étincelle, deux mois avant la chute du mur, annonçait d'immenses bouleversements. A Berlin, la musique aura rythmé la réunification et profité de l'effervescence réunificatrice pour prospérer en mille laboratoires.

Dix ans après, la spécificité berlinoise n'a rien perdu de sa vigueur. C'est ce que tentera de refléter, du 12 au 28 février, le festival organisé à Paris par un nouveau lieu alternatif, le Batofar. Le micro sera tendu à des artistes, des groupes ou des DJ, à des clubs, des galeries, des labels ou des institutions qui font palpiter le(s) cœur(s) d'une ville en perpétuelle reconstruction. Si, en 1989, l'Ouest offrait les choix infinis de son supermarché culturel, l'Est n'arrivait pas sans dot. A la disparition de la frontière, les artistes berlinois de RFA découvrirent, derrière le rideau de fer, une invraisemblable quantité de locaux, bureaux, entrepôts, immeubles désaffectés, à loyers très modérés. Ateliers, galeries, théâtres et représentants de la contre-culture quittaient Kreuzberg, embourgeoisé, pour les quartiers de Mitte ou Prenzlauer Berg, repaires traditionnels de la bohème est-allemande. Certains firent les choses en grand, investissant des bâtiments entiers, recréant les répliques des centres alternatifs des années 80. Dans Prenzlauer Berg, les ensembles du Pfefferberg et de la Kulturbrauerei affichent ainsi leurs idéaux multiculturels sur les milliers de mètres carrés de deux anciennes brasseries.

Ces nouveaux lieux ont parfaitement correspondu à la vélocité de la culture techno. Les années 90 auront été celles de l'explosion des musiques électroniques, bande-son logique de la nouvelle Berlin. *« Il nous fallait une musique pour coller à ces changements,* explique Carola Stoiber, une des responsables de Tresor, label pionnier et club mythique de la techno berlinoise. *Nous commencions à nous intéresser à cette musique avant 1989, mais la chute du mur a tout accéléré. Soudain, les DJ ont pu investir quantité de lieux improbables, faire des fêtes dans des usines, faire découvrir une musique et une ville. »*

> « Cette ville est sans doute le seul lieu d'Allemagne où un artiste peut vivre de ses expériences. Il n'est pas possible de définir le son de Berlin, car elle regorge de musiciens de tous les pays »

Symbole de cette culture de la fête underground, le Tresor est le seul des clubs pionniers du début des années 90 à avoir été épargné par les grands chantiers de la ville.

A quelques minutes de la Postdamerplatz, ce cube de vieilles briques accueille, aujourd'hui comme hier, les adeptes de la techno la plus sombre et minimale. On n'imagine pas décor plus adéquat. Sur les murs, les trous d'anciens coffres ; derrière des barreaux de fer, un DJ. On danse entre noir absolu et lumière aveuglante. Les disques du label du même nom dégagent souvent ce même sentiment d'oppression.

Le Tresor pourrait être l'antithèse de la Love Parade. Cette dernière, créée il y a dix ans par le légendaire Dr Motte – le DJ avait organisé une fête en plein air derrière un camion pour l'anniversaire de sa petite amie – a longtemps été le symbole de l'euphorie unificatrice, célébrée par la danse. Devenue un monstre touristique – et commercial – réunissant plus d'un million de participants, la Love Parade est aujourd'hui souvent dénigrée par les Berlinois, même si beaucoup de jeunes DJ reconnaissent leur dette envers cet événement orgiaque.


SABINE WENZEL/OSTKREUZ

La discothèque Tresor, Leipziger Strasse, club mythique de la techno berlinoise.

Invités par Tresor au festival du Batofar, les DJ du collectif Sender Berlin ont grandi en RDA. Ils se disent à la fois enfants du club mythique et de la Love Parade. *« Après 1989, nous avions un appétit de découvertes. Nous nous sommes jetés à fond dans la techno. La Love Parade était un formidable moyen d'initiation. Elle n'a plus cette fonction. Grâce à ses nuits du mercredi, "Headquarters", réservées aux nouveaux DJ, le Tresor nous a permis de nous lancer. »*

L'obsession n'est plus aujourd'hui à la danse. DJ et alchimistes électroniciens profitent de la multiplicité des laboratoires – on compterait entre deux cents et trois cents bars, clubs ou salles plus ou moins légales capables d'accueillir des concerts ou des performances – pour tenter d'autres expériences. Difficile de pointer un son, une scène devant autant de variété. De la même façon que la géographie de la ville est constituée de plusieurs centres ou villages, sa production musicale est dispersée en microcosmes. Robert Henke viendra à Paris présenter les paysages énigmatiques de Monolake, influencés par la musique concrète comme par le minimalisme hypnotique de figures berlinoises – comme Moritz Von Oswald et Mark Ernestus (plus connu sous le nom de Maurizio). Né à Munich, il a choisi, il y a dix ans, de s'installer à Berlin pour profiter d'une liberté incomparable.

« Cette ville, dit-il, *est sans doute le seul lieu d'Allemagne où un artiste peut vivre de ses expériences. La vie y est moins chère, les gens sont plus ouverts. Il n'est pas possible de définir le son de Berlin, car la ville regorge de musiciens venus de tous les pays. Les genres musicaux s'entrecroisent plus qu'ailleurs. »* Preuve de ce rayonnement cosmopolite, la qualité de maisons de disques berlinoises comme Chain Reaction, City Slang ou Kitty-Yo, qui entretiennent des relations étroites avec les scènes techno, trip-hop ou post-rock de Detroit, Londres ou Chicago, enrichissant d'autant les héritiers de Kraftwerk et du *krautrock.*

A Berlin, les bidouillages produits dans les *home-studios* pénètrent les strates les plus prestigieuses de la musique contemporaine. A l'époque du rideau de fer, le Podewill était une institution consacrée aux jeunes talents socialistes de la musique improvisée. A deux pas d'Alexanderplatz, le grand bâtiment a gardé ses formes rigoureuses. On y aide le théâtre, la danse, et surtout les artistes tentés par les rapprochements entre musique concrète et club music expérimental. *« Avec Vienne, Berlin est sans doute la ville où il se passe le plus de choses en ce domaine »,* estime Reinhold Friedle, responsable du secteur musical et conseiller en programmation du Batofar. Raison objective ? *« C'est peut-être dû, entre autres, à l'apport de la jeunesse est-berlinoise, avide de nouvelles technologies, mais possédant souvent une formation musicale et une culture free-jazz. »*

La disparition de leur pays n'a pas obligé les Allemands de l'Est à renoncer à leur spécificité. Sans parler d'« ost-algie » – la « nostalgie de l'Est » – comme certains groupes de rock, des musiciens assument leurs racines comme leur modernité. Ronald Lippock, coleader des fascinants Tarwater et To Rococo Rot, se souvient qu'*« à l'Est, nous travaillions dans le Prenzlauer Berg avec des poètes, des peintres, des acteurs. Ce milieu clandestin nous a permis de façonner notre univers. Aujourd'hui, nous avons à notre disposition des samplers, mais notre cohérence poétique est la même ».*

Rosenthalerstrasse fait partie de ces rues de Berlin-Est converties à l'effervescence branchée de la vie noctambule. Même si beaucoup d'artistes commencent à déménager dans les quartiers plus tranquilles de Friedrichsmain et Pankow, on y trouve encore des lieux aussi actifs et artisanaux que la galerie Berlin-Tokyo.

Ouverte en 1996 par une dizaine d'étudiants, tous venus d'autres villes d'Allemagne, elle accueille toutes les deux semaines une nouvelle exposition, toujours animée par des performances de DJ ou de groupes indéfinissables (dont plusieurs – Narcotics, Minitchev, Elektronauten... – seront au Batofar). Pour 5 marks (2,3 €), on passe de bons moments dans ce petit sous-sol pour hédonistes iconoclastes.

A vingt-quatre ans, Jakob Karsten est le porte-parole d'une association dont les préoccupations semblent à mille lieux de celles de la génération des squatts et de la culture alternative : *« Le mouvement alternatif avait plus à voir avec la théorie politique qu'avec l'art. Nous cherchons d'abord à nous amuser et à être fiers de ce que nous présentons. Ce désengagement politique, on le sent à Berlin comme dans toute l'Allemagne. J'ose à peine dire que je suis membre du parti social-démocrate. »* L'installation du gouvernement dans la nouvelle capitale cette année réveillera-t-elle ses vieux instincts anarchistes ?

Stéphane Davet

Aziza A, allemande, turque et rappeuse

Si Berlin regroupe la plus importante communauté turque d'Allemagne, rarissimes sont les ponts jetés entre elle et la bohème locale. Seul genre à avoir vraiment fait son trou auprès de la jeunesse turque, le hip-hop a enfanté des *breakdancers* renommés et quelques groupes percutants comme Islamic Force. Symbole de ce phénomène, une rappeuse turque allemande, Aziza A, livrera son hip-hop oriental dans les soutes du *Batofar.*

Sur un album proclamant *Es Ist Zeit !* – « Il est temps ! » –, cette Berlinoise de vingt-huit ans revendique sa double appartenance, évoque la difficulté d'être une femme, au sein de sa communauté comme de son pays, attaque le racisme insidieux – *« les skins sont moins dangereux que monsieur-tout-le-monde. Petite, je pleurais quand on me traitait de kebab ».* S'émerveillant du succès français du raï et du chanteur turc Tarkan, elle reconnaît que *« l'Allemagne n'est pas encore prête pour avoir son Khaled ».*

Le programme du festival

● **Sites.** Les concerts des 12, 13 et 14 février sont organisés à la *Guinguette pirate* ; le reste de la programmation du festival, jusqu'au 28 février, est prévu au *Batofar.* Accès aux deux bateaux amarrés quai François-Mauriac par les entrées face à la rue du Pont-de-Tolbiac ou à la rue Raymond-Aron.
Mº Bibliothèque-François-Mitterrand ou Quai-de-la-Gare. Tél. : 01-53-82-03-04. 30 F à 100 F (4,6 € à 15,2 €).

● **Musiques et performances.** Narcotic, Jeans Team et DJ Stinky, le 12 février ; Mina, Captain Space Sex, Contriva, DJ Ran, le 13 ; Fever, EC8TOR, Robotnics Crossing, soirée du label Digital Hardcore Fever, le 14 ; Neonangin, Minitchev, DJ Thomas Phalt, le 16 ; Rope, Rechenzentrum, soirée du Podewill, le 17 ; Paloma, Elektronauten, soirée du Podewill, le 18 ; Console, DJ Nomad, le 19 ; Flying Steps, Phader Headz, soirée du Podewill, le 20 ; To Rococo Rot, Schneider TM, soirée du label City Slang, le 21 ; Jan Driver, DJ Kom, DJ Dole, le 23 ; Monolake, Pole/Scion, Sasha Brauer, le 24 ; Aziza A, DJ Mitja, le 25 ; 17 Hippies présentent « Sexy Ambient H », le 26 ; Sender Berlin, DJ Luke, Hendrix, Eva Casal, soirée du club Le Trésor, le 27 ; Dead Chickens, DJ Exposito, le 28.

● **Promenades.** Erik Göngrich a imaginé un parcours du quartier (Sonacotra, rue Marcel-Duchamp, Les Olympiades, place Souham...) les 20, 21, 27 et 28 février et les 6 et 7 mars, à partir de 14 heures.

● **Expositions, projections et débats.** Avec Gilles Paté, Claire Karsenty, Tara Herbst, Judith Siegmund, Ulrich Gutmaier, Nicolai Franke, Ines Schaber..., les 27 et 28 février, à partir de 17 heures.

Un bateau-feu de 500 tonnes pour favoriser musiques et rencontres

POUR le louper, il faut le faire exprès. Amarré quai François-Mauriac, dans le 13e arrondissement parisien, au pied de la Bibliothèque nationale de France, Batofar vient d'être repeint d'un rouge lumineux de voiture de sapeur-pompier. Son phare, monté sur une tourelle, se voit de loin, au-dessus du niveau de la rue. Tout ce rouge sur les bords de Seine avait fait un peu tiquer les responsables du Port autonome de Paris, qui auraient préféré que ce bateau-feu d'acier soit paré de teintes plus discrètes.

Les responsables de ce nouveau lieu artistique ouvert à la musique, aux nouvelles technologies de l'image et du son et aux plasticiens, ont tenu bon sur la couleur. Comme ils ont tenu bon, depuis près de deux ans, pour mener à bien leur projet un peu fou, toujours en chantier à quelques jours de l'ouverture. Mis à la retraite en 1965 à New Ross, en Irlande, ce bateau-feu de 500 tonnes, d'une longueur de 45 mètres, guide des navires le long des côtes, a séduit les membres de l'association Signe et eau, déjà auteurs de la Guinguette Pirate, une jonque chinoise amarrée juste à côté, salle de concert flottante. Batofar a remonté les courants de la mer et du fleuve pour arriver à Conflans-Sainte-Honorine ; sa timonerie et son phare ont été sciés pour passer sous les ponts parisiens. Epuisé, rouillé, le navire a été rénové, inspecté et finalement autorisé à devenir une salle de concert et un lieu de rencontres avec bars et restaurant. Le projet Batofar a pris quelques semaines de retard. Une fois la partie restaurant terminée, 3 millions de francs (460 000 euros) auront été dépensés ; le bateau avait été racheté 250 000 francs (38 000 euros).

FRICHE URBAINE

De vieux câbles traînent, des fûts doivent être évacués, des éléments de sonorisation chargés. A l'intérieur, des éléments de machinerie sont visibles. La scène repose sur les anciennes cuves à combustibles, il y a des passages, on monte, on descend ; à la proue, on peut entendre le clapotis de l'eau. Les nouveaux propriétaires du navire ont laissé des éléments de la structure intérieure visible pour conserver un aspect de friche industrielle et une perspective urbaine en phase avec les musiques électroniques et expérimentales qui seront l'essentiel de la programmation. La grande salle a une capacité de deux cent cinquante à trois cents places. Le Batofar dispose encore d'un espace boutique et kiosque. Dans la timonerie, des ordinateurs dernier cri vont côtoyer la roue de pilotage. Toutes les parties du navire deviendront peu à peu accessibles, pour être utilisées par les artistes selon leurs besoins. La commission de sécurité doit faire une ultime visite.

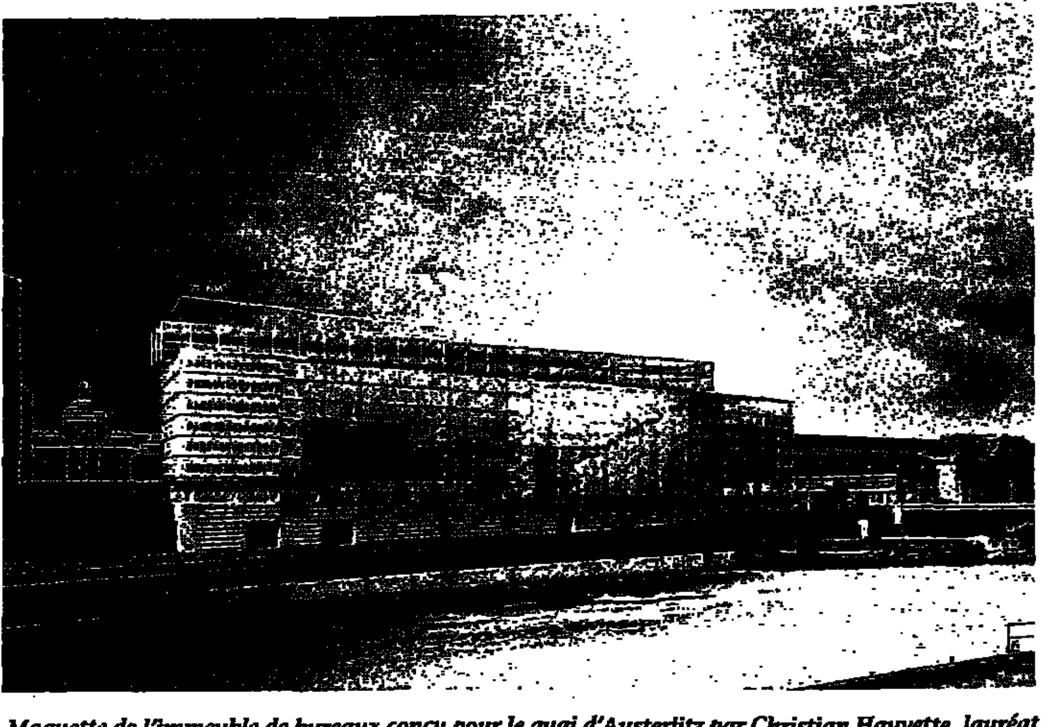
Berlin, puis Barcelone sont les premières villes européennes invitées au Batofar. Jusqu'à l'été 2000, doivent suivre Budapest, Lisbonne, Naples, Bristol : trois mois pour chacune, avec un temps fort de quinze jours. Certains artistes sont en résidence, comme le Berlinois Erik Göngrich qui interviendra dans le quartier et a noué des relations avec ses habitants. Alors que la scène expérimentale est très vivante aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne ou en Allemagne, elle reste timide en France. Batofar, après l'association Bürö, déjà active et volontaire, devrait permettre que les frontières européennes s'ouvrent un peu mieux.

Sylvain Siclier



Dans le quartier Austerlitz, un immeuble-tiroir pour la Caisse des dépôts

Un concours prestigieux sur un terrain miné



Maquette de l'immeuble de bureaux conçu pour le quai d'Austerlitz par Christian Hauvette, lauréat.

QU'EST-CE qu'un immeuble-tiroir ? Au sens propre, c'est un immeuble qui ressemble à un bureau *dans toutes les variantes possibles* de design. Il y en a déjà un à Paris, l'immeuble de France Télévision au bout du quai André-Citroën, avec sa façade trouée au milieu pour mettre les jambes, ses deux blocs latéraux pour classement vertical *et son plan de travail pour* les objets d'immédiate nécessité. Le meuble, signé par Jean-Paul Viguier, n'avait pas été très bien reçu au printemps de 1998. Ces utilisateurs avaient, il est vrai, un gros vague à l'âme (*Le Monde* du 9 juin 1998). Sur son terrain phoniquement impossible, ce bureau prend, en plan, une allure rigide de piano à queue. Moins rigoureuse avait été la maîtrise des prix.

Or voici qu'à l'autre bout de Paris, sur le quai d'Austerlitz, l'histoire s'apprête à bégayer, rééditant le même objet à quelques variantes près. Une exposition au Pavillon de l'Arsenal permet de se faire une idée de l'immeuble projeté après un concours de haut vol, remporté par Christian Hauvette. Mais laissons de côté un instant ce joyeux édifice pour l'édification duquel le groupe Caisse des dépôts et consignations (CDC) s'est porté volontaire. Voyons la chose dans son ensemble et admirons les prouesses orthopédiques *auxquelles aboutit* l'urbanisme de la Ville de Paris et de la Semapa, son bras armé pour le projet Seine Rive gauche.

D'abord, il y a la gare d'Austerlitz, une gare, promis, juré, craché, indispensable aux rêves d'avenir de la SNCF. Pour l'heure, elle se fait battre, question animation, par celle de Calvi à l'heure de la sieste. Mais demain, les ingénieurs sont formels, on y retrouvera des armadas de TGV. Qui pourrait contredire un ingénieur de la SNCF ? En conséquence, sur les dessins des concurrents pour le concours de la CDC, on voit des trains sagement rangés le long de quais mitoyens de l'immeuble. Ensuite, il y a le fameux pont Charles-de-Gaulle – pauvre homme dont le nom reste accolé à la frénésie des transports : aéroports, porte-avion ou place de l'Etoile. *Les urbanistes qui ont eu* l'idée de ce pont restent, eux, anonymes, au lieu de nous expliquer pourquoi ils pensaient faire sauter si aisément la verrière d'Austerlitz. Celle-ci est désormais protégée et le pont arrive sur le quai à la manière d'un phoque tentant, et ratant, un double saut périlleux. Pour rattraper l'affaire, le génie de l'urbanisme a décidé de passer en force en tentant un rigolo flip-flap : on rase l'édifice latéral de la gare, on terrasse un bon coup en tournant vers la gauche et l'on se retrouve comme si de rien n'était sur la (future) dalle qui doit servir de plancher à la (future) avenue de France.

LE GRATIN DU MÉTIER

Acrobatique mais pas bête, cette manière de faire oublier les erreurs de la veille ! Entre l'avenue de France et le quai, raccordé au pont avec la pittoresque aisance des *rues casse-cou de Montmartre*, se dessine un long triangle pointu. Un terrain formidablement placé à mi-chemin des ménageries du Jardin des plantes et du ministère des finances ; entre la gare de Lyon et celle d'Austerlitz, entre le trafic routier des quais, enfin, et celui de la SNCF, surmonté par celui de l'avenue à venir.

Plus le contexte est difficile, plus le travail est passionnant pour un architecte. Aussi la CDC n'a-t-elle eu aucune difficulté à faire concourir le gratin du métier, outre le lauréat Christian Hauvette : Patrick Berger, Brenac et Gonzales, Buffi, Dusapin et Leclerq, Massimiliano Fuksas et l'atelier Gaudin (représenté par Bruno), le meilleur de *toutes les tendances* pré ou post-cinquantenaires, aux lombaires encore solides.

Le jury était du même calibre, foncièrement honnête, avec cette particularité cependant qu'il ne *risquait pas de s'interroger sur l'em*prise foncière. Outre trois architectes supposés neutres (Bohigas, Chaix et Grether), il ne comportait que deux types de personnalités : celles, au nombre de trois, pour qui la poursuite de l'instable projet Seine Rive gauche est vitale (Semapa, APUR, SNCF), et auxquelles on associera le président de Meunier-Promotion ; et, au nombre de cinq, les représentants de la CDC, ravis de la bonne affaire qui, si l'on peut dire, se profile dans le coin. A moyen, à long, à très long terme ? La CDC, il est vrai, sait prendre son temps.

Elle est bonne fille quand il s'agit de donner un coup de pouce aux opérations d'urbanisme incertaines, et est d'ailleurs championne des sociétés d'économie mixte. Quai d'Austerlitz, c'est elle seule qui prend ses risques, censée entraîner dans son sillage les investisseurs sceptiques sur la validité de SeineRive gauche. C'est pourtant un projet largement en trompe-l'oeil. Comme l'est la représentation de la chapelle de la Salpêtrière sur les perspectives, fort cavalières avec la réalité de plusieurs des projets concurrents. Avec sa façade *joyeusement vitrée de 150* mètres de long (une demi-Bibliothèque nationale de France), le projet CDC fait d'ores et déjà entrer tout un quartier dans une réalité virtuelle, mais formellement calée. Tout un quartier sur les vertus et les fonctions duquel on continue pourtant de s'interroger.

Frédéric Edelmann

★ Concours pour un immeuble de bureaux Quai d'Austerlitz, Paris 13e. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland, Paris 4e. De mardi à samedi, de 10 h 30 à 18 h 30. Dimanche, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'à fin février. Entrée libre.

DÉPÊCHES

■ **THÉÂTRE : la Comédie-Française a décidé de retarder à l'au**tomne 1999 la création de *L'Ecole des femmes*, dans la mise en scène d'Éric Vigner, *« en raison d'indisponibilités de distribution »*. La pièce sera cependant montée afin d'être filmée en juin pour la Collection Molière. En conséquence, la reprise *des Fourberies de Scapin*, dans la mise en scène de Jean-Louis Benoit, a été avancée au 19 mars, et la seule nouvelle production de la Comédie-Française à Richelieu avant la fin de la saison sera le *Faust* de Goethe dans une mise en scène d'Alexander Lang (*à partir du* 24 avril).

■ **Le comédien américain Al Pacino** jouera *Hughie*, d'Eugène O'Neill, en juin, à Los Angeles. Il assurera la mise en scène de la pièce. De son côté, la comédienne Uma Thurman s'apprête à jouer dans *Le Misanthrope*, de Molière, à New York.

■ **Un programme italien consacré à la commedia dell'arte** sera présenté à Paris, au Théâtre du Rond-Point, du 2 au 26 juin. Proposé par la fondation Théâtre des Italiens, dirigée par le metteur en scène Maurizio Scaparro, ce programme comprendra entre autres une *Pulcinella* tirée d'un film inédit de Roberto Rossellini et mise en *scène par Maurizio Scaparro* sur de la musique napolitaine du XVIIIe siècle, *Una Adisperata Vitalita*, de Pasolini, jouée par Laura Betti, *Sicilitudine*, de Leonardo Sciascia, *Il Raconto dell' Incendio di Via Keplero*, de Gadda, et *Luparella*, d'Enzo Mocato.

■ **CINÉMA : le dessin animé *Mulan*, doublé en mandarin, sera distribué dans plusieurs villes chinoises** en février. Pourtant, en 1997, le gouvernement chinois avait interdit la diffusion des films « anti-chinois » de Disney, MGM et Sony – *Kundun*, de Martin Scorsese, *Red Corner*, avec Richard Gere, et *Sept ans au Tibet*, de Jean-Jacques Annaud.

Les cinéastes indépendants de tous les pays avaient rendez-vous au Festival de Rotterdam

En dix jours, 300 000 cinéphiles ont pu visionner quelque 500 longs et courts métrages

ROTTERDAM
de notre envoyé spécial

Un festival de cinéma qui aurait *pour vocation de* rayer Hollywood de ses carnets, de snober les stars, d'ignorer la course aux grands auteurs et de promouvoir la création indépendante sous toutes ses formes, peut-il décemment passer pour un « grand » festival ? La réponse est oui, et on peut même localiser le phénomène : cela se passe à Rotterdam, où a eu lieu du 27 janvier au 7 février la vingt-huitième édition du Festival du film international. Il y a plusieurs raisons à cela. La *première est quantitative* : quelque cinq cents longs et courts métrages ont fait cette année l'objet d'environ mille projections, fréquentées par quelque 300 000 spectateurs, dans leur grande majorité jeunes et curieux de tout.

La deuxième raison est politique, dans la mesure où l'incontestable originalité du festival – qui ne peut ni ne veut concurrencer Cannes, Berlin ou Venise sur le plan du prestige – consiste à défricher et à promouvoir résolument les marges du cinéma, dans un grand écart qui fait se rejoindre la résistance apparemment anachronique des cinémas du tiers-monde et le bouillonnement futuriste des nouvelles technologies (de la vidéo à Internet).

PANORAMA PLÉTHORIQUE

La compétition (treize premiers ou seconds films dont les trois lauréats sont dotés d'un prix de 10 000 dollars chacun, soit 8 852,3 €), le Fonds Hubert Bals (seize films dont la production a été soutenue par le festival), ainsi que la tenue du « Cinémart » (marché qui permet aux producteurs de trouver des partenaires pour bou*cler le budget d'un film à l'état de* projet) font la part belle au premier de ces pôles, témoignant de l'engagement de Rotterdam non seulement sur le plan artistique mais aussi industriel. La section consacrée aux nouvelles technologies et au multimédia est quant à elle l'objet d'une programmation riche et d'un chantier de réflexion à sa mesure.

Ajoutons un panorama pléthorique de la production indépendante, quelques rétrospectives très opportunes – dont celle consacrée cette année au cinéaste iranien Abolfazl Jalili et à Catherine Breillat, qui présentait en première *mondiale son nouveau film*, *Romance* – et l'on n'aura encore qu'une vague idée de la diversité de ce festival pas comme les autres, amical et généreux, gourmand et désordonné. Ainsi de cette autre particularité, qui consiste à bouleverser la hiérarchie traditionnelle des diverses sections en alimentant indifféremment chacune d'entre elles (y compris la compétition) par des premières mondiales et des œuvres déjà connues. Méthode dé*concertante qui prête le flanc*, par la nécessaire disparité d'un si grand nombre de films, au grief de fourre-tout esthétique. Méthode non moins intéressante parce que, en refusant d'homogénéiser les sections, elle refuse de prendre le festivalier par la main, par le goût, et l'incite au plus aventureux des vagabondages.

Il est donc imaginable, faute d'avoir fait la bonne pioche ou d'avoir eu le nez creux, de s'en retourner les mains vides et le coeur contrit de Rotterdam, après avoir suivi par exemple la rétrospective consacrée au polar thaïlandais – navets prépubères victimes de la vogue asiatique – ou regardé le soi-disant « événement » de la *« nouvelle vague digitale »*, *The Last Broadcast*, de Stefan Avalos et Lance Weiler –, pastiche de documentaire lancé à grand renfort d'arguments néo-technologiques, sans arriver à la cheville de ceux réalisés par Peter Greenaway voici trente ans. Imaginable, mais quand même difficile, puisque les seules premières mondiales offraient quelques-uns de ces éblouissements esthétiques qui suffisent à illuminer un festival digne de ce nom, en donnant à Simon Field, *son directeur depuis trois ans*, toutes les raisons de persévérer dans sa stratégie de recherche et de découverte tous azimuts.

Autant, sinon davantage que les récipiendaires des « tigres » décernés par le jury de la compétition (*The Iron Heel of Oligarchy*, du Russe Alexander Bashirov, *Plus qu'hier moins que demain*, du Français Laurent Achard, *Following*, de l'Anglais Christopher Nolan), il s'agit de ces trois films du Fonds Hubert Bals : *La Petite Vendeuse du Soleil*, du Sénégalais Djibril Diop Mambiety, *The Servant's Shirt*, de l'Indien Mani Kaul, *Scenery*, du Chinois Zhao Jisong.

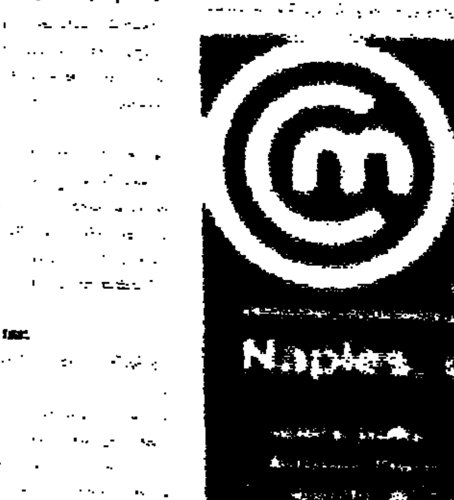
UN CONTE ET DEUX ÉNIGMES

Soit un conte et deux énigmes. Le premier, échappant par la justesse et la finesse du regard à tous les écueils du genre, met en scène une fillette handicapée qui vend dans les rues de Dakar *Le Soleil*, principal journal local. La vaillance et la beauté de cette petite fille en proie aux attaques de ses frères en misère, c'est un peu l'histoire d'une Afrique qui boite en voulant se faire une place au soleil. Mais c'est surtout un film d'une singulière beauté, où la pulsation des motifs et des couleurs sublime le minimalisme de l'intrigue, bouleversant cadeau d'adieu d'un grand cinéaste, disparu alors qu'il réalisait ce deuxième volet (après *Le Franc*, en 1994) d'une trilogie baptisée *Histoire de petites gens*, qui ne verra, hélas ! jamais le soleil.

Mani Kaul et Zhao Jisong parlent quant à eux d'amour, dans une perspective très originale. Le premier, en superposant la relation d'un jeune couple à la situation des rapports de classes dans l'Inde des années 60, signe une œuvre aussi mystérieuse et lapidaire qu'un haïku. Le second feint de nous entraîner dans une enquête policière à trois personnages (un avocat neurasthénique, une femme chauffeur de taxi victime d'un viol, une coiffeuse qui vend son corps) pour mieux graver dans les arabesques de ses plans-séquences la lente et parfois surréaliste pétrification de ces corps qui se cherchent dans la nuit. Sur le même thème (l'amour, *toujours l'amour !*), il faut encore mentionner quelques films aussi remarquables que le chahinien *Sueur des palmiers*, de l'Egyptien Rawdan El Kashef (l'histoire d'un village soudain transformé en gynécée), le déjeté *Tsuru-Henry*, du vidéaste japonais Go Takamine (une chanteuse populaire d'Okinawa découvre dans un arbre le scénario d'un film intitulé *Love's Love*), sans oublier la *Romance* de Catherine Breillat, clinique tragicomique *de la relation amoureuse* qui attend les voyeurs au coin de la pornographie comme le loup au coin d'un bois.

On ne saurait mieux conclure que par le documentaire de la Japonaise Sento Naomi, auteur du très remarquable *Suzaku* (1996), découvert en France l'an dernier. Il s'agit ici d'un dispositif qui consiste à confier à un photographe le soin de réaliser des séances de photos avec deux jeunes actrices débutantes, tandis que la cinéaste enregistre de son côté l'évolution de la situation, en intervenant à intervalles réguliers. Par-delà les aléas liés à cette situation triangulaire, le seul objet du film se résume à cette épure : que se passe-t-il entre un *acteur et un metteur en scène en* situation de tournage ? Comment, de part et d'autre d'un objectif mécanique, dans une situation passablement artificielle, parvenir à susciter la vérité d'une émotion ? La réponse est au bout du film, dans la pure et magnifique vacuité des larmes d'une jeune fille qu'une contre-plongée interroge, bras déployés et cheveux aux vents, dans l'immensité sans réponse d'un ciel blanc. Un sublime moment de cinéma et un bras d'honneur sidéral de Sento Naomi à tous les orthopédistes du septième art.

Jacques Mandelbaum



Jean-Marie Villégier a cousu pour Les Arts florissants de magiques « Métamorphoses de Psyché »

William Christie perpétue l'esprit de laboratoire pour jeunes voix de son ensemble baroque

Pour *Les Métamorphoses de Psyché*, Jean-Marie Villégier a opéré une « couture » d'extraits d'une tragédie-ballet de Molière et Pierre Corneille et d'une tragédie lyrique de Lully, Quinault et Thomas Corneille (1678). Jouée à l'Opéra-Comique par l'ensemble Les Arts florissants, cette pièce unit avec un naturel parfait scènes jouées et moments chantés, l'axe unificateur étant Psyché, magnifiquement interprétée par Stéphanie d'Oustrac.

LES MÉTAMORPHOSES DE PSYCHÉ. *Musique de Jean-Baptiste Lully, textes de Molière, Pierre Corneille, Thomas Corneille, Philippe Quinault.* Les Arts florissants, William Christie (direction), Jean-Marie Villégier (dramaturgie et mise en scène). Paris, Opéra-Comique, le 9 février.

Les Arts florissants à l'Opéra-Comique (après *Cherbourg, Bordeaux, Caen et Lyon*), pour leurs vingt ans, cela semble aller de soi. Mais douze ans après le mythique et rutilant *Atys*, monté en compagnie de Jean-Marie Villégier dans les mêmes lieux, les retrouver en une si importante occasion dans une simple « mise en espace » est symptomatique d'une période où la musique ancienne, qui a gagné le cœur de nombreux mélomanes, semble être délaissée par les instances publiques (*Le Monde* du 10 février).

L'Opéra-Comique, qui devrait être le lieu de la tragédie lyrique baroque, des ouvrages légers français (opérette, opéra-comique), des comédies-ballets (la voix parlée y « passe magnifiquement »), bref, de tous ces genres où l'intelligence circule entre texte et musique, semblait, ce 9 février, n'être qu'une salle d'accueil, un écrin luxueux pour un cadeau d'anniversaire virtuel et légèrement dépitant.

Dépit très relatif, d'ailleurs. Une fois passée la surprise de voir des gestes stylisés et d'entendre une diction métrée incarnés en smokings, robes de soirée et nœuds papillons, le théâtre se fait magie, illusion. Jean-Marie Villégier, impayable et bonhomme Monsieur Loyal, annonce imperturbablement les bancs-titres, précédés d'un *« Le théâtre change »*. Rien ne change, bien entendu. Et la salle, ravie, se gondole et n'y voit que du feu. Les musiciens sont sur scène, entourant William Christie à son clavecin. Tout juste esquissent-ils quelques gestes, se frottant l'oreille lorsqu'un trio d'adeptes de Bacchus chatouillent un peu le diapason ou se masquent d'une tête de mort pour l'inévitable scène infernale.

Deux ou trois accessoires, un drap blanc en guise de rideau emportant comme un charme les personnages (Psyché, Vénus, Amour), quelques gestes, le bon ton, la présence, la précision musicale, et le tour est joué. Le professionnalisme des interprètes réunis est formidable. Mais il ne faudrait pas prendre cette solution « light » et avantageuse financièrement pour un idéal. La tragédie dite ou chantée est un *ensemble, une mécanique aux rouages complexes*. Villégier, avec son intelligence, son ouverture d'esprit, s'en est tiré, cette fois encore. Mais aurait-il dit non à davantage de moyens ? Christie aurait-il dit non à un ensemble instrumental plus étoffé ?

L'AMOUR EXCITÉ

Le metteur en scène a opéré une « couture » d'extraits de la tragédie-ballet *Psyché* (1671, Molière et Pierre Corneille) et de la tragédie lyrique *Psyché* (1678, Lully, Quinault et Thomas Corneille). On passe avec un naturel parfait de scènes jouées à d'autres moments chantés ou joués, l'axe unificateur étant incarné par Psyché, chantée et magnifiquement jouée et dite par Stéphanie d'Oustrac, belle jeune femme d'une présence dramatique assez étonnante. Elle donne la réplique à l'extraordinaire Vénus d'Anne Claire et à l'Amour, passablement excité, de Frédéric Laurent. La dispute de Vénus et l'Amour est orchestrée par un Jupiter conciliateur joué par Villégier lui-même.

Après les relatives puretés stylistiques d'*Atys* et *Médée*, Villégier semble s'offrir le luxe d'une dramaturgie où divers degrés de jeu (du sophistiqué au trivial) se superposent, offrant une lecture véritablement polyphonique de ce vocabulaire et de cette stylistique. Ainsi, les apparentes disparités de jeux se renforcent mutuellement. On regrette simplement que, après la conclusion dramatique de *Psyché*, version tragédie-ballet, soit donné un assez long divertissement musical, agréable mais comme mal taillé, ou du moins semblant reporter trop longuement le point final à ce frais et réjouissant spectacle.

Les jeunes voix réunies n'étaient pas toutes exceptionnelles. Qu'importe ! William Christie, vingt ans après la création des Arts florissants, continue de donner leur chance aux jeunes chanteurs quand il pourrait inviter des stars. En ce sens, les « Arts flo » perpétuent l'esprit de laboratoire libertaire de leurs premières années.

Renaud Machart

Sanjay Subrahmanyan, la jeunesse du chant de l'Inde du Sud

SANJAY SUBRAHMANYAN. *Théâtre de la Ville, le 6 février. Au Théâtre de Caen, le 13 février, à 17 heures, entrée libre. Tél. : 02-31-30-76-20.*

En présentant des maîtres, mais aussi des jeunes espoirs, du chant indien, tant hindoustani (du Nord) que carnatique (du Sud), le Théâtre de la Ville montre au public français la vitalité d'un art millénaire, qui a subi de plein fouet les transformations sociales et économiques et n'en est pourtant pas mort.

Ainsi, le très long apprentissage de cet art auprès d'un gourou a-t-il été bousculé dans les dernières décennies, ne serait-ce que par l'urbanisation, l'étroitesse de l'habitat ne permettant souvent plus l'installation à domicile d'élèves de chant et de religion. Dans le Nord, où de nombreux musiciens et chanteurs sont musulmans, dans le Sud, profondément hindouiste, la relève est pourtant assurée. Sanjay Subrahmanyan est brahmane. Né en 1968 à Madras, il est initié au violon par Lakshminaraya, père du plus célèbre des violonistes indiens, L. Subrahmanyan. Sanjay passe au chant et va se perfectionner à Calcutta auprès de Sri K. S. Krishnamurti, un gourou collecteur, qui a cherché à retrouver les compositions (*kriti-s*) les plus anciennes, les plus conformes à l'essence de la musique carnatique.

LE SENTIMENT DU DIVIN

Contrairement aux musiques classiques du Nord, celle du Sud délaisse les lentes expositions des ragas, la montée en puissance du sentiment et de la couleur vocale, pour privilégier la descente immédiate dans les arcanes de la joie religieuse. C'est avec une folle envie de volupté que Sanjay Subrahmanyan plonge dans ces *kriti-s* chantés en telugu, sanskrit ou tamil, où les sensations sont démultipliées par l'élasticité de la voix, les jeux de micro-tons (*shruti-s*).

Pour dialoguer avec le dieu Rama, mais aussi avec le violon (l'exceptionnel R. K. Shiram Kumar) et les percussions (K. Arunprakash au tambour *mridamgam*), ce jeune homme de trente et un ans tient les notes au-delà du souffle possible. Les pièces qu'il interprète sont mélodiques, majoritairement courtes, et rentrent très vite dans le vif du sujet – le sentiment du divin. Sanjay Subrahmanyan tape le rythme sur la cuisse, se divertit, fait passer le souffle intérieur dans le monde sensible, traitant la musique et la voix comme une pâte à brasser avec joie, suivant revirements et audaces du violon.

Le chanteur laisse éclore son enthousiasme avec la verdeur de la jeunesse, parfois trop extériorisée. Il joue la comédie humaine à la façon du théâtre traditionnel, les yeux mobiles, les mains graciles, la voix charmeuse. Sanjay Subrahmanyan danse sa musique par le visage. Il est de la génération cinéma, et il a intégré les jeux de miroirs multiples, l'art en empilements infinis qui marquent le style de ses origines et les temples du Tamil Nadu, l'Etat dont Madras est la capitale. Il en a aussi retrouvé les rivages d'océan, les vagues, les enfants sauvages.

Véronique Mortaigne

Un plateau nu pour l'impressionnante « Electre » de Hofmannsthal

ÉLECTRE, de Hugo von Hofmannsthal. Traduction : Eléonora Rossi. Mise en scène : Anita Picchiarini. Musique : Joëlle Léandre. Avec Damien Dodane, Christine Joly, Anne Rotger, Martine Thinières, Joëlle Léandre.
***THÉÂTRE GÉRARD-PHILIPE*, 59, bd Jules-Guesde, 93, Saint-Denis. M° : Saint-Denis-Basilique. Tél. : 01-48-13-70-00. Jeudi 11, à 20 h 30. 50 F. Tournée : Blois, 25 et 26 février ; Niort, 2 mars ; Bar-le-Duc, 9 mars ; Rungis, 12 ; Albi, 18 ; Cavaillon, 25 et 26 ; Tremblay-en-France, 1er et 2 avril.**

Elle est fille de roi et mange avec les chiens. Elle est belle, mais son corps est vrillé par la haine. Elle a un regard imbibé de sang, et des paroles insoutenables. Elle dit vouloir danser au-dessus de cadavres, et pour elle ce n'est pas image : Electre veut que soient tués ceux qui ont tué son père – sa mère, Clytemnestre, l'amant de celle-ci, Egisthe, et leurs complices. Mais Electre exige vengeance avec une telle violence qu'elle atteint le point sans retour où la mort des assassins ne peut qu'entraîner la sienne. Parce qu'elle est seule comme il n'est permis de l'être. A faire fuir quiconque, à devenir effrayante. Une femme répudiée par la vie. C'est le suicide qu'elle appelle.

Cela n'est pas nouveau sous le soleil de la tragédie. Sophocle l'a écrit. Mais ce qui advient aujourd'hui tient du prodige : une nouvelle version d'*Electre* change la donne. A la lettre. Grâce ou à cause de Hugo von Hofmannsthal, Electre demande qu'on pose sur elle un regard nouveau ; qu'on l'écoute autrement, surtout. Pas seulement comme une immortelle ancienne. C'est par Vienne qu'elle transite. La Vienne de la fin du siècle dernier, avec son odeur de mort intempestive, son goût annoncé pour l'introspection, ses cortèges de suicides trempés dans la haine-passion des amours incestueuses. Il n'y a pas de chœur dans l'*Electre* de Hofmannsthal. Mais une sœur qui parle à sa sœur, une fille qui hurle contre sa mère, une sœur qui pleure devant son frère. Trois fois deux protagonistes qui font un. Une solitude à se rompre les os du corps. A danser avec la mort.

Existe-t-il un texte dont l'écriture soit à ce point chorégraphiée ? Hofmannsthal eut-il conscience qu'écrivant il donnait des lettres au saut de l'ange dont Nijinski livrerait l'image plus terrible en sa beauté ?

VERTIGE DE LA HAINE

Aussi extraordinaire ou extravagant que cela paraisse, c'est ce double langage qui structure la pièce, et l'irradie. Une charge nucléaire, une lame-laser dans le répertoire dramatique. Electre à Clytemnestre, sa mère : *« Tu ressembles / à un monstre aux mains d'acier / dont je ne me suis jamais libérée. / Tu me tiens en laisse. / Tu me plies à toutes tes volontés.* (...) *Comme la mer, tu as englouti ma vie, / celle d'un père, d'un frère, de sœurs. /Je suis liée à toi jusqu'à la mort, /le jour de ta mort sera le mien. »*

Voilà ce qu'on entend dans *Electre*, qu'Anita Picchiarini met en scène sur un plateau nu comme une feuille de papier posée sur un sol de lave (décor Steen Halbro). Noire, la robe d'Electre, noire, sa bouche. La voix de la comédienne qui l'interprète, Anne Rotger, est secouée de spasmes ; son corps, privé de centre de gravité. Dansant au bord du vide. Absent à ceux qui lui font face, dignement, douloureusement : Martine Thinières, Chrysothémis, réclamant à sa sœur de la compassion ; Christine Joly, Clytemnestre prise de vertige devant la haine de sa fille (*« Soudain, / je ne sais plus qui je suis, c'est horrible »*) ; Damien Dodane, Oreste à qui Electre dit : *« Je ne suis plus que le spectre de ta sœur. »* Pendant ce temps, seule sur le noir de la lave, une femme fait corps avec une contrebasse : Joëlle Léandre. Hors jeu, en apparence seulement. Elle accompagne les mots d'une musique ponctuée d'éclats de voix. C'est le double de cette *Electre* impressionnante.

Brigitte Salino

SORTIR

PARIS

Thierry Robin
Vagabonde, chaleureuse, d'une sensualité épanouie, la musique de l'Angevin Thierry Robin suggère des liens de connivence entre l'Andalousie, l'Afrique et l'Orient. Dépaysante, elle donne un sens à l'idée belle et généreuse d'un univers décloisonné.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. M° Château-d'Eau. Le 11, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Téofilo Chantre, Bau, Fantcha
La musique cap-verdienne possède une force émotive qui transforme la joie en vague à l'âme et la tristesse en motifs à danser. Bau, qui accompagne la chanteuse, est un multi-instrumentiste de charme. Fantcha est la jeune protégée de Cesaria Evora, et Teofilo Chantre l'un de ses compositeurs. Une famille de pensée musicale.
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. M° Place-de-Clichy. Les 11, 12 et 13, 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 120 F.

Ooleya Mint Amartichitt
La chanteuse mauritanienne Ooleya Mint Amartichitt, encore peu connue en France, vient accompagnée d'une des figures les plus réputées de la tradition mauritanienne, la joueuse de luth Debya al-Nahna.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. M° Châtelet. Le 11, 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

Khalil Chahine
Guitariste, compositeur, Khalil Chahine puise dans les codes du jazz, du rock ou de la musique traditionnelle une partie de son inspiration. Il a peu à peu intégré des cordes à sa musique et épuré son écriture. Son nouvel enregistrement, *Bakhtus* (Midnight Sun/Night & Day), sera présenté en public avec orchestre à cordes, quelques vents, harpiste et trois guitares, soit vingt-sept musiciens.
Le Trianon, 80, bd Rochechouard, Paris 18e. M° Anvers. Le 11, 21 heures. Tél. : 01-44-92-78-04. De 120 F à 150 F

François Raffinot
Rift (chorégraphie). Œuvres de Ligeti et Hurel. Ensemble InterContemporain, Pascal Rophé (direction), Maryvonne Le Dizès (violon).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. M° Porte-de-Pantin. Les 11, 12 et 13 février, 20 heures ; le 14, 16 h 30. Tél. : 01-44-84-44-84. 120 F.

LYON

Ballet national de Lyon
Soirée de jeune création au Ballet national de Lyon. La nouvelle coqueluche finlandaise, Tero Saarinen, crée, sur la musique de *Gaspard de la nuit* de Ravel, une pièce pour cinq danseurs ; Jo Kanamori, jeune Japonais du Ballet de Lyon, se lance lui aussi dans la composition avec *L'Arbre noir*, dont l'argument ressemble à un film de Mizoguchi. Puis Nacho Duato, directeur de la Compania Nacional de Danza de Haïti, donne, avec *Rassemblement*, un ballet sur les droits de l'homme, la libération des esclaves (chants, danses vaudous et texte de Toto Bissainthe).
Opéra national de Lyon, place de la Comédie, 69001 Lyon. Les 12 et 13 février, à 20 heures, le 14, à 16 heures. Tél. : 04-72-00-45-45. De 90 F à 195 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

A tout jamais, une histoire de Cendrillon
d'Andy Tennant (France/Etats-Unis, 2 h 01).
Disparus
de Gilles Bourdos (France/Suisse, 1 h 50).
Le Fils adoptif
d'Aktan Abdykalykov (France-Kirghiztan, 1 h 21).
Fin août, début septembre
d'Olivier Assayas (France, 1 h 52).
Fragments sur la misère
de Christophe Otzenberger (France, 1 h 30).
Happiness (*)
de Todd Solondz (Etats-unis, 2 h 14).
Ma meilleure ennemie
de Chris Columbus (Etats-Unis, 2 h 05).
1001 pattes
de John Lasseter et Andrew Stanton (Etats-Unis, dessin animé, 1 h 35).
Le Père
de Majid Madjidi (Iran, 1 h 36).
Pi
de Darren Aronofsky (Etats-Unis, 1 h 25).
Teatro di guerra
de Mario Martone (Italie, 1 h 50).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

FESTIVALS

Littérature et cinéma
Les Raisins de la colère, de John Ford (1940) d'après John Steinbeck, jeudi 11 février à 14 heures, 16 h 30, 19 heures, 21 h 30 ; *Les Tueurs*, de Robert Siodmak (1946) d'après Ernest Hemingway, vendredi 12 à 14 heures, 16 heures, 18 heures, 20 heures et 22 heures ; *Le Dahlia bleu*, de George Marshall (1946) d'après Raymond Chandler, samedi 13 à 16 heures, 18 heures, 20 heures et 22 heures ; *Sueurs froides*, d'Alfred Hitchcock (1958) d'après Boileau et Narcejac, dimanche 14 à 14 heures, 16 h 30, 19 heures et 21 h 30 ; *Les Diaboliques*, de Henri-Georges Clouzot (1954) d'après Boileau et Narcejac, lundi 15, à 14 heures, 16 heures, 18 heures, 20 heures et 22 heures ; *Christ interdit*, de Curzio Malaparte (1950), mardi 16 à 14 heures, 16 heures, 18 heures, 20 heures et 22 heures.
Grand Action, 5, rue des Ecoles, Paris 5e. Du 10 février au 2 mars. Tél. : 01-43-29-44-40.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Renée Fleming (soprano), Christoph Eschenbach (piano).
Opéra de Paris-Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. M° Opéra. Le 11, 20 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. De 45 F à 245 F.

Ensemble Accroche-note, Maîtrise de Radio-France
Dusapin : *For O, Ohé, Trio pour clarinette, violoncelle et piano*. Pauset : *Trio*. Dazzi : *Klage*. Toni Ramon (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. M° Passy. Le 11, 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.

Thomas Savy Trio
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. M° Châtelet. Les 11, 12 et 13, 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

L'Orchestre des sons traqués
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. M° Robespierre. Le 11, 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Les Négropolitains
Théâtre d'Edgar, 58, boulevard Edgar-Quinet, Paris 14e. M° Edgar-Quinet, Montparnasse-Bienvenüe. Les 11, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 22 et 23, jusqu'au 28, 20 h 15. Tél. : 01-42-79-97-97. De 70 F à 90 F.

Juliette
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. M° Opéra, Madeleine. Les 11, 12 et 13, 20 h 30 ; Le 14, 17 heures. Tél. : 01-47-42-25-49. De 160 F à 240 F.

DERNIERS JOURS

13 février :
Salinger
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Michel Didym.
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.
14 février :
Vie de Myriam C.
de François Bon, mise en scène de Charles Tordjman.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Tél. : 01-44-62-52-52. De 55 F à 160 F.
La Fuite en Egypte
de Bruno Bayen, mise en scène de l'auteur.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Tél. : 01-41-32-26-26. De 80 F à 140 F.
Sainte Jeanne des abattoirs
de Bertolt Brecht, mise en scène d'Alain Milianti.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.
Edouard Boubat, Jim Dine, Johan Van der Keuken, Bernard Plossu, Hocine (photographies récentes)
Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. Tél. : 01-44-78-75-00. 30 F.
Rembrandt et Amsterdam
Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Tél. : 01-53-59-12-40. 20 F.

EN VUE

■ Tous les Bretons du monde seront invités, par l'intermédiaire d'Internet, à danser la gavotte et le laridé, à l'occasion du premier *Cyber Fest Noz qui aura lieu le* 20 février à Quimper.

■ *Pendant* le carnaval de Cologne – les mini-caméras se dissimulant aisément dans les *nez rouges* –, les détectives privés surchargés de travail, payés par les maris jaloux, se déguisent en clown de préférence.

■ Faute d'une offre plus convaincante, l'Etat allemand préfère fermer son abri anti-atomique, construit entre 1960 et 1972 non loin de Bonn : un homme d'affaires voulait le transformer en cave à champignons.

■ Les gradés de l'armée israélienne voient rentrer leurs hommes, plumés, épuisés, dépressifs, après avoir passé leurs nuits, entre deux tours de *garde, au casino palestinien* de Jéricho.

■ Mercredi 10 février, les juges de la Cour de cassation italienne n'ont pas suivi **Rosa** qui se plaignait d'un viol, mais en jean, genre de pantalon qu'on ne peut retirer « *sans la collaboration active de celle qui le porte* ».

■ Les membres du conseil municipal de Los Angeles, où 1 200 personnes ont été tuées par balles en 1997, dont près de 200 enfants, ont décidé – à l'unanimité – d'interdire l'achat de plus d'une arme de poing par mois.

■ Mardi 9 février, à Oakland en Californie, l'exposition des œuvres du condamné fermait ses portes sur son dernier tableau inachevé : un crâne au-dessus d'une eau immobile, au moment où, à la prison de Saint-Quentin, le meurtrier **Jaturun Siripongs**, qui peignait depuis son enfance, était exécuté.

■ *Dans son introduction* au manuel de la Congrégation vaticane pour la doctrine de la *foi, le cardinal* **Joseph Ratzinger** conseille l'assistance « *prudente et paternelle* » d'un confesseur, « *surtout dans le cas de personnes jeunes* », aux fidèles divorcés remariés qui, pour accéder à la *communion*, doivent accepter de vivre « *comme frère et sœur* ».

■ Gazé, *enterré vivant pendant* la première guerre mondiale, **Harry Halford**, canonnier anglais âgé de 107 ans, a reçu la Légion d'honneur mardi 9 février. Prenant, le même jour, la nationalité américaine, **Ruperta Urresta Hernandez** a promis de « *défendre les Etats-Unis les armes à la main* », d'une voix ferme, malgré ses 107 ans.

■ Où séjournent, d'octobre à mai, les 3 000 à 4 000 baleines qui vivent en Méditerranée ? Nul ne le sait.

Christian Colombani

Un trimestriel belge consacré à la bière

Le premier numéro de « Bière Passion Magazine », paru à la fin de décembre, est un succès. Ce magazine propose des notes de dégustation aussi détaillées que les revues d'œnologie

DE TOUTES les tribus gauloises, les Belges sont les plus braves, avait affirmé jadis Jules César. Et qui boivent le plus de cervoise, aurait-il pu ajouter s'il avait connu la Belgique d'aujourd'hui. Avec une consommation moyenne annuelle de 102 litres de bière par sujet de Sa Majesté Albert II (ce qui laisse imaginer un chiffre impressionnant pour les amateurs situés au sommet de la courbe), les Belges sont largement en tête des nations rendant hommage à Gambrinus. Il n'est donc pas étonnant que Bruxelles soit le lieu de naissance d'un nouveau magazine, unique en son genre en Europe, consacré exclusivement à la défense et l'illustration de la boisson fermentée à base d'orge et de houblon.

Le premier numéro du trimestriel *Bière Passion Magazine*, paru fin décembre 1998, est un succès. On en parle dans les tavernes, et ses jugements sur les qualités et défauts des diverses sortes de bières font l'objet d'âpres controverses entre les habitués des lieux. *Les « notes de dégustation »* de Michaël Jackson, le pape de la dégustation brassicole, n'ont rien à



envier aux avis les plus sophistiqués émis à propos des grands *crus de vin par les œnologues les* plus cotés. Voici, par exemple, comment cet Ecossais au physique de pilier de pub et de rugby vante la bière des grottes de Kanne, produite en Flandre par Pierre Celis : *« Couleur châtain et grand faux-col meringué (marrons glacés ?). Arômes riches qui rappellent le sherry Oloroso. Sèche sur la pointe de la langue. Goût plein composé de différents malts. Arômes riches de caramel et de miel. Fin de bouche particulièrement persistante et légèrement médicinale. Une grande bière d'après-dîner, somptueuse et complexe. Selon moi, peut-être la bière de l'année... »*

Bière Passion Magazine s'intéresse à ces brasseries artisanales qui survivent en *Belgique* malgré le poids d'Interbrew, la multinationale belge de la bière qui s'est approprié au *fil des ans* bon nombre des labels d'abbaye. On fait ainsi connaissance avec Emmanuel de Landtsheer, dernier rejeton d'une lignée ininterrompue de brasseurs de Flandre occidentale *qui* produit la Malbeur, ainsi nommée, explique le magazine, en raison d'une tendance à l'autodérision qu'affectionnent les Belges. Emmanuel de Landtsheer rend hommage à son grand-père qui donna de l'ampleur à la brasserie avec une idée simple : *« Il trouvait que la bière de la plupart des brasseurs belges était trop forte. Si l'on veut que les gens boivent beaucoup, il ne faut pas que la bière soit trop forte ... »*

Les fans belges de la bière avaient un compte à régler avec le plus célèbre des dessinateurs humoristes du royaume, Philippe Geluck, le créateur du Chat aux sentences définitives. Ce félin philosophe ne s'abreuve que de muscadet, au grand dam de la brasserie belge. Geluck, qui se révèle un fin connaisseur de bière dans le portrait que lui consacre le magazine, révèle la raison de cette « trahison » : c'est un clin d'œil et un hommage à son ami et maître Frédéric Dard, le père de San Antonio, dont l'adjoint *Pinaud* ne manque jamais de boire un verre de muscadet avant d'aller travailler.

Luc Rosenzweig

DANS LA PRESSE

LA TRIBUNE
Philippe Mudry
■ Le gouvernement a toutes les cartes en mains pour mettre de l'ordre dans un maquis d'une complexité inouïe et d'une opacité encourageant les abus. (...) Lionel Jospin qui a déjà beaucoup donné aux fonctionnaires par le biais d'un accord salarial déraisonablement avantageux, saura-t-il cette fois résister à la pression de ceux qui ont massivement voté pour lui voici deux ans ? Celle-ci sera d'autant plus forte que les agents publics, qui ne se jugent aucunement privilégiés, voient leur condition menacée sur un deuxième point essentiel, leur système de retraite (...). Tout est en place pour un conflit majeur. Il faudra au premier ministre beaucoup de doigté et de courage pour éviter qu'une humiliante déroute du gouvernement ne renvoie aux calendes l'urgente réforme du cœur du système français.

LIBÉRATION
Gérard Dupuy
■ D'une part, l'Etat-patron ne peut faire moins que ce que l'Etat réclame par ailleurs des patrons : les 35 heures doivent se traduire par des créations d'emplois. D'autre part, l'Etat-patron ne peut réagir autrement que les patrons face à l'Etat : un compte d'exploitation n'est pas exactement de la pâte à modeler. (...) La question des 35 heures dans la fonction publique n'est pas prioritairement sociale, mais politique. Les millions de fonctionnaires (...) constituent une masse électorale redoutable qui campe sur le champ stratégique de toutes les batailles à venir : celui des fameuses classes moyennes, dont la faveur ne garantit pas la victoire mais dont l'hostilité assure la défaite. Si le passage aux 35 heures sert principalement à augmenter le nombre des fonctionnaires (...), le gouvernement n'aura d'autres ressources que de demander aux contribuables, c'est-à-dire dans les faits au reste des classes moyennes, d'en solder le compte. Délicat. Mais à l'inverse, la grogne de la fonction publique peut se révéler cuisante...

LCI
Pierre-Luc Séguillon
■ L'intérêt du rapport Roché sur le temps de travail dans la fonction publique, comme celui du rapport Charpin sur la retraite des fonctionnaires, tient moins à sa substance qu'à l'utilisation que peut faire le gouvernement de ces vraies-fausses révélations (...). De ces rapports sur des sujets mille fois explorés déjà, le gouvernement peut faire un simple outil tactique. En donnant une large publicité à ces travaux, il rappellerait tant à l'opinion publique qu'aux fonctionnaires eux-mêmes que ces derniers possèdent des privilèges substantiels et seraient donc mal venus de réclamer davantage. Ce serait dès lors un moyen pour le gouvernement de différer l'application des 35 heures dans la fonction publique. Mais le gouvernement peut aussi en faire un instrument stratégique et enfin moderniser cette fonction publique en lui accordant certes les 35 heures, mais en osant dans le même temps lui contester des « acquis » qui ne sont aujourd'hui que des privilèges indus et en la contraignant à travailler réellement plus et mieux qu'elle ne le fait aujourd'hui.

www.mankind.net

Une guerre entre deux empires risque d'embraser 900 millions de planètes du cyberespace

L'EMPIRE *de l'intérieur et l'Empire* de l'extérieur se vouent une haine féroce. La guerre n'a pas en*core éclaté, mais cela ne saurait* tarder, et chacun s'y prépare. *Mankind*, coproduit par les deux socié*tés françaises Vibes et Cryo, est un « jeu de stratégie temps-réel, en ligne, massivement multijoueur »*. Il *se distingue par sa taille démesurée* et la richesse de son décor, une galaxie entièrement en trois dimen*sions comptant 900 millions de pla*nètes virtuelles.

Avant d'entrer dans cet univers, *il faut se procurer le logiciel*, disponible sur CD-Rom et bientôt par téléchargement, puis payer un abonnement de 299 francs par an (45,58 euros). Ceux qui ne souhaitent pas s'abonner sont admis, mais ils n'accèdent qu'à une partie de l'univers et ne disposent pas de toutes les fonctions. Le scénario de départ est minimaliste, car les concepteurs ont voulu que les joueurs le fassent évoluer à leur guise. Tous les nouveaux venus commencent leur vie de la même manière – avec un vaisseau spatial,



un engin de construction et un peu d'argent –, mais ils choisissent rapidement des activités très différentes : ils peuvent bâtir des bases sur leur planète ou dans l'espace, et configurer leurs constructions de multiples façons. Certains optent d'emblée pour des systèmes militaires ; d'autres préfèrent créer des exploitations agricoles, ou se spécialisent dans l'extraction et la vente de matières premières. Beaucoup se regroupent au sein de guildes : il en existe déjà plus de trois cents, depuis l'association des chasseurs de primes jusqu'au club des diplomates, en passant par les sectes religieuses qui rêvent d'imposer leurs croyances à tout l'univers. Cette société interplanétaire possède déjà un journal, le *Galaxy Post*.

Mankind est encore en phase de test, toutes les options n'étant pas encore intégrées. Avant que la guerre ne soit déclarée, les pilotes ont encore un peu de temps pour parcourir la galaxie, admirer la rotation des planètes, observer la formation des nuages, et manipuler la « caméra virtuelle » pour créer des effets de lumière en plaçant un astre devant une nébuleuse ou en créant une éclipse de soleil.

A ce jour, Mankind compte six mille joueurs, surtout francophones, mais, après la prochaine mise en téléchargement du logiciel, le monde entier pourra bientôt y accéder. Déjà, plus de trente mille internautes américains ont fait savoir, par courrier électronique, qu'ils étaient prêts à coloniser ce nouveau monde.

Sébastien Lubrano

SUR LA TOILE

LES LABELS RIPOSTENT AU PIRATAGE
■ *IBM et cinq grands diffuseurs* et éditeurs de disques (Time Warner, Seagram, EMI, Sony et BMG) ont annoncé la mise au point d'un système, le Madison Project, destiné à lutter contre la prolifération des fichiers musicaux MP3, de qualité équivalente à celle des CD audio et pour lesquels aucun droit n'est reversé aux maisons de disques... AT & T, RealNetworks et Microsoft ont lancé des recherches pour inventer un système concurrent, la Secure Digital MusicInitiative.

FRANCE TÉLÉCOM PROPOSE DE BAISSER SES TARIFS
■ France Télécom a soumis plusieurs propositions de forfait pour abaisser le coût de l'accès à Internet en passant par le réseau téléphonique traditionnel, à partir d'un forfait de 20 heures pour 100 F (15,24 €) par mois, après les « grèves de l'Internet » des 13 décembre et 31 janvier en France. L'Autorite de régulation des télécommunication doit maintenant vérifier que ces propositions tarifaires n'étouffent pas la concurrence.

Une comtesse appétissante *par Alain Rollat*

CE QUI FAIT le charme ludique de « Ça se discute », l'émission de Jean-Luc Delarue, sur *France 2, c'est que, justement, il* s'y discute de choses si diverses que, quel que soit le sujet de discussion, *on finit vite par* ne plus savoir de quoi on parle, d'autant qu'on y parle des sujets les plus graves sur les tons les plus légers. Conscient du risque de confusion qui en résulte, son réalisateur intervient donc, dans le dos de l'animateur, chaque fois que le débat s'égare, pour lancer au téléspectateur un clin d'œil censé lui servir de bouée de sauvetage. Cet ange gardien dispose d'un gros dictionnaire de citations littéraires dans lequel il puise aux meilleures sources classiques pour faire apparaître à l'écran, au second plan, sous la forme d'incrustations, tantôt une maxime, tantôt une sentence, ici un aphorisme, là un proverbe, bref, de quoi remettre le pèlerin paumé dans le sens de la raison. Mercredi soir, par exemple, il s'agissait de savoir si les jeux d'argent font le bonheur. *Mais* Jean-Luc Delarue posait la question pour en rire. Et il la posait à un échantil*lon d'extravertis parfaitement* représentatifs de cette étrange population qui se croit heureuse parce qu'elle joue à la loterie le matin, au tiercé l'après-midi et au casino le soir. Cette illusion étant contagieuse, on a eu droit à plusieurs rappels au bon sens signés Honorat de Bueil de Racan (« *Le bien de la fortune est un bien périssable* »), Jean-Jacques Rousseau (« *L'argent qu'on possède est l'instrument de la liberté, celui qu'on pourchasse est celui de la servitude* »), etc.

Cette précaution n'était pas superflue. Car la tentation, ce mercredi soir, avait, sur le plateau de « Ça se discute », le visage d'albâtre, les cheveux blonds, les yeux volcaniques, l'élégance satinée, le sourire écarlate et les longues jambes, surtout les longues jambes, d'une appétissante comtesse, familière des cercles de jeux. Cette Christine de... parlait de sa passion pour les cartes avec une telle volupté, elle exprimait son « *plaisir* » pour « *l'appât du gain* » avec une telle jouissance, elle susurrait « *je flambe, je flambe, j'aime flamber* » avec une telle flamme... N'importe qui aurait craqué l'allumette. Quand elle a conclu, en rougissant : « *Jouer, c'est fabuleux, c'est bandant...* », c'est ce cher Villon, heureusement ! qui nous a rattrapé par la manche. « *Pour un plaisir, mille douleurs...* » Merci ! L'instant d'après, cette contrepèterie vivante ajoutait : « *Je suis ravie de castrer un homme quand je lui prends un coup...* » Sans toi, mon cher François, on n'aurait pas redécouvert le plaisir tranquille du morpion solitaire.

JEUDI 11 FÉVRIER

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 et 21.00 Le Grand Journal. LCI
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Fazil Say, Clélie Aster, Jacques Villeneuve, Grégoire Colin, Xavier Beauvois. Canal +
19.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. LCI
20.00 20h Paris Première. Guy Béart. Paris Première
20.15 Temps présent. Lili, gardienne de prison. Les comptes perdus du deuxième pilier. Le siècle en images : Putsch à Madrid. TSR
20.55 Envoyé spécial. Naître à tout prix. Le voyage de Nina. Ps : L'œil de glace. France 2
21.20 Carte blanche à... Philippe Douste-Blazy. Forum Planète
22.10 Pulsations. La schizophrénie. Invité : Denis Hers. RTBF 1
23.05 Courts particuliers. Olivier Assayas. Paris Première
23.10 France Europe Express. La guerre des assurances. La chasse en Europe. L'Europe de la sécurité. Invité : Charles Pasqua. France 3

DOCUMENTAIRES

20.20 Les Macaques des Célèbes. Odyssée
20.35 Cinq colonnes à la une. Planète
20.40 Amours adolescentes. Canal +
20.45 Théma. Chez-moi, c'est mon royaume ! Arte
20.45 Evélyn Glennie. Mezzo
20.50 Jean Dreville. Odyssée
21.05 Des trains pas comme les autres. Sicile [1/2]. TV 5
21.15 Bonaparte. Odyssée
21.35 Les Grands Compositeurs. [5/7]. Tchaïkovski. Planète
22.10 Les Métiers. Bourgogne : Le faïencier et le tonnelier. Odyssée
22.30 Tortues d'eau, la cistude d'Europe. Forum Planète
22.40 Seul en poste. Planète
23.00 La Chine, dragon millénaire. La patrie de Confucius. Odyssée
23.30 Les Tribus indiennes. [7/20]. Les Cherokees. Planète

SPORTS EN DIRECT

18.00 Basket-ball. Eurolique masculine. Ulker Istanbul SC - Asvel. AB Sport
18.30 et 21.00 Ski. Championnats du monde. Slalom géant dames. Eurosport
20.25 Basket-ball. Eurolique. E.R. Belgrade - Pau-Orthez. AB Sport

MUSIQUE

21.00 Orchestre de musique de chambre de Pologne. Dir. Jersy Maksymiuk. Œuvres de Mozart, Haydn. Muzzik
21.40 Evelyn Glennie. Mezzo
22.15 Chick Corea. Jazz à Vienne 98. Muzzik
22.45 La Folle Journée de Nantes. Œuvres de Ravel et Debussy. Mezzo
23.55 Norma. Opéra de Bellini. Par le Canadian Opera Company Orchestra, dir. Richard Bonynge. Muzzik
0.05 Cycle Zubin Mehta. Avec Daniel Barenboïm, piano. Par le Berliner Philharmoniker. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.30 Tout va bien dans le service. Charlotte Silvera. Festival
22.20 La Femme prisonnière. Joël Santoni. Festival
23.25 L'assassin habite au 402. Colin Bucksey. 13ème Rue
0.45 Conspiration du troisième âge. Udo Wachtveitl. Arte

SÉRIES

20.15 Ellen. The Go Between. RTL 9
20.40 Buffy contre les vampires. [1/2]. Kendra. Série Club
20.50 Navarro. Pas de grève pour le crime. TF 1
21.55 Stargate. Princesse Shyla. TSR
22.30 Baldi et Radio-Trottoir. TV 5
23.25 3e planète après le Soleil. [1/2]. Fun With Dick and Janet (v.o.). Série Club

FILMS

15.15 Kika ■■ Pedro Almodovar (France - Espagne, 1993, 110 min) O. Cinéstar 1
15.50 La Reine des bandits ■■ Shekhar Kapur (Grande-Bretagne, 1994, v.o., 120 min) O. Ciné Cinéma 3
16.20 Trainspotting ■■ Danny Boyle (Grande-Bretagne, 1995, 95 min) O. Ciné Cinéma 2
17.40 Riff-Raff ■■ Ken Loach (Grande-Bretagne, 1991, v.o., 95 min) O. Cinestar 2
18.25 Key Largo ■■ John Huston (Etats-Unis, 1948, N., 100 min) O. Ciné Classics
18.50 Je vous aime ■■ Claude Berri (France, 1980, 100 min) O. Ciné Cinéma 3
19.30 Le Meilleur ■■ Barry Levinson (Etats-Unis, 1984, 120 min) O. Cinétoile
20.30 Leçon de chimie à neuf heures ■■ Mario Mattoli (Italie, 1941, N., v.o., 90 min) O. Ciné Classics
20.30 Excalibur ■■ John Boorman (Irlande, 1981, 140 min) O. Ciné Cinéma 1



CINÉ CINÉMA

20.30 Trainspotting ■■ Danny Boyle. Avec Ewan McGregor, Ewen Bremmer (Grande-Bretagne, 1995, v.o., 95 min) O. Ciné Cinéma 3
20.40 Le Privé ■■ Robert Altman (Etats-Unis, 1973, 115 min) O. 13ème Rue
20.45 L'Espoir ■■ André Malraux (France, 1939, N., 75 min) O. Histoire
20.55 Scaramouche ■■ George Sidney (Etats-Unis, 1952, 120 min) O. TMC
22.50 Le Jardin du diable ■■ Henry Hathaway (Etats-Unis, 1954, 100 min) O. RTL 9
22.55 Une bringue d'enfer ! ■■ Kevin Reynolds (Etats-Unis, 1984, v.o., 90 min) O. Canal Jimmy

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Navarro. Pas de grève pour le crime. Série. Gérard Marx O.
22.40 Made in America. Un billet pour le danger. Téléfilm. Stuart Cooper O.
0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.45 TF 1 nuit, Météo.
1.00 Très pêche. La pêche au coup.
1.55 Cités à la dérive. [8/8] O.

FRANCE 2

18.45 Et un, et deux, et trois.
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 Envoyé spécial. Naître à tout prix. Le voyage de Nina. P-s : L'œil de glace.
23.00 Expression directe.
23.10 Etoiles. Hussein de Jordanie.
0.20 Journal, Météo.
0.45 La 25e Heure.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.55 Rangoon ■ Film. John Boorman O.
22.40 Météo, Soir 3.
23.10 France Europe Express.
0.30 Le Journal de Vail.
0.35 Espace francophone. Hector Bianciotti, le français pas à pas.
1.05 Nocturnales. Roland Petit : 25e anniversaire.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.40
18.30 Nulle part ailleurs.
20.34 Le Journal du cinéma.
20.40 Amours adolescentes.
21.49 Les Faell.
21.50 Joe's Apartment ■ Film. John Payson (v.o.) O.
23.10 Relic ■ Film. Peter Hyams O.
1.35 Hockey sur glace.

ARTE

19.00 Voyages, voyages. Istanbul.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Sport et business.
20.40 Soirée thématique. Chez moi, c'est mon royaume ! 20.45 Hier, demain, dimanche. 21.10 26 salles de bains. Film. Peter Greenaway (v.o.) O. 21.40 Un dimanche à la maison. 22.00 Du côté de chez soi. 22.45 Eternel dimanche. 23.15 La Fourmilière ■ Film. Michael Glawogger (v.o.) O.
0.45 Conspiration du troisième âge. Téléfilm. Udo Wachtveitl O.
2.15 Court circuit. Dans la peau. Film. Ran Tal et Etgar Keret (v.o.) O.

M 6

19.20 Mariés, deux enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.35 Météo des neiges.
20.40 Décrochage info, Passé simple.
20.50 Le Gang ■ Film. Jacques Deray O.
22.45 Ticks ■ Film. T. Randel O.
0.15 La Maison de tous les cauchemars. Souffrances. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Pierre Delannoy.
21.00 Lieux de mémoire. Saint-Cyr.
22.10 For intérieur. Jocelyne François.
23.00 Nuits magnétiques [2/2].
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Festival Présences 99. Par la Maîtrise de Radio France, Toni Ramon, chef de chœur et l'Ensemble Accroche-Note. Œuvres de Dusapin, Pauset, Dazzi.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Kasparov, Adams, Dubedout.
23.07 Papillons de nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de C.P.E. Bach. 20.40 François Mauriac et la musique. Œuvres de Mozart, Beethoven, R. Schumann, Bach.
22.33 Les Soirées... (suite). Œuvres de Gounod, Bizet, Debussy, Mozart, Schubert.

Le Monde TÉLÉVISION

CINÉ CINÉMA 3

20.30 Trainspotting

Petits Meurtres entre amis, son premier film (1993), avait valu à Danny Boyle un grand succès. Mais ses personnages déjantés et son humour noir prenaient, déjà, un aspect dérangeant qui s'est manifesté jusqu'à la provocation dans *Trainspotting*. Un jeune Ecossais au chômage traîne dans la banlieue d'Edimbourg avec des copains. Ennui, bagarres, larcins, alcool, drogue et, même, sida.

CANAL +

20.40 Premiers troubles

Subtilement interrogés et filmés par Dominique Gros, une vingtaine de filles et de garçons se confient. Rencontrés à Paris et en province, à la sortie du collège ou du lycée, en camp de vacances ou dans un café, ils ont entre treize et dix-neuf ans, et parlent d'amour avec franchise et gravité. De nombreux témoignages qui nous montrent qu'on ne badine pas avec l'amour quand on est adolescent.

FRANCE 2

1.20 Rendez-vous tous les 7 ans

En 1964, Michael Apted réalisait une interview de quatorze enfants de milieux sociaux différents. « *Montrez-moi l'enfant de sept ans et je vous dirai l'adulte qu'il sera.* » Prenant comme point de départ de son enquête cette doctrine des jésuites, le réalisateur est retourné filmer ces enfants tous les sept ans. Aujourd'hui « La 25e Heure » propose « 42 Up », l'aboutissement d'une étonnante recherche.

VENDREDI 12 FÉVRIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.25 Carnaval, le monde à l'envers. Invités : Yvonne de Siké ; Marie-Claude Groshens ; Annie Sidro ; Pierre Povigna ; Guillaume d'Andlau. Forum Planète
23.20 Possession, à chacun ses esprits. Invités : Père Maurice Bellot ; Tobie Nathan ; Jacques Postel ; Andras Zempleni. Forum Planète

MAGAZINES

13.25 Parole d'Expert ! Invitée : Nana Mouskouri. France 3
17.05 Les Lumières du music-hall. Yvonne Printemps. Maurice Chevalier. Paris Première
18.00 Stars en stock. Charles Bronson. Clint Eastwood. Paris Première
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Fabienne Egal, Evelyne Leclerc, Rae et Christian ; Jean-Paul Gaultier ; Shere Hite. Canal +
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. LCI
19.30 Envoyé spécial, les années 90. Les derniers sidérurgistes. Invité : Denis Woronof ; Gérard Sautré. Histoire
20.00 20h Paris Première. Best of. Paris Première
20.55 Thalassa. La Porte de l'Irak. France 3
21.05 Comment ça va ? Faim de vie. Leucémie : images d'un combat. TV 5
22.00 Faut pas rêver. Autriche : Les ramoneurs de l'abbaye. France : Les rifleurs. Ukraine : Artek, le royaume des enfants. Invité : Alexis Gruss. France 3
23.10 Sans aucun doute. Spécial sécurité : police et gendarmerie. TF 1
23.10 Bouillon de culture. Des femmes d'aujourd'hui. Invités : Yasmine Chami-Kettani ; Françoise Giroud ; Jean-Claude Kaufmann ; Isabelle Yhuel. France 2
0.20 Le Live du vendredi. Robbie Williams : Living in your Room, live 1998. M 6
0.40 La Nuit des «Aléas». France 3

DOCUMENTAIRES

17.45 Les Meilleurs Moments des JO. [6/10]. Célébration. Histoire
17.45 Actor's Studio. Meg Ryan. Ciné Cinémas
17.55 Couples légendaires. Juan Carlos et Sophie d'Espagne. La Cinquième
18.10 Vie et amours d'Oscar Wilde. Planète
18.30 Le Monde des animaux. Macaques et noix de coco. La Cinquième
18.30 Evelyn Glennie. Mezzo
19.00 Toutatis. Odyssée
19.40 Jazz Collection. [11/12]. Gil Evans. Planète
19.50 Le Métis. Odyssée
20.15 Palettes. Jean-Baptiste Siméon Chardin (1699-1779). La saveur de l'immobile : *La Raie*, 1728. Arte
20.20 Otjikoto, la légende du lac. Odyssée
20.30 Venise sous les masques. Forum Planète
20.35 Images inconnues : La Guerre du Vietnam. [2/3]. Le secret des armes. Planète
20.45 L'Egypte. [5/5]. Post mortem. Histoire
20.45 La Chine, dragon millénaire. La patrie de Confucius. Odyssée
21.15 Quand les animaux pensent. Odyssée
21.30 Le Théorème de Fermat. Planète
21.45 Conférences de presse. 21 février 1966 [2/2]. Histoire
21.45 Bisons de Pologne. Odyssée
22.10 Le Vieux Pêcheur et la Mer. Odyssée
22.20 Portraits de gangsters. [2/10]. Charles Lucky Luciano. Planète
22.25 Grand format. Les Passe-frontières. Arte
22.40 La Danse des baleines à bosses. Odyssée
23.10 Les Grandes Expositions. Chagall. Planète
23.30 Les Dossiers de l'Histoire. La Revanche des exilés. La diaspora irlandaise aux Etats-Unis. France 3
23.35 Le Musée d'Orsay. Après l'impressionnisme. Odyssée
0.30 Cinq colonnes à la une. Planète

SPORTS EN DIRECT

16.30 Tennis. Tournoi messieurs de Dubaï. Quarts de finale. Eurosport
18.30 Ski. Championnats du monde. Slalom géant messieurs (1re manche). 21.30 2e manche. Eurosport
19.30 Football. Championnat de D 2. Wasquehal - Saint-Etienne. Eurosport

DANSE

19.10 The Big Top. Chorégraphie de Jacques Lemay. Par le Circus ballet et le Royal Winnipeg ballet. Le Winnipeg Symphony Orchestra, dir. Earl Stafford. Muzzik

MUSIQUE

17.15 Haydn, Mozart et Schubert. par le Wiener Klavier Trio. Mezzo
17.30 Le Trio Brahms interprète... Bedrich Smetana. Trio en sol mineur, opus 15. Muzzik
18.00 Magic of Montreux 1. Festival de jazz 1992. Muzzik
19.25 Evelyn Glennie en concert. Munich, 1991. Avec Philip Smith, piano. Mezzo
20.05 Natalia Trull joue Chopin. Sonate en si bémol mineur, opus 35. Muzzik
20.59 Soirée Joshua Redman. The Joshua Redman Quartet. Montréal, 1995. 22.05 Bruxelles, 1994. Muzzik
22.05 Macbeth. Opéra de Verdi. Scala de Milan, 1997. Par l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Riccardo Muti. Paris Première
22.10 Fedosseiev dirige... Roméo et Juliette, de Tchaïkovski. Francfort, 1992. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Moscou, dir. Vladimir Fedosseiev. Mezzo
22.45 La Folle Journée de Nantes. Cité des congrès, 1999. Mezzo
23.45 Richard Strauss. Une vie de héros. Par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Michael Tilsson Thomas. Muzzik

VARIÉTÉS

20.50 La Fureur. Spéciale Saint-Valentin. TF 1

TÉLÉFILMS

20.30 Les Jours heureux. Luc Béraud. Festival
20.50 La Vérité à tout prix. John Cosgrove. M 6
20.55 Ma petite Mimi. Roger Kahane. TMC

COURTS MÉTRAGES

0.20 Substitution. Hopi Lebel. France 3

SÉRIES

20.15 Ellen. The Hand That Robs the Cradle. RTL 9
20.40 Space 2063. Cavalier seul. Série Club
20.40 Tekwar. La musique adoucit les mœurs. 13ème Rue
20.55 Soirée Sitcom. Téva
22.30 X-Files, l'intégrale. L'incendiaire. Eve. M 6
0.15 Friends. The One with the Kips (v.o.). Canal Jimmy
0.35 Star Trek, Deep Space Nine. Abandon (v.o.). Canal Jimmy
1.25 Star Trek, la nouvelle génération. Soupçons (v.o.). Canal Jimmy
2.40 New York Police Blues. Andy passe sur le billard (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

14.35 Trainspotting ■■ Danny Boyle (Grande-Bretagne, 1995, v.o., 95 min) O. Ciné Cinéma 3
15.10 Irma la douce ■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1963, 145 min) O. Cinétoile
15.50 Jardins de pierre ■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1987, 110 min) O. Cinéstar 1
16.05 Je vous aime ■■ Claude Berri (France, 1980, 100 min) O. Ciné Cinéma 1
17.35 Leçon de chimie à neuf heures ■■ Mario Mattoli (Italie, 1941, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics



17.35 L'homme qui tua Liberty Valance ■■ John Ford. Avec John Wayne, James Stewart, Lee Marvin (Etats-Unis, 1962, N., v.o., 115 min) O. Cinétoile
20.30 Le Beau Serge ■ Claude Chabrol (France, 1958, N., 100 min) O. Ciné Classics
21.00 Le Temps de l'innocence ■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1993, 135 min) O. Cinéstar 2
21.00 Ludwig ou le crépuscule des dieux ■■■ Luchino Visconti [1/2] (France - Italie - Allemagne, 1972, 110 min) O. Ciné Cinéma 2
21.10 Domicile conjugal ■■ François Truffaut (France, 1970, 105 min) O. Cinétoile
22.25 La Reine des bandits ■■ Shekhar Kapur (Grande-Bretagne, 1994, v.o., 120 min) O. Ciné Cinéma 3
22.50 Je vous aime ■■ Claude Berri (France, 1980, 105 min) O. Ciné Cinéma 2
0.05 Le Chêne ■■ Lucian Pintilie (Roumanie, 1991, v.o., 105 min) O. Arte
0.25 Ceux de Cordura ■■ Robert Rossen (Etats-Unis, 1959, v.o., 125 min) O. Cinétoile



0.45 La Chair de l'orchidée ■■ Patrice Chéreau. Avec Charlotte Rampling, Edwige Feuillère (Fr. - All. - It., 1974, 115 min) O. France 2
1.10 Cocoon ■■ Ron Howard (Etats-Unis, 1985, 115 min) O. Ciné Cinéma 1
2.30 Histoires extraordinaires ■■ Roger Vadim, Louis Malle et Federico Fellini (France, 1967, 115 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

15.30 La loi est la loi. O.
16.25 L'homme qui tombe à pic. O.
17.15 Sunset Beach. O.
17.40 Beverly Hills. O.
18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 La Fureur. Spéciale Saint-Valentin.
23.10 Sans aucun doute. Spécial sécurité : police et gendarmerie.
1.00 TF 1 nuit, Météo.
1.15 Très pêche. La pêche à la mouche.

FRANCE 2

15.50 La Chance aux chansons.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 et 23.00 Un livre, des livres.
17.20 Cap des Pins. O.
17.50 Hartley, cœurs à vif. O.
18.45 Et un, et deux, et trois.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 Spéciale Les Z'amours.
23.10 Bouillon de culture. Des femmes d'aujourd'hui.
0.20 Journal, Météo.
0.40 Ciné-club. Cycle Edwige Feuillère.
0.45 La Chair de l'orchidée ■■ Film. Patrice Chéreau O.

FRANCE 3

14.55 Simon et Simon. O.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Le Kadox.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby. O.
20.35 Tout le sport.
20.55 Thalassa. La Porte de l'Irak.
22.00 Faut pas rêver.
23.00 Météo, Soir 3.
23.20 Le Journal de Vail.
23.30 Les Dossiers de l'Histoire. La Revanche des exilés. La diaspora irlandaise aux Etats-Unis.
0.20 Libre Court. Substitution. Hopi Lebel O.
0.40 La Nuit des «Aléas».

CANAL +

15.30 Surprises.
15.50 Le Journal du cinéma.
15.55 Les 101 Dalmatiens ■ Film. Stephen Herek O.
17.35 H. O.
18.00 Blague à part. O.
► En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Mad Dogs ■ Film. Larry Bishop O.
22.25 Bean ■ Film. Mel Smith O.
23.55 Le Temps d'aimer ■ Film. Richard Attenborough (v.o.) O.
1.45 Henry, Portrait of a Serial Killer ■ Film. John McNaughton (v.o.) O.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.35 La Cinquième rencontre... Travail et économie. 14.40 Eldorado : Québec. 15.30 Entretien avec Bernard de Jaham.
16.00 Olympica.
16.30 Le Magazine Ciné.
17.00 Au nom de la loi. O.
17.30 100 % question.
17.55 Couples légendaires.
18.20 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Palettes : Jean-Baptiste Siméon Chardin (1699-1779). La saveur de l'immobile : *La Raie*, 1728.
20.45 Bella Block. Série. O [6/26]. Mort d'une jeune fille.
22.20 Contre l'oubli. André Sibomana, Rwanda.
22.25 Grand format. Les Passe-frontières.
0.05 Le Chêne ■■ Film. Lucian Pintilie (v.o.) O.
1.50 Le Dessous des cartes. Chine : le grand bond dehors [2/2].

M 6

15.15 Les Routes du paradis. O.
16.05 et 1.30 Boulevard des clips.
17.40 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois. O.
18.25 Lois et Clark. O.
19.20 Mariés, deux enfants. O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille. O.
20.40 Politiquement rock.
20.50 La Vérité à tout prix. Téléfilm. John Cosgrove O.
22.30 X-Files, l'intégrale. Eve. O. L'incendiaire. O.
0.20 Le Live du vendredi.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.02 Les Chemins de la musique. [5/5].
20.30 Agora. Pierre Darmon.
21.00 Black And Blue. Django et l'électricité.
22.10 Fiction. L'adieu au siècle.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

19.40 Prélude.
20.05 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Herbert Blomstedt : Œuvres de Bartok.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Bortoli, Kolb.
23.07 Jazz-club.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Beethoven. 20.40 Le Pianiste Byron Janis. Œuvres de Chopin, Rachmaninov, Moussorgski, R. Strauss, Liszt, Schulz-Evler.
23.00 L'Opéra de quat'sous. Opéra de Weill. Par le Chœur de chambre et la Sinfonietta de la RIAS de Berlin, dir. John Mauceri.

Le Monde TÉLÉVISION

FRANCE 3

23.30 La Diaspora irlandaise

Pour lancer un ambitieux projet de série *documentaire* sur le thème « Les diasporas mènent le monde », suggéré par Jean-François Deniau, « Les Dossiers de l'Histoire » ne pouvaient mieux choisir que ce reportage-enquête, inédit et français, sur l'émigration irlandaise vers l'Amérique. Le travail d'Eric Sarner et Pierre Joannon est d'ordre historique, tout en étant lié à une forte actualité.

FRANCE 3

0.40 La Nuit des « Aléas »

Contrairement à d'autres magazines de l'exhibition de soi, ce corpus non hiérarchisé de grandes et petites aventures humaines ne verse jamais dans le moralisme ni le voyeurisme, mais donne souvent matière à méditation sans avoir l'air d'y toucher. Le 301e sujet est l'occasion d'un regard vers le rétroviseur pour une *Nuit des Aléas* mêlant jubilation et gravité, colères et sourires.

FRANCE 2

0.45 La Chair de l'orchidée

Une héritière à l'hérédité chargée est déclarée folle et séquestrée, puis traquée par sa tante qui veut s'emparer de sa fortune. Coup d'éclat de Patrice Chéreau pour ses débuts de metteur en scène de cinéma : un film très noir, à la mesure de ses conceptions du spectacle, d'après un roman de James H. Chase. Simone Signoret apparaît en ancienne gloire du cirque tapie dans un cinéma désaffecté.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique
Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Exquise revanche

par Pierre Georges

ENFIN ! Après un millénaire de déculottées et d'humiliations, Azincourt, Waterloo, Fachoda ; après un siècle de sarcasmes appuyés et de condoléances hypocrites pour les bons sauvages crasseux, mangeurs de grenouilles, coqs vaniteux et vite déplumés qui se piquaient de jouer au football et finissaient, Chantecler comme devant, le bec dans le gazon ; après des dizaines de défaites tout aussi calamiteuses les unes que les autres ; après tant d'hommages totalement « faux derche » consistant à féliciter les battus d'un vibrant « *Good game !* » pour leur talent à se faire battre ; après tant de couleuvres avalées, tant d'insultes dans la presse de caniveau anglaise bien calée sur sa ligne d'horizon ; après tout cela, ils l'ont fait !

Le football est un plat qui se mange froid ! Alors, tout animé d'une joie mauvaise, on va oser ici la question qui fâche désormais à Londres : comment dit-on : Wembley, morne plaine ? Les Français ont enfin battu les Anglais chez eux, en leur jardin. Ils les ont battus de deux buts et de trois longueurs, après une démonstration telle qu'on imagine volontiers, – voyez l'ampleur du délir –, que les aimables chevaliers à la rose sont sortis du terrain, en guenilles et le moral dans les chaussettes. Comme maîtres corrigés. Comme dompteurs domptés.

On exagère ? Bien sûr qu'on exagère et à dessein. A plaisir. A pleine cocarde, comme d'autres à pleins tubes. Un siècle de patience ! Voilà des gens, plutôt que des gentilshommes, qui se piquaient d'avoir inventé deux choses : le football et le fair-play. Le football pour eux, le fair-play pour les autres. Cette distribution des rôles leur convenait parfaitement comme un ordre des choses si délicieusement insulaire. « *Good game* » et bonjour chez vous !

Pour dire si l'assurance procédait de la morgue, le monde du football anglais n'avait prêté qu'une oreille distraite aux exploits estivaux de l'équipe de France. Dès lors que l'Angleterre en fut éliminée, dans le sentiment vaniteux d'une infortune du sort et dans le reflux de ses hordes hooliganesques, le pays se désintéressa de la Coupe du monde. Il entendit vaguement dire par la suite que la France avait gagné ladite épreuve en son village. Mais il ne prit pas autrement au sérieux cette péripétie continentale et ce bonheur usurpateur.

En somme, la France était championne du monde, mais sur le mode rétréci d'un monde sans Anglais. Donc il ne nous – quand on dit : nous, ce sont eux : les sauvageons de Mémé Jacquet, puis de Roger Lemerre – prenaient pas au sérieux. On pourrait ergoter et avoir la mémoire mesquine pour dire, par exemple, que ces fameux Anglais n'ont jamais gagné d'autre Coupe du monde que celle organisée à domicile en 1966. Mais là, la vengeance deviendrait parfaitement vulgaire.

Donc l'équipe de France fut sifflée à l'entrée sur le terrain. Et l'Angleterre huée à la sortie. Juste retour des choses. Pour le reste, le match fut splendide, en plus d'être gagné. Mieux, la France se découvrit au passage, son cheval de Troie, un fameux jeune gaillard, Nicolas Anelka, mercenaire chez les canonniers d'Arsenal. C'est drôle ! Ce gamin de banlieue avait tout pour faire un parfait « sauvageon » selon les critères sélectifs du temps. Le football l'a fait « bon sauvageon ». Comme quoi les préjugés, anglais comme français…

Il faudra retarder l'âge de la retraite pour sauver la répartition, selon le Plan et l'OFCE

L'écart menace de se creuser entre les salariés du public et ceux du privé

A MESURE que le Commissaire au plan avance dans le maquis du système de retraite, on en découvre la grande complexité et les difficultés qu'il y a à établir des comparaisons pertinentes entre les régimes. Au cours de son avant-dernière séance de travail avec les partenaires sociaux, jeudi 11 février, Jean-Michel Charpin a, notamment, abordé un sujet sensible : les taux de remplacement dans les différents régimes, autrement dit le pourcentage de son dernier salaire que perçoit un actif quand il part en retraite.

A voir les différences qui existent, sur ce point comme sur d'autres, entre les 19 caisses étudiées par la mission Charpin, on se dit que le « *consensus* » nécessaire à une réforme du système, que Martine Aubry a appelé de ses voeux, mercredi, devant les députés, sera difficile à dégager.

Le Plan note qu'« *à salaire égal, les taux de remplacement sont très proches pour les salariés du privé et du public* » (*voir graphique*). Cette situation ne durera pas, ajoute-t-il, et « *l'écart devrait se creuser entre les assurés des régimes qui ont fait l'objet de réformes* [celui des salariés en 1993] *et les autres* ». Ainsi, ce taux de remplacement devrait baisser jusqu'en 2010 pour les pensions versées par la Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés, et diminuer jusqu'en 2040 pour les caisses complémentaires Arrco et Agirc. Cette baisse sera également très importante pour les professions libérales, pour les médecins en particulier.

En revanche, ces taux resteraient « *relativement stables* » d'ici à 2040 pour les 4,3 millions de fonctionnaires et les agents des entreprises publiques, en raison d'une indexation des pensions plus favorable.

Le Plan rappelle cependant qu'il ne faut pas perdre de vue que la baisse du taux de remplacement ne signifie pas un recul du niveau de vie absolu des retraités. Car « *les progrès de productivité réalisés d'une génération à l'autre suffisent à garantir à la dernière génération un niveau de pension moyen supérieur à celui des générations précédentes* ». Autrement dit, le pouvoir d'achat des retraités de 2040 serait supérieur à celui des retraités de 2000.

Existe-t-il une marge de manoeuvre macro-économique dispensant actifs et retraités des efforts nécessaires à la sauvegarde du système par répartition ? A la demande des syndicats, les experts du Plan ont calculé dans quelle mesure l'allégement des charges de la Caisse nationale des allocations familiales et de l'Unedic lié à la baisse de la natalité et du chômage pourrait compenser l'accroissement des charges de retraite.

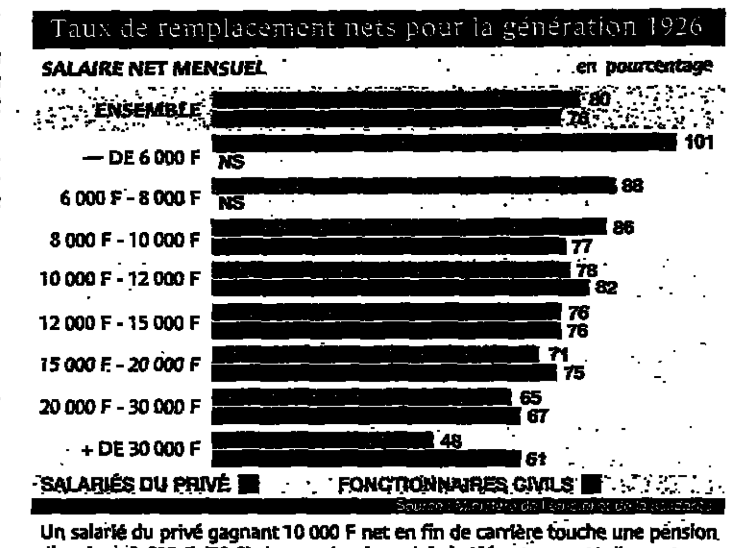
L'OFCE MOINS PESSIMISTE

« *Les économies réalisées sur les dépenses pour l'emploi et la politique familiale ne permettent pas* » une telle compensation dans les quarante ans à venir et l'effort restera « *important* » à long terme, répond le Plan. Même si, à moyen terme (2015-2020), elles limitent la hausse des cotisations nécessaire à l'équilibre des retraites.

La disparition du chômage ne permettrait même pas de maintenir une parité de niveau de vie entre actifs et retraités, assure encore le Plan. Avec un chômage zéro, les dépenses de retraites représenteraient encore 14,6 % du PIB (contre 11,6 % en 1998). Mais si l'on veut éviter un décrochage entre les actifs et tous les retraités, y compris ceux du secteur privé, le poids des dépenses de retraite dans le PIB va s'accroître. Dès lors, comment financer ce surcroît de dépenses sans augmenter les prélèvements sur l'Etat, les entreprises et les actifs ? Le recul de l'âge de la retraite demeure « *le paramètre d'ajustement essentiel* », répond le Plan. Cela suppose, laisse-t-il entendre, de « *modifier* » les règles actuelles (avancement de l'âge de la retraite, révalorisation des retraites supérieure à la hausse des prix) sans citer un recul de l'âge de cessation d'activité dans les régimes publics.

Un scénario volontariste de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), rendu public mercredi, est moins pessimiste. Ses conjoncturistes estiment que dans les quarante prochaines années, l'économie française peut, malgré le choc démographique inévitable de 2005, à la fois garantir le niveau de pension des retraités et ne pas alourdir le poids des cotisations sociales. Ils y mettent cependant deux conditions : ramener le taux de chômage à 5 % d'ici à 2016 (soit – 0,4 % par an) ; reculer l'âge de la retraite de 60 à 65 ans entre 2006 et 2016. L'OFCE n'en juge pas moins que dans un système fondé sur la solidarité, « *les disparités avec le régime commun ne sont pas acceptables* ». Tôt ou tard, fonctionnaires et agents des entreprises publiques devront, eux aussi, faire un effort de solidarité.

Jean-Michel Bezat



Un salarié du privé gagnant 10 000 F net en fin de carrière touche une pension d'environ 8 000 F (80 % de son dernier salaire). L'écart est actuellement peu important avec son homologue du public ; il va se creuser, d'ici à 2040, au détriment du salarié du privé, note le Plan.

Le rapport sur le temps de travail des fonctionnaires fait réagir les syndicats

LA PUBLICATION, mercredi 10 février, du rapport Roché, consacré aux temps de travail des fonctionnaires, a suscité de vives réactions de la part des syndicats. La CGT s'élève contre « *un jeu dangereux* » qui « *met systématiquement le projecteur sur des soi-disant privilèges des fonctionnaires* ». Pour son secrétaire général, Bernard Thibault, il faut « *remettre de la sécurité* » dans le secteur privé et « *non pas affaiblir davantage le secteur dit "protégé", terme (…) qui représente un outrage compte tenu de ce que l'on sait de la situation réelle de la fonction publique* ». « *Ce serait aberrant que la fonction publique ne participe pas, par le biais de la réduction du temps de travail, aux créations d'emploi* », a ajouté M. Thibault, interrogé sur France-Inter.

Le rapport Roché « *ne peut être perçu par les fonctionnaires que comme une provocation* », avertit, pour sa part, Force ouvrière, car il est « *destiné en particulier à ne pas créer d'emploi dans la fonction publique alors que d'ici à 2010, 700 000 fonctionnaires doivent partir à la retraite* ». Estimant que le rapport est « *ambigu* » et ne « *manque pas d'hypocrisie* », le secrétaire général de FO, Marc Blondel, invite le gouvernement à ne pas l'utiliser « *pour exacerber les réactions anti-étatiques d'une partie de la population* ».

Tout en se félicitant de ce que le rapport Roché inscrive la question de la réduction du temps de travail à l'ordre du jour pour la fonction publique, la CFDT regrette l'« *impasse* » faite sur les créations d'emplois, qu'elle juge « *indispensables* ». « *Le rapport montre que nombre de fonctionnaires ont une durée hebdomadaire effective de travail supérieure à 35 heures* », fait-elle valoir.

Organisation majoritaire chez les enseignants et personnels de l'éducation nationale, la Fédération syndicale unitaire (FSU) déplore que « *la compensation de la réduction du temps de travail* [ne soit] *envisagée que par le recours à la mobilité de l'emploi, la polyvalence, l'annualisation pour éviter les créations d'emplois* ». Même appréciation du côté de l'union syndicale Groupe des dix, qui comprend notamment les syndicats SUD. L'union syndicale dénonce par ailleurs la démarche consistant à « *afficher, avec le "sceau" d'une expertise, que les fonctionnaires font déjà en moyenne moins que les 39 heures* ».

L'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), organisation *qui intègre la Fédération de l'éducation* nationale (FEN), fait un constat plus modéré. Elle « *retrouve ses préoccupations* » dans le rapport, concernant notamment « *l'urgence d'une réglementation du temps de travail aujourd'hui inexistante* ». Polémique, le Mouvement des entreprises de France (ex-CNPF) estime, pour sa part, que les conclusions du rapport démontrent « *l'incompétence, les carences et le laxisme de l'Etat-employeur* ». L'organisation patronale réclame des « *mesures fortes* » en vue d'une « *meilleure gestion des services publics* ».

Une épidémie de gastro-entérite a touché 1,5 million de personnes

PRÈS D'UN MILLION ET DEMI de personnes ont consulté, en France, *leur médecin généraliste au cours des neuf dernières semaines*, « *pour un épisode de diarrhée* », révèlent des responsables du réseau épidémiologique « Sentinelles » qui réunit 437 médecins généralistes. Il s'agit soit de gastro-entérite, soit de diarrhées aiguës. Dans le premier cas, on observe fièvre, vomissements, douleurs abdominales et diarrhées alors que dans le second, les vomissements sont absents. Dans l'épidémie actuelle, les troubles durent de trois à quatre jours avant de disparaître, sans laisser de séquelles. Cet épisode infectieux peut être grave lorsqu'il survient chez des tout-petits ou chez des personnes âgées. Ces infections avaient souvent pour point de départ des collectivités (écoles, nurserys, hôpitaux, bateaux de croisière, etc.) au sein desquelles ce type de virus, hautement contagieux, est introduit *via* l'eau et la consommation de fruits de mer ou d'aliments crus contaminés.

M. Delebarre à la tête de l'Union des HLM

MICHEL DELEBARRE, maire (PS) de Dunkerque et président de la région Nord-Pas-de-Calais, a été élu, mercredi 10 février, président de l'Union des HLM. Cette élection met fin à cinq mois de vacance du pouvoir dans un mouvement regroupant 900 organismes (3,5 millions de logements) qui, sur fond de crise urbaine, est acculé à repenser ses missions. Le décès, en juillet 1998, de Roger Quillot, président depuis 1985, avait laissé le champ libre aux luttes de pouvoir entre les deux « familles » du monde HLM, les offices et les sociétés anonymes. M. Delebarre était le candidat unique après le retrait de Marie-Noëlle Lienemann, maire (PS) d'Athis-Mons (Essonne) et de Jacques Berké, président de la fédération des sociétés anonymes d'HLM. La première pourrait remplacer M. Delebarre à la présidence du Conseil national de l'habitat (CNH), le second devrait être nommé vice-président de l'Union.

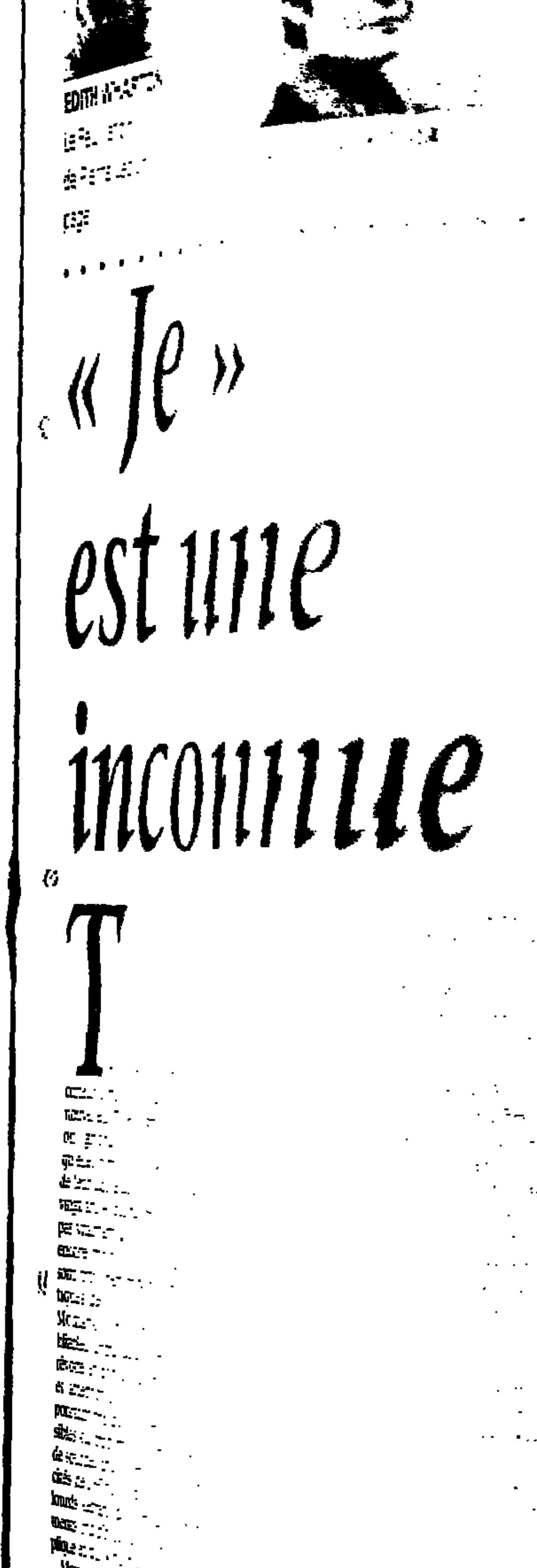
DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : une enquête préliminaire a été ouverte par le parquet de Créteil (Val-de-Marne)** après la découverte d'ossements humains dans une ancienne décharge de la ville. Ces ossements ont été découverts par *L'Humanité Hebdo* qui suggère qu'il pourrait s'agir d'un charnier contenant les restes des corps d'Algériens tués lors de la manifestation du 17 octobre 1961 à Paris.

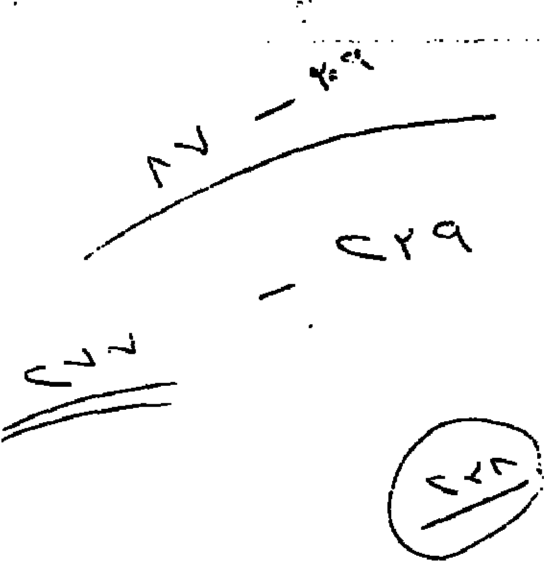
■ **GRÈVE : les syndicats de la Bibliothèque nationale de France** (à l'exception de la CGT) appellent à la grève, le 12 février. Ils dénoncent les incidents qui ont eu lieu entre lecteurs et personnels de sécurité, le 24 janvier : après une violente bousculade, deux jeunes femmes, agents de sûreté, ont été blessées, et l'une d'entre elles, enceinte d'un mois, a perdu son enfant.

■ **LOTO : résultats des tirages n12 effectués mercredi 10 février.** Premier tirage : 4, 12, 20, 21, 38, 39 ; numéro complémentaire : 25. Pas de gagnant pour 6 numéros ; rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 1 292 100 F (196 979 37 €) ; 5 numéros : 7 555 F (1 151,75 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 316 F (48,17 €) ; 4 numéros : 158 F (24,08 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 32 F (4,87 €) ; 3 numéros : 16 F (2,43 €). Second tirage : 3, 11, 12, 13, 26, 27 ; numéro complémentaire : 35. 6 numéros : 4 791 490 F (730 457,94 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 136 500 F (20 809,29 €) ; 5 numéros : 3 370 F (513,75 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 182 F (27,74 €) ; 4 numéros : 91 F (13,87 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 20 F (3,05 €) ; 3 numéros : 10 F (1,52 €).

Tirage du *Monde* daté jeudi 11 février 1999 : 485 671 exemplaires. –3







Le Monde
DES LIVRES
LITTERATURES · ESSAIS · VENDREDI 12 FÉVRIER 1999

« Je » est une inconnue

La trace, les identités floues, la mémoire trouée... Trois jeunes filles anonymes se racontent à la première personne dans le nouveau livre de Patrick Modiano, qui porte le jeu avec ses obsessions à un point de perfection

JEANNE HILARY/RAPHO

Josyane Savigneau

Trois récits composent ce curieux livre, ni roman ni recueil de nouvelles. Trois personnes – dont on ignore où elles sont et ce qu'elles font – se remémorent la fin de leur adolescence – entre seize et vingt ans –, quand elles ne savaient pas vraiment d'où elles venaient et encore moins où elles allaient. Ce sont trois personnages emblématiques de l'univers singulier de Modiano, anonymes et inoubliables, *entre deux dérives*, entre révolte et consentement, lointains et attentifs à la fois, étonnés et pourtant presque résignés, imprévisibles ou trop prévisibles, porteurs de sourdes angoisses nées des atrocités de l'Histoire du XX[e] siècle, de lourds secrets de famille, d'événements indicibles, d'un passé inexpliqué et qui « ne passe pas ».

Mais cette fois, le « je », la narration à la première personne chère à Patrick Modiano, est au féminin. « Je » est une inconnue, à tous les sens du mot. Et tout ce qui ferait l'histoire, l'anecdote, l'intrigue, dans un autre roman, est *ici en creux* : la Shoah, la guerre d'Algérie, l'exil, le meurtre, le sexe, le viol, les sectes. Le bizarre, l'incertain, la perdition, le renoncement : voilà ce que traque Modiano depuis trente ans et près de trente livres, solitaire, étrange promeneur dans un Paris perdu, secret et bavard à la fois, beaucoup plus complexe que ne l'imaginent ceux qui célèbrent indéfiniment la « petite musique » de son style en croyant qu'il compose de jolies sonates décoratives. Subversif, Modiano ? Certainement, si on accepte de poser les questions qu'il laisse en suspens. Pourquoi les Français de cette seconde moitié du siècle, qui sont nés, comme lui, vers 1945, ne peuvent-ils pas se *regarder* ? Qui sont leurs pères et qu'ont-ils fait ? De quoi est-on comptable pour toujours ? Peut-on comprendre et revivre ? Peut-on *oublier et survivre* ? Peut-on s'enfuir et *« vivre en fraude »* ? Qu'est-ce que « se souvenir » ?

La trace, les identités floues, la mémoire trouée... *Des inconnues* portent à un point de perfection le jeu de Modiano avec ses obsessions. Comme dans *Du plus loin que l'oubli* (1996), il s'agit d'emmener le lecteur à la recherche d'un moment de jeunesse. Comme dans *Dora Bruder* (1997), Modiano pourrait affirmer ici : *« Si je n'étais pas là pour l'écrire, il n'y aurait plus aucune trace de cette inconnue. »* Ce n'est pas la première fois qu'il s'en va *du côté des jeunes filles perdues*. Mais qu'il le fasse avec des narratrices change tout. Quand un homme prend le risque d'écrire au féminin, à la première personne, il en dit beaucoup plus long sur la manière dont il voit les femmes que lorsqu'il les fait décrire par un narrateur. Et il en dit plus encore sur ce qu'il pense des hommes.

La première inconnue, venue de Lyon à Paris, à *dix-huit ans*, après avoir raté un entretien d'embauche, alors qu'il lui faut absolument trouver du travail pour gagner son autonomie, rencontre un homme mystérieux, qui se fait appeler Guy Vincent. On est à la fin des années 50 ou au tout début des années 60, pendant la guerre d'Algérie. « Guy », enfant de la Shoah qui a changé d'identité, est probablement « porteur de valises » pour le FLN. Il a des rendez-vous clandestins, parfois en Suisse. *L'inconnue* l'accompagne, mais n'est tenue au courant de rien. Un jour seulement elle entend son véritable patronyme, quand Modiano fait surgir dans le récit un Chardonne *improbable* qui dédicacerait, dans un hall d'hôtel, *Vivre à Madère*. Elle se laisse aller à cette drôle de vie avec Guy : *« La nuit, dans la chambre de l'hôtel, il me posait des questions sur mon enfance et ma famille. Mais, comme lui, je brouillais les pistes. Je me disais qu'une fille aussi simple que moi, qui n'avait qu'un seul nom et qu'un seul prénom, et qui venait de Lyon, ne pouvait pas vraiment l'intéresser. »*

Un lundi de novembre, lorsqu'elle arrive au rendez-vous, rue Frédéric-Bastiat, Guy n'est plus là. *« Il n'y a plus personne »*, seulement plusieurs voitures noires devant l'hôtel et un groupe d'hommes sur le trottoir d'en face. Un Algérien qu'elle a déjà vu à Genève lui enjoint de partir : *« Pour le moment, vous n'êtes qu'une jeune fille blonde NON IDENTIFIÉE. »* Cette inconnue donne en conclusion de son aventure une des clefs du livre, la cohérence des trois histoires : *« Des filles que l'on a repêchées dans les eaux de la Saône ou de la Seine, on dit souvent qu'elles étaient inconnues ou non identifiées. Moi j'espère bien le rester pour toujours. »* C'est bien un roman de la noyade que Modiano construit, en trois chapitres sans autre lien entre eux que la sensation de l'inconnu. Que faire quand on a le sentiment de se noyer ? Chercher à se sauver ? Trouver quelque chose faisant office de bouée ? Ou bien laisser s'accomplir la disparition ?

La deuxième inconnue n'est pas blonde, mais tout aussi « non identifiée ». Elle est née à Annecy. Son père est mort quand elle avait trois ans et sa mère est *« partie vivre avec un boucher des environs »*. Elle n'est pas restée *« en bons termes »* avec elle. Sa vie se passe dans un pensionnat à la discipline particulièrement rigoureuse. Pendant les vacances, elle va chez sa tante, à Veyrier-du-Lac, et l'aide à faire le ménage dans les villas des environs. Un avocat parisien en villégiature lui trouve *« la beauté du diable »* : *« Je ne savais pas ce que cela voulait dire et ça m'a fait peur. La même peur que lorsque j'avais entendu dire que mon père était une "tête brûlée". »* Un jour, un fils de famille, militaire en permission (il faisait son service en Algérie), bourgeois dédaigneux vouant un amour excessif à sa mère, entraine la jeune fille dans sa chambre, l'étreint avec maladresse, puis lui lit un passage *du livre qu'elle avait déjà remarqué* sur sa table de nuit, *Comme le temps passe* : la pompeuse description, par Brasillach, d'une nuit d'amour, *« fraternelle bataille »*. Elle éclate de rire. Le garçon l'insulte et la chasse.

Après l'été, un dimanche, elle décide de ne pas rentrer au pensionnat. Commence le temps des petits boulots, les retrouvailles avec un ami du père, qui confie à l'inconnue quelques objets ayant appartenu à celui-ci. Parmi ces souvenirs de rien du tout, un revolver. Un soir où elle croyait aller faire du baby-sitting dans une famille pour laquelle elle avait déjà travaillé, elle *se retrouve aux prises avec deux* hommes bien décidés à s'amuser avec elle, à l'humilier, à la violer. Alors, elle saura s'en servir, du revolver.

L'abandon, la violence... Il fallait bien que la troisième inconnue s'invente, elle, un refuge. Pour échapper à l'angoisse des chevaux qu'on mène aux abattoirs de Vaugirard, près desquels on lui a prêté un *appartement*. Pour oublier l'image de René, avec lequel elle vivait à Londres, qui lui a *« parlé de ce genre d'hommes pour qui les femmes n'existent pas »*. Elle est celle des trois jeunes filles qui exprime le plus constamment son angoisse. Dans l'appartement, dans le métro *vide. La peur devient panique dans* le métro bondé, dans la foule des couloirs. Elle se sent en sécurité, fugitivement, dans un café du 15[e] arrondissement qui a ses habitués. Proie idéale pour ceux qui offrent du réconfort à coups de *« travail sur soi »*, elle va se laisser attirer dans une secte, car *« pour rompre sa solitude »*, pour apaiser sa terreur de vivre, *« on est prête à accepter n'importe quoi »*...

Il n'y a évidemment pas de morale de l'histoire. Dans aucun des récits. Ce n'est pas dans la manière de Modiano, qui s'est toujours gardé de la démagogie. En revanche, les propos dérangeants, provocants, non conformes, ne lui sont pas étrangers, même s'ils ne sont jamais assénés. Il faut les lire, non pas entre les lignes, mais dans les détails. Ici, le « je » de ses inconnues lui permet d'exprimer une radicale hostilité aux attitudes de certains hommes, à cette complicité, cette grande « fraternité », cette homosexualité inaboutie qui dictent les comportements de quantité de soi-disant hétérosexuels. Dans ce livre, Modiano va le plus loin possible dans l'observation des relations humaines biaisées, dans la suggestion des dépossessions, des mensonges, des dévastations. Avec, plus que jamais, la délicate alliance de la violence et de l'élégance.

★ Signalons la sortie de *Pages pour Modiano*, d'Olivier Barrot, un bref texte d'hommage (Ed. du Rocher, 46 p., 69 F [10,52 €]). En librairie le 23 février.

DES INCONNUES
de Patrick Modiano.
Gallimard, 156 p., 95 F (14,48 €).

Le feuilleton
de Pierre Lepape

La femme pendule

LES DIEUX ARRIVENT
(The Gods Arrive)
d'Edith Wharton.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean Pavans.
Flammarion, 396 p., 130 F (19,81 €).

LES MŒURS FRANÇAISES
(French Ways and their Meaning)
d'Edith Wharton.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean Pavans.
Payot, 140 p., 95 F (14,48 €).

Jamais à court d'un sobriquet, son grand ami Henry James la surnommait *« la femme pendule »*. C'était le plus beau compliment qu'il pouvait lui adresser : quand tant de ses contemporains s'acagnardaient dans leurs certitudes nationalistes, politiques, esthétiques et morales, Edith Wharton choisissait l'aventure du mouvement, le risque du va-et-vient, l'inconfort du grand écart. Entre les Etats-Unis et l'Europe, entre la modernité et la tradition, entre la liberté et l'ordre, entre le désir d'être elle-même et la conscience d'appartenir corps et âme à une société. Wharton n'était pas une femme ni une romancière hésitante : elle allait hardiment d'un côté et de l'autre. Quand les contradictions ne peuvent pas se résoudre, il reste à en tirer des œuvres d'art, ce qu'elle fit.

Les dieux arrivent est le second volet d'un ensemble romanesque dont la première partie, *Sur les rives de l'Hudson*, a été traduite en France il y a trois ans par Jean Pavans (Flammarion). Publiés en 1929 et 1932, ce sont les derniers romans achevés d'Edith Wharton, avant sa mort en 1937. Ils n'ont pas très bonne réputation parmi les spécialistes, lesquels considèrent qu'après 1920 et *Le Temps de l'innocence* la romancière ne fit que se survivre. Ce qui est parfaitement injuste, sauf si l'on s'obstine à ne voir en Wharton que l'héritière de Henry James. Riche héritière, elle l'était en effet, de la caste huppée et gourmée de Park Avenue ; mais elle sut se libérer de cet héritage comme de celui de James : en l'ajustant à son propre désir.

Il est vrai pourtant que *Les dieux arrivent* est un roman construit de guingois. Prise entre ses deux héros, Halo Tarrant, la jeune femme mariée qui quitte tout – son mari coincé, l'Amérique, la haute société new-yorkaise et les conventions sociales – pour suivre son amant en Europe, et l'amant en question, Vance Weston – jeune écrivain en proie à son génie –, Wharton n'est pas parvenue à trouver la juste ligne narrative. Au début du livre, le pendule oscille régulièrement entre les deux personnages et les deux thèmes du récit. Du côté de Halo, les conflits de l'amour et du déclassement, du dévouement total à l'être aimé et de la perte de soi-même ; la passion de la clarté morale opposée aux ambiguïtés de la situation matrimoniale, puis à l'abandon de son amant. Du côté de Vance, le conflit entre le sentiment amoureux, la paisible vie de couple et le besoin d'une exaltation sensuelle et mondaine capable de nourrir son inspiration.

La méthode Wharton n'a pas pris de ride : faire confiance à la surface, aux objets, aux habitudes, aux mœurs, aux paroles les plus banales, aux réflexes les moins conscients, pour atteindre les couches les plus profondes, historiques, sociales, culturelles qui commandent les comportements et guident les âmes

Dans la première partie du roman, Wharton fait chanter parfaitement les deux voix, et c'est admirable d'équilibre. Les deux amants cherchent fébrilement à faire la part de l'autre dans la manière de construire leur propre vie. Ils élaborent des compromis, dans la tendresse, dans la violence ou dans l'abnégation. Elle, magnifique d'intelligence, assez libre pour offrir sa liberté, trouvant sa joie dans l'épanouissement de son compagnon. Lui, infiniment plus fruste, balayant ses faiblesses et ses incertitudes au nom de la certitude de son génie. Instable, dévorant, anxieux et, pour tout dire, insupportable.

Puis le duo se désagrège. Vance, qui s'est peu à peu éloigné du foyer extraconjugal, le quitte tout à fait pour courir d'autres aventures, à Londres, puis aux Etats-Unis, laissant en plan sa trop parfaite amie. L'ennui est que Wharton nous emmène sur les pas de Vance, de ses désirs, de ses frustrations d'enfance, de sa recherche du succès, alors que Halo, depuis le début, nous intéressait bien davantage. C'était elle notre héroïne, si fine, si juste, si construite, et pas ce balourd égoïste et tumultueux, irrémédiablement confit dans son enfance. Avant les émouvants chapitres de la fin, nous ne la reverrons plus qu'épisodiquement, de plus en plus malheureuse, de plus en plus splendide de lucidité, de force d'âme et de poignante liberté. Et nous verrons, sans émotion aucune, Vance Weston sombrer dans l'impuissance créatrice, la facticité des engouements et l'aveuglement de la possession. Edith Wharton échoue à nous rendre ce personnage attachant, elle ne l'aime pas assez ; le balancier romanesque s'est grippé, par manque de sympathie. Peut-être aussi parce qu'on nous a tellement rebattu les oreilles, depuis le romantisme, avec les affres de l'artiste, les tumultes de son âme, les désordres de son corps et les déraisons de son comportement qu'on n'éprouve plus guère à leur description qu'un vague dégoût ennuyé. Les génies, ces vieux bébés capricieux, ont fini de nous apitoyer. La virtuosité analytique d'Edith Wharton n'y peut rien.

L'intérêt pour l'intrigue faiblit donc, pendant une centaine de pages ; mais il est largement compensé par d'autres intérêts. A commencer par la richesse et la subtilité des comparaisons que permet le cosmopolitisme d'Edith Wharton. Faisant voyager ses héros d'Espagne en France, puis en Angleterre, puis aux Etats-Unis, la romancière se livre, avec humour mais sans malveillance, à des études de milieu dont on s'étonne, soixante-dix ans plus tard, qu'elles conservent tant de justesse et d'acuité. La méthode Wharton n'a pas pris de ride. Elle consiste toujours à faire confiance à la surface, aux objets, aux habitudes, aux mœurs, aux paroles les plus banales, aux réflexes les moins conscients, pour atteindre les couches les plus profondes, historiques, sociales, culturelles qui commandent les comportements et guident les âmes. Les secrets moraux les mieux enfouis se mettent à parler à travers les maisons, les jardins, les fleurs, les peintures, les bibelots, les vêtements. Il n'y a jamais de décor chez Wharton, tout fait signe, tout fait code, tout fait loi. Etre libre, affirme cette femme qui s'est bien battue pour sa liberté, ce n'est pas transgresser la loi, mais en connaître les fondements et les ressorts. Les sciences sociales d'aujourd'hui ne disent pas autre chose ; Edith Wharton le dit mieux, elle en fait la respiration de sa prose. *Les dieux arrivent* est un âpre et lumineux traité de lucidité.

Les Mœurs françaises (et comment les comprendre), écrit en 1918, est destiné aux troupes américaines fraîchement débarquées en France. C'est une trousse d'urgence à l'intention des visiteurs venus du Nouveau Monde, un vade-mecum ethnographique. Edith Wharton connaît trop bien les deux parties, la France et l'Amérique, ses deux patries, pour ne pas mesurer le fossé d'incompréhension qui les sépare. Et puis, Henry James est mort à Londres en 1915, quelques mois après avoir obtenu la nationalité britannique. Il est mort découragé d'avoir eu raison : cette haute civilisation européenne dont toute son œuvre avait fait l'apologie venait, comme il l'annonçait aussi, de crever sa surface et de libérer l'immense fond de bestialité que des siècles de « savoir-vivre » avaient refoulée. Est-ce qu'en fin de compte tout ne se valait pas, tout ne devait-il pas retourner à la brutalité de la forêt primitive : la sauvage naïveté inculte des Américains comme l'harmonieuse et rigide construction édifiée pendant des siècles par la vieille Europe ? James suffoque, moralement et spirituellement, au point d'abandonner les deux romans qu'il projetait d'écrire, *La Tour d'ivoire* et *Le Sens du passé*. Pas Wharton : elle refuse de désespérer. Quand la lumière s'éteint, elle allume sa bougie.

Sa bougie ne s'appelle pas la France, mais les Français. Tels qu'ils sont, qu'ils vivent, qu'ils agissent, en 1918. Vus de loin, vus d'Amérique, ils sont comme les autres habitants du Vieux Continent : vieux, précisément ; vidés de leur sang, épuisés, n'ayant plus à proposer au monde que les trophées brisés de leur gloire passée : l'art, la culture, le temps de vivre, le goût, la conversation, la lenteur. Des valeurs mortes ? Des refuges douillets pour les intellectuels et les privilégiés, comme elle ? Les marques d'une humanité adulte, réplique Wharton.

Sa leçon des choses françaises à l'usage des Américains n'a rien d'une apologie. Edith Wharton, qui est installée dans notre pays depuis le début du siècle, en connaît les travers, les scléroses, les prudences extrêmes. Elle en souligne le profond conservatisme, lequel l'oblige, de temps à autre, à faire des révolutions. Elle remarque, à juste titre, que, malgré les discours, le goût de la liberté y est beaucoup moins vif que la passion vétilleuse et jalouse de l'égalité. Elle constate l'avarice, la médiocrité de l'esprit d'entreprise, le poids des coutumes, l'indifférence aux autres. Mais les Français, malgré cela ou à cause de cela, possèdent un secret dont le monde entier, à commencer par l'Amérique, devrait apprendre à profiter : ils savent vivre, c'est-à-dire *« appliquer à la vie quotidienne les mêmes règles qu'à la création artistique »* : le même labeur, le même ascétisme, le même désintéressement et la même sensibilité consciente au plaisir. Et le rôle joué par les femmes dans les foyers français n'est pas étranger, dit-elle, à l'éclat incomparable de cette civilisation.

L'analyse est belle, même si les considérations sur la psychologie des peuples ont passablement jauni. On se demande seulement si ces observations sur « l'éternel français » pourraient encore s'appliquer à la France de la fin du siècle : *« On est forcé de conclure que tant qu'enrichir la vie sera plus important que la préserver, tant que la culture sera supérieure à l'efficacité financière, tant que la poésie et l'imagination et la courtoisie seront des éléments de civilisation plus précieux et plus élevés que le téléphone ou la plomberie, tant que la vérité sera plus tonifiante que l'hypocrisie et l'esprit plus sain que la sottise, alors la France restera une nation plus grande que celles qui n'ont pas ses idéaux. »*

Taillé dans l'acier de la vertu

Il en est chez Balzac comme chez quelques cinéastes français du type Chabrol : les seconds rôles y sont souvent aussi bien dessinés, aussi intéressants, parfois même plus intéressants que les têtes d'affiche. Il n'est d'ailleurs pas interdit de préférer parfois aux vedettes certaines figures secondaires... *Le maréchal Hulot*, par exemple. Ce personnage occupe cependant deux fois une position-clé dans *La Comédie humaine* : lorsqu'il réprime, au nom de la République, l'insurrection catholique et royaliste de l'Ouest ; quand il sauve l'honneur de sa *famille, sali entre* autres par les voleries en Oranie de son frère cadet, le baron Hulot, intendant général des armées françaises.

Encore assez vert à plus de soixante-dix ans pour songer à épouser la cousine Bette, dont il ignore les intrigues ayant favorisé les coûteuses *débauches du baron*, le vieil officier, une fois remboursées les sommes détournées, ne survivra pas au coup de sang que lui a donné la découverte de la honte au cœur du clan familial. *« Taillé dans l'acier de la vertu »* (Roger Nimier, préface à *La Cousine Bette*, 1963), le maréchal sera donc également victime de ladite vertu. Sobre en tout, de *« mœurs douces »*, *« son bon sens lui tenant lieu d'esprit »*, le Hulot militaire est l'un des rares héros balzaciens dans lesquels on cherche en vain un vice ou même un défaut grave, un calcul secret – si ce n'est sans doute un bon zeste de cet opportunisme politique qui lui permet de finir dans les plumes royales de la pairie après avoir débuté dans les spartiates troupes révolutionnaires.

Inspiré à Balzac par ces soldats de la Révolution et de l'Empire qui, tels les maréchaux Davout, Victor, Soult, Sébastiani ou Bugeaud, se rallièrent ensuite, sinon toujours aux Bourbons, du moins aux Bourbons-Orléans, *le colonel* Hulot, des grenadiers de la garde impériale, a été fait comte de Forzheim par Napoléon sur le champ de bataille en 1809, et maréchal de France par Louis-Philippe. Dans la réalité, il a existé un général Hulot qui joua un rôle trouble en Normandie lorsque Charles X en 1830 emporta en exil, selon le légitimiste Balzac, *« la fortune de la France »*. Le dignitaire au bâton étoilé personnifie ces Français de 1789 qui estimèrent que leur devoir était de *« servir la France »*, sans trop se soucier de son régime politique. Hulot, à l'instar de Davout, y *parvint sans trop se* salir les mains. L'habileté se met donc parfois au service du bien, à en croire le Balzac des *Chouans* et de *La Cousine Bette*. Sans doute le maréchal-comte a-t-il eu aussi pas mal de chance – dont celle *in fine* de disparaître au moment où il allait renoncer à son proverbial célibat et tomber entre les pattes peu recommandables de la cousine Bette ; laquelle, soudain stendhalienne, se mirait déjà dans une glace du *« magnifique hôtel »* de l'officier, *« rue du Mont-Parnasse »*, en répétant : *« Je suis la maréchale Hulot ! »*, joli titre pour couvrir des noirceurs...

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Figures de la comédie

MARÉCHAL HULOT

Né en 1766, mort en 1841.

Militaire de carrière, vingt-sept fois blessé, la dernière fois à Waterloo. Il apparaît dans *La Cousine Bette, Les Chouans, La Vieille Fille* et *La Muse du département.*

ROMANS POLICIERS
• par Michel Abescat

Le mal au cœur

CRÉANCE DE SANG
(Blood Work)
de Michael Connelly.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Robert Pépin.
Seuil Policiers, 460 p., 135 F (20,58 €).

L'histoire pourrait être banale. Une fille froidement abattue, pour une poignée de dollars, dans un supermarché. Présente, au mauvais moment, entre le voleur et le tiroir-caisse. Pas de quoi défrayer la chronique de la mort ordinaire à Los Angeles, Etats-Unis d'Amérique. Pas de quoi bouleverser non plus un ancien du FBI, spécialiste des tueurs en série, en convalescence après une greffe cardiaque. Sauf si le flic en question apprend brusquement que son cœur de rechange battait auparavant dans la poitrine de la fille assassinée. Et s'il apparaît bientôt que celle-ci n'a peut-être pas été tuée par hasard. Le flic est alors propulsé au premier rang de ceux auxquels le crime profite. Et l'histoire d'apparence banale prend un tour particulièrement diabolique.

Bien dans la manière de Michael Connelly, l'auteur du *Poète*, qui joue en virtuose des ficelles du polar traditionnel pour attacher ses lecteurs à leur fauteuil jusqu'au dernier rebondissement d'une intrigue particulièrement retorse. Et les entraîner dans les méandres vertigineux des rapports entre la victime, le flic et l'assassin. Michael Connelly joue avec une remarquable perversité du trouble de son héros, menacé dans son identité par cette présence étrangère au cœur de lui-même, culpabilisé par le bénéfice qu'il tire de la mort de cette jeune femme à laquelle il pense *« devoir »*, quel qu'en soit le prix, la découverte de la vérité. Ce prix étant la nécessité d'approcher au plus près la personnalité de l'esprit machiavélique à l'œuvre derrière le piège qu'il entrevoit de plus en plus précisément. D'imaginer son raisonnement. De se mettre dans sa peau. D'investir son âme. Au risque d'y brûler la sienne.

De ce huis clos brûlant, Michael Connelly tire un nouveau portrait ébouriffant de Los Angeles *« capitale de la violence aveugle »*. En filigrane de cette histoire, apparemment refermée sur elle-même, c'est le chaos mental d'une Amérique déboussolée que *Créance de sang* met en lumière. Empêtrée dans sa culture et ses valeurs traditionnelles (à l'instar de son héros, convaincu de la présence du mal à l'œuvre dans ce monde, obsédé par l'idée de rédemption), hantée par la figure monstrueuse qu'elle a engendrée, celle du tueur psychopathe. Comme *Le Poète, Créance de sang* fait partie de ces romans que Michael Connelly entreprend d'écrire à intervalles réguliers, en manière de « respiration » aux aventures de son héros fétiche, Harry Bosch, qui constituent l'essentiel de son œuvre.

● **KING SUCKERMAN**, de George P. Pelecanos

Fusillade dans un drive-in. Violence crue. Montage rapide. Bobby Roy Clagget, un jeune Blanc passablement déjanté, gavé de cinoche et perdu dans les images, flingue le projectionniste en se calant pile poil sur la bande-son du film en cours de projection : la scène de règlement de comptes de *Black Caesar*, classique de la « blaxploitation ». Wilton Cooper, un tueur à gages, bien dans l'esprit des héros de ce cinéma du ghetto, l'engage aussitôt à ses côtés. L'action se situe à Washington, « Chocolate City », en 1976, à l'apogée de ces films écrits et interprétés par des Noirs que le gangsta rap et Quentin Tarantino ont remis au goût du jour. L'époque des cols pelle à tarte, des pantalons pattes d'eph' et des coiffures afro que George Pelecanos rend minutieusement, truffant son récit et ses dialogues (remarquables) de références musicales et cinématographiques. Au cœur du livre, un film imaginaire agite tout le ghetto : *King Suckerman*. L'histoire d'un mac, qui commence de manière classique : *« L'injustice de la vie du ghetto en particulier et l'Amerikkka en général font plonger dans le crime un frangin plutôt bon à la base. »* Mais se détourne bientôt du scénario attendu, celui de la vengeance flamboyante exercée par le héros devenu justicier, pour montrer le destin tragique et pitoyable d'un homme écrasé et vaincu. Un destin à l'image des héros du livre de Pelecanos, qui revient, avec un recul de plus de vingt ans, sur la mythologie de l'époque. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Frédérique Pressmann, Editions de l'Olivier, « Soul Fiction », 308 p., 110 F [16,76 €].)

● **COMBUSTION**, de Patricia Cornwell

Bonne nouvelle ! Patricia Cornwell a retrouvé sa plume. La médiocrité de ses derniers livres laissait craindre un irrésistible naufrage. On l'imaginait engloutie dans la gestion de son image et de son succès, l'écriture à la chaîne pour la télévision ou la direction de sa PME économico-littéraire (elle emploie huit personnes à temps plein au sein de « Cornwell Enterprises »). Et la voilà qui renaît de ses cendres, avec ce dixième roman au titre français tout ce qu'il y a de flambant : *Combustion*. Lancée sur la piste d'un tueur diabolique qui prend soin de faire disparaître dans les flammes toute trace de ses méfaits, et notamment des corps effroyablement mutilés, Kay Scarpetta, son personnage favori, médecin légiste à Richmond, retrouve le chemin de la morgue. Et Cornwell la voie de ce qui fait incontestablement son succès. Cette mise en scène méticuleuse et fascinante des techniques de la police scientifique. Ces enquêtes à ras des corps, pour mieux plonger dans les plaies d'une société malade et convulsive. Cette façon de faire parler les morts et les victimes pour dire la nuit d'une Amérique aussi disloquée que les cadavres qui s'accumulent sur les tables à dissection de son héroïne. Cette manière singulière de doper ses récits au stress et à l'adrénaline, dans une vision de plus en plus paranoïaque du monde. *Combustion* est ainsi, à l'instar des meilleurs romans de l'auteur, une sorte de livre des morts toujours sur le qui-vive. Parfaitement glaçant. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Hélène Narbonne, Calmann-Lévy, 349 p., 129 F [19,66 €].)

● ***QUAND LA HAINE SERA MORTE***, de Michel Leydier

Un carré de béton, quelque part en Seine Saint-Denis. Chloé, quinze ans, se fait violer par deux ados dans l'escalier de son immeuble. Casimir, qui l'aime secrètement, la venge en éliminant les coupables à coups de barre de fer. Fabien, seize ans, entame son énième séjour en centre spécialisé pour tenter de sortir de la prostitution. Cédric, dix ans, assiste au viol de sa mère, puis au meurtre de ses parents. A ce stade du roman, qui vire au martyrologe, le lecteur commence à s'interroger : pourquoi tant de haine dans un si petit livre ? Le monde bien sûr prend parfois des allures de roman noir, mais encore ? Quand le récit brusquement s'illumine, explose en bouffées lyriques, pour dire ce que pourrait être ce monde *« quand la haine sera morte »*, quand cessera l'engrenage de la violence où le même peut être alternativement bourreau et victime. Le lecteur referme ce premier roman de Michel Leydier un peu interdit. Dans cet état qui suit, quelques secondes durant, le spectacle du funambule dansant sur la corde raide. (Flammarion, 189 p., 98 F [14,94 €].)

● **LES CHEVALIERS DE L'OMBRE**, de Claude Crusca

Claude Crusca mène son récit au galop de son imagination, insolite et baroque. Un jeune chercheur français, spécialiste de littérature médiévale, poursuit, en compagnie d'un lieutenant de Scotland Yard, un tueur en série qui sévit dans le sud de l'Angleterre. Un tueur fort original qui s'identifie à un héros arthurien et *« pourfend ses victimes à coups de glaive, comme s'il se fût illustré dans un tournoi médiéval »*. Du mystère, un entrelacs de légendes millénaires et de folies très contemporaines, de l'aventure, de l'amour et de l'humour. De vrais personnages, tous blessés, en quête de leur propre Graal. *Les Chevaliers de l'ombre*, c'est tout le plaisir du feuilleton, servi par une plume joliment surannée. Le verbe est fleuri et le style ne manque ni de panache ni d'esprit. L'auteur, qui a vingt-six ans, a le sens du rythme et du récit. A suivre. (Editions Blanc, 34, Bd de Strasbourg 83000 Toulon, 275 p., 89 F [13,56 €].)

La texture de la souffrance

Autour du traumatisme enfoui d'un père, la Britannique Lesley Glaister tisse une histoire d'amour et de damnation, de rédemption et de pardon à l'atmosphère oppressante

FASTOCHE
(Easy Peasy)
de Lesley Glaister.
Traduit de l'anglais
par Michelle Herpe-Voslinsky.
Ed. Liana Levi, 352 p.,
120 F (18,29 €).

L'air de rien, avec sa fausse candeur et ses yeux aussi clairs que ses livres sont noirs, Lesley Glaister trace son chemin. Alors que sort en Angleterre son sixième roman (*Sheer Blue Bliss*), que son éditeur londonien, Bloomsbury, réédite à grand bruit trois de ses premiers titres – *Tu honoreras ton père*, *C'est la curiosité qui tue les chats* et *Eclipse partielle* (1) –, la presse anglaise dresse son portrait sur des pages entières et s'étonne qu'elle ne fasse encore les délices que d'un petit cercle d'inconditionnels.



LUC QUÉLIN POUR « LE MONDE »

« J'aime que le lecteur ressente physiquement mes ambiances... »

Ce club d'initiés, pourtant, ne cesse de s'élargir, tant il est difficile, lorsqu'on s'y est risqué, de résister aux charmes dérangeants de Lesley Glaister. Baptisée par la critique reine du *« roman gothique de banlieue »*, cette Britannique de quarante-trois ans, fervente lectrice de Lorrie Moore et d'Alice Munro, s'est fait une spécialité des intrigues aussi affûtées que les lames des couteaux de Sheffield où elle enseigne la littérature. Rien de spectaculaire, en apparence. Ses décors favoris sont ces zones grises et pavillonnaires où toutes les maisons se ressemblent. Ses protagonistes, des êtres aux dehors ternes ou insignifiants. Mais ses atmosphères – ah ! ses atmosphères – n'appartiennent qu'à elle... et vous saisissent jusqu'aux os. *« Ce qui m'intéresse, c'est la texture de la vie. Matières, odeurs, températures... j'aime que le lecteur ressente physiquement mes ambiances,* explique Lesley Glaister. *C'est pourquoi je pique les détails les plus frappants. Trois cartes postales sur un mur, une araignée dans un évier en disent plus long sur une cuisine que trois longues pages de description. »*

Insécurité. Voilà le maître-mot, chez Lesley Glaister. L'auteur raffole de ces *« choses enfouies, cadenassées dans les greniers, enterrées au fond des jardins »*. *« Je ne sais pas pourquoi,* s'interroge-t-elle. *C'est le pressentiment du danger sous la surface, l'instinct du désordre et de l'anarchie minant le fragile ordonnancement des choses. »* Jamais autant que dans *Fastoche*, ce malaise n'aura pesé si lourd. Jamais le climat n'aura été aussi oppressant, presque suffocant. Sans doute parce que, avoue Lesley Glaister, les deux personnages principaux, le père et l'enfant, sont *« très semblables à mes souvenirs »*. Sans doute parce que ce livre est *« le plus autobiographique de tous »*.

Un père suicidé ; un rescapé emportant avec lui le terrible secret qui a brisé sa vie – la guerre, les Japonais, la torture... ; sa fille, Griselda, partant à la recherche de cet inconnu ; des cauchemars et des souvenirs de cauchemars ; le père hurlant et vomissant la nuit ; des réminiscences par bribes, des bruits d'eau dans la salle de bains, puis le silence ; une famille empêtrée dans ses tabous et sa répugnance à parler du passé ; une sœur vécue comme une rivale de tous les instants... : c'est autour de ces thèmes que s'articule ce roman habilement construit sur des va-et-vient permanents entre l'enfance et l'âge adulte. *« Je voulais explorer l'idée de traumatisme,* explique Lesley Glaister. *J'ai toujours été fascinée par l'histoire de ces anciens combattants qui semblent mener une vie parfaitement normale après la guerre et se suppriment un beau jour, sans crier gare. Je voulais peindre cette souffrance étouffée du père qui se transmet comme en écho à ses enfants. Comme si tout ce que cet homme avait intériorisé, tu, caché... ressortait immanquablement dans la conduite de sa fille ».*

« Et cette petite fille, c'était moi, écrit Lesley Glaister. *L'enfant Griselda, l'enfant coupable, et sa culpabilité pesait lourd. Pire, elle faisait partie de moi. »* Comme un malheur n'arrive jamais seul, Griselda, peu après la mort de son père, comprend que son amie, Foxie, s'apprête à l'abandonner. Cette blessure sentimentale est prétexte à de superbes pages sur l'amour et l'attirance physique d'une femme pour une autre. Sur le désir lancinant de fusion, de protection. Comme un contrepoint heureux à une irrémédiable souffrance : *« Je presse mon visage contre son dos, je touche son ventre, qui a glissé de côté dans le mouvement de gravité du sommeil. Je sens la chair de poule envahir sa peau quand mon froid la contamine, que je lui vole sa chaleur. Je remonte la main vers son sein et je sens le mamelon se froncer. Je rapproche mon corps. Si j'étais un homme, je la pénétrerais ainsi. Quelle sensation ce doit être pour un homme solitaire, qui a froid, de s'enfouir dans une femme. »*

Au fond, de quelle manière qu'on le lise, le roman de Lesley Glaister est une histoire d'amour et de damnation, de rédemption et de pardon. Une tentative perdue d'avance de s'approcher des êtres les plus inconnaissables, c'est-à-dire ceux qu'on aime. Derrière l'écriture simple et directe, c'est sans doute le livre le plus torturé de Lesley Glaister. C'est aussi le plus poignant.

Fl. N.

(1) La Découverte, 1991, 1992 et 1996.

Les mirages de l'enfer

Polar métaphysique et vertiges de l'écriture, par le Turc Orhan Pamuk

LA VIE NOUVELLE
(Yeni hayat)
d'Orhan Pamuk.
Traduit du turc
par Munevver Andac.
Gallimard, 312 p.,
130 F [19,81 €].

Comme dans *Le Livre noir*, éblouissante exploration des mythologies turques à travers les errances d'un homme dans les labyrinthes d'Istanbul, Orhan Pamuk lance son héros à la double recherche de la femme qu'il aime et de l'écrivain qu'il admire. Quête en abyme : le narrateur de *La Vie nouvelle* confesse avoir été bouleversé par la lecture d'un ouvrage dont l'auteur reste mystérieux, et la fille qu'il rencontre, perd, retrouve, reperd est, elle, amoureuse d'un garçon qui, après avoir lu le même ouvrage, avait ressenti un trouble analogue, avait voulu changer de vie, et, depuis, s'est envolé. L'un des enjeux du roman réside dans cette ambiguïté : la force qui vous pousse vers d'inaccessibles paradis n'est-elle pas la même que celle qui vous entraîne vers l'enfer des mirages, et vous fait percevoir l'ombre menaçante de la mort ?

La Vie nouvelle s'est vendu à deux cent mille exemplaires en Turquie, et l'éditeur ottoman a été l'objet de nombreuses demandes de lecteurs qui voulaient connaître le titre du chef-d'œuvre initiatique autour duquel Orhan Pamuk avait imaginé la conversion de ses personnages. La réponse est dans le livre même de Pamuk, tant sous la forme d'une pirouette signifiante (lorsqu'il rend un hommage nostalgique à « La vie nouvelle », cette marque de caramels tuée par le goût immodéré d'Atatürk pour les pois chiches grillés et par l'obscurantisme d'une clique de terroristes ultra-nationalistes) que dans l'évocation de quelques titres dont se serait inspiré le responsable du fameux livre culte, assassiné. Pamuk nous oriente donc vers Dante et sa *Vita Nova*, vers Ibn Arabi (*« Et je compris soudain que le chapitre écrit par le fils du cheik et le chapitre que j'avais lu en état de transe étaient les mêmes que le chapitre du livre que je suis en train d'écrire »*), vers Rilke qui avoua que l'Ange des *Elégies de Duino* est *« plus proche des anges de l'islam que des anges chrétiens. »*

Orhan Pamuk donne ailleurs une autre clé : *« Un bon livre, c'est un écrit qui tente de raconter les choses qui n'existent pas, de raconter une sorte d'absence ou de mort. » La Vie nouvelle* est un exercice littéraire, complexe et ambitieux, sur les pouvoirs de l'écrivain : imaginer la femme-lumière en face de laquelle son cœur ne lui *« obéirait jamais plus »*, se projeter dans un univers qui lui permet d'appréhender l'illusion de l'amour et la mort, effleurer l'Ange qui évite de voir écraser *« nos âmes et nos corps »*, vivre autre chose et revivre, ici-bas et là-haut, dans le réel et l'imaginaire, dans l'enfance perpétuelle et la magie du miroir, dans le vertige des échanges d'identité. En cherchant à rejoindre cet ailleurs auquel il doit sa métamorphose, à pénétrer dans le monde du livre qui l'a transfiguré, le héros de ce polar métaphysique parcourt une Turquie en proie aux violences et aux mutations, celle des minarets seldj ou kider et des vaches laitières à haut rendement, celle aussi des fanatiques et des islamistes anti-Coca-Cola.

Rythmé par les images (spectaculaires) des films américains et celles (irréelles) des films turcs hantés par le respect de la morale, son périple s'effectue en autocar, et accumule les carambolages sanglants, dont il sort toujours indemne, ressuscité d'entre les mortels, heureux fantôme.

Il a compris que le temps est une série d'accidents, détonateurs d'une vie nouvelle.

Jean-Luc Douin

L'Irlande entre duel et duo

Bâti comme un singulier thriller, le beau roman de Joseph O'Connor explore les déchirures de son pays et la possibilité du pardon

À L'IRLANDAISE
(The Salesman)
de Joseph O'Connor.
Traduit de l'anglais (Irlande)
par Isabelle D. Philippe.
Robert Laffont, « Pavillons »,
354 p., 139 F (21,19 €).

Traduit littéralement, le titre du roman de Joseph O'Connor aurait donné *Le Représentant de commerce*, ce qui ne fait évidemment pas une enseigne bien enivrante. En choisissant *A l'irlandaise*, l'éditeur a sans doute opté pour un frontispice plus séduisant, qui attire l'attention du lecteur sur un pays dont la littérature est en vogue et l'histoire un point sensible de l'imaginaire européen. Mais il se trouve aussi que cette nouvelle appellation reflète l'un des sens profonds de ce livre magnifique, œuvre d'un romancier au talent déjà sûr. Né à Dublin en 1963, frère de la chanteuse Sinéad O'Connor, Joseph O'Connor est sans doute l'une des voix les plus importantes de sa génération. Et son dernier roman, bâti à la manière d'un étrange thriller, renvoie formidablement aux déchirures intestines de son pays. Déjà, dans ses livres précédents, le romancier faisait la part belle à l'Irlande. Dans *Les Bons Chrétiens*, recueil de nouvelles paru en 1996 et même dans *Desperados* (1), un roman dont l'action propulsait pourtant un groupe d'Irlandais jusqu'au Nicaragua. L'écriture de Joseph O'Connor est de celles qui ne se fondent pas dans la masse : forte de multiples facettes, elle promène le lecteur sur un fil en le jetant tour à tour dans une atmosphère violente, tendre ou comique. *A l'irlandaise* offre une nouvelle démonstration de ce pouvoir, autour du personnage ambigu de Billy Sweeney.

Billy, la cinquantaine ou un peu moins, est donc représentant en antennes paraboliques à Dublin. Dépositaire d'un matériel destiné à capter dans l'espace *« tous les genres d'inepties »*, le personnage semble équipé d'une autre antenne, capable celle-là d'attirer les pires ennuis. Ancien alcoolique, émergé à grand-peine d'un divorce avec la femme qu'il adorait, l'homme fait son propre malheur avec une rage sans nom. Le roman s'ouvre par le procès des trois jeunes agresseurs de sa fille Maeve, plongée dans un coma profond un soir qu'elle tenait la caisse d'une station-service. L'un des accusés s'enfuit dès le premier jour du procès et le père se met à penser que justice ne sera jamais rendue à son enfant.

FACE-À-FACE

L'idée vient alors à Billy de rechercher lui-même ce Donal Quinn, ce *« vicieux petit oiseau d'hiver »*, dont émane *« une répugnante impression d'efficacité »*. Le récit de cette traque démarre comme une sorte de confession faite par le héros à sa fille inconsciente, une longue confidence destinée à elle seule. Récit traversé par des souvenirs anciens, du temps des premières amours, des premières amitiés, des déceptions, des trahisons, des lâchetés et de l'acharnement à détruire ce que l'on aime. Le tout sur fond de ce Dublin que le personnage sillonne en quête de son ennemi, traversant les banlieues ouvrières grises comme la suie, les pubs enfumés, les lieux abandonnés où règne la violence.

Fille martyre de la guerre civile, l'Irlande est omniprésente dans le roman de Joseph O'Connor, notamment à travers les chansons qui rythment le récit. Sur cette terre tiraillée entre l'histoire et la modernité marchent des flics, des procureurs, des petites gens, des prêtres, des assassins, des membres armés de l'IRA, tous hantés par le souvenir d'une guerre civile jamais vraiment éteinte. Paradoxalement, pourtant, ce roman d'un violence difficile à soutenir porte aussi la possiblité du pardon. Après avoir trouvé Donal Quinn, Sweeney l'emmène jusque chez lui, dans un jardin isolé où il l'enferme à l'intérieur d'une volière désaffectée. Commence alors un face-à-face extraordinaire, où victime et bourreau rivalisent de cruauté, jusqu'à l'abolition complète de la hiérarchie qui sépare l'agresseur et l'agressé.

La lettre de Billy à sa fille se transforme, pour un temps, en un récit brutal d'où le « je » disparaît presque complètement. Comme si, dans cet épouvantable duel fratricide qui est aussi celui de la guerre civile, les combattants se fondaient en une seule entité souffrante, hurlante, couverte de plaies et d'excréments. La structure des phrases, dans ces passages-là, ou plutôt leur enchaînement, fait qu'il est parfois difficile de savoir si le narrateur parle de lui-même ou de Donal Quinn. Le rétablissement du « je » survient avec la paix armée qui marque la fin de la lutte, juste avant qu'une extraordinaire connivence ne commence à lier les deux hommes. Il y a là les morceaux les plus délicieusement drôles et tendres de ce roman, qui se distingue, entre autres, par la qualité de ses dialogues.

Installés dans une relation précaire et menacée – qui, d'ailleurs, finira de manière sanglante –, les protagonistes finissent par former une cellule qui pourrait être celle d'un vieux couple, ou d'un père et d'un fils adolescent. Tous les liens familiaux sont d'ailleurs explorés, dans ce roman où naissent de beaux personnages secondaires, eux aussi partie prenante du processus de pardon auquel pourrait incliner la douceur de l'air et de la lumière sur l'Irlande, si sensuellement évoquée.

Raphaëlle Rérolle

(1) Tous deux chez Phébus.

Le cauchemar de la lune

Conte fantastique et fable noire, le premier roman de Joseph Skibell démontre que la fiction n'est pas impossible pour parler de la Shoah

BÉNÉDICTION SUR LA LUNE
(A Blessing on the Moon)
de Joseph Skibell.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Erika Abrams.
Mercure de France, 278 p.,
150 F (22,87 €).

Début des années 40 en Pologne. Au milieu d'une forêt, les habitants juifs d'un bourg important creusent leur tombe avant de s'écrouler sous les balles des tueurs. Haïm Skibelski, le notable qui dit *je* dans cette allégorie singulière et dévastatrice, et ses concitoyens sont tous morts. Le sont-ils vraiment ? Pas si certain. Voilà le narrateur qui surgit du charnier aux confins d'un espace surréel, soleil sombre, ciel rougi, ni paradis ni enfer, peut-être le seuil du « monde d'après ». Haïm (nom signifiant « vie » en hébreu) traversera des paysages oniriques, glacés et terrifiants, en compagnie de son rabbin métamorphosé en corbeau : décors de cendre où les hassids s'élèvent vers la lune et s'en emparent pour l'enfouir sous terre, où seule une enfant sait reconnaître le revenant, lui parler comme s'il était vivant, décors décrits avec l'acuité et la maîtrise d'un digne héritier de Kafka et de Poe. Le périple de Haïm Skibelski, parti de sa ville natale, aboutira à sa véritable mort sous la lumière bienveillante de la lune, qui reprendra enfin sa place sur la voûte du ciel grâce à sa bénédiction et à celle du rabbin, l'autre mort-vivant.

Les étapes de ce parcours se suivent et se répondent dans un univers déstabilisé et déstabilisant, selon la logique imposée par les distorsions de la réalité. Voilà donc, au début du voyage, Haïm revenu dans sa confortable demeure. Une famille polonaise occupe les lieux, mais seule Ola, une adolescente, sait reconnaître l'errant, dialoguer avec lui, l'aimer, maudire les tueurs. Malade, elle mourra et Haïm reprendra sa marche vers nulle part. Après avoir échappé aux loups affamés, il se retrouvera face à son meurtrier, un SS décapité qui hante les limbes lui aussi. S'instaure alors un dialogue hallucinant entre Haïm et la tête de l'Allemand. Elle lui donne du « Monsieur le Juif » après l'avoir injurié, afin de l'amadouer et le convaincre de retrouver son corps égaré. Peut-il y avoir un pardon après un crime monstrueux entre tous ?

Ce sera ensuite l'avancée de Haïm à travers la Pologne ravagée, jusqu'à la rencontre avec une armée d'ombres, d'autres suppliciés, parents et amis sortis, eux aussi, de la fosse commune. Ils arriveront tous dans les salons d'un luxueux palace dans les cuisines duquel se préparent d'énigmatiques cuissons, mais il s'agit là de l'antichambre du dernier voyage, celui sans retour. Haïm y retrouvera Esther, son épouse, leurs enfants et petits-enfants, ainsi qu'Ida, sa première femme, morte bien avant le désastre. Bientôt, la cohorte des fantômes embarquera sur le bateau qui les conduira vers le vrai « monde d'après », celui du silence, de la sérénité et de la lune retrouvée.

DÉBAT INACHEVÉ

Le débat autour de la représentation fictionnelle de la Shoah est loin d'être achevé. Depuis Adorno jusqu'à Lanzmann, qui donna la parole aux seuls survivants, la thèse qu'il ne pourrait y avoir de poésie ou de mise en spectacle de l'événement entre tous singulier, risque de devenir postulat. Si cette sacralisation laisse toujours champ libre à l'historien et au témoin direct, aujourd'hui en voie de disparition, ces restrictions ne réduisent-elles pas le processus de la transmission ?

Bien sûr, la prolifération de certaines productions complaisantes banalise le mystère d'Auschwitz et leur mièvrerie sert souvent d'argument à ceux qui considèrent que son importance demeure surévaluée. Les films de Benigni et de Spielberg notamment laissent un sentiment de malaise, car il reste impensable de concilier l'humour glauque de l'un et les bons sentiments de l'autre avec ce crime contre l'humanité, crime de l'humanité. Et pourtant, Adorno se trompait. Qu'en est-il du poète et de l'écrivain qui s'enhardissent, comme Paul Celan et Primo Levi, à restituer l'inimaginable ? Ces deux-là, d'autres encore, ont payé cette audace du prix de leur vie.

Joseph Skibell, l'auteur de *Bénédiction sur la lune*, est né il y a quarante ans, aux Etats-Unis, au sein d'une famille rescapée de Pologne. Ce jeune scénariste s'était promis de ressusciter la mémoire de son grand-père, Haïm Skibelski, et de ses proches parents disparus dans les camps d'extermination. Ce qui distingue ce roman météorique, cette fable noire, de l'immense littérature consacrée à la Shoah, c'est la sobriété d'une écriture en parfait accord, cependant, avec la stupéfiante imagination de l'auteur. En effet, depuis *Le Sang du ciel* de Piotr Rawicz (Gallimard, 1961) et *L'Oiseau bariolé* de Jerzy Kosinski (Flammarion, 1966) (1), jamais la Shoah n'avait inspiré de récit qui puisse plonger le lecteur dans des profondeurs aussi vertigineuses. Le souci du détail exact, réaliste, tout au long de ce conte fantastique – certains ne manqueront pas de le trouver scandaleux –, la cohérence de l'univers cauchemardesque que Joseph Skibell a su recréer tout en évitant les pièges d'un esthétisme forcément superflu, situent *Bénédiction sur la lune*, son premier roman, parmi les chefs-d'œuvre de ces dernières décennies.

Edgar Reichmann

(1) Comme Paul Celan et Primo Levi, les deux écrivains se sont donné la mort.

Les batailles de Juan Goytisolo

Il a vécu à Paris et aux Etats-Unis, aujourd'hui au Maroc, mais sa véritable patrie est la langue espagnole, qu'il explore avec la liberté de l'exilé. Conversation avec l'écrivain autour de son dernier livre, que l'on pourrait résumer ainsi : « Cervantes, prisonnier de Sarajevo »

« Voilà longtemps que vos romans sont tournés vers d'autres pays que le vôtre, l'Espagne, où vous ne vivez plus. Pourquoi cet intérêt pour le monde arabe ?

– Chaque écrivain doit considérer sa culture à la lumière d'autres cultures, qui lui permettent de voir ses défaillances : la littérature espagnole était refermée sur elle-même. La vitalité d'une culture repose sur sa capacité à connaître les autres, sur sa curiosité. Au Moyen Age, Tolède était le centre de la culture mondiale, grâce aux pèlerinages de Saint-Jacques de Compostelle. Quand, au nom du dogme catholique et avec l'Inquisition, s'est développée une conception très restrictive de l'identité nationale, l'Espagne est devenue un désert culturel, à la fin du XVII[e] siècle. Cela paraît invraisemblable, mais je suis le premier écrivain (je ne parle pas des arabisants bien entendu) qui ait appris l'arabe depuis l'archiprêtre du XIV[e] siècle dont je parle dans mon roman *Makbara* (Seuil, 1982). Or il y a quatre mille mots d'origine arabe dans la langue espagnole.

» Après mon long séjour à Paris, mes années d'enseignement aux Etats-Unis et maintenant ma vie à Marrakech, j'établis une tout autre échelle de valeurs. Je construis ce que j'ai appelé *L'Arbre de la littérature*, dans mon essai du même nom (Fayard, 1990) ou dans *La Forêt de l'écriture* (Fayard, 1997) : je me cherche des ancêtres. Eliot a dit : *« Un écrivain ne doit pas écrire pour ses contemporains, mais pour les morts. »* Chacun de mes livres est un hommage aux écrivains du passé essentiels à mes yeux. *Les Vertus de l'oiseau solitaire* (Fayard, 1990) est tourné vers saint Jean de la Croix, *Paysages après la bataille* (Fayard, 1985) vers le Flaubert de *Bouvard et Pécuchet*, c'est-à-dire le lecteur de Cervantes. *Etat de siège (lire la critique ci-dessous)* est aussi un hommage à Cervantes. Un critique espagnol a résumé ce roman par la formule : *« Cervantes, prisonnier de Sarajevo »*. Elle est exacte.

– Quand vous êtes-vous préoccupé de la question yougoslave ?

– J'ai été trois fois à Sarajevo pendant le siège. En été 1993, j'ai écrit le *Cahier de Sarajevo* (Editions de la Nuée bleue, 1993). Quand j'y suis retourné, en janvier 1994, j'ai trouvé une situation infiniment pire. Il y avait un froid terrible et des bombardements continuels. Seule la fiction pouvait rendre compte de la situation : j'ai alors eu l'idée d'un roman où le lecteur serait assiégé. J'ai voulu transposer le siège des intellectuels de Sarajevo dans le rapport même du lecteur au livre. C'est un labyrinthe : on croit trouver une sortie, mais on tombe sur une autre pièce. C'est l'idée du siège des sièges, qui est le titre original en espagnol (*El Sitio de los sitios*). Un système de cercles qui se circonscrivent. J'ai donc choisi la métaphore du siège du 2[e] arrondissement, qui est l'arrondissement où je vis à Paris et où nous sommes en ce moment. Si en 1990 on avait annoncé aux habitants de Sarajevo ce qui les attendait, ils ne l'auraient pas cru. J'ai retrouvé Cervantes. Depuis *Don Julian* (Gallimard, 1971), je m'aperçois que, même de façon inconsciente, chaque fois que je fais un travail intérieur, Cervantes resurgit, parce qu'il a exploré la totalité du territoire romanesque. Il a introduit le doute. Jusqu'à Cervantes, la narration était affirmative : l'auteur racontait une histoire à laquelle le lecteur doit croire. Dans *Don Quichotte*, il y a un premier auteur qui, dans la préface, se présente comme le beau-père du livre. Il y a un deuxième auteur qui trouve le manuscrit arabe qu'il fait traduire. Il dit que la traduction est inexacte, si bien que le lecteur est perdu : il n'y a plus d'autorité. L'ambiguïté est essentielle, pour faire douter du récit.

– Un personnage a vos initiales, J. G., votre date de naissance, le 5 janvier 1931, votre sexualité, il est homosexuel. Vous vous impliquez personnellement, mais dans un environnement d'une grande violence. Que peut-on dire de soi-même quand on est un écrivain qui a déjà beaucoup publié ?

– Aucun des livres que j'ai écrits depuis trente ans n'a obéi à un plan préétabli. Peu à peu, une forme s'impose. Ainsi *Etat de siège* est parti de quelques poèmes, ceux que je donne en appendice. Le livre s'écrit par lui-même. Ce renoncement à toute règle fixe est probablement ce qui me fait rencontrer toujours Cervantes sur ma route. C'est le récit d'un récit. Tout est inséré dans une structure ouverte où tout est relativisé. En effet, les poèmes de la *Zone sotadique*, qui sont une célébration de l'homosexualité, sont en même temps jugés de façon négative par le commandant. Un roman à thèse peut être contredit, le mien, non : tout est douteux. Au lecteur de se former son jugement. De la même manière, tous les narrateurs ont travaillé pour la bibliothèque de Sarajevo : ils essaient de reconstruire la parole détruite en disséminant des récits vrais et d'autres faux. D'une certaine façon, je suis dans la bibliothèque de Babel.

– Avez-vous des difficultés à prendre la parole autoritairement sur des problèmes politiques ?

– Je n'aime pas les discours univoques. Quand la vie entre dans la littérature, elle devient littérature. On ne peut pas avoir un discours autoritaire en littérature. Ce renoncement à l'autorité me donne une plus grande flexibilité pour parler de moi intimement, mais aussi d'une manière relative, incertaine. Mon livre suivant, *La Semaine du jardin*, titre emprunté à un projet de Cervantes inabouti, n'est pas signé de mon nom. Je présente le livre comme l'œuvre d'un cercle de lecteurs. L'un d'eux lance l'hypothèse que j'en serais l'auteur. Dans mes romans, je m'exprime de façon indirecte, ce qui ne veut pas dire que, dans un contexte plus politique, je ne puisse pas m'exprimer autrement. Le 2[e] arrondissement permet une coexistence très pacifique entre des Juifs, des Arabes, des Kurdes, des Turcs, des Arméniens, des Pakistanais, des Indiens. Sarajevo avait des habitants d'origines et de religions diverses qui coexistaient. D'un seul coup, la paix a été détruite. J'ai voulu introduire une réflexion sur la façon dont le travail de la civilisation, qui consiste à faire vivre ensemble des êtres différents, peut être sapé par un fondamentalisme religieux ou nationaliste.

– Comment jugez-vous l'Islam, vous qui vivez au Maroc ?

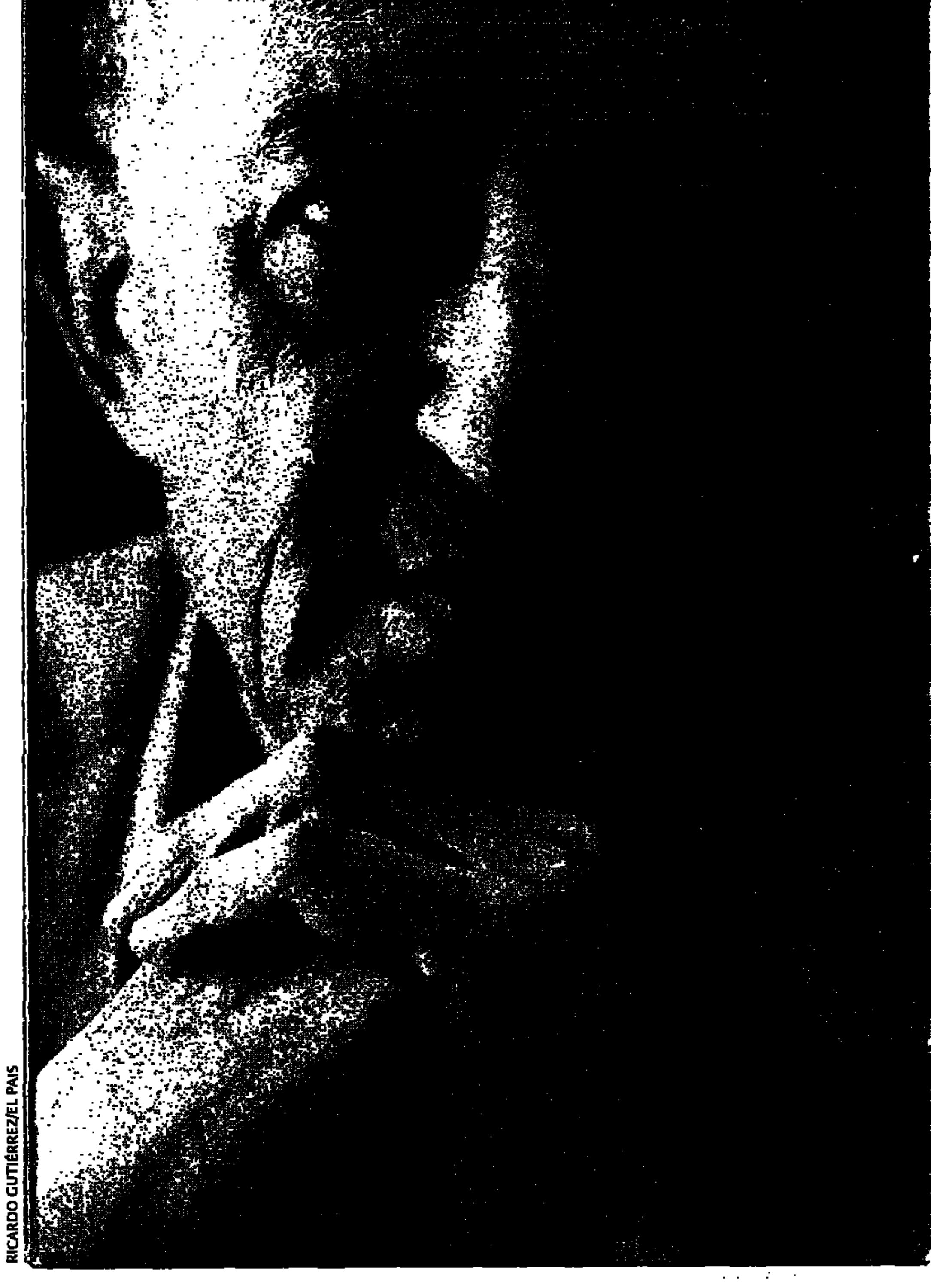
– L'Islam marocain est très ouvert. Il n'a rien à voir avec ce qui se passe en Arabie saoudite ou en Afghanistan. Je respecte ce qu'il y a de respectable dans la culture islamique. Il y a beaucoup d'éléments de tolérance et d'ouverture dans la société marrakchi où j'habite. Avec l'inévitable Garcia Marquez et Borges, dont l'intérêt pour la culture arabe ne s'est jamais démenti, je suis l'écrivain de langue espagnole le plus traduit en arabe. L'intimité et la distance créent une situation de privilège. Les deux sont nécessaires. Comme j'ai beaucoup vécu dans des pays francophone ou anglophone, la langue espagnole a cessé d'être mon instrument de communication ordinaire. Elle est devenue la matière de mon travail et elle a pris une grande importance : la patrie authentique de l'exilé. En réintroduisant des termes anciens, je leur ai redonné leur vitalité. Si l'on n'écrit que dans le présent, on risque de disparaître avec le présent.

– Quoique cet adjectif ne vous convienne pas vraiment, vous considérez-vous comme européen ?

– Je ne le refuse pas littérairement. La caractéristique essentielle de la culture européenne est sa curiosité pour les autres cultures. Mais, d'un point de vue politique, en effet, l'Europe peut apparaître comme une fermeture au reste du monde. Ce qu'on appelle le « village global », c'est plutôt le « casino global ». Les biens, les marchandises circulent librement, pas les personnes.

– Le fait de vivre ailleurs ne vous donne-t-il pas une plus grande liberté par rapport au roman traditionnel ?

– Je n'ai jamais voulu faire une carrière littéraire. Je n'ai jamais voulu entrer à l'Académie. Je suis le seul écrivain espagnol un peu connu qui n'ait jamais eu de prix littéraire. Il n'y a que la communauté gitane qui m'ait donné un prix et j'en suis très fier. Je me situe dehors. Cela me donne une liberté de jugement que je n'aurais peut-être pas si j'étais plus attentif à ma carrière. Pendant deux siècles et demi, le problème essentiel de la littérature espagnole était la « pureté du sang ». 80 % des écrivains étaient descendants des juifs, qui étaient discriminés. Leur œuvre correspondait à une stratégie de défense pour exprimer leur marginalité. On peut résumer la situation en disant que l'essentiel de la littérature espagnole a été faite par des convertis, pendant que les Chrétiens s'employaient à pratiquer l'antisémitisme... Le problème du racisme était central. Les poètes s'attaquaient entre eux en se traitant de juifs et de sodomites. Même Quevedo insulte ainsi Gongora. Ce sont des préjugés très tenaces.



RICARDO GUTIÉRREZ/EL PAIS

– Ces préjugés racistes ou moraux hantent-ils encore selon vous la littérature espagnole ?

– Jusqu'au franquisme, les préjugés étaient très forts. Les descendants des Juifs, des Noirs, des Arabes, des Indiens d'Amérique ne pouvaient pas étudier à l'Université jusqu'au début du XIX[e] siècle et à l'Académie militaire de Tolède jusqu'au milieu du XIX[e] siècle. Il fallait montrer son certificat de pureté de sang. Pendant la guerre civile, les poèmes de propagande nationaliste sont imprégnés d'un antisémitisme répugnant. Mais chez les Républicains aussi, malheureusement, il y avait un racisme contre les « Moros », parce que Franco avait engagé des mercenaires marocains. La haine était admirablement répartie en fonction des intérêts politiques du moment...

– Avez-vous des désaccords avec des intellectuels arabes autour de la question d'Israël ?

– J'ai une position très claire sur Israël. Je critique la politique extérieure d'Israël. Je dis toujours qu'il y a une légalité internationale qui se limite aux frontières d'avant 1967. Je suis pour la reconnaissance d'un Etat palestinien.

– Quels étaient vos liens avec Jean Genet, dont vous parlez dans *Les Royaumes déchirés* (Fayard, 1988) ?

– Nous parlions très peu littérature. Mais il a eu une grande influence morale. Il m'a fait abandonner la vanité littéraire que j'avais dans ma jeunesse, le besoin d'être au devant de la scène sociale, pour me concentrer sur ce qui est le plus authentique.

– Pouvez-vous parler du couple singulier que vous formiez avec votre femme, la romancière Monique Lange qui était, elle-même, une amie intime de Genet ?

– La mort de Monique, le 7 octobre 1996, a été le désastre de ma vie. Nous avions réussi à créer un rapport civilisé, fondé sur le respect de la liberté de l'autre, avec immense compréhension mutuelle. C'était un écrivain de très grand talent. C'est Monique qui m'a fourni l'équilibre nécessaire à mon travail. Mes rapports essentiels, c'est avec elle que je les ai eus. Mais j'ai eu aussi ma vie.

– Si votre nom était prononcé pour le Nobel, quelle serait votre position ?

– C'est la dernière de mes préoccupations. »

Propos recueillis par René de Ceccatty

★ Les premiers livres de Juan Goytisolo ont été traduits par Maurice-Edgar Coindreau, chez Gallimard. Depuis 1985, il paraît chez Fayard, souvent traduit par Aline Schulman. Outre les titres cités, signalons, parmi les vingt-quatre publiés : *Jeux de mains* (Gallimard, 1957), *Fiestas* (Gallimard, 1960), *Pièces d'identité* (Gallimard, 1968), *Juan sans terre* (Seuil, 1977, « Points » n° 255), *Chroniques sarrasines* (Fayard, 1985), *Barzakh* (Gallimard, 1994), *La Longue Vie des Marx* (Fayard, 1995).

Les miroirs de la réalité enfuie

ÉTAT DE SIÈGE
(El Sitio de los sitios)
de Juan Goytisolo.
Traduit de l'espagnol
par Aline Schulman.
Fayard, 190 p., 98 F (14,94 €).

Né en 1931, Juan Goytisolo a vécu son enfance en pleine guerre civile, et ses premiers livres sont marqués par ce climat d'angoisse et de révolte. Avec *Etat de siège*, il fait converger ses intérêts pour les bouleversements politiques *(en l'occurrence la guerre* de l'ex-Yougoslavie) et le prix que paient des êtres humains, à travers le siège de Sarajevo (qui n'est, ici, *désignée que par son initiale S.)*, et pour les subtiles incertitudes de la fiction. Refusant le statut d'auteur péremptoire, sûr de sa perception du réel et du jugement qu'il pourrait y apposer, il tente de définir une nouvelle fonction de l'auteur.

Le protagoniste, J. G., par conséquent lui aussi désigné par ses initiales, disparaît en laissant un manuscrit de poèmes, qui est lu d'un œil plus que critique par un commandant militaire. Ce manuscrit révèle une homosexualité exaltée, où l'on reconnaît les accents des grands poètes antiques ou arabes, mais dans un langage parfois plus cru. Par ailleurs, tandis que l'identité de cet « auteur » apparaît comme de plus en plus douteuse, se développe, dans le roman, *une curieuse métaphore* entre le siège de S. et celui du 2[e] arrondissement, où Goytisolo vit quand il séjourne à Paris. La *comparaison insolite des situations* politiques crée un climat fantastique qui rapproche, du reste, l'écrivain espagnol du Japonais Kenzaburo Oé, *aimant à son tour* brouiller les pistes, en mêlant des éléments autobiographiques et des situations politiques travesties *ou transposées, puisées* dans d'autres cultures (Mexique ou Afrique, pour Oé).

Les habitants du 2[e] arrondissement sont donc *barricadés* dans leurs appartements, sentant sourdre en eux un mélange d'épouvante et de rébellion. N'est-ce pas leur cosmopolitisme et leur générosité d'accueil qui sont visés ? Le sentiment d'être injustement frappés ne va-t-il pas, inévitablement, aboutir à la recherche de boucs émissaires ? Leur sympathie pour les étrangers de tous les horizons ne va-t-elle pas se muer en haine ? Juan Goytisolo se sert du siège de Sarajevo pour réfléchir, par la soudaineté incongrue de l'événement réel et la métamorphose radicale d'une existence *quotidienne, à ce qui menace la* tranquillité occidentale.

Le roman, qui se présente comme une enquête à plusieurs *entrées, est composé de miroirs* qui élargissent la perspective, mais qui, comme dans le palais des glaces de *La Dame de Shanghaï* d'Orson Welles, *font disparaître* le réel lui-même. *« Le narrateur n'est pas fiable*, commente le commandant à la lecture du livre qu'on est en train de lire, *et semble tendre au lecteur une succession de pièges dans lesquels il tombe inévitablement, avant de comprendre qu'il a mordu à l'hameçon et qu'il est parvenu là où on voulait le mener. »*

Rêves, réminiscences de la guerre d'Espagne, considérations sur le roman, emprunts à la littérature policière, références à la culture antique et à la culture arabe, allusions nombreuses à la structure narrative du *Don Quichotte* – avec notamment un manuscrit arabe retrouvé – constituent la forme de ce roman qui, comme le dit l'écrivain de façon ironique et provocante, n'est pas écrit *« selon les règles du genre, un produit présentable, digne d'être offert sur le marché »*. Non, ce n'est *pas un objet fabriqué*. C'est beaucoup mieux : une matière poétique et politique, un dialogue passionné avec le lecteur, une réflexion sur *l'intimité* et sur l'engagement civil, avec la présence constante et vigilante d'une grande voix littéraire.

R. d. C.

Les sillons de la mémoire

Autour d'un homme dépossédé, déraciné, Anne Guglielmetti trace au fil de phrases amples et denses les méandres d'une épopée de chair et de terre

LE DOMAINE
d'Anne Guglielmetti.
Actes Sud, 416 p., 148 F (22,56 €).

Disons-le d'emblée, pénétrer dans le quatrième roman d'Anne Guglielmetti n'est pas chose aisée (1). *Le Domaine*, comme tout paradis – même perdu –, se mérite. Y accéder réclame de la patience et surtout une disposition totale de l'esprit pour se laisser submerger par des phrases amples et denses ; pour se laisser gagner par des images aux contours énigmatiques qui, peu à peu, révèlent le tracé ondoyant d'une épopée faite de chair, de terre et de mémoire. L'intrigue où tout se joue et se concentre sur un coin de terre normand. Plus qu'un décor, plus qu'un lieu où s'accrochent désespérément des hommes et des femmes, il est le révélateur de toutes les passions et destinées humaines. Les nombreuses références bibliques soulignent cette révélation.


ADINE SAGALYN/OPALE
Anne Guglielmetti, un « domaine » qui se mérite

Au point de départ, c'est un être brisé, déraciné que l'on découvre. Victime d'un infarctus, Roch est contraint de quitter ce domaine auquel il a consacré toute sa vie d'adulte. Dans l'obscurité de sa mémoire, il voit poindre un éclat. Fil fragile d'*« une histoire oubliée et pourtant juste assez, ou alors juste ce qu'il faut, pour que l'enfant du commencement soit là »* et que l'homme égaré puisse *« tirer un trait, relier le germe »*. Entre lui et le petit garçon qui avait laissé son destin au domaine d'Estère ; entre lui et cette exploitation qu'il était parvenu, en trente ans de labeur et de lutte acharnés, à restaurer dans son unité originelle ; entre lui et ce péché d'orgueil qui l'avait conduit à *« insulter la terre »* lorsque, devant le refus de vente des propriétaires, il avait, aux 100 hectares du domaine *« harmonieusement distribué entre les quatre points cardinaux, précisément délimité, un et néanmoins multiple »*, greffé une friche revêche et maligne. Là, il avait versé sa rancœur et sa rage – celles de n'être jamais le maître. Là, il avait laissé en désespoir de cause ses dernières forces.

A présent, contraint de tout abandonner, Roch va surtout assister au pire : le démembrement du domaine. Alors que les fermages tombent sous la coupe de Marlin, agriculteur avide et sans scrupules, prêt à tout pour s'emparer des champs et pâturages, la ferme est reprise par Mathias. En fuite *« d'une famille qui l'étouffe et d'une femme avec laquelle il ne partage plus que des silences »*, le jeune Parisien est vite fasciné par cet univers si étranger à lui-même. Mais l'est-il vraiment, comme Roch semble le lui signifier ? Pour l'ancien fermier, sensible au moindre signe que la nature adresse à l'homme, la venue de Mathias n'est nullement le fruit du hasard. Il est, à ses yeux, celui qui peut sauver le domaine du dévoiement et du saccage. Aussi, après l'avoir *« apprivoisé »*, va-t-il lui confier ce lien de mémoire par lequel il fut, en son temps, rattaché au lieu : l'histoire de la fille d'Estère. Un conte des origines où résonnent les mêmes déchirures, les mêmes passions, les mêmes brûlures de la convoitise. Ainsi, au destin de Roch répond, en un écho plus sombre et plus funeste, celui d'une femme qui, au début du siècle, a sacrifié sa jeunesse, son bonheur et celui de sa famille pour tenir entre ses mains 100 hectares de terre.

Suivant la trame de cette fresque, quelques heures de lecture viennent de s'écouler. Tour à tour sombres, lumineuses, denses et légères, fixées sur ce coin de terre imaginaire, elles ont suivi les sillons de vie qui y sont inscrits pour se couler dans les méandres d'un autre temps : celui de la mémoire. Là, entre les vivants et les morts, entre présent et passé, elles ont épousé les formes parfaites d'un récit jusqu'à conduire le lecteur au-delà de son terme. Car, comme victime d'un ultime sortilège lancé par la romancière, on se surprend, à l'instar de ses personnages, à ne plus vouloir quitter *Le Domaine*. A s'y accrocher pour prolonger la féerie et les accents poétiques du livre. Et surtout pour tenter de saisir, dans les replis secrets de ce texte, les liens mystérieux qui unissent depuis la nuit des temps les êtres à la terre.

Christine Rousseau

(1) *La Belle Italie* (1982), *L'Anniversaire* (1984) et *La Corne de corail* (1987), tous publiés chez Buchet-Chastel.

Fraternité volée

Dédié à son frère brisé, le livre le plus intime et le plus beau de Vénus Khoury-Ghata

UNE MAISON AU BORD DES LARMES
de Vénus Khoury-Ghata.
Balland, 140 p., 79 F (12,04 €).

Vénus Khoury-Ghata avait déjà évoqué son frère dans ses poèmes, ses romans. Mais c'est la première fois qu'elle lui consacre un livre entier, comme si le temps était arrivé pour elle de lui rendre, juste avant qu'il ne meure, un dernier hommage. A l'origine de tous ses souvenirs, il y a un assassinat : celui, moral, perpétré par le père sur le fils. Le père, entièrement sec, installant une terreur permanente dans la maison, a haï très tôt son fils, n'a cessé de le battre, durant toute l'enfance ; quand il le ficelait à même le sol, tel une momie, il voulait moins le tuer que *« l'enterrer vivant »*. L'objet essentiel de sa haine est devenu l'écriture, la poésie dans laquelle le fils s'est enlisé ; il se livrait, la nuit, à des perquisitions dans ses cahiers, ses brouillons.

Vénus Khoury-Ghata n'accorde aucune circonstance atténuante, aucun pardon à ce père ; son portrait est net, définitif, glacé. Ce qu'elle décrit magnifiquement, avec une sorte de pitié désemparée, une complicité rétrospective, ce sont les pauvres défis de son frère, ses tentatives de résistance illuminée et vaine, sa manière royale et perdue de se prendre pour un Rimbaud levantin avant de croire qu'il pourra conquérir Paris. Il en reviendra consumé par l'héroïne, avant d'être déclaré irrécupérable *« par trop de peurs, d'humiliations, de rejets de la part des siens »* et d'être interné dans un asile des montagnes libanaises. Aucun effet, ici, non plus : Vénus Khoury-Ghata raconte simplement comment la lettre « R » a fini par disparaître du langage de son frère, comment il attrapait l'accent chinois sans s'être rendu en Chine et comment, entre deux séances d'électrochocs, il s'imaginait être dans une station balnéaire ou une colonie de vacances...

Elles sont bouleversantes, les scènes où la mère lui rend visite, chaque mercredi, serrant son sac en faux croco tout contre elle, les lèvres bleues de souffrance *« comme si elle avait mangé des mûres »*, muette d'impuissance devant ce veillard de trente ans, si pauvre en souvenirs et en repères. Ce qui saisit aussi, c'est la lucidité avec laquelle Vénus Khoury-Ghata analyse la relation à son frère. Elle ne cache pas qu'elle s'abstenait d'aller le voir parce qu'il était devenu, à ses yeux, un ange déchu, *« un oiseau mutilé »*, qu'elle éprouvait une sorte de rage envers lui parce qu'il s'était trop vite, trop facilement brisé : *« Un train en marche, voilà ce que tu es. Tu traverses les êtres et les lieux sans les retenir, sans les aimer »*, s'écrit-elle dans un accès de colère meurtrie.

Sa vie n'aura été qu'une revanche sur la relégation et la résignation hagarde de son frère. Parce qu'on le disait *« esclave de ses sens »*, elle s'est appliquée à séduire sans se donner, s'est juré, pour échapper au théâtre inquisiteur, à l'enfer de préjugés du quartier natal et déshérité de Beyrouth qui ont, selon elle, accéléré la chute de Victor, de n'habiter que des palais, de n'adorer que les lumières d'un monde raffiné. Surtout, elle se reproche d'avoir volé la poésie à son frère, de s'en être emparée sans même l'en avertir : *« N'ai-je pas écrit mon premier poème le jour où mon frère a cessé d'en écrire ? »*, avoue-t-elle. Ce remords qui hante toutes les pages, cette honte qu'elle confesse et que rien, sans doute, n'apaisera, font d'*Une maison au bord des larmes* son livre le plus intime, le plus grave et le plus beau à ce jour.

Jean-Noël Pancrazi

Le cavalier fatigué

LES ANNÉES CAVALIÈRES
(Journal 1966-1985)
de Jules Roy.
Albin Michel, 360 p., 150 F (22,86 €).

De lui, on a dit qu'il était *« colérique »* et *« juste »*, *« râleur »* et *« généreux »*. On lui prêta tour à tour les prérogatives du héros et du séducteur. Pourtant cet homme d'action et d'honneur avoue souffrir d'une solitude et d'une incompréhension totales. Mais ce qui frappe, à la lecture de ce volume, c'est l'omniprésence de la mort. Fauchant ses amis – Maurice Clavel, Max-Pol Fouchet (en 1980), *« La prochaine fois, ce sera moi »* –, frappant ses fidèles compagnons (notamment Staline, son chat), elle le nargue : *« Le visage ravagé que j'aperçois dans les miroirs, la photo de ce vieil homme au cou décharné et à la face profondément ravinée, c'est moi »*, écrit-il en 1975. Usé par l'écriture des cinq tomes des *Chevaux du soleil*, fatigué des batailles qu'il mène pour être lu, compris et reconnu, il semble n'éprouver de répit qu'auprès de son épouse Tania.

Plus encore que dans le premier tome (*Les Années déchirement*, Journal 1925-1965, voir « Le Monde des livres » du 10 avril 1998), Jules Roy se dévoile. Avec pudeur et dans la souffrance. Retiré sur sa colline de Vézelay, cet *« homme de contradiction »* n'est pas pour autant, à quatre-vingt onze ans, absent des affaires du monde. Déçu ? Peut-être. Lucide, certainement. C'est que l'ancien aviateur, tout en *« courtisant »* à deux reprises l'Académie française – il a en cela gardé sa fierté et son orgueil militaire –, se montre fatigué d'entretenir, pour y accéder, ces amitiés nécessaires. Jules Roy sort alors du rôle légendaire de l'écrivain *« belle gueule, grande gueule »* pour devenir plus humain, plus touchant peut-être.

Emilie Grangeray

L'énarque et les étoiles

Le cinquième épisode des aventures de la tribu Malaussène inventée par Daniel Pennac

AUX FRUITS DE LA PASSION
de Daniel Pennac.
Gallimard, 224 p., 98 F (14,94 €).

Malaussène, Cinquième. Depuis la formidable découverte de la tribu inventée par Daniel Pennac avec *Au bonheur des ogres*, Belleville a droit à sa geste, truculente et cocasse, terrible aussi puisque crimes effroyables et conspirations démoniaques font l'ordinaire de la famille Malaussène. Bouc émissaire de tous les drames humains, le héros-narrateur Benjamin fait une fois de plus figure de patriarche précoce et déprimé, sa lucidité à entrevoir le pire n'étant que très partiellement démentie dans ce nouvel épisode. Après les mauvaises surprises de *La Petite Marchande de prose* (1990) – le plus populaire mais le moins réussi des opus bellevois – et les retrouvailles, paresseuses mais attachantes, de *Monsieur Malaussène* (1995), Daniel Pennac a choisi de marier la sage et chaste Thérèse.

Cassandre de faubourg que consultent dans une caravane devant le Père-Lachaise les humbles et les puissants, la jeune sœur de Benjamin aime soudain un conseiller référendaire de première classe, le comte Marie-Colbert de Roberval. Pour Ben, le dilemme est cruel : peut-il abandonner sa sœur à un parfait inconnu dont le frère vient d'être retrouvé pendu, un descendant d'une lignée de délateurs courtisans et corrompus sorti de l'ENA (*« Appelez-moi MC2, Benjamin. c'est ainsi que nous faisons à l'Ecole, entre camarades de promotion »*) et qui tarde à impressionner les photos polaroïd de Clara ?

On l'aura compris, Pennac retrouve ici une fois encore la veine de ces feuilletons aux rebondissements abracadabrants qui firent la loi du genre dans les journaux du XIXe siècle. Est-ce un hasard du reste si cette aventure a fait l'objet d'une prépublication durant l'été 1998 dans un hebdomadaire sous un titre proche (*La Passion selon Thérèse*) ? Cette fable contemporaine où la greffe de Saint-Philippe-du-Roule et des hôtels de la rue Quincampoix sur l'univers de Belleville permet d'épingler la vogue humanitariste, la tenue irréprochable du bar du Crillon et le marché des urnes funéraires (sans doute est-ce l'une des premières fois qu'on en indique les tarifs en euros) aurait pu s'appeler « L'Enarque et la Magicienne ». Le combat que s'y livrent le sens du merveilleux (la robe de mariée bleu nuit chargée de constellations célestes pour le mariage-désastre de Thérèse) et le brutal retour au sens des réalités (*« les financiers ne comptent pas les étoiles ! »*, s'indigne Rachida, qui dénonce le rêve mensonger du *Petit Prince* de Saint-Ex) a certes l'épaisseur d'un scénario de bande dessinée.

Peut-on croire à cette pieuse obsession de *« désinfecter un blason familial »* malade de générations de bassesse et de trahison, à ce réjouissant jardin d'enfants réservé aux putassons (les rejetons des péripatéticiennes qui n'ont pas voulu renoncer aux fruits de leur passion), ou à cette cohorte de censeurs venant porter plainte contre un couple d'homos coupable d'avoir trop bruyamment défloré une vierge ? On est sans doute loin des excès magiques du *Mystérieux Docteur Cornélius* de Gustave Le Rouge ou de la poésie si subtile du petit monde de René Clair, mais il ne faudrait que peu de chose – éviter les clins d'œil faciles à l'actualité ou donner à certains dévoilements plus de consistance – pour qu'au sujet de la tribu Malaussène et de ses étourdissantes aventures on retrouve la naturelle indulgence qu'on met à suivre les tribulations insensées de l'Adèle Blanc-Sec de Tardi, autre héroïne guère *« colonisable »*.

Philippe-Jean Catinchi

Exclus du paradis

LES ANGES D'EN BAS
d'Elvire de Brissac.
Grasset, 178 p., 96 F (14,63 €).

Dédiées à Christiane Rochefort, ces sept nouvelles content à la manière métaphorique, mi-réaliste mi-insolite, chère à Elvire de Brissac, quelques histoires de « petits enfants du siècle », victimes de l'exclusion. Sur un fait divers, elle brode une fable où les anges d'aujourd'hui sont condamnés au martyre. Le premier de ses récits mêle la mythologie aux machiavélismes contemporains. Une princesse anglaise s'y laisse aller à quelques confidences, quelques émois, dont bénéficie un jeune beur, qui devra bientôt payer ce privilège. Il s'agit d'une version « branchée » de l'histoire de Diane chasseresse : surprise au bain par Actéon, elle le transforme en cerf afin qu'il soit dévoré par ses chiens. Les chiens, ici, ont le visage de légionnaires, et précipitent le malheureux maghrébin par la porte du train d'enfer Paris-Marseille. Une pirouette nous apprend à l'issue du procès des assassins racistes que la dame, au regret de s'être abandonnée, avait une sœur qui *« s'est tuée le 31 août 1997 dans le tunnel de l'Alma »*.

Ailleurs, le diable et ses bourreaux ont les traits de Mme Bicotin, une vieille toupie ayant la phobie des homos, ou de Prosper, avec lequel Douce, la bonne Mauricienne, s'est mariée *« sous le régime des bananes »* et qui file avec tout ce qu'elle avait économisé en travaillant au noir pour pouvoir retourner au pays. Elvire de Brissac prend aussi sous son aile veufs, bébés, vieux retraités, victimes sans défense des intolérances quotidiennes. Elle signe en particulier quelques belles pages sur un hospice d'Issy-les-Moulineaux où *« ça sent la pantoufle et l'éther »*.

J.-L. D.

Livraisons

● **LA MAISON D'ALEXINA**, de Mehdi Charef
Mehdi Charef raconte une enfance trahie. Dans les années 60, Abou, fils d'immigré, est relégué dans une classe de rattrapage où il végète avec quatre camarades. Sous la férule fantaisiste d'un vieux maître alcoolique, les adolescents survivent, apeurés, enfermés dans leur mutisme. Abou découvre l'amour pour une camarade de classe et le dévouement d'une jeune psychologue. Alexina réussit à redresser ces êtres cassés, explorant avec doigté et une infinie patience l'horreur indicible qui a brisé leur vie. Mehdi Charef raconte avec des mots simples la solitude des enfants et celle des adultes qui puisent dans le don de soi des raisons d'exister. Un conte réaliste et une leçon d'espoir. (Mercure de France, 139 p., 80 F [12,19 €].) **H. Mn.**

● **GEAI**, de Christian Bobin
Qu'il séduise ou irrite, Christian Bobin continue à chercher l'*« enchantement simple »*. Son dernier récit commence comme un conte : Albain, un enfant de huit ans, poursuit un dialogue avec Geai, la morte du lac de Saint-Sixte, qu'il est seul à voir et entendre. C'est un enfant rêveur, qui préfère *« ne pas entrer dans le monde et rester sur le seuil »*. Sa sagesse de simple est de regarder, indéfiniment. Les années s'écoulent. Albain, paisiblement seul, passerait, si la place n'était déjà prise par le vieux Patate, pour l'idiot du village : une joie sans cause, une paresse sans fond, *« un goût pour les choses inutiles comme le violon »*. En fait, ce Ravi aime tout, ce nonchalant a des talents. Vrai brocanteur, faux cambrioleur, génial réparateur de poupées, il trouve, contre toute attente, sa place parmi les autres, et même l'amour qui le délivre de l'heureux sortilège de Geai. (Gallimard, 110 p., 80 F [12,19 €].) **M. Pn.**

la chronique

de Roger-Pol Droit

Le goût de l'anecdote

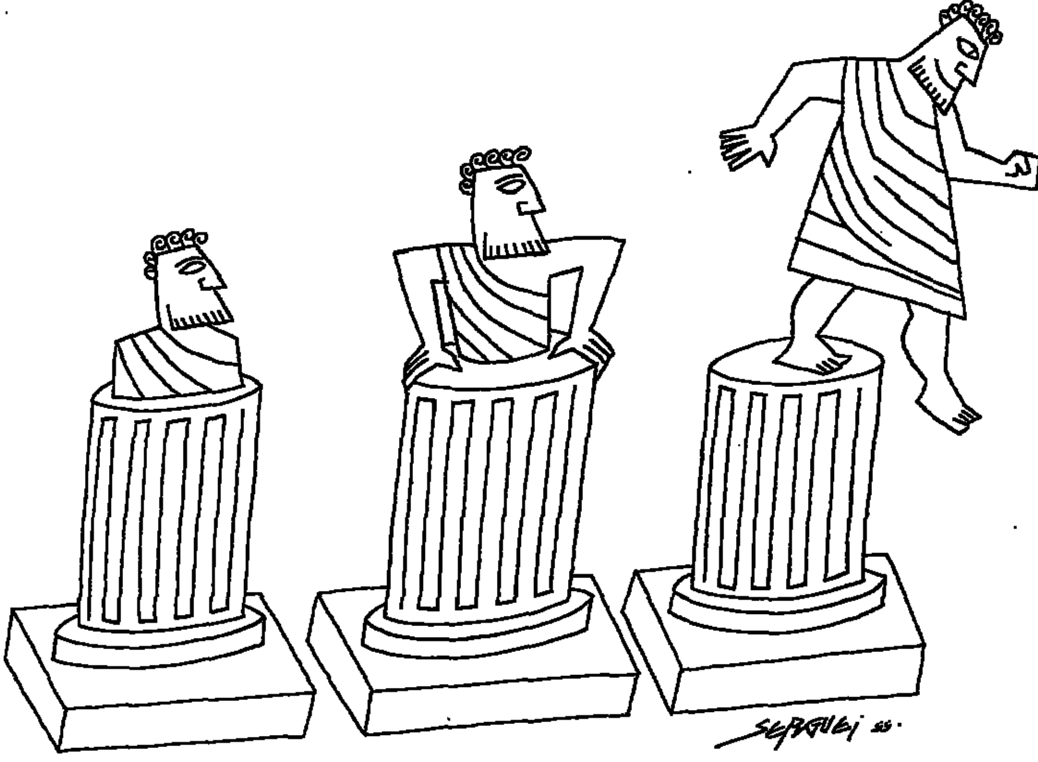
VIES ET DOCTRINES DES PHILOSOPHES ILLUSTRES
de Diogène Laërce.
Traduction française sous la direction de Marie-Odile Goulet-Cazé.
Introductions, traductions et notes de Jean-François Balaudé, Luc Brisson, Jacques Brunschwig, Tiziano Dorandi, Richard Goulet, Michel Narcy, avec la collaboration de Michel Patillon.
Le Livre de poche, « La Pochothèque », 1 398 p., 145 F (22,1 €) jusqu'au 30 avril, 160 F (24,39 €) ensuite.

Diogène Laërce n'est pas un auteur parmi d'autres. Pour connaître les doctrines de l'Antiquité, il est souvent notre seule source. Cette mine d'informations, mais aussi d'histoires pittoresques et curieuses, est aujourd'hui restaurée. Indispensable

Comment ferait-on sans lui ? Otez Diogène Laërce de nos bibliothèques, l'Antiquité s'effondre. A tout le moins une large part de ce que nous savons des philosophes grecs. S'il avait disparu, presque plus rien ne subsisterait d'Epicure. Il constitue en effet la seule source qui nous ait transmis les lettres du philosophe à Hérodote, à Pythoclès, à Ménécée, autant de courts traités où le maître expose l'essentiel de sa doctrine. Sans Diogène Laërce, nous ignorerions les testaments de Platon ou d'Aristote, et bien des points de doctrine attribués aux plus grands comme à leurs épigones. Nous ne saurions rien des titres de centaines de traités perdus. Nous ne connaîtrions pas les noms de dizaines de philosophes de moyenne grandeur, que lui seul nous a transmis. Bref, si ce texte prolixe n'avait pas eu la chance d'être recopié, sauvegardé, transmis de siècle en siècle, s'il avait péri comme tant d'autres, défait par l'usure des temps et l'oubli des hommes, ce que nous croyons savoir des philosophes antiques serait tout différent. Bien plus pauvre.

Mais il demeure là, toujours prêt à raconter une histoire, à citer un poème qu'il a lui-même composé, à graver une formule frappante, à juxtaposer, interminablement, doctrines et anecdotes, généalogies des pensées et affaires de famille. Sans doute n'était-il pas, en son temps, le plus fin connaisseur des philosophes. Ni l'unique compilateur de leurs idées et gestes. On connaît en effet l'existence, ou quelques pages, de nombreux auteurs assez semblables, énumérant les écoles de philosophes, leurs chefs de file, leurs successeurs, classant leurs doctrines, rapportant de bons mots et de pittoresques traits. Mais, pour nous, il reste le seul. Aucun autre ouvrage de ce type n'a survécu, comme le sien, intégralement. Sa traversée des siècles a influé d'ailleurs sur la représentation de l'histoire de la philosophie. Montaigne a inscrit sur les poutres de sa « librairie » des formules empruntées à Diogène Laërce. Nietzsche a consacré une étude de philologie, en latin, aux sources de l'ouvrage. Cette mine historique, la voici restaurée, éclairée, accessible.

Le travail mené par Marie-Odile Goulet-Cazé et un ensemble de chercheurs du CNRS est admirable. A la vieille traduction fantaisiste et fautive de Genaille, qu'on réimprimait sans vergogne depuis 1933, se substitue un texte français exact, lisible. En attendant, pour les experts, la nouvelle édition du texte grec que prépare Tiziano Dorandi pour la collection Budé, c'est ce qu'on peut lire de mieux. Chacun des dix livres est précédé d'une copieuse introduction et d'une bibliographie spécifique, et, surtout, des milliers de notes de bas de page expliquent les allusions et déjouent les pièges du texte. Sans ces précisions et références, les propos de Diogène Laërce demeureraient bien souvent opaques ou obscurs. Soulignons aussi que tant d'exactitude et de science neuve s'acquièrent, tout bonnement, pour le prix d'un livre courant. Grâce au format de poche, voilà directement la recherche scientifique au service de la vie culturelle accessible à tous.



On ne s'enthousiasmera pas au point d'oublier combien Diogène Laërce, tout indispensable et prolifique qu'il soit, est un esprit désordonné, du moins selon nos critères. On le voit en effet changer de plan en cours de route, suivre un autre ordre que celui qu'il vient d'annoncer. Il emboîte, dans le récit de la vie d'un maître, celui des vies de quelques-uns de ses disciples, ce qui ne contribue pas à clarifier le parcours. Il s'emmêle dans ses propres classifications. Le brave homme néglige de se relire, colle les unes aux autres les données dont il dispose, se soucie de l'ordre comme d'une guigne. Pis : il ne comprend pas toujours ce qu'il expose ou rapporte. Quand on peut comparer ce qu'il dit avec d'autres sources, comme au sujet de Platon, par exemple, on s'aperçoit qu'il déforme et ne saurait être considéré comme tout à fait fiable. Il y a pourtant, au sein de tous ces défauts, visibles et bien connus, un charme persistant, intact.

Tout simple est son ressort : ce qu'il aime, c'est la vie de ces gens d'esprit. Il cherche les façons dont leurs pensées s'incarnent, les mots qui les révèlent, leurs gestes mémorables. Il traque leurs manières d'être, leurs tournures d'âme, autant que leurs traités et systèmes. C'est pourquoi il les suit à la cour des princes, au marché, à l'auberge, aux bains, à la palestre, à l'école, sur un bateau dans la tempête. Il aime particulièrement les voir mourir, savoir ce qu'ils ont dit à cet instant ultime, censé les révéler, les mettre à l'épreuve comme philosophes. Diogène Laërce s'emporte volontiers contre ceux qui n'endurent pas leurs derniers instants, hâtent leur fin, cessent de se nourrir. Mais il se fâche carrément contre les traîtres, les athées de toujours qui, soudain, implorent les dieux en trépassant, comme Bion de Borysthène, *« sot qui voulait, en échange d'une modeste offrande, que la divinité existe / comme si les dieux existaient quand il plaisait à Bion de le croire »*.

On ne sait rien, paradoxalement, de ce Diogène, peut-être de la petite ville de Laërtès, qui fut si grand amateur de la vie des autres. Tout juste peut-on reconstituer, en raison des derniers auteurs qu'il mentionne, qu'il a dû vivre dans la première moitié du IIIe siècle de notre ère. Mais on rencontre, à travers ces lignes qui ont survécu à tout, un bonhomme que possèdent le goût de l'anecdote, la passion du détail et le sens de la formule. Et l'on ne peut éprouver pour lui, tout brouillon et borné qu'il soit, cette fois, qu'une forme singulière de tendre gratitude. Que transmet-il en effet ? Des thèses et des démonstrations, des doctrines et des filiations ? Certes, mais pas seulement. Des informations essentielles, des données pour historiens ? Evidemment, mais cela ne suffit pas. Il a fait survivre, avant tout, des lambeaux de chair et des mouvements de corps. Des paroles pleines et des phrases singulières.

C'est par lui qu'on apprend d'abord que les philosophes ont des villes, des familles, des amours. Qu'ils se coltinent comme tous, et peut-être autrement, aux maladies, aux soucis d'argent, aux illusions de la gloire. Son goût de l'anecdote n'est pas un divertissement, une fuite dans l'inessentiel. Ni une manière de passer à côté de la philosophie. Il capte au contraire en trois mots ce qui condense une vie et vaut d'être gravé dans les mémoires. Enumérer ce qu'on lui doit serait sans fin. Un seul exemple. Sans lui, nous ne saurions presque rien de son homonyme, l'autre Diogène, le grand, le cynique. Nous n'aurions nul écho de ces répliques superbes : *« Comme on lui demandait quel profit il avait retiré de la philosophie, il répondit : "A défaut d'autre chose, au moins celui d'être prêt à toute éventualité." Comme on lui demandait d'où il était, il répondit : "Je suis citoyen du monde." »*

Les réserves d'humanité de l'ethnologie

Pascal Dibie oppose les errements des débuts de sa discipline à un « regard chaud », conscient de ses obligations à l'égard de l'Autre

LA PASSION DU REGARD
Essai contre les sciences froides
de Pascal Dibie.
Ed. Métailié, 186 p., 99 F (15,09 €).

L'ethnologie naît des découvertes qui ont engendré, dès la fin du XVe siècle, les explorations, les dominations, les violences exercées sur des peuples à la fois différents et vaincus. Elle n'en est pas coupable, ce n'est pas dans la connivence avec cette histoire-là qu'elle se forme, mais à partir des témoignages de ceux qui ont tenté de comprendre les autres réalisations de l'humanité. Ils préparaient à porter sur l'homme un autre regard. Lorsque l'ethnologie est nommée, constituée comme science, elle se trouve prise dans un nouveau contexte historique qui finira par altérer son image, celui du colonialisme moderne. Le temps des décolonisations sera celui de sa mise en accusation.

Le décor façonné par l'histoire s'efface, mais l'ethnologue, moins assuré de son droit d'être l'observateur et l'interprète de l'Autre, reste en situation d'inconfort intellectuel. Partagé entre « ici » et « là-bas », conduit à la pratique des regards croisés autant qu'à la mise en œuvre d'un savoir, l'ethnologue est constamment aux prises avec la diversité humaine, il ne cesse d'en découvrir la richesse et d'en connaître la vulnérabilité. De celle-là il fait la matière d'une science et l'épreuve d'une initiation personnelle, de celle-ci il reçoit l'impulsion qui le pousse à combattre les perversions du divers dont se nourrissent les idéologies de la discrimination et les racismes.

A sa façon, Pascal Dibie, ethnologue qui assume entièrement sa passion du regard et son refus des sciences froides, manifeste cette double exigence : d'un côté, le rappel de la « complexité magnifique des hommes », de l'autre, la « défiance en l'homme », pervertisseur de cette magnificence. Il expose son affirmation dans un bref essai où il refait le parcours d'une vie de recherche au travers de l'itinéraire d'une discipline dont il dénonce les ambiguïtés, en exaltant finalement la jubilation de la pratiquer et les « belles obsessions » qui en résultent. On se laisse emporter par la vigueur d'une écriture qui ne cache ni la difficulté d'être un « boiteux culturel », ni les effets de la subjectivité et les obligations que devrait imposer le commerce de l'Autre. Mais une fois la lecture achevée, on reste avec l'impression d'une science, l'ethnologie, qui se prête à des dérives néfastes lorsqu'elle se constitue, entretient la nostalgie des manières de vivre perdues lorsqu'elle est « rapatriée » et se trouve soumise à l'épreuve de la surmodernité.

DES RACES AU RACISME

Plus que la vision propre à Pascal Dibie, c'est l'organisation même de son texte qui entraîne cette impression. Deux discours se succèdent, celui de l'éthique, du jugement porté sur les mauvais commencements, et celui qui illustre le recours au « regard chaud ». Le premier restitue brièvement l'itinéraire connu, produit par chacun des auteurs qui ont recherché les origines et la généalogie de la discipline. Il conduit de « l'invention de l'Amérique », à partir du moment où Christophe Colomb découvre une humanité nouvelle et s'impose de « voir le plus » qu'il pourra, jusqu'à une première codification de l'observation scientifique des « peuples sauvages » par de Gérando, au début du XIXe siècle. Dans ce parcours, la formation du regard scientifique est montrée, avec en arrière-plan l'évocation des violences destructrices imposées aux vaincus.

Une science qui observe, décrit, effectue le recensement et tient les archives de la diversité humaine, une science qui classe et compare, puisque l'évolutionnisme dominant mène à la reconnaissance d'étapes ouvrant l'accès à la civilisation, celle de l'Occident. Sa logique introduit des coupures et des écarts. Une logique qui s'égare à deux moments, lorsqu'elle réduit la discipline à une ethnologie raciale, lorsqu'elle ignore les obstacles que lui opposent les dominations coloniales. Pascal Dibie dénonce avec force les conséquences de ces égarements, une anthropologie des races dont les racismes ont pu tirer argument afin de légitimer des politiques funestes, une ethnologie aveugle au contexte colonial, aux violences par lesquelles l'histoire du colonisé est arrêtée, niée. Il évoque le devoir de mémoire et l'obligation du jugement éthique, mais il laisse dans la discrétion l'évocation d'images plus lumineuses : celles des anthropologues qui épousent le monde de l'Autre ou qui contribuent à la dénonciation des racismes, à la critique participante du colonialisme.

L'illustration du « regard chaud », deuxième partie de l'essai, est apportée par une façon de promenade ethnologique dans notre univers de surmodernité. Pascal Dibie l'accomplit en deux temps deux mouvements. Dans une libre exploration de ce qui fut notre histoire de la cuisine avec ses traditions et ses rites, une exploration des savoirs locaux formés par notre « espèce cuisinière » et de ce qui se maintient encore de notre « intelligence des aliments ». Dans une flânerie en ville qui dénonce le trompe-l'œil et la banalisation, et recherche les « petits peuples », les « réserves d'humanité ». C'est de ces errances du regard que la jubilation de Pascal Dibie se nourrit ; la lente observation de l'ethnologue mène alors à la recherche des chemins de l'écriture.

Georges Balandier

Lacan entre Descartes et Freud

Le philosophe Jean-Marie Vaysse s'interroge sur les origines métaphysiques de la psychanalyse freudienne

L'INCONSCIENT DES MODERNES
de Jean-Marie Vaysse.
Gallimard, « NRF-Essais », 544 p., 160 F (24,39 €).

N'en déplaise aux pédants et aux cuistres, ce n'est pas une fois, mais deux, que la psychanalyse a été fondée : la première fois par Freud, la seconde par Lacan. Et n'en déplaise aux cagots, aux bigots et aux rustres, ce n'est pas Freud, mais bien Lacan qui a tiré, des découvertes psychanalytiques, les conséquences les plus décisives pour la philosophie.

Les philosophes, d'ailleurs, ne s'y sont pas trompés. Dès 1955, Heidegger, venu en Normandie pour participer au colloque organisé en son honneur à Cerisy-la-Salle, décidait de prolonger sa visite pour passer quelques jours en compagnie du psychanalyste français. Ce dernier nouait, dans les années suivantes, un dialogue amical avec Maurice Merleau-Ponty, Jean Hyppolite, Louis Althusser. Plus récemment, Jacques Derrida, Alain Badiou et Alain Juranville, en France, ainsi que, aux Etats-Unis, Stanley Cavell, ont compté parmi ses lecteurs : lecteurs critiques, parfois, mais attentifs, toujours.

Malheureusement, la psychanalyse ne suscite plus, aujourd'hui, les mêmes passions que dans les années 70. Cela ne veut pas dire que la puissance critique de cette forme de « pensée » (terme que je préfère, ici, à celui de « science ») se soit, au fil des ans, émoussée. Mais simplement que le public lit moins, que les psychanalystes écrivent plus mal, que les éditeurs somnolent, et que les philosophes se sont empressés, après la grande effervescence de 68, de renouer avec leurs vieilles habitudes spiritualistes. On appelle ça, paraît-il, le « retour du sujet ». Triste rengaine. Dans cette ambiance morose, une exception mérite d'être signalée : Jean-Marie Vaysse, professeur à l'université de Toulouse-Le Mirail, a eu le courage de consacrer un essai de cinq cents pages à l'histoire torturée, problématique et orageuse du concept d'inconscient – ou, plus exactement, de ses antécédents philosophiques depuis le début du XVIIe siècle. Vaste voyage dans le temps, avec visite obligatoire de quelques monuments qui ont pour nom Descartes, Pascal, Malebranche, Spinoza, Leibniz, Hume, Kant, Fichte, Schelling, Schopenhauer, Nietzsche, Husserl, Merleau-Ponty et Heidegger.

LA QUESTION DU SUJET

Ce n'est pas le genre de balade qu'on fait en un week-end, fleur à la boutonnière et Guide vert sous le bras. Mais, pourvu qu'il dispose d'un peu de temps, le pèlerin studieux ne regrettera pas ses efforts. Au cas, en effet, où il en aurait douté, Jean-Marie Vaysse le convaincra sans peine du fait que, dès le moment où, avec Descartes, la notion de « sujet » est devenue centrale pour les philosophes occidentaux, la question de ce que nous nommons aujourd'hui « psychisme inconscient » n'a plus cessé, elle non plus, de se poser. Davantage : cette question s'est, à partir de Schopenhauer, confondue avec l'énigme du sens de l'existence. « Inconscient » est alors devenu synonyme de « volonté », et « volonté », synonyme de « vie ». Là-dessus, arrive Freud. Médecin, adepte de la religion de la science, tendance « positiviste », Freud s'efforce de construire, du concept d'inconscient, une théorie plus rigoureuse que celle de Schopenhauer – et qui, en même temps, rende compte des faits dont, dans sa pratique thérapeutique, il est témoin.

Au cœur de cette théorie : une réflexion sur la notion de « symptôme » (ou de « signe »), et sur le problème même de la « signification ». Ce n'est pas un hasard si, remarque Jean-Marie Vaysse après Michel Foucault, *L'Interprétation des rêves* paraît en 1900, la même année que les *Recherches logiques* de Husserl – deux livres qui, au seuil de notre siècle, font éclater ce qu'on appelle, depuis, la « crise de la représentation ». La véritable découverte de Freud n'est donc pas celle de l'inconscient, mais celle du fait que « l'inconscient est structuré comme un langage ». Il en résulte que le « sujet » lui-même n'est que l'effet d'une structure qui le dépasse, et que les prétentions de la conscience à exercer sa « royauté » sur l'esprit humain se trouvent à jamais balayées.

Est-ce à dire que la psychanalyse parviendra à nous débarrasser de cette « métaphysique du sujet », dont la philosophie, depuis Descartes, fait ses délices ? Il n'en est rien, et l'apport essentiel de Lacan est de montrer pourquoi : parce que la découverte freudienne s'inscrit elle-même, qu'elle le veuille ou non, à l'intérieur d'une conception du « sujet » comme « garant » de la vérité qui dérive en droite ligne de Descartes, la psychanalyse demeure, de toute nécessité, partiellement tributaire de cette « métaphysique » qu'elle entend dénoncer.

Cela ne l'empêche pas de contribuer à « déconstruire » cette dernière – ainsi que Lacan, et, sur un autre mode, Derrida, l'ont montré. On aurait tort, toutefois, d'attribuer à l'influence du seul Heidegger cette orientation « subversive » de la pensée lacanienne. Car l'influence philosophiquement la plus décisive qui se soit exercée sur Lacan n'a probablement pas été celle du « maître de Fribourg » mais, dès les années 30, celle d'un Russe de Paris qui s'appelait Alexandre Kojève.

Christian Delacampagne

Comment Paul Rassinier devint révisionniste

Pour l'historienne Nadine Fresco, la négation des chambres à gaz est un cancer de l'esprit librement contracté dans l'antisémitisme et qui se répand aujourd'hui sur Internet. Démonstration par la biographie de l'un de ses premiers propagateurs, Paul Rassinier

FABRICATION D'UN ANTISÉMITE
de Nadine Fresco.
Seuil, « La Librairie du XX[e] siècle »,
595 p., 180 F (27,44 €).

« Le témoin gênant devint un pestiféré lorsqu'on s'aperçut qu'il était inaccessible à l'intimidation et aux pressions. » Qui prononce ainsi l'éloge funèbre de Paul Rassinier, en 1967 ? Maurice Bardèche, ami et beau-frère de Robert Brasillach. Inclinant à l'extrême droite avant la guerre, collaborateur de *Je suis partout* durant l'Occupation, tourné pro-nazi après, par fidélité, ressentiment, obstination. Nier que des chambres à gaz aient servi au génocide des juifs durant la seconde guerre mondiale était pour lui une nécessité. Il y sacrifia dès 1948, fondant, en France, ce noir dévoiement de l'esprit : le négationnisme.

Mais quelle a été sa genèse pour Paul Rassinier, militant communiste, puis oppositionnel de gauche, puis socialiste et pacifiste intégral, et néanmoins résistant, déporté, apportant ce crédit inespéré à la droite collaborationniste qui voulait survivre à l'épuration ? Alain Finkielkraut parlait, au sujet de Rassinier, dans *L'Avenir d'une négation* (Seuil, 1980), d'un *« mouvement d'obstination, dont on ne peut tout à fait débrouiller l'énigme »*. Charles Ronsac avait sans doute raison de dire que *« ce mystère n'a jamais pu être expliqué, sauf peut-être par la psychanalyse ou la psychiatrie »*. C'est donc aux historiens qu'il revient, *nolens volens* – comme l'avait commencé ici même Pierre Vidal-Naquet lorsque, en 1978, les thèses sur l'inexistence des chambres à gaz furent portées à la connaissance du grand public –, de travailler pour dissiper ce mystère autant qu'il est possible.

De Rassinier, était connu le portrait qu'il avait tiré de lui-même en militant pacifiste dévoué, portrait qui avait fini par se fixer, à l'extrême gauche comme à l'extrême droite (1). En lointaine disciple de Schleiermacher, Nadine Fresco pense que la voie d'accès à la compréhension historique est la biographie individuelle. Elle a donc procédé à une longue et minutieuse recherche qui établit les faits et montre le mécanisme de mensonge et de révision systématique que cet instituteur affamé de reconnaissance a appliqué à sa propre vie, puis, par projection et déplacement, à l'histoire dans laquelle il fut un acteur de troisième plan.

Tout se joue pour lui dans le minuscule Territoire de Belfort, où il naît, en 1906, dans une famille qui va à la messe et vote à droite. Coincé entre l'Alsace, la Franche-Comté et la Suisse, séculairement déchiré par des antagonismes, les massacres, les famines, les occupations, lieu d'un siège héroïque en 1870-1871, le Territoire est celui, très militaire, très militant, du patriotisme. C'est là que Paul Rassinier voudra *se faire reconnaître, au cours d'une vie qui fut une succession de gros échecs et de succès éphémères.*

Le problème intime de Paul Rassinier est de se faire reconnaître d'abord d'un père qui lui préfère son cadet. Un père conservateur, grande gueule, qui écrit dans la presse catholique locale des articles mordants contre les radicaux. La mère est silencieuse. L'enfant apprend dans sa famille que la politique est un affrontement permanent avec les plus proches. Au catéchisme, on lui enseigne que la vengeance de Dieu poursuit les juifs qui ont outragé le Christ sur le Calvaire puis excité l'Empire contre les saints. A l'école, il apprend d'une institutrice radicale la *« religion de la patrie »* de Jules Ferry. Il a huit ans à la déclaration de guerre, douze ans au moment de l'armistice. Les *« atrocités allemandes »* dont on lui a bourré le crâne, il apprend ensuite qu'elles étaient une exagération officielle. Opiniâtre à l'étude, il accepte le destin d'instituteur que son père lui a tracé.

L'adolescence le met en conflit avec ce père envahissant qui a réussi à se faire élire conseiller général sur une liste communiste pour laquelle ont voté les conservateurs, et qui abandonne vite son étiquette pour adhérer au parti socialiste SFIO. Il ne reste plus au fils qu'à adhérer au Parti communiste, particulièrement minoritaire dans le Territoire. Il s'y montrera durant neuf ans un militant discipliné, appliquant avec raideur la ligne stalinienne *« classe contre classe »*. Sa carrière en souffre. De *L'Humanité*, il reprend la rhétorique agressive contre les *« gros »*, non exempte d'antisémitisme. Elle dénonce les affairistes assoiffés de profit et bernant les petites gens, le complot de la finance internationale, l'injustice du sort fait à l'Allemagne débitrice, l'imminence fatale de la guerre.

Qu'on ne se méprenne pas, dit alors l'historienne, tous les staliniens repentis ne sont pas devenus pères fondateurs du négationnisme. Chez Rassinier, la rhétorique communiste, avec ses attaques *ad hominem* ou procédant par allusions, a survécu dans ses écrits ultérieurs de *« plaideur impénitent »*. Il n'aura qu'à y ajouter l'anticommunisme, une fois qu'entré en conflit avec la direction du parti il est exclu de celui-ci, en 1932. Il adhère à une Fédération communiste indépendante, décidé à régler ses propres comptes. Boris Souvarine, l'animateur du Cercle communiste démocratique et de la revue *La Critique sociale*, à la recherche d'une base ouvrière, tente de mettre la main sur *Le Travailleur*, que publie Rassinier. Celui-ci, qui se sent méprisé par les intellectuels parisiens, ne veut pas devenir à Belfort un lieutenant de Souvarine. Mais il dénonce les mensonges staliniens avec la même ardeur qu'il avait mise à les diffuser lui-même pendant près d'une décennie.

Louis-Ferdinand Céline, le 8 novembre 1950, écrit à son ami Albert Paraz, qui a préfacé *Le Mensonge d'Ulysse*, où Paul Rassinier, ancien déporté, conteste les ouvrages d'autres déportés, ce qui va les faire tous deux passer en justice : *« Son livre, admirable, va faire g*[ran]*d bruit – QUAND MÊME il tend à faire douter de la magique chambre à gaz ! ce n'est pas peu ! Tout un monde de haine va être forcé à glapir à l'Iconoclaste ! C'était tout la chambre à gaz ! ça permettait TOUT ! Il faut que le diable trouve autre chose... Oh je suis bien tranquille ! »* (*Cahiers Céline*, n° 6, p. 275-276).

Il cherche une légitimité dans le milieu des instituteurs pacifistes, après le 6 février 1934 et ses conséquences politiques. Devant la montée fasciste, les oppositionnels de gauche rallient, en désespoir de cause, la SFIO, pendant que Jacques Doriot, exclu du Parti communiste, fonde le Parti populaire français, d'inspiration mussolinienne. Rassinier, lui, rallie *« la vieille maison »* de Léon Blum, mais sur les positions du pacifisme intégral de Paul Faure. Son principal adversaire est un avocat radical belfortain, Pierre Dreyfus-Schmidt, à qui tout réussit. Peu avant la signature du pacte germano-soviétique, Rassinier répète dans son dernier éditorial le slogan pacifiste : *« Les Russes n'auront pas leur guerre. »* Pour lui, les juifs et les communistes sont solidairement intéressés par un conflit avec l'Allemagne nazie ; il les tient donc pour responsables du déclenchement de la guerre.

Ce sera sa position tout au long de l'Occupation, il n'en changera pas après. Mobilisé en septembre 1939, démobilisé en juillet 1940, il reprend son métier d'instituteur à Belfort, retombant sous la tutelle d'un inspecteur qu'il déteste et qui freine son avancement. Il s'accommode de la paix des vaincus, des spoliations subies par les juifs du Territoire. Durant l'Occupation il publie un seul texte, sur Péguy, en mars 1942, dans une revue de la collaboration fondée par un socialiste pacifiste. *« Chacun voit Péguy à sa porte »*, écrit Nadine Fresco. *« Péguy nous avait prévenus »*, titre Rassinier, qui termine ainsi : *« Trop de prébendiers avaient à notre insu trouvé leur compte dans le succès du socialisme. Quant au communisme, solidement appuyé sur le rouble, il n'était autre que le défenseur du nationalisme russe. On sait ce qu'il en est advenu. »* La résistance de Rassinier ? Difficile à établir. Quand le vent tourne, après Stalingrad, il cherche des contacts avec le mouvement Libération-Nord, au début de 1943, rencontre des étudiants parisiens qui ronéotent un bulletin, *La IV[e] République*, leur offre de le faire imprimer à Belfort. Dans le premier numéro qu'il contrôle, il est question d'étudier le « problème juif ». C'est l'antienne de l'époque, inévitable : l'insoluble « question juive » que poserait un peuple inassimilable. Un deuxième numéro ne paraît pas : Rassinier est arrêté en novembre 1943, alors qu'il se voyait déjà, dans un pouvoir futur, « commissaire à la République » à Belfort.

Torturé, déporté d'abord à Buchenwald, puis au camp de Dora, il reste détenu dans des conditions de relatif confort grâce à un médecin hollandais et sans doute à la protection des SS. Il ne rentre à Belfort que le 18 juin 1945. Des douleurs rénales chroniques en font désormais un grand invalide, ce qui handicapera la carrière politique à laquelle il n'a pas renoncé. Au terme d'une campagne où le racisme finit par poindre, il est battu par le maire radical de Belfort, son adversaire perpétuel, Pierre Dreyfus-Schmidt, soutenu par les communistes. Après quoi, il quitte le Territoire pour toujours et va se mettre à écrire des livres, à donner en Allemagne des conférences organisées par un ancien Waffen SS sur les *« mensonges »* des survivants du monde *concentrationnaire. Les anarchistes* l'accueillent, puis le rejettent en apprenant sa compromission avec l'extrême droite. Son dernier projet est un ouvrage sur l'Etat d'Israël. La boucle est bouclée. Le ressentiment a trouvé son éternel exutoire dans l'antisémitisme, même dénié.

Le livre de Nadine Fresco est un acte politique en même temps qu'un très beau travail d'historienne. Elle sait *« le ventre toujours fécond d'où est sorti la bête immonde »*. Inscrivant l'itinéraire de Rassinier dans une vaste fresque des années 20, 30, 40 et 50, elle apporte quantité d'informations nouvelles, soutenues par un appareil critique impressionnant d'exactitude et de scrupule. Consacrer à un destin si piteux un si gros ouvrage ? Il le fallait, sans aucun doute. Tant qu'à faire, on finit par regretter qu'elle n'ait franchi les limites de sa discipline, utilisé le roman et la psychanalyse existentielle, imaginé la sexualité de cet homme triste, pour donner un livre qui aurait pu s'appeler « L'Aigri de la famille », et dissiper encore plus le mystère de l'imbécillité et du dévoiement catastrophique.

Michel Contat

(1) Voir cependant le livre de Florent Brayard, *Comment l'idée vint à Monsieur Rassinier* (Fayard, « Le Monde des livres » du 16 février 1996).

Passages de témoins

Eraldo Affinati d'une part, Rosine Crémieux et Pierre Sullivan d'autre part, interrogent, au présent, la mémoire des camps

TERRE DU SANG
(Campo del Sangue)
d'Eraldo Affinati.
Traduit de l'italien
par François Maspéro.
Seuil, 176 p., 95 F (14,48 €).

LA TRAÎNE-SAUVAGE
de Rosine Crémieux
et Pierre Sullivan.
Flammarion, 150 p.,
89 F (13,56 €).

Il serait étrange qu'à tant de témoignages directs écrits sur les camps ne succèdent pas d'autres témoignages, indirects ceux-là, qui prennent en compte les premiers, continuant, au présent, l'oeuvre de mémoire. Les hasards de l'édition nous mettent face à deux ouvrages qui donnent à pressentir la nécessité de ce passage de témoins. A l'idée qu'il faut en finir, à celle, non moins fausse, que « tout », déjà, a été dit, Eraldo Affinati d'une part, Rosine Crémieux et Pierre Sullivan d'autre part, opposent le maintien d'une parole, d'une question. Parole qui ne s'enferme pas dans l'immobile piété du passé, mais laisse ouvertes, pour ici et maintenant, les blessures de celui-ci. Question imprescriptible qui regarde la tragédie centrale de notre siècle, dont l'héritage n'a pas fini de nous échoir.

Né à Rome en 1956, Eraldo Affinati raconte, dans ce livre paru il y a deux ans en Italie, le voyage qu'il a effectué, de Venise à Auschwitz, durant l'été 1995. A pied ou avec des moyens de transport improvisés, il a parcouru en un peu plus de deux semaines le nord de l'Italie, puis l'Autriche, la Slovaquie, pour arriver enfin en Pologne. Pourquoi ce pèlerinage sur des chemins où tant d'hommes, de femmes et d'enfants souffrirent ? Pour remplir, écrit Affinati, le *« vide d'expérience »* de la deuxième génération, celle qui n'a pu connaître la guerre que par les récits des ascendants et par les livres. Au bout de ce périple, cette *« zone magnétique »* : Auschwitz. Deux guides ont conduit ses pas : le souvenir de son grand-père, résistant fusillé par les nazis, tandis que sa fille, la mère de l'auteur, parvint à s'échapper d'un convoi de déportation ; l'immense bibliothèque de la mémoire, abondamment citée.

Si l'on peut faire des réserves sur le livre d'Affinati, il faut d'abord noter l'importance symbolique et la signification de son geste. Au-delà du cas personnel, il a choisi d'intégrer, d'intérioriser une dimension essentielle : la culture née de la Shoah. Culture contenue dans un grand nombre d'ouvrages – témoignages, philosophie et histoire – énumérés à la fin de ce livre. Le mérite de *Terre du sang* est précisément d'opérer cette immersion dans toutes les paroles engendrées par la grande épreuve, *« comme si je devais voyager*, écrit Affinati, *dans la matrice du témoignage, dans un calque mémoriel, en devenant le modèle théorique du déporté »*. Geste intellectuel donc, qui protège de toute naïveté et illusion. Mais aussi geste physique qui complète le premier. Au coeur de sa fatigue, observant les lieux et les visages qu'il rencontre, le pèlerin laisse remonter, s'incarner une connaissance livresque : connaissance en forme de non-savoir, tant la question centrale demeure, béante, sans solution.

« Car l'horreur n'était pas le Mal, n'était pas son essence du moins. Elle n'en était que l'habillement, la parure, l'apparat. L'apparence, en somme. On aurait pu passer des heures à témoigner sur l'horreur quotidienne sans toucher à l'essentiel de l'expérience du camp », écrivait Jorge Semprun, cité par Affinati. C'est pour atteindre, ou du moins approcher cette *« essence »*, que l'auteur a entrepris ce long voyage, si long qu'aucune distance géographique ne peut le mesurer. Au terme du périple, c'est Primo Levi qui est invoqué : *« Et brusquement ce fut le dénouement. La portière s'ouvrit avec fracas ; l'obscurité retentit d'ordres hurlés dans une langue étrangère, et de ces aboiements barbares naturels aux Allemands quand ils commandent, qui semblent libérer une hargne séculaire. Nous découvrîmes un large quai éclairé par des projecteurs. »* Nourri de *« toutes les lectures de ces années* [qui] *ont formé un caillot dense »*, celui qui n'a pas vécu ce temps d'obscurité re-connaît les lieux.

CREUSER LA CONSCIENCE

Ce qui est beau et émouvant dans *Terre du sang*, c'est que cette culture, en aucun cas, ne vient constituer une assurance, une armure. Bien au contraire : comme le pense Claude Lanzmann, il y a obscénité à prétendre comprendre. Nous ne sommes pas dans un domaine où les savoirs enrichissent, s'additionnent, progressent. Ils creusent simplement, et d'abord la conscience. En revanche – et c'est la réserve que la lecture d'Affinati amène à formuler –, dans la mise en forme du récit, dans le montage des citations, dans les questions qu'elles soulèvent, le livre pèche par un certain désordre. La fragmentation de la réflexion, la confusion entre l'histoire, l'éthique et la philosophie, prises dans le cours de la narration, égarent quelque peu le lecteur.

La Traîne-Sauvage comporte aussi ce travail de mise au présent de la mémoire, mais emprunte une voie différente : celle du dialogue. Rosine Crémieux, psychanalyste, fut à vingt ans infirmière dans les maquis du Vercors. Arrêtée, elle est déportée à Ravensbrück où elle arrive en août 1944. D'une génération plus jeune, Pierre Sullivan, canadien, lui aussi psychanalyste, est un ami de Rosine Crémieux, avec laquelle il dirige la revue *La Psychiatrie de l'enfant*. Ensemble – le second jouant le rôle d'incitateur –, ils décident d'écrire à deux voix sur l'expérience des camps, que seule l'aînée a traversée. Pierre Sullivan, dans le mouvement de l'amitié et de l'écoute (pas spécifiquement analytique, mais cependant point trop éloignée du protocole freudien), tente d'approcher cette même « *essence* » dont parlaient Semprun et Affinati. Il ira, lui, le Canadien, doublement étranger, par l'âge et l'origine, séparé de la tragédie par un océan, jusqu'à Ravensbrück, avec femme et enfants.

« Je vous ai entraîné là-bas », dira Rosine Crémieux. *« Je crois être plus révolté que vous ne l'êtes vous-même de ce que vous avez vécu »*, écrit, en écho, Pierre Sullivan ; et aussi : *« J'ai trouvé en vous suivant des mots, des accents dont j'ignorais être le porteur. Je ne savais pas, avant d'entreprendre ce périple, devoir et pouvoir témoigner de la vérité humaine. »* C'est lui, n'ayant « rien » vu, qui demande à être enseigné, non par une « science », mais comme par une ignorance. Quelque chose de l'expérience si douloureusement vécue passe par le commerce des mots, par la parole et l'écoute. Ce ne sont pas *« les blancs et les imprécisions »* de la mémoire que ce dialogue cherche à combler. Son but est plus grave, et en même temps plus incertain, plus vital sans doute. La visite que feront les deux amis, en des *« journées limpides »*, dans le si beau paysage du Vercors, y apporte non un point final, mais l'image d'un commencement.

Patrick Kéchichian

★ **Signalons aussi un autre livre « à deux voix », *Un génocide en héritage*. David Olère, rescapé d'Auschwitz, était peintre – il est mort en 1985 –, et son fils Alexandre, écrivain. Le second a écrit des textes sur les dessins que son père a faits au retour des camps : œuvres terribles, insoutenables, nécessaires... (Ed. Wern, 40, rue des Blancs-Manteaux, 75004 Paris, préface de Serge Klarsfeld, 124 p., 240 F [36,58 €].)**

Marche funèbre

Le témoignage clinique d'Anita Lasker-Wallfisch sur l'orchestre des déportées d'Auschwitz

LA VÉRITÉ EN HÉRITAGE – LA VIOLONCELLISTE D'AUSCHWITZ –
(Inherit the Truth, 1939-1945)
d'Anita Lasker-Wallfisch.
Traduit de l'anglais
par Jacqueline Lahana.
Albin Michel, 236 p.,
98 F [14,94 €]

En avril 1942, quelques juifs survivent à Breslau. Pas pour longtemps. Parmi les derniers déportés, les parents d'Anita Lasker, père avocat, mère musicienne. Ils périront alors qu'elle-même et Renate, l'une de ses sœurs, arrêtées d'abord pour activités en faveur des Français prisonniers en Allemagne, arriveront à Auschwitz six mois plus tard. Si la correspondance d'Anita avec la sœur aînée, partie à Londres en 1939, relate l'éclatement d'une famille et prouve l'indifférence du monde quant au sort réservé aux juifs, le récit qui suit ces lettres ressuscite un orchestre très singulier en ce temps, en ce lieu.

Violoncelliste ayant étudié à Berlin, Anita est âgée de dix-sept ans lorsqu'elle se fait admettre dans la formation musicale qui accompagne la marche des détenues vers la mort lente ou vers celle, immédiate, des chambres à gaz. Tout comme sa sœur Renate, Anita en réchappe. Elle attendra plus d'un demi-siècle avant de livrer son témoignage. Contrairement à d'autres souvenirs portant sur cet orchestre féminin, contestables et contestés en raison de leur caractère romancé, ce texte demeure une sorte de procès-verbal dépouillé de tout élément fictionnel, constat presque clinique qui lui donne l'irrépressible force de la vérité.

Techniciens de leur besogne, obsessionnels en quête d'efficacité, mais fous aussi bien du *Beau Danube bleu* et de *Lili Marlen* que de la grande musique, les nazis assassinaient plusieurs milliers de personnes en une seule journée, tout en respectant cette légalité macabre qui leur permettait de diviser en catégories leurs victimes.

Ainsi, dans la masse anonyme des déportés, les *blocova* et les *kapo*, gardiennes et gardiens recrutés parmi les déportés (capables du meilleur et du pire), ou bien les médecins chargés de prolonger la vie d'une main-d'œuvre encore utilisable, étaient considérés comme *« privilégiés »* car l'issue fatale semblait pour eux différée. Les préposés aux tâches administratives et les musiciennes de l'orchestre hétéroclite que dirigeait la redoutable Alma Rosé se trouvaient aussi temporairement épargnés. De ce personnage tragique, nièce de Gustav Mahler, qui emportait même l'admiration de ses geôliers, qui se proposait à la création d'un orchestre digne de ce nom afin de défier la mort programmée, qu'elle ne put éviter, Anita Lasker-Wallfisch dresse un portrait qu'il sera difficile d'oublier. Promises à une mort certaine, la plupart de ces musiciennes avaient survécu grâce à leur extraordinaire solidarité. Un documentaire, dont la sortie est prévue bientôt, vient d'être tiré de ce livre, confession si juste, si nécessaire.

E.R.

ECONOMIE

● par Philippe Simonnot

Théories de l'esclavage

ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ DANS L'ANTIQUITÉ
précédé de **LES CAUSES SOCIALES DU DÉCLIN DE LA CIVILISATION ANTIQUE**
de Max Weber.
Introduction de Hinnerk Bruhns.
Traduit de l'allemand par Catherine Colliot-Thélène et Françoise Laroche.
La Découverte, 408 p., 195 F (29,72 €).

DE L'ESCLAVAGE AU SALARIAT
Economie historique du salariat bridé
de Yann Moulier Boutang.
PUF, 768 p., 168 F (25,61 €).

S'il est un sujet qui a hanté les « grands penseurs » à toutes les époques – sauf peut-être la nôtre –, c'est bien le déclin de l'Empire romain. Montesquieu, on le sait, avait renouvelé le sujet par ses intelligentes et brillantes *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* (1734). Le grand Edward Gibbon avait pris la suite quarante ans après. Au moment où Max Weber, à la toute fin du siècle dernier, s'apprête à son tour à franchir, si l'on ose dire, ce pont-aux-ânes, il a sur sa table de lecture les ouvrages plus récents, déjà classiques, de Ludo Moritz Hartmann et d'Eduard Meyer. Mais le sociologue va bouleverser la donne historiographique par l'acuité de son regard.

On connaît mal, surtout en France à cause des retards de traduction (1), l'œuvre de Max Weber. Loin de se contenter d'observer le monde qu'il avait sous les yeux, le grand sociologue allemand a étudié aussi *l'organisation agraire des sociétés antiques*, se lançant ainsi dans une véritable histoire économique de l'Antiquité sur un champ immense allant de la Mésopotamie à l'Italie romaine, en passant par l'Egypte, Israël, la Grèce. Ce sont ces textes que La Découverte a eu la bonne idée de traduire et de réunir dans le présent ouvrage.

Le joyau, à n'en pas douter, est constitué par l'explication que nous livre l'auteur du déclin de la civilisation antique, non seulement à cause de l'originalité de la thèse soutenue, mais aussi parce qu'il y offre comme un condensé de la vision qu'il avait de l'économie antique. Weber commence par rayer d'un trait de plume les vieilles théories prétendant expliquer la chute de l'empire par le despotisme étouffant l'âme des Anciens, par le luxe et l'amoralité des élites, qui auraient suscité la vengeance de l'Histoire, par l'émancipation de la femme romaine et la crise du mariage sapant les fondements de la société, par les propriétaires d'immenses *latifundia* corrupteurs de l'Etat, par la ruine des campagnes, surimposées par Rome et finissant par engloutir Rome elle-même, ou encore par la dégénérescence de la race qu'aurait provoquée le célibat imposé par l'armée aux plus forts.

Pour Weber, la civilisation de l'Antiquité est *« avant tout et essentiellement »* une civilisation urbaine. Pourtant, le commerce vraiment permanent ne concerne qu'*« une mince frange »* d'articles de grande valeur : métaux et tissus précieux, ambre, poteries, objets forgés. Ces objets de luxe, précisément à cause de leur prix élevé, pouvaient supporter les frais de transport, à cette époque, énormes.

Le fondement de cette économie n'est autre que l'esclavage. La progression de la division du travail s'accomplit non pas par l'intensification des échanges, mais par l'accumulation croissante des hommes : plus nombreux les esclaves possédés par un seul maître, plus grande leur spécialisation par métier. Le travail libre ne peut trouver sa place tout simplement parce qu'il est concurrencé par une main-d'œuvre servile à bas prix. Le coût d'entretien de l'esclave est d'autant plus faible que le maître n'a pas le souci d'assurer sa reproduction puisque le marché de la main-d'œuvre servile est continuellement approvisionné par la guerre, dont l'un des buts est la chasse aux esclaves.

L'esclave – cheptel parlant – est logé à côté du cheptel semi-parlant – le bétail. L'écurie pour esclaves comprend les dortoirs, une infirmerie, une prison, des ateliers. A cause de cette vie de caserne, l'esclave est empêché de se reproduire – ce qui ne présente pas d'inconvénient tant que le marché reste abondamment approvisionné. Mais dès que ce dernier se tarit, il faut installer l'esclave sur une manse, lui permettre de fonder une famille et d'avoir des enfants. D'après Weber, c'est ce qui s'est produit au Bas-Empire, et qui lui permet de dire que le développement de l'économie féodale *« était dans l'air »* dès cette époque. En effet, la production pour le marché dépendait étroitement de la caserne d'esclaves. Il était donc inévitable, selon Weber, que l'installation des esclaves sur des manses fît s'effondrer la production pour le marché, se relâcher et se déchirer les minces fils du commerce existant.

La ruine du commerce entraîne de graves difficultés pour le Trésor public, qui ne parvient plus à financer correctement son armée. Cette dernière est elle-même obligée de sortir des casernes pour se reproduire. De même que l'esclave est remplacé par le serf, de même le soldat sans famille des camps est remplacé par le mercenaire marié, et en fait héréditaire. Dès lors la chute de l'Empire dans la féodalité apparaît comme *« la conséquence politique nécessaire de la disparition progressive des échanges »*.

Pour le passage de l'esclavage non plus au servage, mais au salariat, on pourra se reporter au très volumineux, dense, difficile ouvrage de Yann Moulier Boutang. Pour ce dernier, la recherche du contrôle de la fuite des esclaves, des serfs, des engagés, des pauvres représente l'élément majeur qui a déterminé la naissance du marché du travail, de la concurrence et de l'accumulation capitaliste. Il est vrai que, dans les anciens temps, et notamment au Moyen Age, les basses classes étaient géographiquement beaucoup plus mobiles qu'on ne le croit aujourd'hui. Mais le pas franchi par l'auteur paraît bien audacieux.

(1) *Wirtschaft und Gesellschaft*, paru en 1921, a été traduit cinquante ans plus tard sous le titre *Economie et société* par Julien Freund, Pierre Kamnitzer, Pierre Bertrand, Eric de Dampierre, Jean Maillard et Jacques Chavy ; Plon, 1971.

PASSAGES EN REVUES

● **« Synopsis »**

Toute nouvelle revue de cinéma, consacrée au scénario (*« il était temps de donner à l'écriture audiovisuelle son magazine »*, scandent ses créateurs, qui accordent chaque fois un espace à l'actualité de l'édition), *Synopsis* affiche au menu de son deuxième numéro un dossier sur *La Règle du jeu* de Jean Renoir, dont le scénario est au programme du bac littéraire 1999. Michel Eltchaninoff y analyse ce *« drame gai »*, questionne Claude-Jean Philippe et Angelo Rinaldi sur son impact. Au sommaire du même numéro, deux autres ensembles, l'un sur le remake, l'autre sur l'aventure télévisuelle du *Monte-Cristo* interprété par Gérard Depardieu ; et une étude du scénario du dernier film de Bryan Singer, d'après Stephen King. (*Synopsis* nº 2, 130 p., 35 F [5,33 €].)
J.-L.D.

★ Sur *La Règle du jeu* existent par ailleurs plusieurs publications parascolaires, chez Nathan (coll. « Fac Cinéma » et « Synopsis », 159 F [24,24 €] et 49 F [7,47 €]), et chez Hatier (coll. « Image par image », 29,50 F [4,5 €]), auxquelles vient de s'ajouter un volume de Romain Lancrey-Javal chez Hachette Education (coll. « Repères », 29 F [4,42 €].)

INTERNATIONAL

● par Daniel Vernet

Une amitié conflictuelle

DEAR JACQUES, CHER BILL...
Au cœur de l'Elysée
et de la Maison Blanche, 1995-1999
de Gilles Delafon et Thomas Sancton.
Plon, 368 p., 139 F (21,18 €).

Ils ne se connaissaient pas et, pour tout dire, le maire de Paris se sentait spontanément plus proche du républicain Bush que du démocrate Clinton. D'ailleurs, il avait fallu tout le charme de Pamela Harriman, qui représentait les Etats-Unis à Paris, pour que le président américain, en visite en France en juin 1994 à l'occasion du 50e anniversaire du débarquement en Normandie, accepte d'accorder audience à Jacques Chirac. La présence, qui n'était pas indispensable, au côté du maire de Paris de l'ambassadeur de France à Washington, avait cependant mis la puce à l'oreille des conseillers de Bill Clinton : *ce gars-là pouvait bien être un jour président* de la République.

Depuis l'élection de Jacques Chirac, les deux hommes ont développé *« une forte relation personnelle »*. C'est elle que comptent par le menu Gilles Delafon, reporter au *Journal du dimanche*, et Thomas Sancton, correspondant de *Time Magazine* en France. Grâce à de nombreux entretiens avec les deux héros et avec des dizaines de protagonistes, ils restituent les dialogues, directs ou menés par le téléphone spécial, entre Bill Clinton et Jacques Chirac à tous les moments d'une histoire riche en désaccords, que ce soit à propos de l'Irak, de l'Afrique, de la réforme et de l'élargissement de l'OTAN, du Proche-Orient et de la Bosnie. Pourtant, remarquent justement les deux auteurs, *« ce sont les crises qui ont le mieux cimenté la nouvelle relation franco-américaine »*.

Dès avant son élection, Jacques Chirac la replaçait dans l'évolution des rapports à long terme entre les deux pays. Ils *« ont été et seront toujours conflictuels et excellents*, déclara-t-il au correspondant de *Time*. *C'est dans la nature des choses* (...). *Les Etats-Unis trouvent la France insupportable de prétention. Et nous, nous trouvons les Etats-Unis insupportables d'hégémonisme* (...). *Mais le jour où l'un aura besoin de l'autre, il sera là »*.

Outre des révélations sur la chasse menée contre le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic (*Le Monde* du 8 janvier), l'intérêt du livre de Delafon et Sancton est de faire comprendre combien le facteur personnel est devenu important dans les affaires internationales. Les hommes d'Etat voyagent plus vite et se rencontrent plus fréquemment ; ils s'entretiennent aussi souvent qu'ils le veulent au téléphone, avec des traductions simultanées. Pour plus de précision, ils recourent à des interprètes même quand ils maîtrisent la langue de leur interlocuteur, comme c'est le cas pour Jacques Chirac avec l'anglais. Loin des fastes des palais présidentiels, ils aiment à s'échapper pour des agapes plus simples sinon plus discrètes. Delafon et Sancton racontent le dîner que les couples Chirac et Clinton ont partagé à Paris, en juin 1996, après la réunion du G 7 à Lyon. Le restaurant L'Ambroisie, place des Vosges, avait été mobilisé : *« C'est probablement le meilleur dîner que j'ai jamais eu. Chirac est un sacré type, on a passé un bon moment »*, a confié le président américain à ses collaborateurs.

Cette proximité paraît parfois artificielle mais il serait faux d'y voir un simple spectacle destiné aux opinions publiques. Elle crée aussi une forme de complicité qui permet aux hommes d'Etat de se parler plus franchement, de ne pas masquer leurs divergences derrière des platitudes diplomatiques et de régler ainsi certains différends. Dans la crise irakienne de février 1998, la relation directe entre Jacques Chirac et Bill Clinton avait permis de lancer la mission Kofi Annan à Bagdad et de trouver une issue qui, il est vrai, n'a pas tenu un an. Dans la crise de décembre 1998, elle a été moins efficace mais, avec le travail parallèle des ministres et des conseillers, elle a permis d'éviter un incident entre Paris et Washington.

Or des incidents, il y en a eu au cours des quatre dernières années. Le plus violent fut celui délibérément provoqué par le département d'Etat en décembre 1996 entre Warren Christopher et Hervé de Charette. Mécontents de la résistance du ministre français des affaires étrangères à la création d'un Conseil euro-atlantique auquel tenait son collègue pour couronner sa carrière, les Américains ont soutenu qu'Hervé de Charette avait volontairement snobé le toast prononcé en l'honneur de Warren Christopher. La presse américaine, dûment (dés)informée, y vit une parfaite illustration de cette *« insupportable prétention française »*.

La bonne entente entre Jacques Chirac et Bill Clinton n'a pas empêché non plus Paris de mal estimer les concessions auxquelles les Américains étaient prêts pour faciliter la réintégration de la France dans l'OTAN en 1996-1997. *Le président de la République avait cru* pouvoir réclamer pour un officier européen, rappellent Delafon et Sancton, d'abord le commandement en chef des forces alliées en Europe (Saceur) puis le commandement sud de l'OTAN. La grande idée s'échoua sur l'opposition des militaires américains et... la victoire de la gauche, suite à la dissolution de l'Assemblée nationale.

POLITIQUE

● par Thierry Bréhier

Robespierre est bien mort

LES JACOBINS DE ROBESPIERRE À CHEVÈNEMENT
de Michel Vovelle.
La Découverte, 188 p., 89 F (13,56 €).

Mai 1968, la construction de l'Europe, l'implosion de l'empire soviétique, la mondialisation : tout contribue à rendre obsolète le jacobinisme, cette doctrine qui a contribué à faire entrer la France, et une partie de l'Europe, dans l'ère moderne. Le grand mérite du nouveau livre de Michel Vovelle est là, dans la description de la longue évolution commencée avec l'installation, en octobre 1789, dans un couvent de la rue Saint-Honoré à Paris, d'hommes bien décidés à conduire la Révolution *« jusqu'au bout »*, continuée avec la victoire des radicaux des débuts de la Troisième République, avant de s'achever dans l'écroulement du mur de Berlin. Ce n'est évidemment pas sans regret que cet historien marxiste dresse ce constat dans *Les Jacobins de Robespierre à Chevènement*. Mais ce membre du Parti communiste a toujours su porter un regard critique sur les comportements de ses « camarades ».

Pour un scientifique, il ne saurait être question de réduire la politique des jacobins à la défense d'un Etat centralisé par opposition à la volonté décentralisatrice des girondins. Le jacobinisme est, aussi, assure Michel Vovelle, *« une éthique »*. C'est surtout l'alliance de la bourgeoisie éclairée et du peuple, une pratique qui fera la force des radicaux, leur permettant d'installer (au lendemain du Second Empire) puis d'asseoir la République, un modèle qui inspirera bien des révolutionnaires européens tout au long du XIXe siècle et pas simplement là où il fut porté par les baïonnettes. La doctrine jacobine c'est, aussi, l'acceptation de *« la légitimité de la violence populaire »*, et, pour imposer sa prééminence, un réseau de clubs provinciaux chargés de relayer les mots d'ordre du club parisien. Marx, puis Lénine, n'eurent donc guère à forcer le trait pour voir dans la pratique des compagnons de Robespierre les prémices de la dictature du prolétariat, l'amorce du centralisme démocratique.

La découverte progressive de ce que fut *« le socialisme réel »* ne put donc que nuire au jacobinisme qui en fut, en quelque sorte, l'ancêtre. La condamnation de l'un se devait d'entraîner celle de l'autre, au moins pour complicité. Michel Vovelle en convient. Mais il ne peut, aussi, que constater que *« du grand bouillonnement d'idées »* de mai 68 n'est pas sortie *« une perspective de prise de pouvoir dans la République gaullienne restaurée, mais la maturation de tout un réseau de concepts autogestionnaires plus fédéralistes que jacobins »*. Depuis, *« la référence jacobine va se trouver l'objet d'une dénonciation radicale »* par *« la revendication basiste à plus de démocratie (...), à l'autogestion »*, *« la défense des identités menacées »*, *« la formulation par en haut de la nouvelle doctrine néolibérale du moins d'Etat au profit du triomphe de l'économie de marché »*.

La mondialisation est effectivement contraire au jacobinisme : une réalité qui impose que les emplois de Carpentras dépendent de choix financiers faits à New York est inconciliable avec une doctrine qui veut que l'Etat soit le tuteur des conditions de vie de ses citoyens. Les autres piliers de la doctrine des enfants de Robespierre, la nation et l'universalisme de la citoyenneté, sont, eux aussi, mis à mal. Là encore Michel Vovelle ne peut que constater que la revendication de l'identité régionale, longtemps portée par la droite, l'est aujourd'hui par la gauche et qu'au-delà, *« le basculement, à l'américaine, de la communauté nationale aux communautés plurielles s'inscrit à l'intérieur même du tissu social dans la montée des revendications catégorielles »*, depuis le mouvement des femmes jusqu'à la *« lutte de classe d'âge du mouvement étudiant ou lycéen »*, en passant par *« la révolte de ces autres jeunes des banlieues »*. L'union de l'Europe, elle aussi, ne peut qu'empiéter sur la nation. Mais de cela, malheureusement, Michel Vovelle ne parle guère, si ce n'est pour remarquer qu'une première approche permet de faire coïncider la carte des commémorations les plus enthousiastes du bicentenaire et celle du « non » à Maastricht.

« Qui osera aujourd'hui se dire jacobin ? », demande dans ces conditions l'auteur. Même pas Robert Hue, assure-il dans une démonstration ambiguë. A ses yeux, pour porter le flambeau de Robespierre, il ne reste plus que *« quelques polémistes »* tels Régis Debray et Jean-Pierre Chevènement, l'homme qui a repris dans le nom de son parti le beau titre de « citoyen », le seul admis dans la salle des jacobins. Mais une doctrine du XIXe siècle, qui fut la cause de tant de malheur au XXe, a-t-elle encore sa place au XXIe ? A le lire, Michel Vovelle paraît lui-même en douter. Il la regarde en historien. Plus en militant.

SOCIETE

● par Henri Tincq

Pour un islam à la française

L'ISLAM EN FRANCE
d'Alain Boyer.
PUF, 370 p.,
149 F (22,71 €).

Contre les stéréotypes et les fantasmes sur l'islam (*Le Figaro Magazine* vient de faire sa couverture sur *« la France musulmane »* !), l'ouvrage d'Alain Boyer offre une cure salutaire de désintoxication. Qu'ils viennent d'intellectuels musulmans ou de chercheurs indépendants, les ouvrages sur l'islam poussent comme champignons sous la pluie, animés d'une même curiosité pour un phénomène dont l'irruption bouscule nombre de certitudes. Mais si le besoin se fait aujourd'hui sentir d'une « synthèse » sur l'islam en France, charpentée autour de l'histoire, du droit, de la théologie et même de la statistique, écrite sans esprit de chapelle, mais non sans sympathie, ce livre tombe à pic. Depuis dix ans, la scène semble désespérément immobile. Les débats archi-convenus sur l'islam et la laïcité n'ont pas avancé d'un pouce. Les associations musulmanes campent dans des tranchées immuablement creusées par des rivalités personnelles ou des tutelles étrangères. La mouvance radicale et l'extrême droite continuent de se faire peur avec des chiffres mythiques (*« 4 millions de musulmans »*) qu'Alain Boyer fait bien de dégonfler. Les bonnes âmes de l'épiscopat, du protestantisme et les apôtres d'une laïcité assouplie crient dans le désert. Les affaires de foulard suscitent un appétit des médias qui retombe dès que surgissent des polémiques plus graves, *sur l'exercice du culte ou la formation à l'islam*.

Historien des religions, haut fonctionnaire chargé pendant longtemps de la politique des cultes au ministère de l'intérieur, Alain Boyer fournit la contre-épreuve. Les mentalités n'évoluent guère en apparence. En réalité, tout bouge. De nouvelles convictions s'imposent. De droite ou de gauche, les gouvernements ont cessé de « penser » l'islam comme une minorité religieuse qu'on peut manœuvrer à souhait, à la manière d'un Napoléon. *Alain Boyer raconte par le menu* les efforts méritoires de Pierre Joxe pour créer une structure représentative, mais rend aussi justice à Charles Pasqua d'avoir tenté d'organiser l'islam autour d'une institution et d'une charte communes.

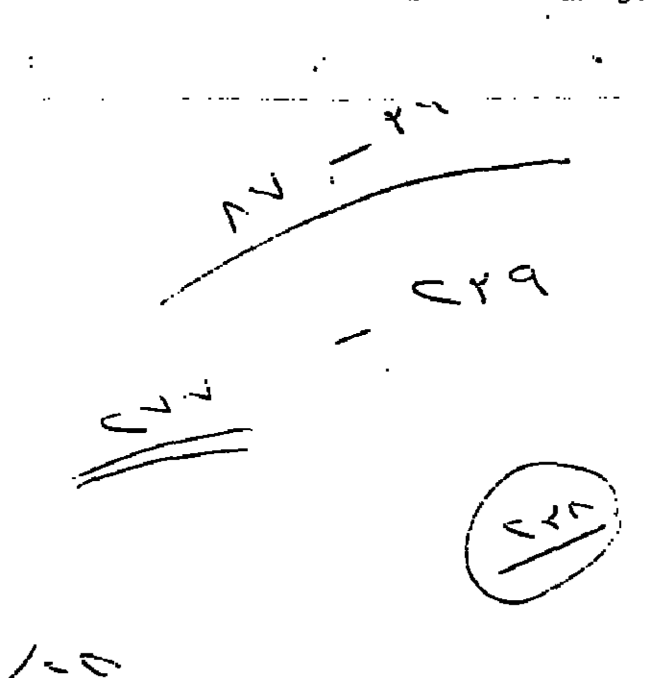
Mais les formules fédératives ont échoué. La Mosquée de Paris – dont Alain Boyer connaît bien la scandaleuse appropriation par une famille et par l'Algérie – n'a pas su faire la preuve de sa capacité à rassembler. *Les instances nationales de* régulation ne fonctionnent plus, alors que la vitalité associative locale – que l'auteur ne décrit pas assez – n'a jamais été aussi grande. L'Etat ne peut plus ni forcer la main ni laisser tout faire. Il doit se garder d'intervenir, tout en encourageant une émancipation toujours possible, sans transgression des règles de la laïcité. L'islam oblige à repenser la laïcité, mais il doit aussi se réjouir des *« chances de coexistence et d'épanouissement »* qu'elle offre aux musulmans français.

La tâche des pouvoirs publics devrait être facilitée, à l'avenir, par des évolutions propres à la communauté musulmane. Celle-ci se sent à la fois forte de son nombre, comptable de ses règles et traditions, mais accepte désormais de se penser *comme « minorité » dans une France dont elle* comprend mieux, grâce au renouvellement des générations et des élites, les règles laïques et la séparation des sphères privée et publique. L'effervescence autour de quelques foulards dans une cour d'école ou de l'abattage de moutons le jour de la fête de l'Aïd ne changera rien à ce mouvement de fond vers une compréhension et un respect davantage consenti aux lois de la République.

On reprochera sans doute à l'ouvrage d'être trop optimiste, de coller à la vision de cet islam occidentalisé et laïcisé que rêvent des intellectuels isolés comme Mohamed Arkoun ou Soheib Bencheikh, d'ignorer les courants de repli identitaire qui, sans aller jusqu'à l'islamisme militant, se diffusent grâce à l'anonymat des cités et à la brutalité des exclusions. S'il semble surestimer par exemple l'élévation du niveau culturel et professionnel d'une communauté *« tertiairisée »*, Alain Boyer n'ignore pas que le chemin à parcourir reste long pour que l'islam jouisse enfin d'un statut d'égalité.

Et on ne pourra pas lui reprocher d'insister sur l'urgence, pour les musulmans de France, non seulement de surmonter leurs divisions, de cesser de tout attendre de l'Etat comme à l'époque du califat ou de la colonisation, mais de rompre le cordon ombilical avec les puissances musulmanes étrangères. Il n'est pas d'avenir possible pour cette communauté en dehors d'un *« islam gallican »*, nationalisé, autrement dit sans un puissant coup d'arrêt donné à l'interventionnisme d'ambassades qui font de la France le champ clos de leurs rivalités. Le mérite du livre d'Alain Boyer est de démontrer que la *« normalisation »* de la deuxième religion est à ce prix.





Pierre Messmer, franc et massif

De l'Indochine à l'Afrique noire contemporaine en passant par la guerre d'Algérie, l'ancien premier ministre analyse les décolonisations menées par la France sans indulgence. Y compris pour lui-même

LES BLANCS S'EN VONT
Récits de décolonisation
de Pierre Messmer.
Albin Michel, 302 p.,
120 F (18,29 €).

Une carrière atypique. Corsaire en 1940, capitaine à Bir Hakeim, prisonnier du Vietminh, Pierre Messmer est directeur de cabinet de Gaston Defferre lorsque celui-ci met en place la loi-cadre sur l'autonomie interne ; puis il est le dernier des gouverneurs généraux en Afrique noire. Ministre des armées, premier ministre enfin, il reste, bien plus qu'un politique, un haut fonctionnaire d'autorité. Il complète aujourd'hui ses Mémoires, publiés en 1992. Avec une rude franchise et, de temps à autre, sous le masque romain, un humour froid.

De l'affaire d'Indochine, première étape du *« départ des Blancs »*, il garde le pire souvenir. Dès 1945 la partie est mal engagée et le mieux serait de laisser les Indochinois régler eux-mêmes leurs affaires. Les Vietnamiens, au moment du premier départ de de Gaulle, voulaient tous l'indépendance. D'où un conflit qui dégénère en expédition coloniale classique, *« politiquement et militairement »*. Les Américains ne réussiront pas mieux. *« Le colonisateur le plus habile n'efface pas le sentiment national quand il existe. »* C'est ce principe qui commande la suite de la carrière de Messmer. En Mauritanie, en Côte d'Ivoire dans ses rapports avec Houphouët-Boigny, au Cameroun aussi, auprès enfin de Gaston Defferre.



RUE DES ARCHIVES

Abidjan, 1958 : le général de Gaulle accompagné de Pierre Messmer (à gauche, en uniforme blanc) et de Félix Houphouët-Boigny (à droite)

L'ancien ministre des armées parle sans indulgence de la guerre d'Algérie. En arrivant Rue Saint-Dominique, il a mesuré la néfaste influence des tenants de l'action psychologique. Pour gagner une « guerre révolutionnaire », il fallait, en utilisant des techniques reprises de Mao Ze Dong et de ses disciples vietnamiens, « éclairer » et « guider » les populations qui comprendraient que l'intégration dans la communauté française était la seule voie possible. La *« tentation du dogmatisme »* était telle que la directive générale sur la guerre subversive de février 1959 ne citait pas une seule fois les mots de nationalisme et d'islam. L'appareil de l'action psychologique sera démantelé et se reconstituera en partie lors du putsch de 1961.

Pierre Messmer attribue la prudence qu'il dut montrer pour combattre *« sans attaque frontale »* les excès politiques et tactiques des disciples du colonel Lacheroy à la volonté sourcilleuse du général de Gaulle de conserver en ses seules mains les fils, y compris militaires, de la politique algérienne. De même, il reconnaît ne pas être intervenu en conseil des ministres pour que soit facilitée l'arrivée en France des harkis, qui seront massacrés en grand nombre, malgré les accords d'Evian. Le ministre des armées se montre sévère pour l'attitude de Louis Joxe, avant tout soucieux d'éviter de relancer un conflit si difficile à terminer, mais n'en rejette pas sur son collègue toute la responsabilité. Il n'a certes pas fait exécuter la directive du ministre chargé de l'Algérie demandant que soient punis les officiers qui organiseraient le « rapatriement » clandestin des harkis, mais il se reproche de n'avoir pas abordé nettement le problème en tête à tête avec le chef de l'Etat.

L'auteur s'interroge sur l'*« interminable décolonisation »* des départements d'outre-mer. François Mitterrand était *« un maniaque de la gesticulation militaire »*. La méthode de Foccard n'était pas non plus des meilleures, dont *« les fameux réseaux étaient surtout téléphoniques »*... Comment, au demeurant, parler de démocratie à l'occidentale dans des pays dont les dirigeants imposent le parti unique ? Il faut réorienter notre aide, améliorer les services de sécurité plutôt que les armées.

Les Américains ne voient plus l'intérêt pour eux de la présence française en Afrique noire. Pour eux, désormais, l'Afrique doit être aux Africains ; sous contrôle américain. La Banque mondiale impose des privatisations qui ne profitent qu'aux grandes entreprises américaines et européennes. Et les « nouveaux idéologues » prônent moins d'Etat dans un continent où il y a trop peu d'Etat.

Jean Planchais

Le secret Quilliot

Les Mémoires de l'ancien ministre du logement de Pierre Mauroy, qui se suicida en 1998

MÉMOIRES
de Roger Quilliot.
Préface de Claire Quilliot.
Ed. Odile Jacob,
286 p., 130 F (19,8 €).

C'est une histoire d'un autre temps. Un grand-père mineur, l'autre paysan, des parents instituteurs, le bac avec mention très bien et l'internat de Louis-le-Grand, à Paris, pour préparer l'Ecole normale supérieure. Cela s'appelait la SFIO. Roger Quilliot y adhéra dès la Libération, à dix-neuf ans, après avoir entendu Daniel Mayer, dans une salle du palais de la Mutualité, tenant tête à un bataillon de trotskistes. La IVe République fut l'œuvre de ce parti, bientôt enlevé aux « centristes » Mayer et Blum par Guy Mollet, patron du Pas-de-Calais, département d'origine de Quilliot. Il grandit avec elle, prit son mal en patience pendant le long règne gaulliste, décrocha la succession du patriarche Gabriel Montpied à la mairie de Clermont-Ferrand en 1973, et trouva naturellement sa place dans le gouvernement de Pierre Mauroy, enseignant comme lui, ch'ti comme lui, mais du Nord, en 1981.

L'Artois minier et agricole, la saignée de 14-18, l'école communale, le collège à Béthune, les congrès de mutuelle à Niort, les *cures* à La Bourboule, la visite du Mont-Saint-Michel, l'émotion du Front populaire, les parties de foot malgré une santé fragile, ce fut l'enfance de Quilliot. Une enfance appliquée, comme le récit qu'il en a fait alors qu'il songeait déjà, sans doute, à se donner la mort plutôt que de se laisser gagner par elle. Le 17 juillet 1998, le sénateur du Puy-de-Dôme, qui avait quitté le fauteuil de maire de Clermont un an auparavant, après avoir repoussé l'assaut de Valéry Giscard d'Estaing aux municipales de 1995, décidait, avec son épouse Claire, de mourir. On connaît la suite : elle fut ranimée, pas lui.

Ce serait trop dire que cette mort, à la fois voulue et refusée – voulue parce que refusée – hante la lecture du livre. Elle revient à l'esprit, pourtant, la dernière page tournée, marque ultime d'un secret que l'autobiographie durcit plutôt qu'elle ne le démêle. Quilliot est, de lui-même, un observateur aigu mais ombrageux. Sans complaisance, apologétique ou accusatrice, pour ses vilenies, sans forfanterie lorsqu'il évoque ses succès, sans mièvrerie pour les pincements de cœur de l'enfance, et lucide, loin de toute arrogance, sur les travers de ses milieux d'origine, il raconte – avec bonheur – davantage qu'il ne cherche. Etrangement, ce professeur de lettres, éditeur de Camus dans « La Pléiade », auteur d'ouvrages de référence sur son parti, confie *« une certaine défiance à l'égard des livres, un goût profond du concret »*.

Ce goût s'épanouit dans la description d'un Pas-de-Calais partagé entre le vaste camp de travail de la mine, brutal, malsain, déraciné, et le domaine des champs gras, opulent et pingre, mais rieur, se méfiant du premier, de ses peuplades mélangées, de son immoralité supposée, de ses révoltes. De ces mondes opposés sortirent, pourtant, deux enseignants, l'instituteur et l'institutrice, unis par une même foi dans l'école qu'ils dirigeaient et administraient ensemble, acharnés à voir leurs enfants – leur fils, surtout – parvenir plus haut qu'eux dans la hiérarchie éducative.

Doté par l'asthme et par le rhumatisme articulaire d'un corps pareil à *« une guimbarde qui résistait mal aux à-coups de l'existence »*, l'orgueilleux Quilliot ne baisse pavillon ni au collège, ni au stade, ni au bal. La politique était au bout du chemin.

Patrick Jarreau

Ces prophètes qui ne furent pas en odeur de sainteté

Poursuivant ses recherches sur le rôle des saints au Moyen Age, André Vauchez démontre que plus le « pouvoir surnaturel » a été capté à son profit par la papauté, plus ce pouvoir a été revendiqué, en dehors et contre elle, par des visionnaires se prétendant inspirés directement par l'Esprit

SAINTS, PROPHÈTES ET VISIONNAIRES
Le pouvoir surnaturel au Moyen Age
d'André Vauchez.
Albin Michel, « Histoire »,
288 p., 120 F (18,30 €).

Il y a près de vingt ans, André Vauchez publiait sa grande thèse sur *La Sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Age* (1), une vaste et passionnante enquête sur l'évolution historique des critères de la sainteté, depuis l'instauration de la procédure de canonisation des saints par la papauté et sous son seul contrôle au tournant des XIIe-XIIIe siècles, jusqu'en l'année 1430. Depuis, il n'a cessé de multiplier et d'animer des recherches sur les saints reconnus par l'Eglise, mais aussi sur les candidats malheureux, car, pour l'historien, leur échec n'est pas moins riche d'enseignement sur les transformations des valeurs, des idéaux et des modèles que la hiérarchie ecclésiastique entendait proposer au « peuple chrétien ».

Les quinze études présentées dans ce recueil ont toutes paru (à une exception près) depuis 1990 et témoignent donc des développements récents d'une recherche individuelle, mais aussi d'un ensemble de recherches largement collectives. Or, le titre en témoigne, ce sont les marges ou les débordements de la sainteté officielle qui, de plus en plus, attirent l'attention : pas seulement les candidats à la sainteté, mais les « prophètes » et les « visionnaires », dont certains, comme Marguerite Porète, Jeanne d'Arc ou Savonarole, ont même péri sur le bûcher. Pour réunir toutes ces figures aux destins contrastés, l'auteur propose la catégorie englobante de « pouvoir surnaturel ». Qu'entendre par là ?

Au Moyen Age, tout pouvoir, même le pouvoir séculier des rois ou des empereurs, à plus forte raison celui de l'Eglise et du souverain pontife, doit avoir une légitimité qui dépasse le monde terrestre et la volonté des hommes : il doit émaner de la volonté de Dieu. Le sacre des rois est le premier acte récognitif et constitutif de leur caractère sacré, comme l'est aussi, en France, le « miracle royal » du toucher des écrouelles, étudié par Marc Bloch. Le « pouvoir surnaturel » innerve et soutient toute institution. Qu'il vienne à lui manquer et elle s'effondre. Dans ce dispositif de légitimation du terrestre par le céleste, les saints occupent une place centrale : les dynasties médiévales en font leurs protecteurs (tel saint Denis pour les Capétiens) ou s'efforcent d'en compter parmi leurs ancêtres.

Jean-Claude Schmitt

On comprend dans ces conditions quel pouvoir immense s'est assuré la papauté à partir du moment où elle a acquis le monopole de « faire des saints ». D'autant mieux qu'au même moment, celui de la Réforme grégorienne, la sacralisation accrue du sacerdoce et des prêtres appuie la même stratégie. Et pourtant, plus l'institution s'efforçait, non sans succès, de capter le « pouvoir surnaturel » à son profit, plus ce pouvoir était revendiqué en dehors d'elle et parfois contre elle par d'autres personnages, visionnaires et prophètes se prétendant inspirés directement par l'Esprit et animés d'un charisme les autorisant à court-circuiter la médiation des clercs. C'est dans cette tension entre le pouvoir surnaturel dans et hors de l'institution qu'il faut lire André Vauchez, en comprenant bien que ces deux « pôles » sont inséparables l'un de l'autre : plus l'Eglise a revendiqué pour elle le « pouvoir surnaturel » pour en faire un usage qui pouvait prêter le flanc à la critique des réformateurs et des hérétiques, plus nombreux étaient aussi les « prophètes » à se lever pour rappeler l'idéal des « pauvres du Christ » et mettre en garde l'Eglise établie contre l'imminence des « derniers temps ».

C'est bien dans cette tension entre le « prophète » et le « prêtre » que Max Weber résumait un principe majeur de sa sociologie religieuse comparée. Ici, il ne s'agit pas de bâtir des « idéaux types » mais de suivre concrètement pendant plusieurs siècles le jeu dialectique incessant des captations et des rejets, des contestations et des soumissions par lequel s'est construite la société chrétienne du Moyen Age. Celle-ci est fondée sur un paradoxe, voire un malentendu : avec la venue du Messie, il semble que, pour le christianisme, à l'inverse du judaïsme, la Révélation soit close. Mais le Christ lui-même a annoncé son retour et prédit le Jugement dernier. A saint Jean fut attribuée la révélation de l'Apocalypse. Et saint Paul a parlé du « charisme » de la prophétie qui arme les vrais apôtres. Dès l'origine, la société chrétienne a connu la contradiction de l'établissement nécessaire ici-bas et de l'appel, au nom de l'Esprit, à son dépassement. Ainsi, d'entrée de jeu, le souffle du prophétisme a débordé les figures de la sainteté dans lesquelles l'Eglise cherchait à le circonscrire. Mais le prophétisme fut, lui aussi, pris dans le cours de l'histoire et ne présente donc pas, à toutes les époques, le même visage.

Au Moyen Age central, Vauchez le voit hésiter entre deux axes majeurs : l'un est plus spéculatif et s'enracine dans le commentaire des Ecritures et, avant tout, de l'Apocalypse ; il rappelle que l'histoire n'a qu'un temps, que le jour du Jugement approche et, avec lui, l'élection des Pauvres qui vivent selon l'Esprit : à ce courant appartient la « Sibylle du Rhin », l'abbesse visionnaire Hildegarde de Bingen (1098-1179) (2). Elle a correspondu avec les plus grands de son temps, tels Bernard de Clairvaux ou le pape Eugène III, en appelant à une réforme de la société chrétienne. Pourtant, la papauté médiévale n'a pas voulu porter cette femme sur les autels. L'ermite calabrais Joachim de Flore (v. 1130-1202) a annoncé pour 1260 l'avènement du troisième âge de l'histoire du monde, placé sous le signe de l'Esprit. Les franciscains spirituels se sont inspirés de lui pour attaquer l'enrichissement de l'Eglise : ils furent condamnés comme hérétiques. Non moins tragique fut le destin de Jean de Roquetaillade, qui passa l'essentiel de son existence dans les prisons pontificales. Séduit par l'alchimie, il annonce, pour l'an 1366, la venue de l'Antéchrist, dont la défaite, prévue pour 1415, inaugurera le millenium, les mille ans de paix qui doivent précéder le Jugement dernier.

Le second courant fut un peu mieux traité : mystique, presque exclusivement féminin, il est représenté par des visionnaires souvent laïques, tertiaires ou béguines vivant aux marges du clergé. Ces femmes sont les plus nombreuses dans les régions les plus urbanisées de la Flandre et du Rhin ou de l'Italie : Marguerite de Cortone, Angèle de Foligno, Claire de Montefalco, rivalisent de visions extatiques et de stigmates – le cœur de la dernière aurait même contenu le signe de la croix – qui transportent les foules d'enthousiasme, mais inquiètent le clergé. Contrairement aux deux premières, Claire de Montefalco fut canonisée (1319), bien qu'un témoin, le franciscain Thomaso Boni, l'ait accusée de supercherie, d'hypocrisie et de crises d'épilepsie ! Si deux autres « saintes femmes », Catherine de Sienne et Brigitte de Suède, ont mieux réussi encore, c'est que leurs *Révélations* étaient en plein accord avec les intérêts de la papauté : elles n'avaient eu de cesse, en effet, en arguant de leurs célestes visions, de réclamer le retour à Rome du pape « exilé » sur les bords du Rhône. Qu'importe que ce retour ait provoqué, en 1378, le Grand Schisme d'Occident : sainte Brigitte avait bien mérité des « urbanistes » partisans de la Ville, la même raison expliquant, a contrario, la maigre réputation dont elle a joui dans le royaume de France, tête de file de l'obédience « clémentine » adverse.

LE RÔLE DES ÉTATS

Car – et là un troisième axe se dessine –, les pouvoirs séculiers, les Etats naissants, ont joué un rôle croissant dans cette histoire. Dès la fin du XIe siècle, la croisade jusqu'à Jérusalem, celle des humbles surtout, tel Pierre l'Ermite, s'anime d'un souffle eschatologique qui fait sa place au souvenir de Charlemagne, précurseur imaginaire de la reconquête de la Terre sainte, et aux empereurs compemporains qui, pour les uns, incarnent l'Antéchrist et, pour les autres, le souverain des Derniers Jours, garant de la paix du *millenium* tout proche. Frédéric Barberousse au XIIe siècle, Frédéric II au XIIIe, l'empereur Charles IV au XIVe, plus tard encore le roi de France Charles VIII et Charles Quint ont, tour à tour, prêté leurs traits à cette figure ambivalente de la royauté eschatologique. Plus communément, les souverains de la fin du Moyen Age ont été attentifs aux « pronostications », ils se sont passionnés pour la littérature sibylline et ont fait de la prophétie, comme aussi de l'alchimie, un instrument de gouvernement.

Prolongeons ici notre lecture de quelques réflexions supplémentaires : on ne saurait isoler l'évolution que décrit André Vauchez de l'autre versant, noir celui-là, de l'histoire du *« pouvoir surnaturel »*. Car l'institution de l'Eglise qui, du même mouvement, a défini la procédure de canonisation des saints et la procédure d'inquisition des hérétiques, a eu, là encore et de plus en plus, partie liée avec l'Etat naissant, ses juges et ses tribunaux. Bientôt il ne s'agit plus seulement de défendre le monopole du sacré revendiqué par l'Eglise et les prêtres, mais aussi la sacralité, en partie complice, en partie concurrente, du roi et de l'Etat.

A cette fin, la revendication par telle ou telle dynastie de la sainteté de certains de ses membres (par exemple Louis IX chez les Capétiens) ne pouvait que rester limitée : le terrain de la sainteté était, de tradition, occupé par l'Eglise. Transformer et manipuler l'image de Satan, du sabbat et des sorcières était d'un tout autre profit : les juges séculiers, serviteurs du prince, s'engouffrèrent sans scrupule dans cette voie à la suite des démonologues ecclésiastiques. Ils dénoncèrent l'emprise de Satan sur les esprits et les corps, recueillirent, grâce à la torture, les aveux de ses complices supposés, pour mieux exalter, comme le suggère Jacques Chiffoleau, la Majesté sacrée du monarque (3). Y avait-il, pour le roi, entreprise plus *« sacralisante »* que celle qui consistait à combattre le diable, qui toujours agit – comme le disait déjà Augustin – avec *« la permission de Dieu »* ? Jusqu'au XVIIIe siècle – où l'on peut voir, peut-être, la fin du Moyen Age – les juges séculiers occupèrent ce terrain en dévoilant, du *« pouvoir surnaturel »*, cette face nouvelle et terrible.

(1) Ecole française de Rome, 2e éd. 1988.

(2) Voir l'excellent livre de Sylvain Gougenheim, *La Sibylle du Rhin. Hildegarde de Bingen, abbesse et prophétesse rhénane* (Publications de la Sorbonne, 1996).

(3) « Dire l'indicible. Remarques sur la catégorie du *nefandum* du XIIIe siècle », *Annales ESC*, mars 1990, p. 289-324.

L'EDITION FRANÇAISE

● **France Loisirs, Queffélec et les *« scribonautes »*.** A l'initiative de France Loisirs et sous l'autorité de Yann Queffélec, vient de sortir un court roman : *30 jours à tuer*. Ce projet – *« interactif, mais encore plus intercréatif »* – s'inspire du sursis de trente jours dont a bénéficié, le jour même de son exécution, Clara Turner, condamnée à mort aux Etats-Unis pour avoir tué son professeur de violon. Yann Queffélec – Prix Goncourt 1985 pour *Les Noces barbares* (Gallimard) – a rédigé le premier chapitre puis sélectionné six textes – parmi quelque 250 reçus – qui constituent chacun un chapitre. France Loisirs a indiqué que chaque *« scribonaute »* a touché 1 000 F (152,44 €), au titre des droits d'auteur. Pour se procurer le livre – par ailleurs disponible au Club France Loisirs et dans 200 points de vente –, il est possible de se connecter sur le site www. franceloisirs. com. Cette expérience sera renouvelée en 1999 avec Irène Frain (*30 jours à tuer*, Yann Queffélec, Joëlle Ecormier, Marceline Breton, Patrick Sickersen, Christophe Tissier, Louis-Olivier Dupin et Christophe Sancy, France Loisirs, 80 p., 55 F [8,38 €]).

● **Nomination et protestations au sein des librairies Flammarion.** Nicole Rième – déjà en charge de la librairie Flammarion installée dans l'enceinte de la Bibliothèque nationale de France – vient d'être nommée directrice d'Italie 2. Elle succède à ce poste à Isabelle Naves, récemment licenciée. Les salariés des librairies du groupe Flammarion 4 (La Hune, Italie 2, Maison rustique, Beaubourg, BNF, Arts déco, Les services) avaient procédé, le 3 février, à un débrayage, notamment pour protester contre ce licenciement qu'ils jugent abusif. Ils manifestaient également contre l'éventuelle suppression de la convention d'entreprise et le maintien de la mission Iseor (« Le Monde des livres » du 8 janvier) et attendent *« l'ouverture de vraies négociations »*.

● **Jeunesse.** Colette Gaget, secrétaire générale de Bayard éditions, vient d'être élue présidente du groupe jeunesse du Syndicat national de l'édition (SNE). Le nouveau bureau est aujourd'hui constitué de huit membres : Patrice Amen (président-directeur général des éditions Milan), Pierre Ducos (Nathan), Bénédicte Gilles (Magnard Jeunesse), Chantal Janisson (Gründ), Fabrice Le Jean (Hachette Jeunesse), Christine Mayer (Gallimard Jeunesse), Madeleine Thoby (Actes Sud Junior) et Hélène Wadowski (Flammarion-Père Castor). Après deux ans d'interruption de ses activités et dans un contexte économique difficile, le groupe entend travailler dans quatre directions : les Salons et manifestations du livre, la promotion de la lecture, les dossiers techniques et les dossiers commerciaux.

● **Prix littéraires.** Tahar Ben Jelloun a reçu le **prix Calliope** pour son recueil de poèmes *Le Stelle velate* (Gallimard). Le prix **La ville à lire** a été attribué à *Mike Davis* pour son essai *City of quartz* (La Découverte). Le jury du prix Valery Larbaud a décerné le **prix Michel Dard** ex aequo à Christian Liger pour *Le Roman de Rossel* (Robert Laffont) et à Lakis Proguidis pour *Un écrivain malgré la critique – Essai sur Witold Gombrowicz* (Gallimard).

Antoine Gallimard : « la liberté de prendre des risques »

Le PDG de la maison d'édition se félicite que le rachat des parts d'Havas renforce son indépendance

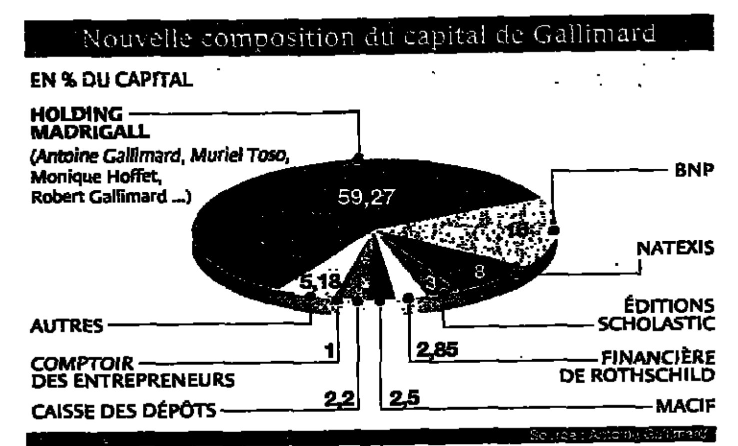
« Après le rachat des parts d'Havas (*Le Monde* du 9 février) et le reclassement des actions de l'éditeur italien Einaudi en 1996, la physionomie du capital de Gallimard a profondément changé. Quels objectifs visent ces restructurations ?

– Nous sommes entrés dans une deuxième phase de restructuration du capital. Dans la première, il y avait d'un côté les actionnaires historiques – parmi lesquels Muriel Toso, Monique Hoffet, Robert Gallimard et moi-même – avec, en face, trois actionnaires importants : la BNP, Havas et Einaudi. Aujourd'hui, il n'y a plus ni Einaudi ni Havas. La BNP nous a accompagnés, mais peut envisager de sortir du capital. Cette deuxième phase est donc radicalement différente de la première. Les nouveaux actionnaires sont beaucoup plus agrégés à la holding Madrigall – c'est-à-dire au groupement des actionnaires historiques – que dans le passé, lorsque chaque actionnaire avait ses propres intérêts. Leur poids est également moins important, puisque la part de Madrigall va augmenter de 51 % à près de 60 %. J'ai donc voulu sécuriser le capital en le rendant plus homogène.

– A quoi correspond la réduction de capital qui va accompagner l'opération ?

– Cela s'est discuté dans le cadre d'un conseil d'administration qui a jugé qu'Havas, devenu [après la fusion avec Vivendi] Havas Publications Editions, était vraiment dans la zone de concurrence de Gallimard. La présence de ce groupe dans notre capital n'avait donc plus aucun sens. C'est pourquoi le conseil d'administration a décidé de ne pas agréer la nouvelle société Havas.

– Gallimard faisant sortir Havas de son capital, c'est un peu le combat victorieux de David contre Goliath. *Le Figaro* laisse entendre, par surcroît, que



le prix des actions s'est négocié à un niveau inférieur à celui de 1990, l'année où Havas était entré dans votre capital. Est-ce exact ?

– Le prix a été déterminé par des experts, après une discussion d'un mois sur la valeur de la maison. Il s'est trouvé que ce prix nous a semblé acceptable. Il était en effet inférieur à celui de 1990. L'opération de rachat a pu être menée dans de bonnes conditions pour Gallimard.

– Cette opération est tout de même atypique...

– Oui. Mais elle est surtout importante pour moi dans la mesure où elle me permet de contrôler aujourd'hui près de 60 % de la maison. Souvent les entreprises d'origine familiale ont tendance à se désagréger. Pour une fois, c'est le contraire. Pour moi, c'est une satisfaction de voir qu'avec ses réserves propres, la maison a eu les moyens de racheter ces actions pour les faire disparaître.

– Cela prélude-t-il à d'autres sorties d'actionnaires ? Celle de la BNP, par exemple, qui ne fait pas mystère de son désir de céder ses parts ?

– La BNP souhaite se désengager. Je suis en train de réfléchir à un mode de sortie. La composition du capital peut encore changer. Je trouve qu'il y a encore un peu trop d'institutions financières.

– Votre indépendance clairement réaffichée, quels vont être vos prochains défis ?

– Il va nous falloir affronter les batailles qui se livrent autour du poche et renouveler le secteur de la jeunesse. La maison a toujours eu des problèmes avec ses filiales d'édition. Aujourd'hui, le Mercure de France se porte bien, mais je voudrais relancer Denoël avec la nouvelle équipe qui a été mise en place. Par ailleurs, je souhaite continuer à investir dans l'outil de distribution et développer le domaine du parascolaire.

– Après le départ de Pierre Marchand, quels sont les nouveaux axes de développement pour la filiale jeunesse ?

– Je ne souhaite pas remplacer Pierre Marchand. Je voudrais trouver une organisation dans laquelle chaque éditeur – peut-être étouffé, jusqu'ici, par Pierre Marchand ? – pourra retrouver son autonomie. Gallimard Jeunesse réalise 300 millions de chiffre d'affaires et publie près de 300 nouveautés par an. Le résultat attendu pour 1999 est de l'ordre de 4 millions de francs, soit un retour aux bénéfices. C'est une grosse activité. Nous avons des éditeurs de grande qualité. C'est le moment que chacun coupe son cordon ombilical et fasse ses preuves.

– Le rapprochement avec Bayard est-il toujours à l'ordre du jour ?

– Oui. Bayard est déjà diffusé par Gallimard pour ce qui concerne les grandes surfaces et les petits points de vente. Il nous est apparu qu'il pourrait exister entre nous un vrai partenariat. Le point fort de Bayard, c'est la presse, le nôtre, un catalogue de fond. Bayard connaît aujourd'hui un moment fort avec la collection « Chair de poule ». Nous aimerions annoncer au Salon du livre une véritable coopération commerciale et éditoriale.

– N'est-ce pas déjà ce que vous avez fait, il y a presque un an ?

– Cette fois, nous voudrions annoncer des mesures précises. C'est vrai, les choses ont été un peu lentes. Les éditeurs pensent toujours qu'ils ont la vie devant eux...

– Que va-t-il se passer du côté des guides avec Hachette ?

– Une réflexion commune est en cours. Le marché des guides, extrêmement saturé, suppose une diffusion importante, surtout dans les lieux où les gens voyagent. Pour cela, il faut une organisation semblable à celle d'Hachette. On sait combien c'est difficile quand on n'a pas la maîtrise des lieux de distribution.

– La profession a parlé d'un rachat possible des PUF. Qu'en est-il ?

– Chacun connaît les difficultés des PUF, et notamment celles de leur librairie. Comme beaucoup, nous tenons à ce que les PUF restent les PUF. Mais nous n'envisageons aucune acquisition pour l'instant. D'ailleurs les PUF ne sont pas à vendre. Pour l'instant, leurs dirigeants souhaitent se sortir d'affaire par eux-mêmes.

– A propos d'indépendance, quelle peut être, selon vous, la stratégie des quatre grandes maisons indépendantes – Gallimard, Seuil, Albin Michel et Flammarion – pour survivre dans un contexte qui tend à la concentration ?

– L'une d'elles peut être de multiplier les accords de soutien. Avec Flammarion, nous partageons par exemple une filiale de distribution au Canada. A Paris nous avons créé un groupement d'intérêt économique, avec le Seuil et Flammarion, pour approvisionner les libraires. Parce que nous avons le même type de préoccupations – défense du prix unique, questions posées par la publicité pour le livre à la télévision –, nous devons trouver un moyen d'être, sinon un troisième groupe, du moins une fédération d'éditeurs indépendants. Le problème, c'est que nous sommes un peu comme des Indiens : chaque tribu a du mal à converser avec l'autre. Mais j'ai des conversations avec le Seuil pour trouver des politiques d'appui et de soutien.

– Quel résultat attendez-vous pour l'exercice qui s'achève fin février 1999 ?

– Un bénéfice net voisin de 55 millions de francs pour un chiffre d'affaires un peu inférieur à 1,2 milliard.

– Quel bilan dressez-vous des dix années passées à la tête de Gallimard ?

– Nous sommes encore là, bien vivants, alors qu'il y a dix ou quinze ans, certains pensaient que la maison Gallimard risquait de ne plus être présente de la même manière. Mais l'indépendance n'est pas une fin en soi. Ce qui compte, c'est la liberté de prendre des risques. Gagner un pari avec saint Augustin, en perdre un autre avec l'Indien Somadeva. Contrairement aux grands groupes, notre chance est de pouvoir n'avoir pour loi que le goût et le hasard. »

Propos recueillis par Florence Noiville

Jeunesse à l'appétit d'ogre

Pour sa quinzième édition, la Fête du livre de jeunesse de Saint-Paul-Trois-Châteaux avait une faim de loup. Rien que de très logique quand on sait que la manifestation organisée par le SOU des écoles laïques de la petite bourgade de Drôme provençale avait élu pour thème cette année « J'ai peur et j'aime ça ». Mais cet appétit d'ogre n'avait rien de terrifiant, car si le salon a encore grignoté un jour du calendrier, c'est à la demande des enseignants des écoles maternelles et élémentaires qui eurent droit à une journée professionnelle spécifique. Composée d'une séance plénière et d'ateliers pratiques, cette rallonge, plébiscitée de fait puisqu'il fallut refuser des candidats sous peine de compromettre les exercices d'application, est un nouveau défi pour un rendez-vous saturé en l'état actuel, qui a l'intelligence de ne pas vouloir grandir à tout prix.

Les désormais traditionnelles distinctions, qui ont la singularité d'être décernées par les plus jeunes jurés qu'on puisse imaginer – si le Sésame, soutenu par le Crédit agricole Sud Rhône Alpes et gratifié de 5 000 F, est désigné par des collégiens de quatrième, le Pitchou, deux fois mieux doté, récompense le choix des « bébés lecteurs » – ont couronné respectivement Christian Lehmann pour *No pasaran, le jeu* (Ecole des loisirs, « Médium ») et Bénédicte Guettier pour *Le papa qui avait 10 enfants* (Casterman).

Rejoints par le parrain de l'édition 99, l'écrivain René Frégni, et son invité d'honneur, l'auteur-illustrateur Yvan Pommaux, mais aussi Virginie Lou ou Bruno Heitz, venu en voisin, les nombreux participants eurent bien du mal à profiter des expositions proposées au public : les somptueux masques et costumes de scène du groupe Démons et Merveilles, la « Rétrospective à quatre mains » d'Isabelle Chatelard et Stéphane Girel, ou le malicieux parcours à travers les bouilles, billes, bobines et trombines de Christophe Besse. Avec plus d'audace encore, les responsables de la manifestation avaient mis l'accent sur les « artistes créateurs de livre unique ». Ainsi la presse à poing du Petit Jaunais, l'atelier de typographie et linogravure de Philippe Devoghel et Quentin Préaud ou les captivantes idées-livres de Pavupapri, signature commune de Cécile Gambibi et Stéphanie Ferrat, accompagnaient harmonieusement les retrouvailles heureuses avec Lo Païs, Grandir, Le Sablier, Cric et Criquet, Pluie d'étoiles ou L'Atelier du poisson soluble.

Ph.-J. C.

A L'ETRANGER

● **SUISSE : le prix Crystal à Jorge Semprun et Paulo Coehlo**
Le prix Crystal, créé en 1995 par le Forum économique mondial de Davos pour récompenser des artistes internationalement reconnus et dont l'œuvre permet la rencontre de plusieurs cultures, a été attribué cette année aux écrivains Jorge Semprun et Paulo Coelho.

● **ITALIE : Premio Grinzane Cavour**
Parmi les lauréats 1999 du Premio Grinzane Cavour, proclamés le 2 janvier au théâtre Carignano de Turin, figure au titre des romans étrangers, aux côtés des Britanniques Andrew Miller et D. J. Taylor, le Français Jean Rouaud pour *Le Monde à peu près* (devenu chez Mondadori *Il mondo pressappoco*).

● **ÉTATS-UNIS : à boire et à lire**
D'ici à la fin du mois d'avril, tout acheteur d'un pack de douze ou vingt-quatre Diet-Coke ou Di-Coke sans caféine trouvera en prime un extrait d'un des six romans suivants : *Chicken Soup for the Couple's Soul* de Jack Canfield (Health Communications), *Be Cool* d'Elmore Leonard (Delacorte), *A Sudden Change of Heart* de Barbara Taylor (Doubleday), *Mistaken Idendity* de Lisa Scottoline (HarperCollins), *River's End* de Nora Roberts (Putnam) et *Tara Road* de Maeve Binchy (Delacorte). Les promoteurs de cette campagne prévoient de toucher ainsi quelque 45 millions de lecteurs potentiels qui pourront également soumettre un texte de 500 mots : le meilleur sera publié sur le site Internet de Diet Coke.

AGENDA

● **DU 12 AU 14 FÉVRIER. MISÈRE. A Paris**, organisées par les éditions Quart Monde, les 12es Journées du livre contre la misère seront l'occasion de rencontres, expositions et débats (Cité des sciences et de l'industrie de la Villette, 30, avenue Corentin-Cariou, 75019 Paris).

● **LE 17 FÉVRIER. POÉSIE. A Paris**, la Bibliothèque nationale de France organise, sur le thème « Un siècle de poésie », une présentation par Lionel Ray intitulée « L'ordre et l'aventure », suivie d'une table ronde avec Michel Deguy, Jacques Roubaud et Jude Stéfan (à 18 h 30, BNF, quai François-Mauriac, 75013 Paris, tél. : 01-53-79-59-59).

● **LE 18 FÉVRIER. STRINDBERG. A Paris**, le Centre culturel suédois organise, en collaboration avec les éditions Viviane Hamy, une rencontre avec Elena Balzamo qui vient de publier *August Strindberg : visages et destin*, à l'occasion du 150e anniversaire de la naissance de l'écrivain (à 20 h 30, Centre culturel suédois, 11, rue Payenne, 75003 Paris).

● **LE 14 AVRIL. FEMMES. A Paris**, lors d'un dîner festif organisé à La Coupole pour célébrer la date anniversaire de la mort de Simone de Beauvoir, seront remis deux prix. La Ligue du droit des femmes organise en effet un concours de création sur le thème : *« On ne naît pas femme, on le devient »*. Ouvert – jusqu'au 15 mars – à toute personne âgée de seize à vingt et un ans, il comporte deux catégories : « Ecriture » et « Arts ». Les dix premières contributions – sélectionnées dans chacune des deux catégories – seront publiées sur Internet (renseignements auprès de la Ligue du droit des femmes, 54, avenue de Choisy, 75013 Paris, tél. : 01-45-85-11-37).